

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة ابو بكر بلقايد - تلمسان

كلية التكنولوجيا

Université Abou Baker Belkaid -Tlemcen

Faculté de Technologie



قسم الهندسة المعمارية

Département d'Architecture

Mémoire:

Pour l'obtention du diplôme de Magister en Architecture

Option:

Ville, patrimoine et urbanisme

Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural -Le cas de la ville historique de Tlemcen-

Préparé par : Mme MAHDID Soumia née KHERBOUCHE

Soutenu en 2012

Devant le jury composé de :

Mr. OUISSI Mohammed Nabil	Maitre de conférences A	UABB Tlemcen	Président
Mr. DJEDID Abdelkader	Maitre de conférences A	UABB Tlemcen	Rapporteur
Mr. BENAMMAR Abdelkrim	Maitre Assistant A	USTO Oran	Co rapporteur
Mme. SALMI Souad	Maitre Assistante A	UABB Tlemcen	Examinatrice
Mme. SALEM ZINAI Souria	Maitre de conférences A	UABB Tlemcen	Examinatrice

Année Universitaire : 2011/2012

Mémoire:

Pour l'obtention du diplôme de Magister en Architecture

Option:

Ville, patrimoine et urbanisme

Thème:

**Le tourisme culturel durable comme facteur de mise
en valeur du patrimoine architectural
-Le cas de la ville historique de Tlemcen-**

Préparé par : Mme MAHDID Soumia née KHERBOUCHE

Table des matières:

INTRODUCTION GENERALE

Introduction.....	01
I/ Objet d'étude.....	02
II/ Importance de la recherche.....	03
III/ Problématique.....	03
IV/ Hypothèse.....	04
V/ Méthodologie d'approche.....	04
VI/Structure du mémoire.....	04

CHAPITRE I:

EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOINE ET DE LA NOTION DU TOURISME

Introduction.....	06
I. Le patrimoine et les villes historiques.....	07
I.1. Définitions de la "ville historique"	07
I.2. Différentes définitions du patrimoine.....	07
I.3. L'évolution de la notion du patrimoine.....	09
I.4. Les différents types du patrimoine	09
I.4.1. Le patrimoine immatériel.....	10
I.4.2. Le patrimoine matériel.....	11
I.4.3. Le patrimoine culturel.....	11
I.4.4. Le patrimoine architectural	12
I.5. La patrimonialisation.....	12
I.5.1. Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation.....	13
I.5.2. Le processus de la patrimonialisation.....	14
I.6. Les différentes menaces sur le patrimoine:.....	14
I.7. La mise en valeur du patrimoine.....	14
I.7.1. La conservation préventive.....	16
I.7.2. La conservation curative.....	16
I.7.3. La restauration.....	16
I.8. Les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel...17	
II. Le patrimoine et le tourisme.....	19
II.1. Définitions du tourisme.....	19
II.2. Historique du tourisme.....	20
II.3. Les différents types de tourisme.....	21

II.4. Le tourisme culturel.....	22
II.5. La charte internationale du tourisme culturel.....	23
II.6. Le tourisme et le patrimoine.....	24
II.6.1. Le patrimoine culturel: facteur de développement touristique.....	24
II.6.2. Le tourisme : facteur de mise en valeur du patrimoine.....	24
II.7. Les avantages et les inconvénients du tourisme culturel.....	25
II.7.1. Les avantages du tourisme culturel	25
II.7.2. Les inconvénients du tourisme culturel	26
III. Le tourisme durable.....	28
III.1. Le développement durable.....	28
III.1.1. Le pilier environnemental.....	28
III.1.2. Le pilier économique.....	28
III.2.3. Le pilier social.....	29
III.2. Le tourisme et le développement durable.....	29
III.2.1. La définition du tourisme durable.....	29
III.2.2. La place du tourisme dans le processus du développement durable.....	31
III.3. Les premières initiatives du tourisme durable.....	32
III.4. Les principes du tourisme durable.....	33
III.5. Le code mondial d'éthique du tourisme.....	34
III.6. Les enjeux du développement durable du tourisme culturel.....	34
III.6.1. Les enjeux à long terme	35
III.6.2. Les enjeux à moyen terme.....	35
III.6.3. Les enjeux à court terme.....	35
Conclusion	36

CHAPITRE II: LE TOURISME CULTUREL DURABLE A TRAVERS LE MONDE

Introduction.....	37
I. L'expérience française.....	38
I.1. L'industrie touristique en France.....	38
I.2. Le tourisme culturel en France.....	39
I.3. Le tourisme culturel durable en France.....	41
I.4. Exemple du tourisme culturel durable en France.....	43
I.4.1. La ville d'Angers et le tourisme culturel.....	43
I.4.2. La ville d'Angers et son agenda 21 local.....	44
II. L'expérience marocaine.....	46
II.1. Le tourisme culturel marocain.....	46
II.2. Le tourisme culturel durable au Maroc.....	47

II.3. Exemples de tourisme culturel durable au Maroc.....	48
II.3.1. La ville de Marrakech.....	48
II.3.2. La ville de Fès.....	53
III.L'expérience tunisienne.....	58
III.1. L'industrie touristique en Tunisie.....	59
III.2. La stratégie touristique en Tunisie.....	59
III.3. Le tourisme culturel durable en Tunisie.....	60
III.4. Exemples de tourisme culturel durable en Tunisie.....	61
III.4.1.La ville de Tunis : le mouvement associatif.....	61
III.4.2. La ville de Tunis : le projet HAFSIA.....	62
Conclusion	64

CHAPITRE III: LA SITUATION DU TOURISME CULTUREL EN ALGERIE

Introduction.....	65
I. Le patrimoine culturel en Algérie.....	66
I.1. La législation du patrimoine culturel en Algérie.....	67
I.2. Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé: le PPSMVSS.....	68
I.3. Le patrimoine et le développement durable en Algérie.....	69
II. Le tourisme en Algérie.....	69
II.1. Les points forts du tourisme algérien.....	70
II.2. Les points faibles du tourisme algérien.....	70
II.3. Les différentes formes de tourisme en Algérie.....	71
II.4. Les institutions chargées du tourisme en Algérie.....	72
II.4.1. Les institutions internationales	72
II.4.2. Les institutions nationales.....	72
II.4.3. Les institutions locales.....	73
III. Le tourisme et le tourisme culture durable en Algérie.....	74
III.1. La loi n : 03-01 relative au développement durable du tourisme.....	75
III.2. Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025".....	76
III.3.Le tourisme culturel durable en Algérie: le schéma directeur des zones archéologiques et historiques	79
IV. Exemple de tourisme culturel en Algérie.....	80
IV.1. La Casbah d'Alger.....	80
IV.2. La vallée du M'Zab.....	82
IV.3. Le projet : routes des Ksours.....	85
Conclusion	87

CHAPITRE IV: LA VILLE HISTORIQUE DE TLEMCCEN -CONTEXTE GÉNÉRAL-

Introduction.....	88
I. Présentation de la ville.....	89
I.1. Lecture historique de la ville de Tlemcen.....	89
I.2. Lecture fonctionnelle de la ville de Tlemcen.....	94
I.2.1. La zone politique et culturelle.....	94
I.2.2. La zone résidentielle.....	94
I.1.3. La zone économique.....	96
II. Le patrimoine architectural de la ville de Tlemcen.....	96
III. La politique de mise en valeur du patrimoine de la ville de Tlemcen.....	100
IV. Le Tourisme à Tlemcen.....	102
IV.1. Les potentialités touristiques de Tlemcen.....	102
IV.2. Les infrastructures d'hébergement.....	105
IV.3. Les touristes à Tlemcen.....	106
V. Le tourisme et le patrimoine à Tlemcen.....	107
V.1. L'événement "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011".....	107
V.2. Les différents investissements et projets pour accueillir l'évènement.....	108
V.2.1. Les nouvelles réalisations structurantes.....	108
V.2.2. La restauration du patrimoine architectural culturel de Tlemcen.....	111
V.3. Le circuit touristique proposé.....	112
Conclusion.....	115

CHAPITRE V:

CAS D'ETUDE: LE QUARTIER EL KISSARIA ET LE QUARTIER R'HIBA

Introduction.....	116
I. El kissaria de Tlemcen.....	117
I.1. Présentation du quartier.....	117
I.1.1. Lecture historique.....	118
I.1.2. Situation, limites et repères.....	121
I.2. Les sites et les monuments historiques d'El Kissaria.....	123
I.2.1. Hammam E'ssebaghine (bain des teinturiers).....	124
I.2.2. Fondouk Roumana.....	124
I.2.3. Mosquée Sid El Benna.....	126
I.2.4. Mosquée Sidi Senousi.....	126
I.2.5. La porte de la kissaria	127
I.2.6. Fondouk El Mami.....	128
I.2.7. Fondouk El Medress.....	129
I.2.8. Fondouk El Mansour.....	130

I.3. Analyse du tissu el Kissaria.....	130
I.3.1. Lecture typo morphologique et fonctionnelle	130
I.3.2. L'état des bâtisses :.....	135
I.4. Vérification des préceptes du tourisme culturel durable dans le quartier d'El Kissaria	137
I.4.1. La volonté du gestionnaire.....	138
I.4.2. Le savoir-faire du conservateur.....	141
I.4.3. L'engagement des citoyens	146
II. Le quartier R'hiba.....	149
II.1. Présentation du quartier.....	149
II.1.1. Historique du quartier R'hiba.....	149
II.1.2. Situation, Limites et Repères.....	149
II.2. Les équipements du quartier.....	150
II.2.1. Mosquée de Sidi El-Ouezzane.....	153
II.2.2. Ferrane R'hiba.....	153
II.3. Les maisons traditionnelle du quartier R'hiba.....	154
II.4. Analyse du tissu El R'hiba.....	157
II.4.1. la hiérarchie des espaces	157
II.4.1.1. Les espaces publics	157
II.4.1.2. Les équipements	158
II.4.1.3. Les maisons	158
II.4.2. Les éléments architectoniques	160
II.4.3. l'état des bâtisses	161
II.5. Vérification des préceptes du tourisme culturel durable dans le quartier de R'hiba	163
II.5.1. La volonté du gestionnaire.....	163
II.5.2. Le savoir-faire du conservateur.....	166
II.5.3. L'engagement des citoyens	169
Conclusion	174

CONCLUSION GENERALE

I. Démarche globale.....	176
II. Analyse des résultats.....	177
III. Recommandations.....	179
IV. Limites et perspectives du travail.....	180

BIBLIOGRAPHIE.....	181
---------------------------	------------

ANNEXES.....	188
---------------------	------------

Liste des illustrations:

Liste des cartes:

Carte 01: la route des Ksour.....	86
Carte02: la médina de Tlemcen: essai de restitution.....	93
Carte 03: la délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen.....	101
Carte 04: les parcours proposés pour l'année 2011.....	114
Carte 05: l'emplacement de l'ancienne Kissaria de Tlemcen.....	118
Carte 06: la destruction du quartier El Kissaria et l'emplacement d'une caserne.....	119
Carte 07: la situation de l'ancienne KISSARIA de Tlemcen.....	121
Carte 08: les sites historique au niveau de la Kissaria.....	124
Carte 09: équipement, commerces et services -Kissaria de Tlemcen-.....	131
Carte 10: typologie d'habitat -Kissaria de Tlemcen-.....	134
Carte 11: état du cadre bâti -Kissaria de Tlemcen-.....	136
Carte 12: les parcours touristiques passant par El Kissaria	138
Carte 13: cadre bâti de la médina de Tlemcen, Plan d'urgence -Kissaria de Tlemcen-.....	139
Carte 14: statut des occupants de la médina de Tlemcen -Kissaria de Tlemcen-.....	148
Carte 15: équipements, commerces et services -R'HIBA, Tlemcen.....	151
Carte 16: typologie de l'habitat -R'HIBA, Tlemcen-.....	159
Carte 17: ilot -R'HIBA, Tlemcen-.....	161
Carte 18: état du cadre bâti -R'HIBA, Tlemcen-.....	162
Carte 19: les parcours touristiques -2011-.....	163
Carte 20: plan d'urgence -R'HIBA, Tlemcen-.....	164
Carte 21: statut juridique des occupants -R'HIBA, Tlemcen-.....	170

Liste des figures:

Fig.01: les 12 objectifs du tourisme durable.....	31
Fig.02: le château de Versailles.....	39
Fig.03: la cathédrale Notre Dame de Paris.....	40
Fig.04: le château d'Angers vu de l'autre côté de la Maine.....	43
Fig.05: l'Abbaye Saint-Auban.....	44
Fig.06: utilisation étrangère des terrasses	49
Fig.07: piscine dans une maison d'hôtes	49
Fig.08: les maisons d'hôtes : diffusion spatiale d'un mode d'investissement prioritairement étranger dans la médina de Marrakech.....	50
Fig.09 : plan d'une maison d'hôtes avec propriétaire étranger.....	51
Fig.10 : l'architecte Laila Sali.....	54

Fig.11: restauration d'une maison à Fès.....	54
Fig.12: des étaielements contre l'affaissement des murs.....	55
Fig.13: diplôme de formation.....	55
Fig.14 : la maison de la famille EI OUAZANI à Fès.....	56
Fig.15: riad de la famille SANNI.....	56
Fig.16: la maison de la famille MOSTAKIME.....	57
Fig.17: un souk d'artisanat à Fès.....	57
Fig.18: la grande mosquée de Tunis.....	58
Fig.19: dar Bach Hamba.....	58
Fig.20: dar El Bay.....	58
Fig.21: le quartier HAFSSIA avant sa réhabilitation.....	62
Fig.22: le quartier HAFSSIA après sa réhabilitation.....	62
Fig.23: les 7 sites de l'Algérie inscrit au patrimoine mondial.....	66
Fig.24: la Casbah d'Alger.....	80
Fig.25: la partie basse de la Casbah d'Alger.....	80
Fig.26: la restauration de la mosquée Sidi Abderrahmane.....	81
Fig.27: Ksar après restauration.....	83
Fig.28: la réhabilitation de la place du souk.....	83
Fig.29: la redynamisation de la place du souk après sa réhabilitation.....	83
Fig.30: la participation des citoyens dans les projets de restauration de la vallée du M'zab...84	84
Fig.31: la fête du Mehri (Dromadaire).....	84
Fig.32: la fête du Fourar (Tapis).....	84
Fig.33: Ksar aménagé avec un ameublement traditionnel.....	85
Fig.34: Tlemcen au 14ème siècle.....	89
Fig.35: le palais El Machouar.....	94
Fig.36: la grande mosquée de Tlemcen.....	94
Fig.37: El KISSARIA de Tlemcen.....	96
Fig.38: fondouk à Tlemcen.....	96
Fig.39: la mosquée d'Agadir.....	97
Fig.40: la grande mosquée de Tlemcen.....	97
Fig.41: El Mansourah.....	97
Fig.42: la mosquée de Sidi Boumediene.....	98
Fig.43: El machouar.....	98
Fig.44: la mosquée Sidi Belahcen.....	99
Fig.45: la mosquée Sidi Halloui.....	99
Fig.46: La mosquée Sidi BRAHIM.....	99
Fig.47: BAB EL KARMADINE.....	100
Fig.48: les cascades d'EL OURIT AIN FEZZA.....	102
Fig.49: le plateau de Lala Setti.....	103

Fig.50: le grand bassin.....	103
Fig.51: la ZEST de HONAINÉ.....	104
Fig.52: la ZEST de MOSCARDA.....	104
Fig.53: hammam BOUGHRARA.....	104
Fig.54: salle d'artisanat	104
Fig.55: Larbi Bensari et son orchestre animant un mariage à Tlemcen.....	105
Fig.56: hôtel RENNAISSANCE Tlemcen.....	105
Fig.57: hôtel IBIS.....	105
Fig.58: le palais royal d'El Mechouar après restitution.....	108
Fig.59: théâtre de verdure de 2000 places.....	109
Fig.60: le centre d'études andalouses -construction en cours-.....	109
Fig.61: le musée de l'histoire de Tlemcen.....	110
Fig.62: le musée archéologique (La Medersa) -travaux en cours-.....	110
Fig.63: le complexe culturel de Tlemcen.....	110
Fig.64: la restauration de BAB EL KARMADINE.....	111
Fig.65: la restauration de la grande mosquée de Tlemcen.....	111
Fig.66: la restauration de la mosquée de SIDI BELAHCEN.....	112
Fig.67: le minaret de MANSOURAH.....	112
Fig.68: la mosquée de SIDI BELAHCEN après les travaux de restauration.....	112
Fig.69: l'organisation fonctionnelle du quartier El Kissaria.....	117
Fig.70: la coudée royale : ABOU TACHFIN I.....	119
Fig.71: l'emplacement du marché couvert et aménagement du quartier EL KISSARIA.....	120
Fig.72: morcèlement et extension d' El kissaria.....	120
Fig.73: les repères pour accéder à El kissaria.....	121
Fig.74: les limites de la kissaria.....	122
Fig.75: les voies et accès de la kissaria.....	122
Fig.76: les axes commerciaux et l'extension de la Kissaria.....	123
Fig.77: hammam E'SSABAGHINE: situation, plan et intérieur du Hammam.....	125
Fig.78: fondouk Roumana: situation, entrée et intérieur du fondouk.....	125
Fig.79: situation et photos de la Mosquée Sid El Benna.....	126
Fig.80: situation et photos de la Mosquée Sid El Senoussi.....	127
Fig.81: porte et remparts de la Kissaria.....	127
Fig.82: fondouk El Mami.....	129
Fig.83: fondouk El Medress.....	129
Fig.84: fondouk El Mansour.....	130
Fig.85: l'artisanat au niveau de la Kissaria.....	139
Fig.86: le style colonial au niveau de la Kissaria.....	132
Fig.87: le style traditionnel au niveau de la Kissaria.....	133
Fig.88: la dégradation des bâtisses au niveau de la Kissaria.....	141

Fig.89: le décapage des murs de Bab El Kissaria.....	141
Fig.90: la restauration des murs de Bab El Kissaria.....	142
Fig.91: le décapage des murs du fondouk Rommana.....	142
Fig.92: les travaux de restauration de fondouk Rommana.....	143
Fig.93: les travaux de restauration de Hammam Essebaghine.....	143
Fig.94: les transformations au niveau du fondouk El Mansour.....	144
Fig.95: le nouveau hôtel El Mansour.....	145
Fig.96: situation et limites de R'hiba.....	150
Fig.97: le mausolée Sidi El Mazouni.....	152
Fig.98: la mosquée Sidi El Ouezzane.....	153
Fig.99: ferane R'hiba.....	153
Fig.100: dar Chaib Draa (R+1).....	154
Fig.101: dar Baba Ahmed ou la maison à jardin.....	155
Fig.102: dar Yelles ou la maison du citronnier.....	155
Fig.103: dar Seladji.....	155
Fig.104: les éléments caractérisant les maisons du quartier R'hiba.....	156
Fig.105: l'hierarchie des espaces dans le quartier R'hiba.....	158
Fig.106: les éléments extérieurs caractérisant le quartier R'hiba.....	160
Fig.107: les consolidations des maisons.....	166
Fig.108: des maisons tombées en ruine.....	167
Fig.109: les modifications effectuées sur les maisons traditionnelles.....	168
Fig.110: les réaménagements intérieurs des anciennes maisons.....	168
Fig.111: comparaison d'une maison en 2004 et en 2011.....	171
Fig.112: la séparation entre les familles.....	171
Fig.113: l'état de dégradation des anciennes maisons.....	172

Liste des diagrammes:

Diagramme 01: les différentes formes du patrimoine.....	10
Diagramme 02: les différents axes de la conservation-restauration.....	15
Diagramme 03: les types de touriste.....	20
Diagramme 04: l'évolution du tourisme.....	21
Diagramme 05: les différents types de tourisme.....	21
Diagramme 06: les avantages du tourisme culturel.....	26
Diagramme 07: les inconvénients du tourisme culturel.....	26
Diagramme 08: les principes du développement durable.....	29
Diagramme 09: les avantages du tourisme durable.....	30
Diagramme 10: les forces et les opportunités du tourisme en France.....	39
Diagramme 11: les défis majeurs pour la durabilité du tourisme culturel européen.....	41
Diagramme 12: les quatre axes d'action de l'agenda 21.....	45

Diagramme 13: des recommandations pour réussir la valorisation culturelle et touristique...	47
Diagramme 14: les institutions nationales chargées du tourisme.....	73
Diagramme 15: les institutions locales chargées du tourisme.....	74
Diagramme 16: le SNAT 2025.....	77
Diagramme 17: les cinq objectifs du SDAT2025.....	78
Diagramme 18: les éléments du quartier à Tlemcen.....	95
Diagramme 19: l'organisation spatiale du quartier El Kissaria.....	117

Liste des tableaux:

Tableau 01: définitions du patrimoine selon les différentes sciences.....	08
Tableau 02: les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel	18
Tableau 03: définitions du tourisme selon les différentes sciences	19
Tableau 04: les premières initiatives sur le tourisme durable.....	32
Tableau 05: les principes responsables du tourisme.....	33
Tableau 06: le code mondial d'éthique du tourisme.....	34
Tableau 07: rapport annuel du nombre de touristes dans le monde.....	38
Tableau 08: palmarès des 30 premiers sites culturels.....	40
Tableau 09: convention dans le cadre Culture-Tourisme.....	42
Tableau 10: les arrivées internationales dans les pays : Tunisie, Algérie, Maroc.....	59
Tableau 11: les secteurs sauvegardés en Algérie.....	68
Tableau 12: historique de la ville de Tlemcen.....	92
Tableau13: les parcours proposés pour l'année 2011.....	113

Divers :

Graphe 01: les flux touristiques pour les (10) dix dernières années	106
--	-----

Liste des acronymes:

ADER-FES: Agence de Dé densification et de Réaménagement.

AMVPPC: Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle.

ANDT: Agence Nationale de Développement Touristique

ASM: Association de Sauvegarde de la Médina.

ATPNE: Associations Tunisiennes pour la Protection de la Nature et de l'Environnement.

CAR/PAP: le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires

CEMAT: Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'aménagement du Territoire

DTA: Direction de Tourisme et de l'Artisanat

FFCR : Fédération Française des professionnels de la Conservation-Restauration

ICCROM: Centre International d'Etude pour la Conservation et la Restauration des biens culturels.

ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites

INP: Institut National du Patrimoine

ISESCO: Organisation islamique de l'Education, de la Culture et des Sciences

MATET: Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme

OECD: Organization for Economic Co-operation and Development

OGBCP: Office de Gestion et d'Exposition des Biens Culturels Protégés

OMT: Organisation Mondiale du Tourisme.

ONG: Organisation Non Gouvernementale.

ONT: Office National du Tourisme

PDAU: Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

PLU: Plan Local d'Urbanisme.

PNUE: Programme des Nations Unies pour l'Environnement

POS: Plan d'Occupation du Sol.

PPSMVSS: Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé

RMH: Riad Maison d'Hôte.

SDAT: Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.

SNAT: Schéma National d'Aménagement du Territoire

SRAT: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

VRD: Voirie et Réseaux Divers

INTRODUCTION GENERALE

Introduction:

L'Algérie possède des potentialités naturelles, architecturales et culturelles pour figurer parmi les meilleures destinations touristiques du bassin méditerranéen. Parmi ces potentialités, il y a l'identité patrimoniale qui est représentée par les vestiges glorieux du passé, témoin d'une civilisation urbaine résultante de l'interaction culturelle de la succession des différentes dynasties.

Située à l'ouest du pays, berceau des dynasties, héritière d'une époque historique, Tlemcen dispose d'atouts touristiques considérables par l'attrait de son patrimoine culturel et la richesse de ses sites qui lui procurent une vocation touristique par excellence. "Tlemcen a longtemps symbolisé la ville musulmane par la qualité de ses monuments, on admet généralement que cette capitale du Maghreb Central renferme la majeure partie du patrimoine musulman architectural d'Algérie"¹. En effet, le patrimoine est un moteur du tourisme et est aussi un pilier majeur en tant que produit à valoriser économiquement. "C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges"².

Ce patrimoine qui se présente essentiellement sous forme de monuments et des sites, constitue d'une part un référent identitaire et d'autre part, un atout économique puisque le tourisme culturel est devenu une ressource essentielle pour différents pays. Donc la mise en valeur de ce dernier permet de valoriser la spécificité du lieu, la création de sites visitables et apparaît aujourd'hui comme vecteur potentiel d'une stratégie identitaire à la fois locale et ouverte au monde.

La notion du développement durable qui apparaît dans les années 70 touche actuellement tous les secteurs y compris le secteur touristique. Des notions comme le tourisme durable, le tourisme responsable sont des sujets d'actualité et des études spécifiques y ont été consacrées. Pour nous, le champ d'étude sera le tourisme culturel durable. Il a été prouvé que ce dernier peut être un facteur de mise en valeur du patrimoine architectural dans le monde.

A cet effet, on tentera dans ce travail de répondre à quelques questions comme celles posées ci-après :

- ***Que représente le patrimoine dans notre espace urbain algérien ?***
- ***Est-il bien sauvegardé et/ou valorisé dans nos villes historiques ?***

¹George MARÇAIS ; *Tlemcen : Les villes d'art célèbres* ; éditions H.LAURENS ; Paris 1950 nouvelle parution les éditions du Tell 2003 ; Introduction

²Charte internationale du tourisme culturel ; la *gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.

- ***Est-il vraiment exploité de manière intelligente surtout lorsqu'on sait qu'une telle richesse donne au tissu urbain une qualité et une beauté qui pourrait drainer des touristes du monde entier ?***
- ***Où en est l'Algérie par rapport à la Tunisie et au Maroc dans le domaine du tourisme culturel durable?***
- ***Pouvons-nous réfléchir à un tourisme culturel durable dans nos espaces historiques afin de les préserver ?***

I/ Objet d'étude:

Notre objet d'étude sera la ville historique de Tlemcen, ceci pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont:

- 1- Notre Magister est ouvert au sein du département d'architecture de l'université Aboubekr Belkaïd de Tlemcen. Nous avons préféré de développer des thématiques se rapportant à la ville abritant ce Magister.
- 2- Habitant la ville de Tlemcen, le champ d'étude nous est plus accessible. Il est donc pour nous plus facile de procéder aux différentes investigations nécessaires pour mener à bien ce travail.
- 3- Le troisième point est celui qui nous a le plus motivé pour le choix de notre objet d'étude. En effet, la ville de Tlemcen et sa région sont un champ d'investigation à ciel ouvert pour tous les travaux se rapportant au patrimoine. "C'est un parc loin d'être négligeable en sites et monuments historiques, en tant que champ d'étude. Ses nombreuses mosquées, soixante et une en 1846, de différentes tailles et catégories, son nombre très élevé en sites classés en Algérie, témoignent la particularité du site. Au delà des édifices religieux, subsistent également d'autres institutions telles que les institutions culturelles comme les **Mederssa** où l'enseignement y était pratiqué, des institutions commerciales telles que la **Quissaria** et les **Fondouks**, des **Hammams**, des **Portes** et des **remparts**."³ Pour nous, il s'agira donc d'étudier la possibilité de la ville de Tlemcen ou plutôt la prédisposition de cette dernière d'appliquer les préceptes du tourisme culturel durable afin de préserver et de valoriser son patrimoine architectural. Pour cela, nous avons sélectionné deux échantillons dont les vocations sont différentes : l'une est une zone commerciale « **El Kissaria** », et l'autre est une zone résidentielle « **R'hiba** ».

³ Tsouria KASSAB BABA AHMED ; « *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain ; Cas de Tlemcen* » ; Thèse de doctorat ; EPAU ; Alger (Algérie) 2007 ; p12.

II/ Importance de la recherche :

La ville de Tlemcen recèle d'importants sites et monuments patrimoniaux dont la plupart et notamment le centre historique qu'est la Medina, sont plus ou moins abandonnés à leurs sort. La dégradation constatée sur le centre historique nous pousse à réfléchir sur les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour entretenir ce centre et le remettre dans le circuit économique. La promotion du tourisme culturel durable peut être un de ces moyens pour faire revivre le patrimoine de la ville ainsi que le centre historique.

III/ Problématique:

Une constatation assez sévère formulée à l'encontre de l'Algérie et que cette dernière "ne s'accroche à son patrimoine qu'en tant que souvenir et repère mémoriel, pourtant non négligeable aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, sa prise en charge n'est pas effective"⁴. La wilaya de Tlemcen dont "l'inventaire faisant état de 45 sites dont 42 vestiges classés et dont les deux tiers sont situées à Tlemcen et Mansourah, le reste se partage entre Nedroma, Beni Snous et Honaine"⁵ ne sort pas de ce cadre.

La ville de Tlemcen avec son originalité exceptionnelle et sa spécificité architecturale et culturelle devrait figurer en tête des destinations touristiques du pays. Malheureusement, ce n'est pas le cas et la majorité des touristes la choisissent comme destination pour des raisons autres que culturels.

Donc, en dépit de toutes ses potentialités, le tourisme culturel est peu développé à Tlemcen et des efforts considérables doivent être fournis pour amorcer le développement de ce secteur et atteindre le but souhaité.

D'une manière générale, les pouvoirs publics ont le devoir et le pouvoir de protection envers le patrimoine qui, en plus d'assurer l'identité, peut stimuler le développement économique des villes. Une des actions que nous jugeons possible pour justement sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine est le développement d'un tourisme culturel durable.

Ce tourisme a été mis en œuvre avec une certaine réussite par certains pays notamment le Maroc et la Tunisie. Ainsi, la question qui va nous servir comme un terrain d'assise pour notre recherche se traduit comme suit :

Quelle stratégie faudra-t-il adopter pour protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural dans la ville historique de Tlemcen?

⁴ Tsouria KASSAB BABA AHMED ; « *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen* » Op cite ; p.06

⁵ Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen.

IV/ Hypothèse:

La problématique posée et la question générale nous ont conduits à formuler l'hypothèse suivante :

Le tourisme culturel durable, en tant que vecteur de développement durable, peut contribuer à la mise en valeur du patrimoine architectural dans la ville historique de Tlemcen.

VI/ Méthodologie d'approche:

Pour mener à bien notre travail, différentes méthodes vont être utilisées pour vérifier l'hypothèse citée ci-dessus. Il s'agit de :

- ***Une approche historique*** : cette approche nous permettra de comprendre l'évolution de la ville objet de notre étude. Nos principales sources seront les livres, les articles scientifiques, les thèses, les mémoires, les chartes, les sites internet, les cartes et les illustrations, etc.

- ***Une approche analytique*** : Cette approche s'appuiera sur l'analyse thématique. Il s'agira donc d'analyser en s'appuyant sur les différentes définitions et concepts nécessaires à l'introduction mais aussi à la compréhension de notre travail.

- ***Une approche comparative*** : à travers des exemples internationaux, nous allons essayer de faire ressortir les causes qui ont contribué au retard du tourisme culturel dans notre pays et les procédures à mettre en œuvre pour faire de Tlemcen une destination du tourisme culturel durable. Cette approche permettra aussi de vérifier si notre hypothèse est valable.

- ***Enquête sur terrain*** : l'investigation sur le terrain nous permettra d'établir l'état des lieux et de procéder à des enquêtes auprès des institutions, à savoir la direction de la culture, la direction du tourisme, le musée, les archives de l'APC, les bureaux d'études chargés de la sauvegarde des monuments. L'enquête permettra aussi de procéder aux différentes prospections des sites objet de l'étude.

VI/Structure du mémoire:

Pour illustrer notre travail, nous allons organiser le mémoire comme suit :

Une introduction générale ; elle comportera l'objet de recherche, la problématique, l'importance de la recherche, l'hypothèse ainsi l'objectif de recherche.

Le premier chapitre ; il sera consacré aux définitions des différents concepts nécessaires à la compréhension de ce travail. Nous parlerons principalement du patrimoine, du patrimoine

architectural, du tourisme, du tourisme culturel, du développement durable et du tourisme culturel durable.

Le deuxième chapitre ; il permettra à travers des exemples internationaux de comprendre les différentes stratégies de la gestion du patrimoine dans le cadre de la promotion du tourisme afin d'en tirer les enseignements principaux qui ont permis la réussite de la promotion de ce type de tourisme dans ces pays.

Le troisième chapitre ; il est consacré à l'établissement d'un état des lieux et de la politique de gestion du patrimoine dans le cadre de la promotion du tourisme en Algérie.

Le quatrième chapitre ; il est consacré à l'étude de la ville historique de Tlemcen. Il s'agira en premier lieu de présenter la ville de Tlemcen, son évolution historique, son patrimoine architectural et aussi de présenter le tourisme dans cette région, notamment le tourisme culturel.

Le cinquième chapitre ; il est réservé aux cas d'études que sont le quartier d'El Kissaria et le quartier R'hiba, en précisant leurs historiques, les endroits historiques marquant ces sites. Ce chapitre se termine par l'étude de la possibilité d'appliquer les préceptes du tourisme culturel durable dans ces espaces.

Une conclusion générale ; elle sera une synthèse des chapitres précédents en axant bien sûr la confirmation ou l'infirmité de notre hypothèse.

CHAPITRE I:

EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOINE ET DE LA NOTION DU TOURISME

Introduction :

Au début du XXIème siècle, les villes historiques ont connu un développement indéniable lié principalement au tourisme culturel. Cependant, face à cette réalité, des aspects aussi bien positifs que négatifs ont été relevés. Le tourisme peut ainsi jouer un rôle de régénérateur et un levier économique mais peut aussi s'avérer être un élément nocif.

La tendance touristique actuelle qui consiste à rechercher plus d'authenticité et de pittoresque est une véritable chance pour les villes historiques dont la reconquête et la revitalisation passe par le tourisme. Dans cette perspective, c'est souvent l'image de la ville qui est privilégiée au détriment des véritables valeurs du patrimoine et du ressenti de la population. La ville se voit transformée en « **produit de consommation culturelle** ».

A cet effet, il semble que le développement d'un tourisme encadré par les principes directeurs du développement durable soit la manière la plus adéquate de parvenir à un tourisme respectueux, bénéfique et entraînant plus d'effet positifs que négatifs pour les villes historiques. Cela pourrait, par ailleurs, directement ou indirectement aider à mettre en valeur le patrimoine architectural.

Dans ce premier chapitre, nous allons développer les définitions des différents concepts relatifs au tourisme culturel durable dont le patrimoine, le développement durable et le tourisme seront nos principaux concepts de recherche.

I. Le patrimoine et les villes historiques:

Avant de parler de la relation qu'entretient le tourisme avec le patrimoine architectural d'une ville, il serait nécessaire de clarifier la notion de « ville historique » et de donner quelques explications sur le patrimoine.

I.1. Définitions de la "ville historique":

Lorsqu'on parle de ville historique, c'est plus généralement du « centre historique » qu'on parle car il est souvent considéré comme étant le noyau originel autour duquel les agglomérations se sont formées. Les villes historiques en tant que patrimoine sont porteuses de valeurs qui tiennent essentiellement aux significations liées à leur identité.

L'**ICOMOS** formalisera en 1986 le concept des « **villes historiques** » éligibles à la procédure de sauvegarde en déclarant "les villes grandes et petites, (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles"⁶

Les villes historiques représentent donc la dimension historique et singulière d'un lieu et d'un contexte social. Elles donnent un visage aux lieux, et aux agglomérations. "Préserver un centre ancien c'est alors préserver l'identité d'un lieu, l'identité de la population qui y vit, dans un monde qui privilégie la standardisation et prétend souvent faire du passé une table rase."⁷

I.2. Différentes définitions du patrimoine:

Avant de traiter la notion du patrimoine architectural, objet de notre recherche, il serait très utile de porter un éclairage sur le patrimoine dans son sens le plus large et de présenter ses différents aspects.

Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évolué dans le temps. Au sens large, il recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance, d'une préservation et dont la finalité est la transmission aux générations futures.

Plusieurs définitions ont été données à cette notion. Ainsi, le terme de patrimoine, renvoie à l'origine à ce « **bien d'héritage** » qui " descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants" écrit le **LITTRÉ**.

Selon le **PETIT LAROUSSE**, "le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain".

L'encyclopédie **WIKIPEDIA** explique que "Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille par extension). En effet, patrimonium signifie héritage du père en latin. Le patrimoine fait, donc, appel, à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre intact aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer le patrimoine de demain».

⁶Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C. ; octobre 1987.

⁷Laura BERTELOOT ; « Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir » ; Master 2 Tourisme & Développement ; Université de Toulouse le Mirail Département du Ceta ; 2007/2008.

Pour **André CHASTEL**, historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne : "le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices."⁸

Pour **Alphonse Dupront**, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, "le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique"⁹.

Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », **Françoise CHOAY** a défini le patrimoine comme étant : "un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains."¹⁰

La charte internationale du tourisme culturel¹¹ a élargi la notion du patrimoine en estimant que "le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges."

Le sens attribué au mot patrimoine diffère d'un domaine à un autre. Le tableau ci-dessous résume les définitions selon les différents usages :

Catégorie des sciences	Définitions
Les historiens	Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent. ¹²
Les sociologues	Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité. ¹³
Les économistes	Le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'éléments conçus comme ressources économiques. ¹⁴
Les législateurs	L'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. ¹⁵
Sciences de la terre et de la vie	Le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs. ¹⁶

Tableau 01: Définitions du patrimoine selon les différentes sciences
Etabli par l'auteur

⁸ Dominique POULOT ; *Patrimoine et modernité* ; éditions L'Harmattan 1998 ; p.09

⁹ A. DUPRONT ; *l'histoire après Freud* ; Revue de l'enseignement supérieur ; 1968 ; p.27

¹⁰ Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007), p.9

¹¹ Charte Internationale du Tourisme Culturel. Op cite.

¹² Henry ROUSSO, *Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine*, Cirque d'hiver, éditions Fayard, 2003, Introduction générale.

¹³ Dominique POULOT. Op cite; p.110

¹⁴ Idem

¹⁵ Encyclopédie Universalis

¹⁶ Idem

I.3. L'évolution de la notion du patrimoine:

L'idée d'un patrimoine appartenant à tous les citoyens d'une communauté remonte au moins à l'antiquité. Le premier relevé des monuments historiques est réalisé en 29 av. J.C. par **Philon de Byzance** qui inventorie les sept merveilles du monde antique.

Le **Sénat romain** avait déjà ratifié auparavant des lois (les *Senatus Consultes*) dès 44 av. J.C. interdisant la vente de matériaux provenant d'un bâtiment détruit. **Le *Senatus Consulte de 122*** interdisait la vente d'un immeuble sans son décor original (mosaïques, fontaines, sculptures, peintures murales). D'autres ***Senatus Consultes*** réprimaient le vol et le vandalisme sur les bâtiments publics. Le relevé de Philon et les différents *senatus consultes* sont les premiers signes d'une prise de conscience d'un patrimoine collectif urbain.¹⁷

Le souci de la conservation et de la préservation des chefs d'œuvre de l'art naît vraisemblablement à la renaissance en Italie. A cette époque se développe un intérêt pour les vestiges du passé qui se focalise sur les édifices et œuvres de l'Antiquité romaine, cela signe la naissance du concept de monument historique.

En France, le siècle des lumières voit s'affirmer un souci historique qui s'exprime par une attention aux repères du passé que sont certains édifices et œuvres d'art conservés d'abord pour leur beauté. Ce sont souvent des biens religieux. C'est après la révolution que naît la notion moderne de patrimoine et l'intérêt pour protéger les biens communs, les richesses de la nation toute entière.

Le mot patrimoine a connu des évolutions intenses, son acception contemporaine se développe à partir du début du XIXème siècle. Elle annonce l'authenticité de certains objets, leur valeur, le poids de la tradition ou le respect à l'égard du passé.¹⁸

Souvent utilisé durant la révolution française, ce mot fut ensuite vite abandonné, sans doute en raison de son ambiguïté. Il réapparaît pour désigner les monuments historiques et se substituer en partie à cette expression au cours des années 1960.

En 1978, la direction des monuments historiques devient la direction du patrimoine,¹⁹ et la notion « **monument historique** » a cédé la place à son générique de « **patrimoine** ».

I.4. Les différents types de patrimoine:

Le mot patrimoine n'a cessé d'évoluer puisque dans le livre intitulé "**patrimoine et modernité**"²⁰, **Dominique Poulot** mentionne que " Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel."

¹⁷ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; « La notion de patrimoine ».

¹⁸ Jean-Marie BRETON ; *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique)* ; éditions KARTHALA ; 2009 ; p.156

¹⁹ Françoise CHOAY ; *Le patrimoine en question, anthropologie pour un combat* ; éditions du seuil ; 2009 ; introduction générale.

²⁰ Dominique Poulot ; *Op cite*; p.07

Françoise Fortune²¹, professeur de droit, estime que le mot patrimoine représente "... des qualificatifs qui permettent d'en distinguer les usages, tel que patrimoine personnel ou familial, culturel, naturel ou commun, mondial, professionnel, humain ou bien encore génétique."

Le Service pédagogique **Château Guillaume**²²; quant à lui, a distingué neuf formes officielles du patrimoine, elles sont présentées sur le diagramme suivant :

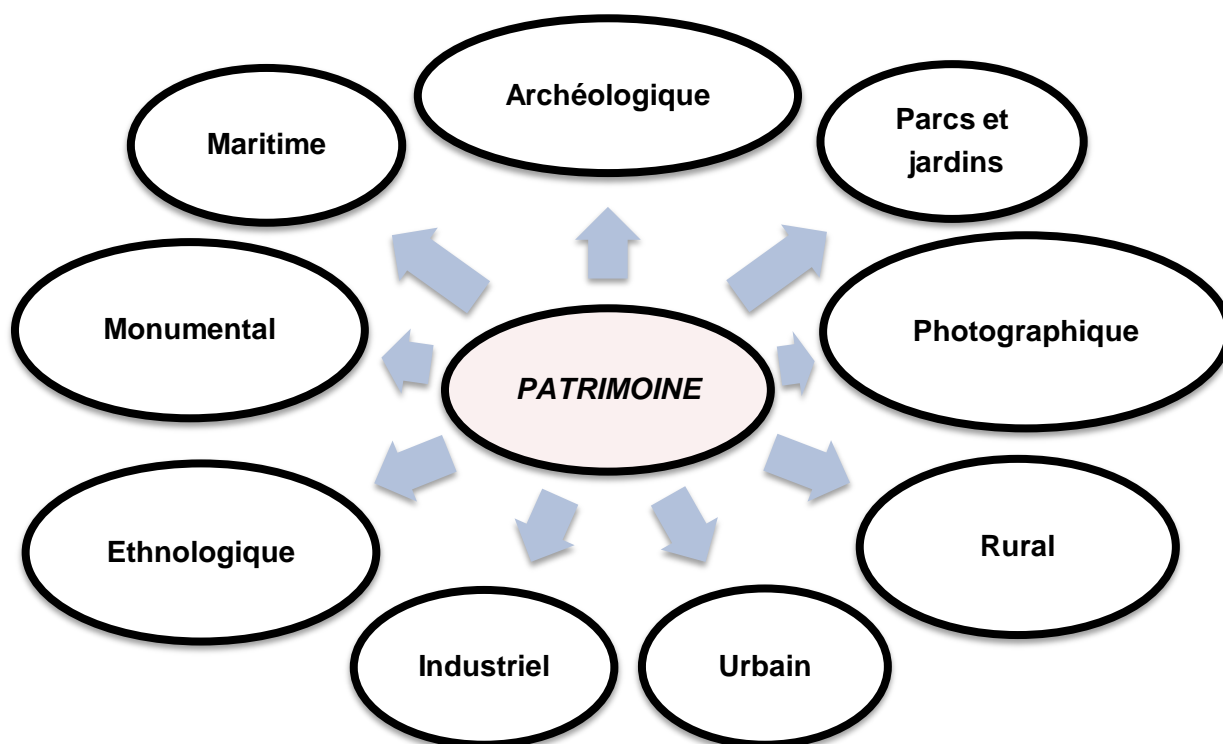


Diagramme 01 : les différentes formes du patrimoine selon.

Source : le service pédagogique Château Guillaume - diagramme établi par l'auteur

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories à savoir le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel.

I.4.1. Le patrimoine immatériel:

L'UNESCO en 2003 par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a validé l'idée que le patrimoine n'est pas uniquement matériel, car il existe aussi le patrimoine immatériel. L'organisation a donné la définition suivante : "On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissance et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

²¹Henry ROUSSO; Op cite; p.39

²² Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; Op cite.

I.4.2. Le patrimoine matériel:

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se compose de différents éléments.²³

- **Les paysages** : Ces derniers sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- **Les biens immobiliers** : Les biens immobiliers sont aussi bien les bâtiments de différents usages et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- **Les biens mobiliers** : Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.
- **Les produits** : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation.

I.4.3. Le patrimoine culturel:

Faisant partie de ces deux catégories, le patrimoine culturel sera notre champ d'étude, en particulier le patrimoine architectural. A cet effet, il serait important de donner quelques définitions.

D'un point de vue culturel, le patrimoine peut se définir comme étant "l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public"²⁴.

Dans leur ouvrage "**tourisme culture et développement durable**"²⁵, **David PICARD** et **Mike ROBINSON** soulignent que "La notion de patrimoine culturel était à l'origine un concept issu du monde industrialisé et développé et qui avait donc tendance à en refléter les valeurs et les conceptions artistiques, mais elle s'est peu à peu élargie pour englober les vestiges patrimoniaux des pays moins développés où les structures permanentes et monumentales."

La convention de **Faro**²⁶ sur la valeur du patrimoine culturel pour la société a défini le patrimoine culturel comme étant "un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux."

²³ 13^{ème} conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004 ; p. 75 et p.76

²⁴ Encyclopédie WIKIPEDIA

²⁵ Mike ROBINSON et David PICARD ; tourisme culture et développement durable ; UNESCO, 2006 (Doc no CLT/CPD/CAD – 06/13) ; p.19

²⁶ La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ; conseil de l'Europe ; 27 octobre 2005

I.4.4. Le patrimoine architectural:

"Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures." ²⁷

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualifications (**CEREC**)²⁸, le patrimoine architectural englobe les monuments historiques, c'est-à-dire les édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le patrimoine architectural constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de non protégé, de pays ou de proximité."

L'expression «**patrimoine architectural**» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants:²⁹

- **Les monuments** : on entend par monuments toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.
- **Les ensembles architecturaux** : par ce qualificatif on désigne tout groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.
- **Les sites** : les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituent des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

I.5. La patrimonialisation:

Dans la littérature, la « **patrimonialisation** » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet.³⁰ La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (**CEMAT**)³¹ déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens.

La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritées des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (**Norois, 2000**).³²

²⁷Encyclopédie WIKIPEDIA

²⁸Le patrimoine architectural: Un marché en construction ; Céreq (Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications) ; Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal ; Commission paritaire n° 1063 ADEP ; Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002 ; p.01.

²⁹Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.

³⁰Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886

³¹13^{ème} conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; Op cite; p. 75.

³²Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180

I.5.1. Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation:

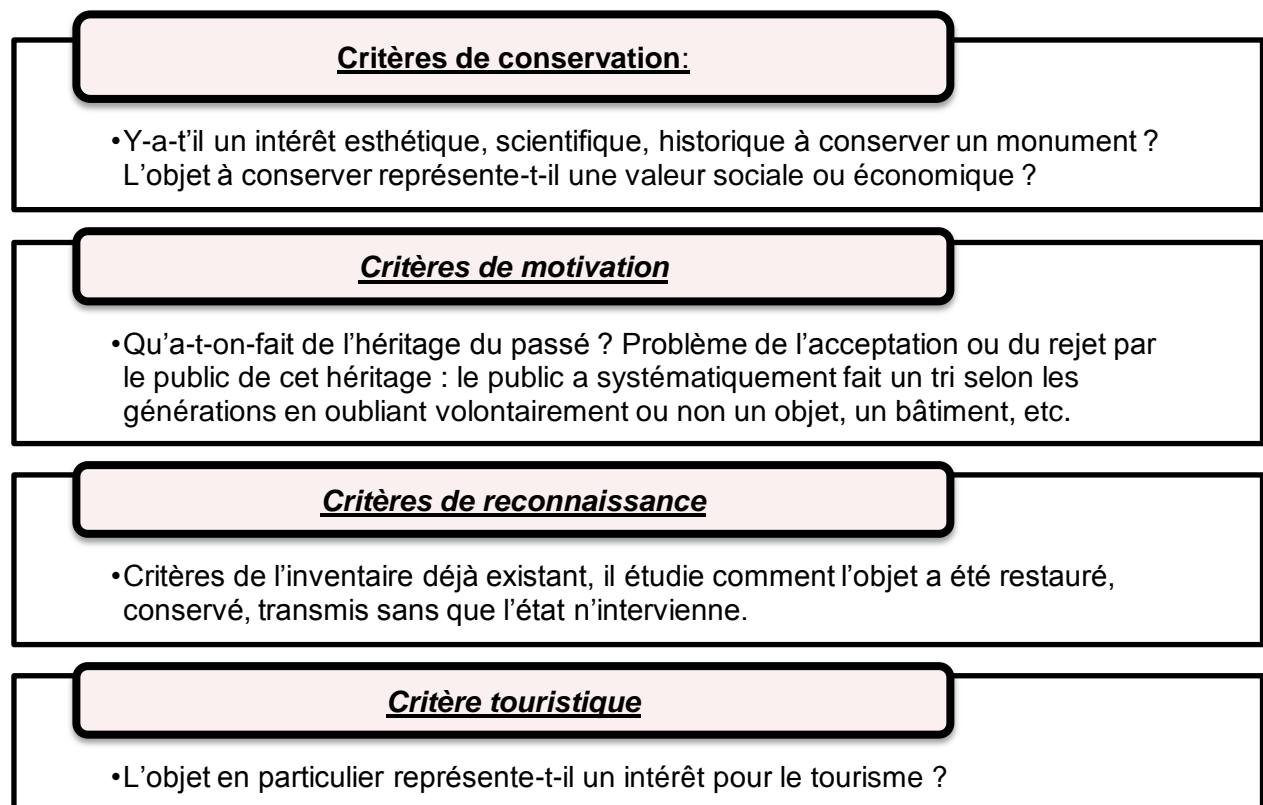
Pour **Choay** (Choay 1992) et pour **Bourdin** (Bourdin, 1996), toute revendication patrimoniale est alors sensée s'appuyer sur quatre valeurs :³³

- **L'historicité**
- **L'exemplarité**
- **La beauté**
- **L'identité**

En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale.

Une autre valeur vient s'ajouter à celles citées ci-dessus, il s'agit de la valeur économique, car selon (**Veschambre, 2007**)³⁴ "pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine, il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique."

Ces valeurs peuvent être expliquées par les critères suivants :



Selon le service pédagogique Château Guillaume³⁵, si un objet appartient à l'un des quatre critères cités ci-dessus, il fera partie du patrimoine.

³³ Yves BONARD et Romain FELLI ; Artículo, Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin ; revue de sciences humaines ; 2008.

³⁴ Idem

³⁵ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; Op cite.

I.5.2. Le processus de la patrimonialisation:

En général, les processus de patrimonialisation ont besoin d'évènements déclencheurs pour qu'ils soient enclenchés. Ces processus s'enclenchent aussi en général comme réponse à une remise en cause ou comme une prise de conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet patrimonial.

Les processus de patrimonialisation peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition³⁶.

I.6. Les différentes menaces sur le patrimoine:

Parmi les risques et les menaces qui pèsent sur le patrimoine et qui peuvent contribuer à sa disparition, on distingue principalement les points suivants :

- ***La dégradation naturelle***
- ***Le pillage***
- ***Le piétinement et la sur-fréquentation***
- ***L'urbanisation***
- ***Le dépaysement***
- ***La disparition du patrimoine immatériel***
- ***La faible sensibilité aux valeurs patrimoniales***

Parmi ces risques, certains sont le fait de la nature, d'autres sont le fait de l'homme. Ces derniers sont prépondérants, sont plus nuisibles et pour la plupart sont irréversibles. C'est pourquoi, le premier pas pour la préservation du patrimoine reste la sensibilisation de la population mais aussi celle des acteurs qui gèrent le patrimoine.

I.7. La mise en valeur du patrimoine:

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate.³⁷

En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

- ***Conservation du patrimoine,***
- ***Animation du patrimoine dont le but est d'attirer les touristes***
- ***La mise en scène (l'éclairage, le son, la lumière, etc.)***
- ***La promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.***

Pour le patrimoine matériel urbain, c'est la ville qui est responsable localement de la conservation, de la mise en valeur et de l'animation. Elle doit tout d'abord identifier ses ressources en patrimoine, ce qui lui permettra après de choisir les actions futures nécessaires dans le domaine patrimonial.

³⁶ FRANCOIS H., HIRCZAK M. ; Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; revue d'Economie Régionale et Urbaine SENIL N. ; 2006.

³⁷ FRANCOIS H., HIRCZAK M. ; Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; op cite ; p.157

Françoise CHOAY dans son ouvrage "*l'Allégorie du patrimoine*"³⁸, a donné les procédés de mise en valeur en mentionnant que " Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeur et à le transformer éventuellement en produit économique, j'évoquerai, simples jalons concrets de mon propos, quelques unes de celles qui ont l'incidence la plus directe sur les édifices et sur leur approche par le public. De la restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation. La mise en valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui souvent se confondent ou s'associent."

Il en ressort de ce qui précède que la **conservation et la restauration** sont les fondements de toute mise en valeur. D'ailleurs, la fédération française des professionnels de la conservation et de la restauration (**FFCR**)³⁹ a défini la conservation-restauration comme suit :

"**La conservation-restauration** est une discipline qui se donne pour mission de sauvegarder la pérennité, le sens et l'intégrité matérielle des biens culturels au bénéfice des générations présentes et futures. Elle s'attache donc à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour transmettre notre patrimoine dans le meilleur état et dans les meilleures conditions possibles." Elle précise que "cette discipline regroupe des interventions bien spécifiques de sauvegarde d'un objet ou d'un monument dans le respect de sa signification à la fois culturelle, historique, esthétique, éthique et artistique. L'objectif d'une intervention de conservation-restauration n'est pas de remettre les biens culturels à neuf, mais bien de prolonger leur durée de vie dans ce qu'ils représentent comme liens entre les époques et les générations."

La conservation-restauration comprend en plus de la restauration, la **conservation préventive** et la **conservation curative**. Le diagramme ci-dessous explique schématiquement ces axes.

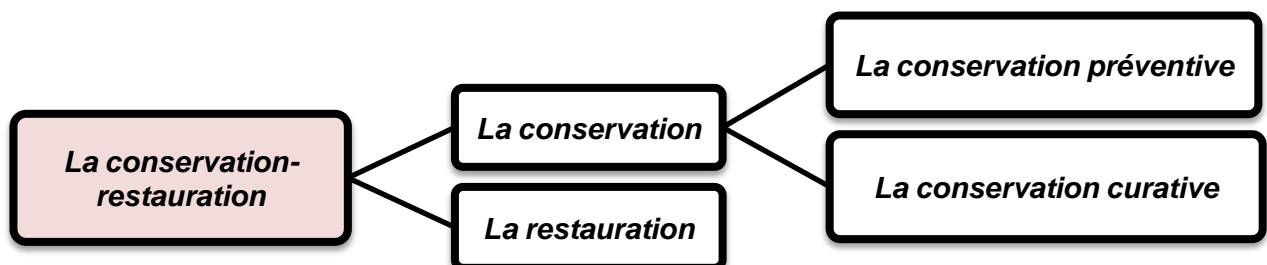


Diagramme 02 : les différents axes de la conservation-restauration
 Source : la FFCR- diagramme établi par l'auteur

³⁸ Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine ; Op cite ; p.158.

³⁹ La FFCR (fédération française des professionnels de la conservation-restauration)
http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf

Née en 1992, la FFCR a pour vocation de promouvoir la conservation-restauration. Elle est composée de professionnels, diplômés ou reconnus, qui souscrivent à une déontologie : la Définition de la profession publiée par le Conseil International des Musées (ICOM-CC) en 1984 et le Code d'éthique et de formation de la Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs (ECCO) en 1994. Les conservateurs-restaurateurs effectuent un diagnostic, conçoivent et mettent en œuvre des interventions curatives ou préventives sur les biens culturels. Leurs propositions sont argumentées et les différentes étapes d'intervention documentées.

I.7.1. La conservation préventive:

"La conservation préventive regroupe l'ensemble des actions entreprises indirectement sur les biens culturels. Elle agit sur leur environnement afin d'en retarder la détérioration ou d'en prévenir les risques d'altération. Ces interventions permettent de favoriser ou de créer les conditions optimales de préservation du patrimoine culturel, compatibles avec son usage social.

Les actions de conservation préventive peuvent être des gestes simples et de bon sens (préserver les objets en cire de la chaleur ou des documents en papier des conditions excessives d'humidité relative ou de lumière par exemple) mais également des opérations de grande envergure et complexes lorsque les biens culturels sont monumentaux, nombreux, de natures différentes, fragiles, etc." ⁴⁰

La conservation préventive anticipe sur les dégradations éventuelles en prenant les mesures jugées nécessaires qui empêchent l'avènement de détériorations sachant que certaines détériorations sont irréversibles.

I.7.2. La conservation curative:

"La conservation curative comprend l'ensemble des actions entreprises directement sur les biens culturels dans le but de **stabiliser leur état**. Elle impose d'agir en priorité sur les altérations évolutives en arrêtant leur processus de détérioration. Ainsi, elle consiste parfois à renforcer structurellement le bien concerné. Elle se différencie d'une part, de la conservation préventive qui agit principalement sur l'environnement des œuvres et d'autre part, de la restauration qui vise plutôt à restituer la signification du bien culturel." ⁴¹

I.7.3. La restauration :

"La restauration est une action directe entreprise pour améliorer l'état, la connaissance et la compréhension du bien culturel mais aussi son exposition, son usage et son appréhension. Elle est entreprise uniquement lorsque le bien a perdu une part de son sens ou de sa fonction, du fait d'altérations ou de remaniements passés qui gênent la lecture et/ou la compréhension. Elle se fonde sur le respect des matériaux originaux. La restauration est souvent consécutive à l'intervention de conservation curative." ⁴²

La Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites expliquent dans ses articles⁴³ la réglementation de la conservation-restauration. On peut résumer le fond de ces articles dans ce qui suit :

⁴⁰ FFCR ; op. cite

⁴¹ FFCR ; op. Cite

⁴² Idem

⁴³ Charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ; Ile Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques ; adoptée par ICOMOS Venise ; 1964, article 4, 5, 6, 7, 8





- Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe, donc sa conservation impose d'abord la permanence de leur entretien. Elle est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société. Une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.
- Lorsque le cadre traditionnel d'un monument subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.
- Le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.
- Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

La sauvegarde du patrimoine urbain ne se fait pas seulement par **la conservation** et **la restauration** mais aussi, et surtout, par **la réhabilitation et la requalification**.

La conservation-restauration ne peut consister seulement en des interventions sur les caractéristiques architecturales et spatiales des bâtiments ou sites, elle doit intégrer aussi la mise en place de politiques, d'actions directes, de mesures réglementaires, d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble.

I.8. Les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel:

Il existe dans le monde de nombreuses organisations qui ont dans leurs champs d'intervention le patrimoine. Le tableau ci-dessous donne les principales institutions dont la charge essentielle est la sauvegarde du patrimoine.

Organisation -sigle-	Dénomination	Symbole	Date de création	Siège
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture		Créé le 16/11/ 1945 à Londres	Place de Fontenoy à Paris
ICOMOS Non gouvernement ale	Conseil International des Monuments et des Sites		Créé en 1965 à Varsovie et à Cracovie (Pologne)	Paris
ICCROM Inter gouvernement ale	Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels		Création par l'UNESCO en 1956	Le Centre de Rome - Italie
ICOM Non gouvernement ale	L'organisation internationale des musées et des professionnels de musée.		Créé en 1946	Paris, à la Maison de l'UNESCO.

**Tableau 02: les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel
Etabli par l'auteur**

En résumé de cette partie, il s'avère que les villes historiques contiennent un patrimoine bâti important qui peut représenter un potentiel pouvant favoriser un développement culturel, économique et social de ces dernières. Il serait opportun de lui accorder une attention toute particulière en vu de le sauvegarder et de le mettre en valeur car il peut d'une part stabiliser la population dans les centres historiques et d'autre part constituer un vivier pour une main d'œuvre local en quête de travail.

Le patrimoine architectural qui fait partie du patrimoine culturel des villes historiques est un secteur dont il faut s'occuper car il peut être un facteur important dans le processus de développement de ces villes. L'une des idées récentes qui est souvent mise en avant pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural des villes historiques est le tourisme. Mais certaines questions subsistent. Ainsi, quelle est la relation entre les villes historiques et le tourisme ou particulièrement entre le patrimoine architectural et le tourisme ? Quel type de tourisme faudra-t-il développer pour mettre en valeur le patrimoine architectural ? On tentera de développer les réponses à ces questions dans les parties qui suivent.

II. Le patrimoine et le tourisme:

Il ne subsiste aujourd'hui aucun doute sur la relation entre le tourisme et le patrimoine, qu'il s'agit de patrimoine matériel ou immatériel. Les monuments historiques ou non ainsi que les événements festifs ou culturels ont toujours attiré des touristes. Les villes historiques sont prédisposées à être attractives pour les touristes, ce sont des lieux culturels par nature. Elles sont considérées donc comme des espaces privilégiés du tourisme culturel.

Dans la partie qui suit, on va essayer d'appréhender le tourisme dans son sens le plus large et le tourisme culturel en particulier. On abordera aussi le rôle du tourisme culturel dans la mise en valeur des villes historiques et les impacts positifs et négatifs que peut engendrer ce type de tourisme sur l'environnement urbain.

II.1. Définitions du tourisme:

L'encyclopédie *Universalis* définit le tourisme comme étant "l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale. ... Il concerne un déplacement d'agrément, s'appuie sur un ou plusieurs types de loisirs conjugués ou successifs."

Pour *Alain Hesplier, Pierre Bloc* et *Buraffour*⁴⁴ "le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XXe siècle une dimension planétaire. Il est désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays industriels comme dans biens de pays du tiers-monde, qui en font un élément essentiel de leur développement."

Le sens donné au mot « tourisme » diffère en fonction des sciences considérées. Ainsi, le tableau ci-dessous regroupe les différents points de vue que nous avons pu recenser.

Sciences	Définitions
Les géographes	Des migrations temporaires dans l'espace.
Les sociologues	Un loisir.
Les économistes	Une consommation de services et de l'environnement.

Tableau 03 : définitions du tourisme selon les différentes sciences
Etabli par l'auteur

⁴⁴ Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR ; le tourisme dans le monde ; 6ème édition Bréal ; septembre 2005 ; p.17

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a synthétisé toutes ces définitions pour en donner une officielle. Ainsi, l'OMT entend par tourisme "(ce sont) les activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisir, d'affaires ou à d'autres fins." Toujours, pour l'OMT, le touriste est apparenté à "toute personne qui se déplace et reste au moins une nuit en dehors de son domicile habituel."

On distingue deux types de touriste : les résidents et les non résidents. Ces derniers se répartissent en deux autres types : Les excursionnistes et les touristes de séjour. Ces propos sont schématisés dans le diagramme ci-dessous.

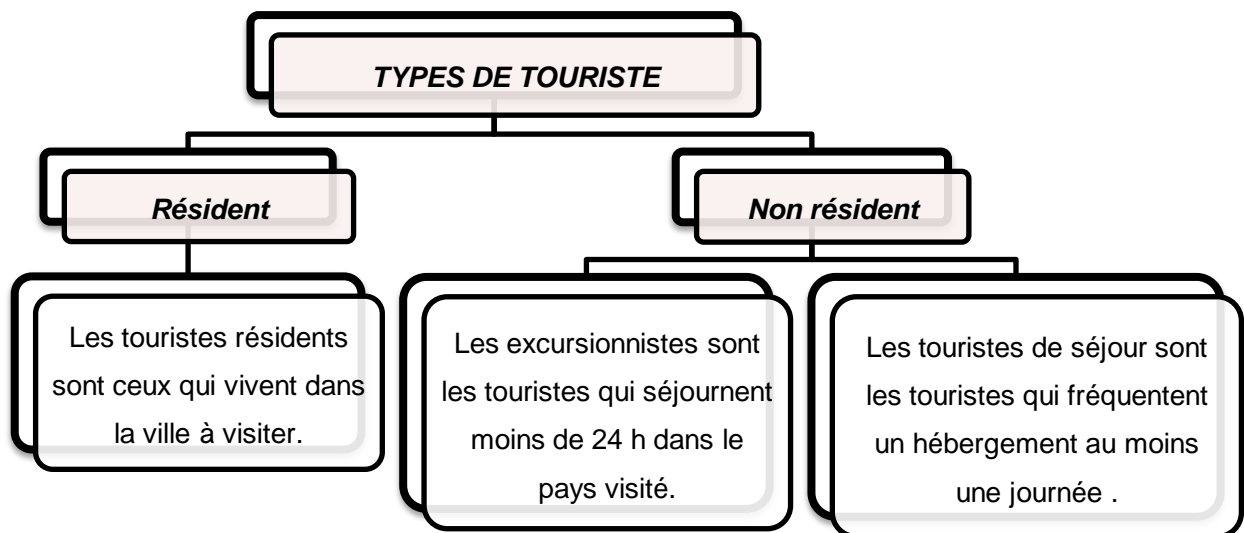


Diagramme 03: les types de touriste

Source : <http://www.insee.fr>⁴⁵ - diagramme établi par l'auteur

II.2. Historique du tourisme:

L'origine du tourisme remonte à l'antiquité mais c'est au XVIII^e siècle qu'il a pris le sens qu'on lui attribue actuellement, c'est-à-dire le tourisme de loisir, de découverte ou d'affaire. Il a été d'abord réservé à une classe de privilégiée. Une synthèse des principales dates de l'évolution du tourisme est donnée dans diagramme ci-dessous.

⁴⁵ http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/.../ter2010_20_ma.pdf

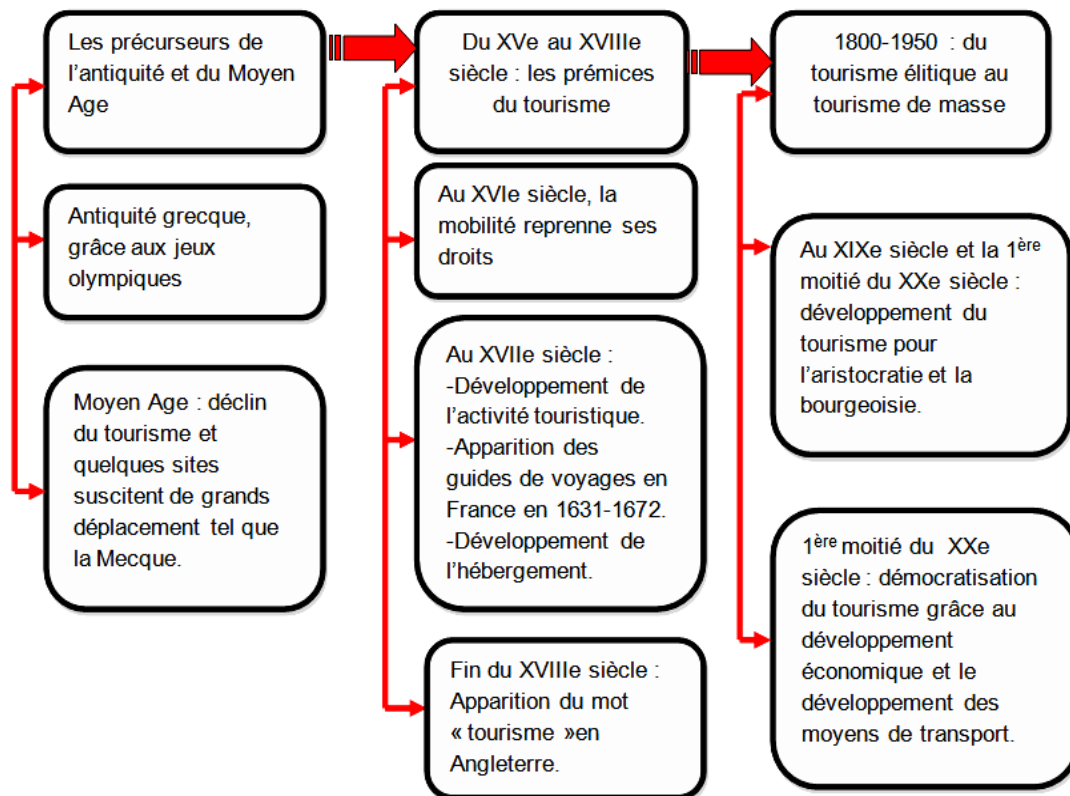


Diagramme 04 : l'évolution du tourisme
 Source : *le tourisme dans le monde*⁴⁶ - établi par l'auteur

II.3. Les différents types de tourisme:

Selon l'OMT⁴⁷, le tourisme est essentiellement lié au voyage. Celui-ci revêt plusieurs formes en fonction des motivations du voyageur. Le diagramme ci-dessous donne les différents types de tourisme tel que relevé des documents de l'OMT. On y trouve le tourisme culturel qui est notre objet d'étude.

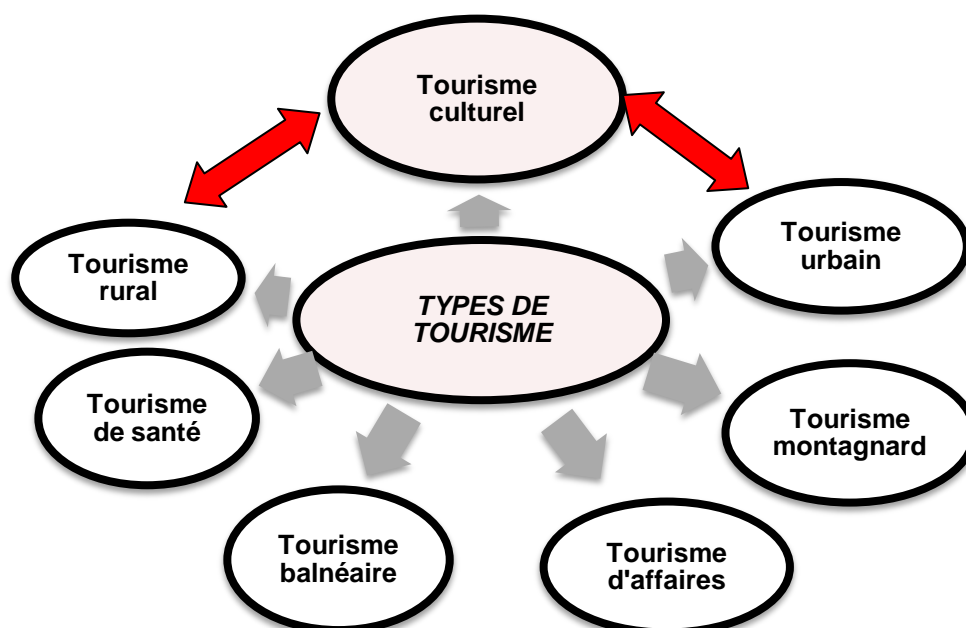


Diagramme 05: les différents types de tourisme
 Source : OMT- diagramme établi par l'auteur

⁴⁶ Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR. Op cité; p17 et p18

⁴⁷ OMT : organisation mondiale du tourisme.

II.4. Le tourisme culturel:

Le tourisme culturel se compose de deux mots : tourisme et culture. Donc, définir le tourisme culturel suppose de définir la culture et le tourisme.

Commençant par la définition de la culture. Cette dernière a une définition qui varie dans le temps, dans l'espace et qui peut se décliner à l'infini.⁴⁸

Selon **Mike Robinson** et **David Picard**⁴⁹ "la culture, au sens le plus large, englobe des ressources matérielles et symboliques extrêmement mobiles. La culture est incontestablement une des clés du tourisme international : elle explique son essor et a permis à diverses sociétés et segments de société de participer au processus de développement."

Ils estiment que⁵⁰ "le tourisme culturel est essentiellement une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources culturelles. Mais c'est aussi une forme de développement qui, bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leur passé respectifs."

La culture et le tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui est de nature à renforcer l'attractivité et la compétitivité des régions et des pays. L'organisation économique de coopération et de développement (OECD)⁵¹ estime que " ... la culture est une composante importante du produit touristique. Pareillement, le tourisme est un vecteur puissant pour valoriser la culture et procurer des revenus qui contribuent à l'entretenir et développer le patrimoine culturel, la production culturelle et la créativité."

Pour **Paul Claval**⁵² ainsi que pour **Claude Origet du Gluzeau**⁵³, **le Programme Européen sur l'impact du tourisme culturel (PICTURE) et La convention du cadre Culture-Tourisme**⁵⁴ ont donné des définitions au tourisme culturel dont le sens est le même et qui peut se résumer comme suit. C'est "un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est centrée sur la culture, l'environnement culturel, les valeurs et les styles de vies, le patrimoine locale. Le tourisme culturel peut aussi donner accès, au-delà du patrimoine, à des événements de spectacle vivant ou des arts visuels, des manifestations au croisement de forme d'expression originales et variées."

La Charte adoptée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les institutions touristiques internationales et Europa Nostra, estime que le tourisme culturel a, entre autres objectifs, la découverte des sites et monuments historiques.

⁴⁸ Claude Origet du Cluzeau ; Qu'est-ce que le tourisme culturel ?; <http://www.tourismeculturel.net>; septembre 2008

⁴⁹ Mike ROBINSON et David PICARD. Op cite; p.24.

⁵⁰ Idem; p.23

⁵¹ OECD- Organization for Economic Co-operation and Development

⁵² Paul CLAVAL, Culture et territoires en Inde, revue Géographie et cultures n°35, Editions L'Harmattan, 2000, p.138

⁵³ Claude ORIGET DU GLUZEAU, membre du comité de pilotage du site [tourismeculturel.net](http://www.tourismeculturel.net)

⁵⁴ Convention cadre Culture-Tourisme. Op cite.

II.5. La charte internationale du tourisme culturel:

L'ICOMOS, qui est une organisation non-gouvernementale internationale de professionnels, qui œuvre à la conservation des monuments et des sites historiques dans le monde a adopté la charte pour la « **Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif** » (1999) lors de sa 12^{ième} assemblée générale au Mexique en Octobre 1999.

Les objectifs de la charte du tourisme culturel sont :

- Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs.
- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil.
- Encourager et faciliter le dialogue entre les responsables du patrimoine et ceux des industries du tourisme afin de mieux faire comprendre l'importance et la fragilité des ensembles patrimoniaux, des collections, des cultures vivantes dans le souci de les sauvegarder à long terme.
- *Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelles dans le contexte de leur protection et de leur conservation.*

Les principes de cette charte peuvent être résumés dans ce qui suit :

- La protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés.
- La relation entre le patrimoine et le tourisme est dynamique et doit dépasser les conflits de valeurs. Elle doit être gérée de manière durable au profit des générations actuelles et futures.
- Les opérations de mise en valeur des ensembles patrimoniaux doivent assurer aux visiteurs une expérience enrichissante et agréable.
- Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux.
- Les activités de tourisme et de protection du patrimoine doivent bénéficier aux communautés d'accueil.
- Les programmes de promotion touristique doivent protéger et valoriser les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel.

II.6. Le tourisme et le patrimoine:

Les liens que cherche à établir le secteur touristique avec le patrimoine sont multiples. Ces liens et rapports illustrent de façon remarquable les besoins mutuels qu'ont les deux secteurs pour un développement réfléchi.

II.6.1. Le patrimoine culturel : facteur de développement touristique

Dans son ouvrage intitulé "**Patrimoine culturel et tourisme alternatif**"⁵⁵, **Jean-Marie** a expliqué l'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique et l'emploi local en estimant que "les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités publiques, mais aussi en terme d'emplois induits ou de développement économique local."

Françoise CHOAY va dans le même sens dans son ouvrage "**l'Allégorie du patrimoine**"⁵⁶ en généralisant l'intérêt à toute la nation en affirmant que "l'industrie patrimoniale représente aujourd'hui, directement ou non, une part croissante du budget et du revenu des nations. Pour nombre d'états, de régions, de municipalités, elle signifie la survie et l'avenir économique, et c'est bien pourquoi la mise en valeur du patrimoine historique est une entreprise considérable."

Yves Bonard et **Romain Felli**⁵⁷ résumant ces points de vue en stipulant que "pour la mise en tourisme culturel ..., la valorisation patrimoniale constitue un volet stratégique essentiel."

II.6.2. Le tourisme : facteur de mise en valeur du patrimoine:

Nous avons vu dans ce qui précède que le patrimoine peut être un levier de l'activité touristique. Quel est l'effet du tourisme sur le patrimoine ? A-t-il un effet bénéfique ? A-t-il un effet nocif ? A-t-il un effet double ? C'est ce qu'on va examiner dans ce qui suit.

La Charte Internationale Du Tourisme Culturel ⁵⁸ explique que "le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels... Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise **la conservation du patrimoine**... le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique." Elle rajoute plus loin que "le tourisme, sous certaines conditions, est un atout pour la conservation du patrimoine à travers la fonction économique qu'il peut lui offrir. Les flux financiers dégagés grâce aux visites et achats de touristes permettent l'entretien et le maintien en état de ce patrimoine." Ajoutant aussi que "l'intégration des politiques culturelles fondées sur **la valorisation du patrimoine**... est **opérée**, en grande partie **par le tourisme culturel**. ... car il permet la prise en conscience de la diversité culturelle ainsi que l'expérience de l'intégration culturelle par les touristes. Cela se passe, d'une part, grâce aux relations qui se nouent entre les visiteurs et les hôtes, et d'autre part, par l'intégration entre les visiteurs et le patrimoine culturel visité (musée, sites et villes historiques, etc.)".

⁵⁵ Jean-Marie BRETON. Op cite; p. 25

⁵⁶ Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*. Op cite, p.169

⁵⁷ Yves Bonard et Romain Felli. Op cite.

⁵⁸ Charte Internationale du Tourisme Culturel. Op cite.

L'article 4 du code mondial d'éthique du tourisme, intitulé « **Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement** » se résume dans les points suivants :

1. Les ressources touristiques appartiennent au patrimoine commun de l'humanité; les communautés...ont vis-à-vis d'elles des droits et des obligations particuliers.
2. Les politiques et activités touristiques sont menées dans le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel, qu'elles doivent protéger et transmettre aux générations futures.
3. Les ressources tirées de la fréquentation des sites et monuments culturels ont vocation, au moins partiellement, à être utilisées pour l'entretien, la sauvegarde, la valorisation et l'enrichissement de ce patrimoine.
4. L'activité touristique doit être conçue de manière à permettre la survie et l'épanouissement des productions culturelles et artisanales traditionnelles ainsi que du folklore, et non à provoquer leur standardisation et leur appauvrissement.

II.7. Les avantages et les inconvénients du tourisme culturel:

L'activité touristique engendre de nombreux effets bénéfiques sur la ville. Elle engendre aussi des effets négatifs.

II.7.1. Les avantages du tourisme culturel :

Les effets du tourisme peuvent être très positifs en termes de dynamisme économique, diversification des activités, de création d'emplois⁵⁹, de perspectives de profits et de rentrée de devises. Il apparaît donc comme une issue possible pour lutter contre la pauvreté. Connaissances, rencontres, échanges et abaissement de préjugés sont aussi des biens faits du tourisme.

Avec la massification du tourisme et le renouveau du tourisme culturel, les villes historiques ont découvert leur patrimoine et sa valorisation et nombreuses d'entre-elles ont fait du tourisme un axe principal dans leurs stratégies de développement économique. Ainsi, le patrimoine s'est vu investi d'une valeur marchande. Il est également devenu l'image de marque de nombreuses destinations.

La fréquentation touristique permet également de récolter des fonds (par le biais d'entrées payantes dans des monuments ou musées, de taxes touristiques diverses, de consommation sur place, etc.) utiles pour la restauration et la conservation du bâti.

Une tentative de synthétiser l'ensemble des biens faits du tourisme culturel est regroupé dans le diagramme suivant.

⁵⁹Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR. Op cite; p.53

Les emplois directs: sont dans les activités répondant à la demande immédiate des touristes et des visiteurs : restauration, hébergement, agences de voyage, office de tourisme...

Les emplois indirects : ou les emplois induits: sont encore plus diversifiés ; ils sont dans les secteurs et les branches liées à l'activité touristique et aux loisirs

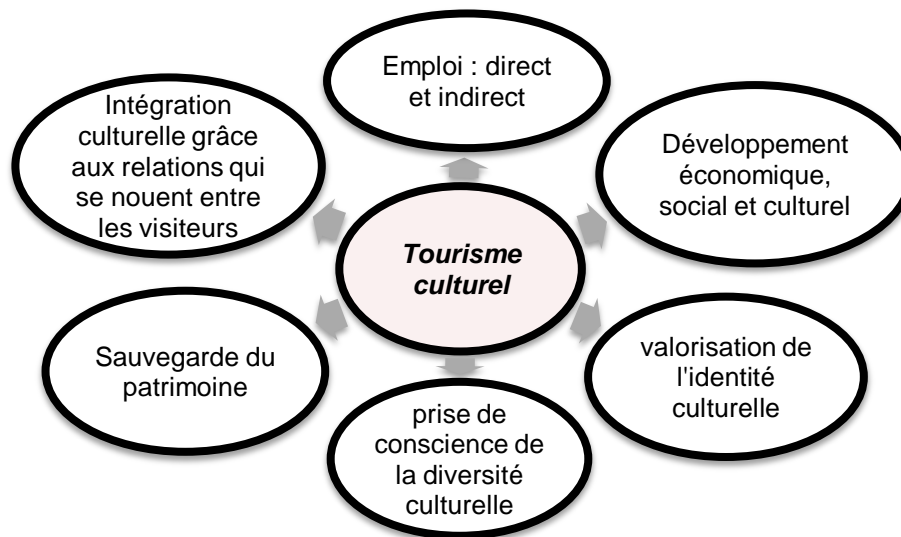


Diagramme 06: Les avantages du tourisme culturel
Etabli par l'auteur

II.7.2. Les inconvénients du tourisme culturel:

La commercialisation du patrimoine, sa mise au service du développement économique, inclut d'une manière intrinsèque le risque de sa surexploitation et à terme sa banalisation ou même de sa destruction.

Céline Bonnamy⁶⁰, tout en mentionnant les biens faits du tourisme a mis en garde contre l'afflux massif de touristes qui dépasse les capacités d'accueil. *"En effet, le tourisme génère des revenus qui peuvent être réinvestis dans la conservation et la réhabilitation du patrimoine. Cependant, son développement excessif est dangereux pour les sites naturels et les monuments. Dans le cadre du tourisme de masse, l'afflux touristique dépasse la capacité d'accueil et entraîne des dégradations de monuments, de sites et d'écosystèmes fragiles."*

D'autres méfaits sociaux et culturels peuvent être enregistrés si les touristes ne respectent pas les traditions locales. Des rejets peuvent s'exprimer si les autochtones s'estiment être envahis par des étrangers qui manifestent leurs différences devant tout le monde.

Une tentative de schématisation des méfaits du tourisme culturel est donnée sur le diagramme suivant.

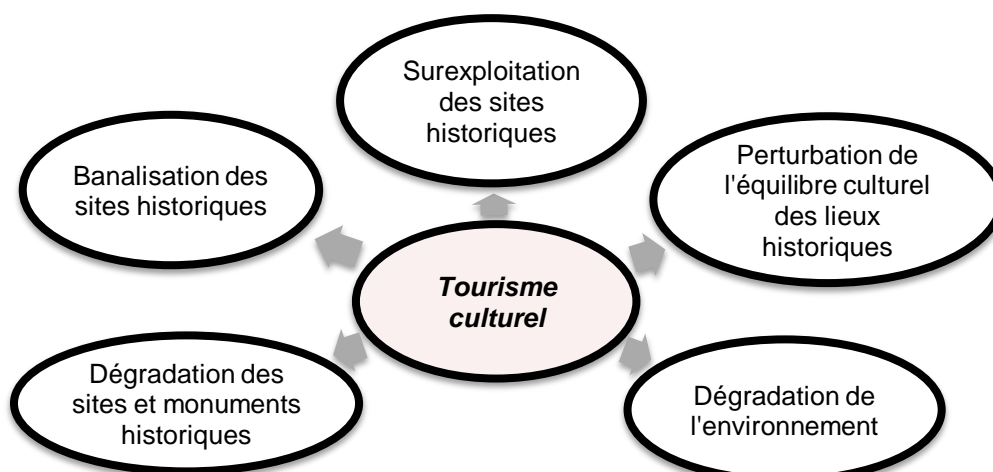


Diagramme 07: Les inconvénients du tourisme culturel
Etabli par l'auteur

⁶⁰ Céline BONNAMY ; D.E.S.S. Etudes Germaniques : *la mise en œuvre du tourisme durable en Allemagne* ; institut des hautes études européennes ; Université Robert Schuman, Strasbourg ; 2004 / 2005 ; p.15 et p.16.

Pour résumer ce qui a été dit, nous disons qu'à l'heure actuelle, on ne peut séparer ville historique et tourisme, encore moins ville historique et tourisme culturel. Le tourisme culturel est d'ailleurs considéré comme le segment le plus porteur du tourisme en général et ne risque pas de régresser dans les temps qui viennent.

Parmi les éléments recherchés dans le tourisme culturel, le patrimoine architectural et monumental occupe une place privilégiée. Bien sûr, d'autres éléments comme les lieux de visites culturelles (musées, galeries, etc.), les événements de toute nature qui s'y déroulent (expositions artistiques, festivals, concerts, etc.) participent au drainage des touristes. L'environnement de la ville, le cadre de vie sont aussi des éléments recherchés par des touristes qui veulent "**vivre la ville**".

Les avantages que représente le tourisme pour les villes historiques sont nombreux, particulièrement pour les villes ayant un potentiel patrimonial. Ces avantages peuvent se faire sentir aussi bien en termes économiques qu'au niveau de l'amélioration de la qualité de vie de la population locale.

Mais l'activité touristique engendre aussi de nombreux inconvénients relatifs à la vie urbaine, aux fonctions urbaines, aux ressources culturelles et environnementales. Il semble également que le tourisme brise la continuité historique, la mémoire et la singularité des petites villes historiques.

Donc, pour que le tourisme contribue au développement des villes historiques, il faut qu'il parvienne à certains résultats⁶¹ dont :

- **Une fréquentation génératrice de chiffre d'affaires et de marge pour les entreprises touristiques.**
- **Le renforcement et, si possible, le maintien à longueur d'année de l'armature de distribution des biens et des services.**
- **Le renforcement de la vie sociale et culturelle locale.**
- **La conservation du patrimoine et de l'environnement.**
- **Le contrôle des nuisances environnementales.**

Dans ce cas, le tourisme joue, comme toute autre activité économique, un rôle de levier pour le développement local. Il permet de dynamiser les activités économiques traditionnelles, de mettre en valeur les particularités culturelles locales, tout en offrant des possibilités d'emploi aux populations endogènes.

Ce développement doit s'orienter vers des objectifs à long terme. Ceci est possible si l'offre et la demande touristique s'inscrivent dans la logique du développement durable. Ce point sera développé dans ce qui suit.

⁶¹ Catherine DREYFUS SIGNOLES ; « L'espace touristique » ; Bréal, Rosny ; 2002 ; p.14

III. Le tourisme durable :

Nous avons vu dans la partie précédente les impacts que peut engendrer l'activité touristique sur la ville historique. Cela démontre de façon claire la nécessité de développer le tourisme durable dans le but de garantir à long terme la viabilité de la destination. Un développement du tourisme basé sur les principes directeurs du tourisme durable peut fondamentalement contribuer à maximiser les retombées positives de la fréquentation touristique et à minimiser les impacts négatifs.

Tous les constats cités ci-dessus sur les méfaits du tourisme ont montré la nécessité d'une prise de conscience par les promoteurs et les consommateurs du tourisme pour faire évoluer les choses et mettre en place un tourisme plus respectueux des pays hôtes. **Ban Ki-moon**, Secrétaire général des nations unies lors d'une réunion du Comité 21 a déclaré : "Nous devons changer nos modes de vie et repenser notre façon de voyager." ⁶²

Pour comprendre cette affirmation, il faudrait d'abord expliquer le concept de tourisme durable. Quels sont les principes fondamentaux du développement durable ? Pourquoi le tourisme doit-il incontestablement être développé de manière durable ?

III.1. Le développement durable:

C'est en 1987 qu'apparaît une définition du développement durable dans le rapport de la **Commission des Nations Unies**. Il est dit que "le développement durable est un développement capable de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs." Par conséquent, ces principes s'inscrivent dans l'équilibre de trois piliers ⁶³:

- Le pilier environnemental ;
- Le pilier économique ;
- Le pilier social ;

III.1.1. Le pilier environnemental:

Il ne peut y avoir « **soutenabilité** » du développement sans préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources pour le long terme. Ceci passe par la maîtrise des grands équilibres permettant la diversité et la survie des espèces, la conservation et la gestion des ressources, la limitation des dégradations.

III.1.2. Le pilier économique:

Un développement durable signifie un développement compétitif qui concilie la recherche des objectifs de croissance et d'efficacité économique. Il s'agit de combiner rentabilité des services, accessibilité financière de tous et dynamisme économique.

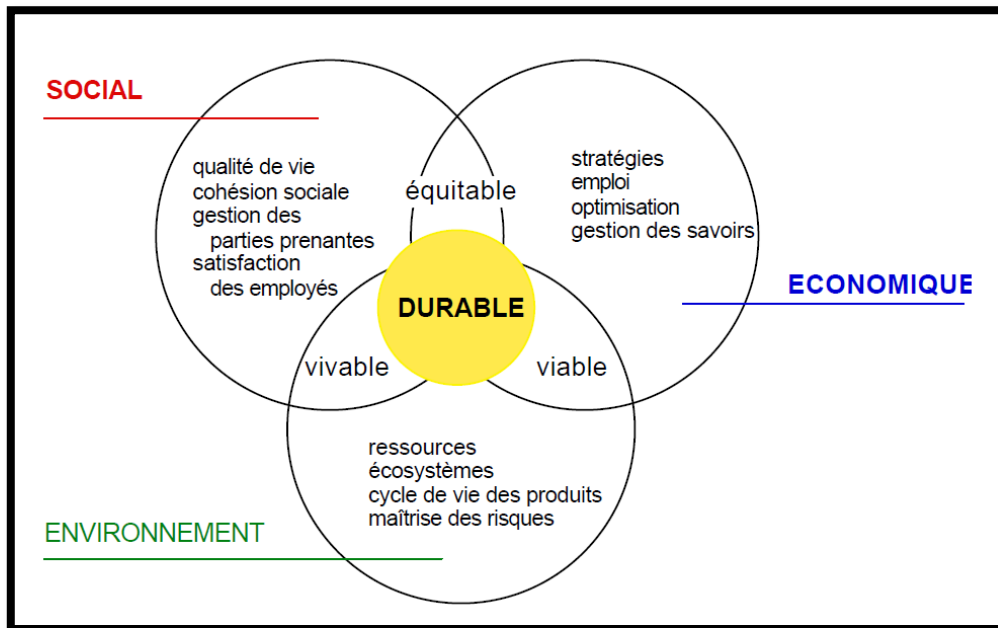
⁶² Agir ensemble pour un tourisme durable : Un guide pour informer, sensibiliser, encourager et passer à l'action. Comité 21

⁶³ www.tourisme.info/dossiers/tourisme_durable.pdf

III.2.3. Le pilier social:

Le développement durable vise à satisfaire les besoins fondamentaux des humains et à répondre aux objectifs de l'équité et de la cohésion sociale.

Le diagramme 07 résume ces trois piliers et les relations qui existent entre eux.



*Diagramme 08: les principes du développement durable
Source: Catherine LAVAL⁶⁴*

III.2. Le tourisme et le développement durable:

III.2.1. La définition du tourisme durable:

Le développement durable dans le domaine du tourisme est désormais entendu et adopté comme un mode de gestion. Le terme durable associe clairement le tourisme durable au développement durable. Il implique d'adapter les principes de la durabilité au secteur du tourisme dans son ensemble.

Ce point de vue est partagé par l'OMT qui énonce que "les principes de développement et les méthodes de gestion du tourisme durable sont applicables à toutes les formes de tourisme et tous les types de destination, y compris le tourisme de masse et les divers segments spécialisés. Les principes du développement durable concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme et le but est de trouver le juste équilibre entre ces trois dimensions pour garantir sa viabilité à long terme."

La notion de tourisme durable reprend donc le triptyque du développement durable : il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

⁶⁴ Catherine LAVAL, Michel LOCHOT ; Management par la valeur et développement durable : un apport pour les collectivités locales, Metratch ; Séminaire internationaux ; janvier 2002

C'est ce qu'on retrouve dans la définition du tourisme durable donnée par l'OMT⁶⁵. "On entend, par **développement touristique durable**, toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte ou préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribuent de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent, ou séjournent sur ces espaces». Elle ajoute que "c'est un tourisme qui satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme intégrant la gestion de toutes les ressources, de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants."

Le diagramme ci-dessous résume les avantages économiques, écologiques et sociaux qu'on peut attendre du tourisme durable.

Ce schéma montre la complexité de la mise en place d'un tourisme durable et la difficulté à gérer de façon équitable les besoins des uns sans menacer les intérêts des autres. Seule une approche planifiée et sereine permet de prendre suffisamment en compte cette complexité et d'entreprendre des actions bien pensées dans l'intérêt de tous.

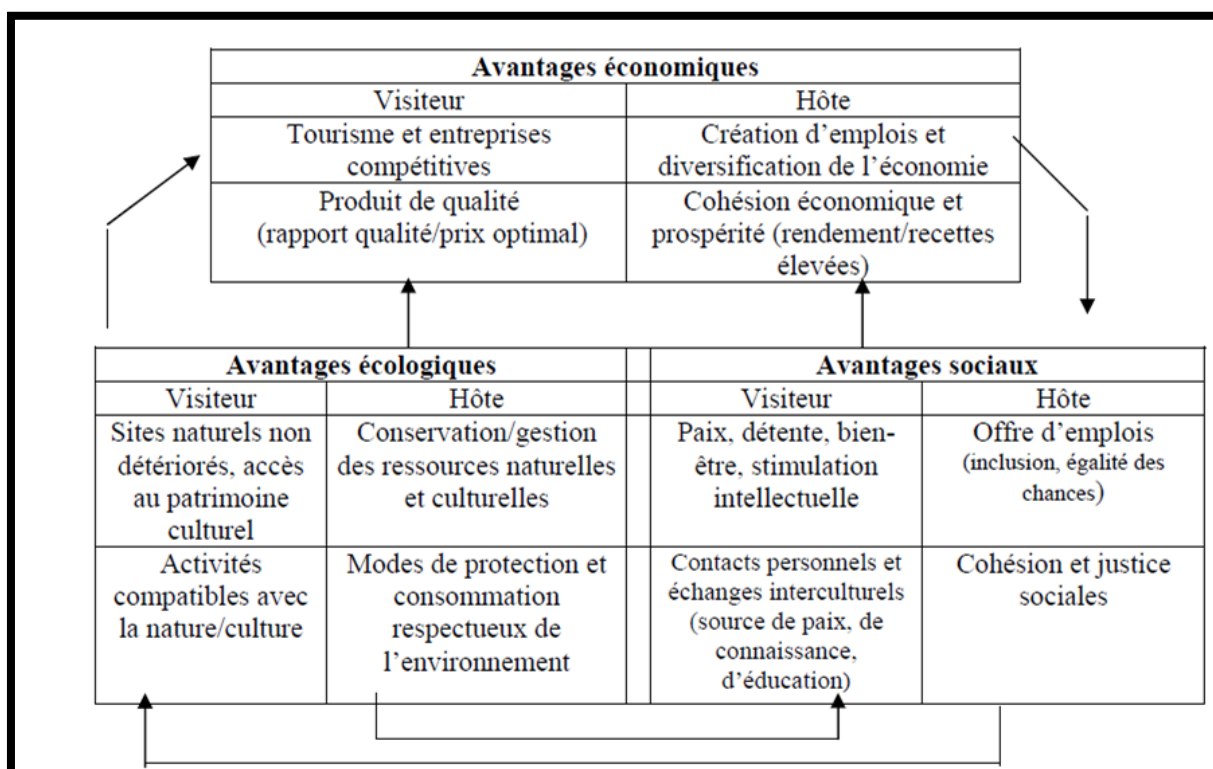


Diagramme 09 : Les avantages du tourisme durable

Source : *Vers un tourisme durable basé sur le patrimoine naturel et culturel*⁶⁶

⁶⁵Charte EVEIL, « Tourisme et Loisirs Responsables et Solidaires ».

⁶⁶Vers un tourisme durable basé sur le patrimoine naturel et culturel adapté de "Le tourisme et l'environnement en Europe", 1995

III.2.2. La place du tourisme dans le processus du développement durable:

Au départ, le tourisme n'était pas un secteur faisant partie des priorités du développement durable. La déclaration de Rio dans l'agenda 21 ne faisait pas mention.

C'est l'**OMT** et la commission européenne qui se sont attachés en premier à définir le tourisme durable et à lister les douze objectifs qui précisent les enjeux de la mise en place d'un tourisme durable dans les destinations. Ces objectifs sont résumés sur la fig.01 suivante. Leur réalisation doit s'appuyer sur les principes directeurs du tourisme durable.

Le tourisme culturel pourrait se décliner en tourisme culturel durable⁶⁷ dont les axes de mise en œuvre pourraient s'apparenter à ceux cités plus haut dans la définition du tourisme durable.

Le tourisme culturel durable doit être une activité responsable envers ce patrimoine et en faveur des générations actuelles et à venir. Le tourisme culturel durable doit :

- **contribuer activement à la préservation et à la réhabilitation du patrimoine culturel**
- **impliquer les populations locales qui doivent également bénéficier de ses subsides**
- **avoir des objectifs éducatifs en faveur des populations et des visiteurs locaux et étrangers.**

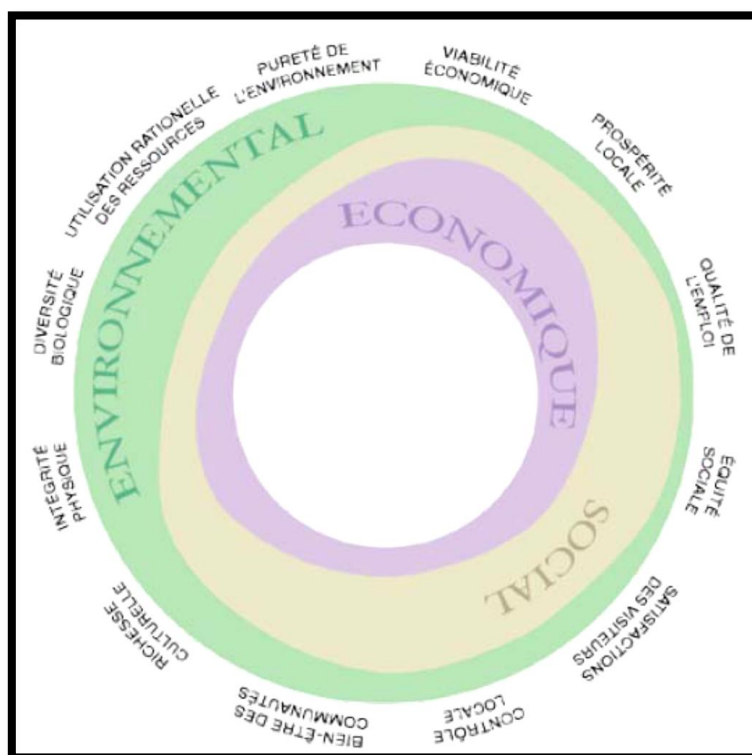


Fig.01 : Les 12 objectifs du tourisme durable

Source: Freyer (1995)⁶⁸

⁶⁷ Publication: écotourisme et tourisme culturel durable en Tunisie : Situation actuelle et perspectives, ONTT, 10 avril 2004

⁶⁸ Jean-Pierre MARTINETTI, agenda 21 et tourisme durable : la dimension pratique d'un nouveau mode de développement, Les 5èmes Rendez-vous de l'UNAT du 12 au 14 septembre 2007

III.3. Les premières initiatives du tourisme durable:

Les premières initiatives sur le tourisme durable ont été prises à partir des années 90, ceci dans le sillage de la dynamique lancée par l'émergence de la notion du développement durable et sa généralisation à tous les secteurs d'activité. Les principaux acteurs internationaux qui se sont occupés du tourisme durable et qui se sont engagés à le promouvoir sont listés dans le tableau 04 ci-dessous.





Organisation -sigle-	Dénomination	Symbole	Activités
OMT	L'organisation mondiale du tourisme		L'organisation mondiale du tourisme est l'une des premières organisations à avoir pris des initiatives dans le domaine du tourisme durable. On note : <ul style="list-style-type: none"> • 1988 : Définition du tourisme durable par l'OMT • 1995 : Agenda 21 pour l'industrie du tourisme • 1999 : Code mondial de l'éthique du tourisme durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture		<ul style="list-style-type: none"> • 1995 : Charte du tourisme durable adoptée lors de la conférence mondiale sur le tourisme organisée par l'UNESCO avec l'OMT à Lanzarote (Espagne) • 1997 : UNESCO + CDD (commission du développement durable) : élaboration d'un programme de travail sur « le tourisme écologiquement vital » pour la mise en œuvre d'un agenda 21.⁶⁹
CDD	Commission du développement durable		<ul style="list-style-type: none"> • 1999 : On retrouve une recommandation sur la précision des notions de tourisme durable et l'écotourisme. • 2002 : Conférence sur le développement durable à Johannesburg ; des articles sont consacrés au tourisme, dont l'article 43 : <ul style="list-style-type: none"> • « promouvoir le développement du tourisme durable et le tourisme non prédateur [...] pour qu'une plus grande part des ressources dérivées du tourisme aille aux communautés d'accueil, tout en préservant l'intégrité culturelle et environnementale de ces dernières et en améliorer la protection des zones écologiquement fragiles et des patrimoines naturels ». • 2002 : Année internationale de l'écotourisme proclamée suite à une décision des Nations Unies.
U.E	L'Union Européenne		<ul style="list-style-type: none"> • 1992 : 5^{ème} programme d'action pour l'environnement de l'Europe qui fait figurer le tourisme parmi les priorités de ce plan. • 1995 : Livre vert : consultation sur le rôle de l'UE dans le domaine du tourisme. • 1991 : la convention des Alpes : pour le DD des Alpes, la mise en œuvre de la convention se fait par huit protocoles, dont un sur le tourisme et dont les objectifs principaux sont : introduire des mesures environnementales dans le secteur du tourisme, la promotion de formes de tourisme liées à la nature, le partenariat, le développement social pour les habitants.

Tableau 04: Les premières initiatives sur le tourisme durable
 Etabli par l'auteur

⁶⁹NATIONS-UNIES, Résolution de l'Assemblée Générale, 19^{ème} session, 1997, Site Internet des Nations Unies.

III.4. Les principes du tourisme durable:

La définition du tourisme durable est assortie de principes et de défis qui rappellent ceux du développement durable et se rapportent aux trois dimensions écologique, sociale et économique.

Selon la charte du tourisme durable défini par l'OMT lors de sa réunion organisée en 1995 à Lanzarote (Espagne), le tourisme doit :

- ***Favoriser le développement économique et social et, en particulier contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.***
- ***Drainer les retombées du développement touristique en direction des populations locales, et permettre une maîtrise locale du processus touristique par les collectivités concernées.***
- ***Facilité la gestion des ressources du patrimoine naturel et culturel, ce qui signifie préserver et, si possible améliorer, le patrimoine à laisser aux générations futures.***

Certains points de ces principes sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Les principes responsables	Détails
<i>Environnement naturel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renouvellement des ressources environnementales est nécessaire à la pérennité de l'activité touristique. • La fragilité des ressources du territoire nécessite des mesures de protection et de prévention dans l'activité touristique. • La sur fréquentation des sites entraîne des déséquilibres importants sur les écosystèmes régionaux. • La connaissance par le Public de la richesse du patrimoine naturel du territoire permet de le protéger durablement.
<i>Environnement socioculturel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité du cadre de vie et des relations sociales des populations locales doit être favorisées par l'activité touristique. • Travailler en partenariat et mutualiser des moyens et des compétences avec d'autres acteurs permet de favoriser l'intégration territoriale et la pérennité de l'activité.
<i>Economie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénéfices partagés de l'activité touristique permettent d'améliorer le niveau de vie de la population active sur le territoire. • L'activité touristique participe au circuit économique local et contribue au développement global du territoire. • La diversification des activités peut répondre aux variations liées à l'évolution de la demande et au caractère aléatoire de la ressource (soleil, neige). • L'étalement des activités sur l'année peut diminuer les effets néfastes d'une forte saisonnalité (emplois précaires, saturation)
<i>Ethique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise locale de l'activité touristique sur le territoire suppose un système de démocratie participative entre les acteurs. • La transparence dans le fonctionnement de l'activité touristique permet une meilleure visibilité et crédibilité dans les pratiques touristiques. • Une démarche d'amélioration continue permet d'avancer volontairement et progressivement dans ses pratiques responsables.

Tableau 05: Les principes responsables du tourisme⁷⁰
Etabli par l'auteur

⁷⁰ Charte EVEIL tourisme et loisirs responsables et solidaires

III.5. Le code mondial d'éthique du tourisme :

Le code mondial d'éthique du tourisme a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 décembre 2001, sous la direction de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Ce code a pour but de promouvoir un tourisme responsable et durable, accessible à tous dans le cadre du droit appartenant à toute personne d'utiliser son temps libre à des fins de loisirs ou de voyages, et dans le respect des choix de société de tous les peuples.

Un très bref aperçu sur les articles de ce code ainsi que les symboles utilisés pour représenter ces articles sont données dans le tableau suivant.











Article	symbole	Contenu
01		Contribution du tourisme à la compréhension et au respect mutuels entre hommes et sociétés.
02		Le tourisme, vecteur d'épanouissement individuel et collectif
03		Le tourisme, facteur de développement durable
04		Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement
05		Le tourisme, activité bénéfique pour les pays et communautés d'accueil
06		Obligations des acteurs du développement touristique
07		Droit au tourisme
08		Liberté des déplacements touristiques
09		Droits des travailleurs et entrepreneurs de l'industrie touristique
10		Mise en œuvre des principes du Code mondial d'éthique du tourisme

Tableau 06 : Le code mondial d'éthique du tourisme

Source: OMT _ Tableau établi par l'auteur

III.6. Les enjeux du développement durable du tourisme culturel:

Les enjeux du développement durable du tourisme culturel sont multiples. Mais ils sont plus importants dans les villes historiques. Les retombées économiques ne doivent pas mettre en second plan les aspects sociaux et écologiques. La stratégie à entreprendre en termes de développement durable et du tourisme culturel doit répondre aux critères fondateurs d'une gestion de type patrimonial. A ce titre, les objectifs à atteindre doivent découler des enjeux à court, moyen et long termes.⁷¹

⁷¹ écotourisme et tourisme culturel durable en Tunisie. Op cite.

III.6.1. Les enjeux à long terme:

Les enjeux à long terme du tourisme culturel durable sont à situer dans le cadre de la préservation et de la réhabilitation du patrimoine, d'en assurer la pérennisation et d'en promouvoir le bénéfice en faveur des générations actuelles et futures.

III.6.2. Les enjeux à moyen terme:

Les enjeux à moyen terme du tourisme culturel durable sont de mettre en place une politique globale et cohérente à même de coordonner et d'administrer l'activité touristique à travers des modes de gestion capables de valoriser durablement les patrimoines nationaux, régionaux et locaux, répondant aux impératifs de protection et de réhabilitation des valeurs naturelles et culturelles, tout en assurant par ce biais un moyen de développement durable, équitable, éthique et responsable.

III.6.3. Les enjeux à court terme:

Les enjeux à court terme du tourisme culturel durable sont de structurer rapidement et de rendre fonctionnel, les concepts de développement durable et du tourisme de culture en fixant de manière claire et objective les objectifs et d'en assurer le développement en le dotant de moyens adéquats. Il s'agira également d'intégrer cette démarche dans une prise de conscience collective.

En conclusion de cette partie, nous pouvons dire que les villes historiques sont confrontées à trois enjeux majeurs : ***cohésion sociale, développement économique*** et ***conservation du patrimoine***.

Pour mettre en valeur durablement ces villes, il va falloir trouver un équilibre satisfaisant entre ces trois enjeux. Les ***approches patrimoniales, économiques, socioculturelles*** et ***environnementales*** ne doivent pas s'opposer mais se compléter. Ainsi, le développement d'un tourisme durable sera alors bénéfique à tous les acteurs du tourisme sur le plan rentabilité, qualité de vie, fonds pour la protection du patrimoine et environnement préservé pour les générations futures.

Conclusion:

En raison de la valeur particulière des restes de leur passé, de leur caractère historique, de leur rareté, de leur singularité et de leur potentiel à favoriser le développement économique et social, les centres historiques des villes qui pendant longtemps ont été négligés font aujourd'hui l'objet d'une attention spéciale.

Le développement du tourisme dans ces villes est une opportunité à ne pas négliger pour revitaliser l'économie locale, procurer des opportunités d'emploi à la population et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants. Le renouveau du tourisme culturel et la quête identitaire, d'authenticité de la part des touristes donnent également un sens aux politiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Le tourisme joue alors un grand rôle dans le processus de sauvegarde du patrimoine, mais la mauvaise gestion de ce dernier et l'incompréhension de ses mécanismes font de lui un secteur qui peut être non viable, surtout pour les villes historiques.

On considère dans de nombreuses villes historiques, que plus il y a de touristes, plus l'investissement est rentable. Or, d'une part, la morphologie de ces villes n'est souvent pas adaptée aux surcharges touristiques. Les nuisances entraînées par les flux massifs de visiteurs et le changement du caractère de la ville peuvent avoir de larges conséquences sur la qualité de vie des habitants.

Le développement durable du tourisme culturel qui cherche un équilibre entre les activités économiques, cohésion sociale et la préservation des ressources culturelles et naturelles, semble être le seul moyen possible pour permettre la survie des villes historiques et ceci pour ce qu'elles renferment de valeurs culturelles et sociales.

Afin de vérifier tout cela, il est nécessaire de voir quelques exemples de villes historiques qui ont adopté le principe du tourisme culturel durable. C'est ce qui sera traité dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II:

LE TOURISME CULTUREL DURABLE A TRAVERS LE MONDE

Introduction :

Le patrimoine et le développement durable, apparaissent aujourd'hui comme deux notions consensuelles. La nécessité de protéger et de transmettre le patrimoine par la promotion du tourisme culturel durable, est désormais une idée largement répandue dans le monde. **Gravari-Barbas, 2004** confirme cet avis en estimant que : "Tout responsable urbain, élu ou technicien, semble désormais persuadé qu'une ville qui valorise ses héritages architecturaux et urbanistiques se donne les moyens de mieux préparer son avenir ".

Ainsi, le tourisme culturel est communément reconnu comme un secteur offrant un important potentiel aux pays développés tout comme aux pays en voie de développement en termes de sources de revenus, recettes en devises et créations d'emplois. C'est pourquoi certains pays n'ont pas hésité à mettre ce type de tourisme en pratique. La France, premier pays touristique au monde, en a adopté, il en est de même pour le Maroc et la Tunisie qui ont choisi aussi de mettre le tourisme culturel durable au cœur de leurs stratégies de développement des villes historiques.

Dans ce chapitre, nous allons développer les expériences des pays cités ci-dessus, et essayer de comprendre leurs stratégies de mise en valeur du patrimoine architectural par le biais du tourisme culturel durable.

I.L'expérience française:

Depuis les années 80, la France est dans le groupe des leaders mondiaux du tourisme, devant les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie.

Le tableau ci-dessous montre que la France est la première destination touristique dans le monde avec 76.8 millions de touristes en 2010, dont une bonne partie a eu pour motif le tourisme culturel⁷²

Rang	pays	Arrivées de touristes internationaux (2010) ¹¹
1	France	76.8 millions
2	Etats Unis	59.7 millions
3	Chine	55.7 millions
4	Espagne	52.7 millions
5	Italie	43.6 millions
6	Royaume Uni	28.1 millions
7	Turquie	27.0 millions
8	Allemagne	26.9 millions
9	Malaisie	24.6 millions
10	Mexique	22.4 millions

Tableau 07: rapport annuel du nombre de touristes dans le monde

Source : OMT

I.1. L'industrie touristique en France:

L'essor du tourisme en France a été permis par différents facteurs **historiques**, **sociétaux** et **politiques**, qui font de lui une activité importante de l'économie française.

La France possède d'indéniables atouts en matière touristique, ce que **Francesco Frangialli** appelle "les sept merveilles du tourisme français ", ces dernières sont résumées dans le diagramme suivant.

⁷² Ces chiffres comprennent non seulement les touristes qui ont pour destination le pays concerné mais également ceux pour qui ce pays est une voie de transit dans lequel ils passent une nuit, conformément à la définition du tourisme : ces derniers constituent environ 20% de la part des touristes en France.

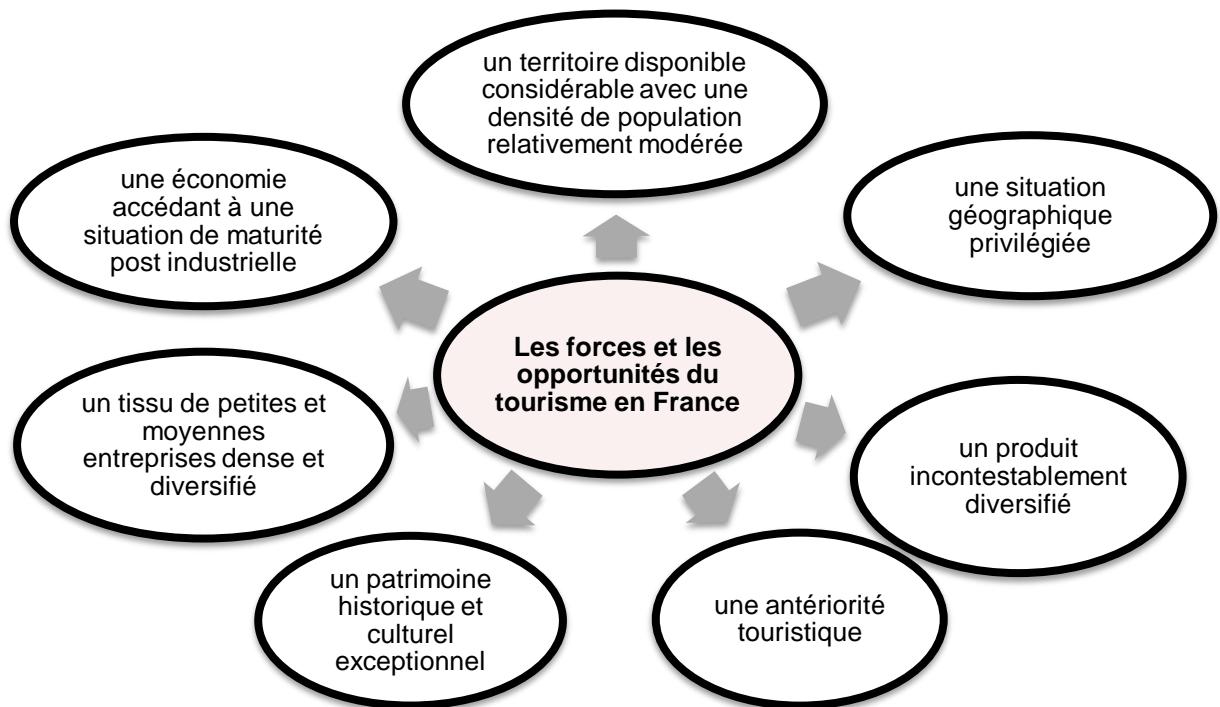


Diagramme 10: les forces et les opportunités du tourisme en France⁷³
 Source : Economica édit - diagramme établi par l'auteur

I.2. Le tourisme culturel en France:

Le tourisme culturel tient une place particulière en France, tant dans l'activité touristique considérée d'un point de vue économique que dans l'attractivité et le rayonnement de la France. Les musées, les monuments, les festivals et les évènements culturels drainent chaque année des millions de visiteurs français et étrangers.

La France compte pas moins de 40000 monuments historiques⁷⁴ classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et bénéficiant ainsi d'une législation protectrice. Ces monuments dont Versailles (Voir fig.02), les châteaux de la Loire et les grandes cathédrales (Voir fig.03) attirent chaque année un nombre considérable de visiteurs et apportent une contribution essentielle à l'activité touristique.



Fig.02: Château de Versailles
 Source : <http://www.paris-architecture.info>

⁷³ Francesco FRANGIALLI, *La France dans le tourisme mondial*, Editions Economica, 1991, p. 77

⁷⁴ Hervé DEPERNE, *Le tourisme durable*, L'HARMATTAN, 2007, p.71

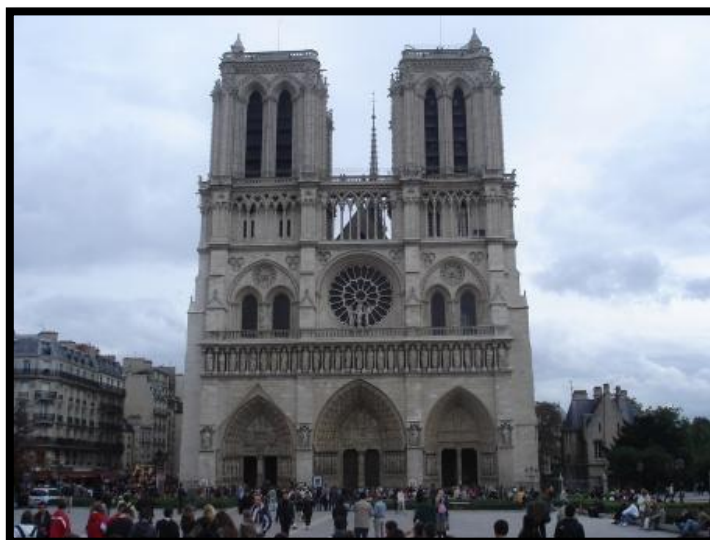


Fig.03: Cathédrale Notre Dame de Paris

Source : <http://www.visoterra.com>

Pour les touristes, notamment les étrangers, la France est avant tout une destination culturelle appréciée pour son histoire, ses monuments et son art de vivre. Dans ce contexte, il apparaît que la grande richesse de l'offre culturelle de la France conjuguée à une meilleure valorisation du patrimoine monumental constitue un important potentiel de développement de l'activité touristique.

Le tableau ci-dessous donne le taux de fréquentation des 29 premiers sites culturels français en 2009. Les chiffres donnés comprennent les visiteurs nationaux et les étrangers.

Rang	SITE	COMMUNE	2008
1	Musée du Louvre	Paris	8 423 000
2	Tour Eiffel	Paris	6 930 000
3	Château de Versailles	Versailles	5 613 850
4	Centre Pompidou	Paris	5 483 941
5	Cité des Sciences de la Villette	Paris	3 042 000
6	Musée d'Orsay	Paris	3 025 164
7	Arc de Triomphe	Paris	1 569 577
8	Musée du Quai Branly	Paris	1 389 427
9	Château et musée des Ducs de Bretagne	Nantes	1 338 615
10	Galerias Nationales du Grand Palais	Paris	1 280 410
11	Musée de l'Armée	Paris	1 266 181
12	Merveille de l'abbaye	Mont Saint Michel	1 202 704
13	Museum d'histoire naturelle	Paris	1 077 986
14	Sainte Chapelle	Paris	830 012
15	Institut du Monde Arabe	Paris	822 766
16	Musée d'art moderne de la ville de Paris	Paris	809 801
17	Musée Rodin	Paris	751 384
18	Musée Grévin	Paris	739 500
19	Musée Carnavalet	Paris	730 104
20	Château	Chambord	717 822
21	Palais de la Découverte	Paris	657 898
22	Tour Montparnasse	Paris	643 904
23	Palais des Papes	Avignon	599 204
24	Petit Palais	Paris	580 278
25	Musée du Luxembourg	Paris	560 000
26	Panthéon	Paris	557 620
27	Musée de l'Orangerie	Paris	543 754
28	Château du Haut Koenigsbourg	Orschwiller	515 957
29	Palais Garnier	Paris	500 452

Tableau 08: Palmarès des 30 premiers sites culturels

Source : IDGCIS⁷⁵ - Mémento du tourisme édition 2009

⁷⁵ La Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

I.3. Le tourisme culturel durable en France:

Pour faire du patrimoine un moyen de développement du tourisme culturel durable, il faut parvenir à l'intégrer dans la vie économique, sociale et culturelle d'un territoire, ainsi il importe de le valoriser par des animations touristiques et culturelles. Pour cela, il a été établi un **agenda 21 européen**⁷⁶ sur 3 niveaux d'intervention dont :

- **les destinations touristiques ;**
- **les entreprises touristiques ;**
- **les touristes.**

Dans cet agenda huit défis majeurs ont été soulignés pour la durabilité du tourisme culturel. Ils sont schématisés sur le diagramme ci-dessous.

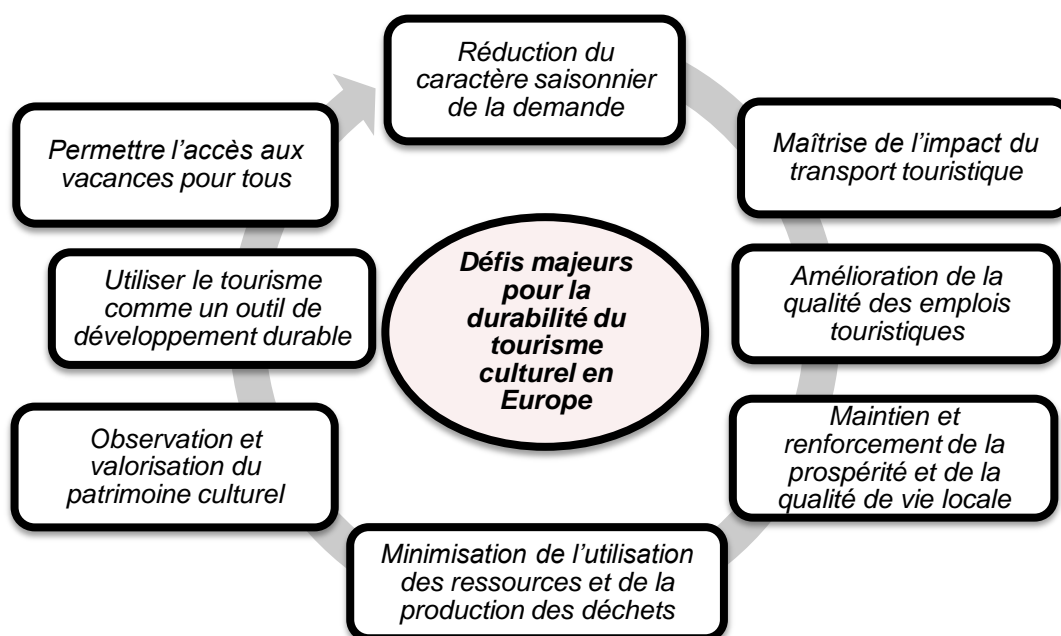


Diagramme 11: les défis majeurs pour la durabilité du tourisme culturel européen

Source : Agenda 21 et tourisme durable: la dimension pratique d'un nouveau mode de développement

La France, comme étant un pays européens, a adopté une stratégie nationale de développement durable⁷⁷ le 3 juin 2003 par la réalisation des agendas 21⁷⁸ locaux pilotés par le ministère de l'écologie et du développement durable. Dans le contexte du tourisme culturel durable, le ministre de la culture et de la communication, et le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation ; ont signé une convention⁷⁹ dans le cadre Culture-Tourisme qui se résume dans les articles résumés dans le tableau suivant :

⁷⁶ Jean-Pierre MARTINETTI, agenda 21 et tourisme durable : la dimension pratique d'un nouveau mode de développement, Les 5èmes Rendez-vous de l'UNAT du 12 au 14 septembre 2007

⁷⁷ Idem

⁷⁸ Wikipedia : L'Agenda 21 (ou Action 21) est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés

⁷⁹ Le ministre de la Culture et de la Communication : Frédéric MITTERRAND

Le secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation : Hervé NOVELLI

Article	Intitulé	Détail
Article 1	Favoriser l'innovation et les pratiques de valorisation touristique portant sur le patrimoine monumental	Les deux ministères affirment que la sauvegarde et la préservation du patrimoine monumental historique peuvent se concilier avec une exploitation économique raisonnable et respectueuse des lieux.
Article 2	Promouvoir et valoriser les grands sites de France par une gestion adaptée	Porte sur la mobilisation du savoir-faire en matière de gestion de ces sites majeurs et remarquables du patrimoine naturel et culturel français (35 Grands Sites, 27 millions de visiteurs).
Article 3	œuvrer conjointement au développement d'une politique événementielle	Favoriser le développement d'événements susceptibles de donner de l'ampleur aux politiques touristiques et culturelles des territoires.
Article 4	Elaborer un outil partagé pour la connaissance de la fréquentation touristique des sites et événements culturels	Amplifier leur collaboration et à mobiliser leurs moyens financiers pour continuer le travail d'amélioration de la connaissance et de la diffusion des fréquentations touristiques des lieux culturels.
Article 5	Promouvoir le tourisme culturel	Promouvoir les sites culturels et en diversifier l'offre afin de favoriser le développement de pratiques touristiques innovantes visant à un élargissement significatif de l'accès à la culture au bénéfice des publics nationaux et internationaux.
Article 6	Développer la marque « Qualité-Tourisme »	S'engage à valoriser la marque Qualité Tourisme et à la faire connaître à tous les organismes et établissements publics en charge de lieux de visite culturelle. A cet effet, le ministère de la culture proposera d'introduire dans les critères exigés pour la labellisation, quelques objectifs spécifiques définissant la qualité « culturelle » d'un lieu.
Article 7	Promouvoir la politique « culture et handicap »	L'amélioration de l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels en application de la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »
Article 8	Renforcer le lien entre tourisme et cinéma.	Elaborer un recueil de bonnes pratiques afin de favoriser le tournage de films sur le territoire.
Article 9	Valoriser les itinéraires culturels européens comme vecteur de tourisme responsable.	Les deux ministères soutiendront le développement en France des « itinéraires culturels européens » comme exemples d'un véritable tourisme culturel durable et réserveront des moyens financiers spécifiques à leur développement, car leur fréquentation illustre le passage progressif d'un tourisme de consommation à un tourisme de participation.
Article 10	œuvrer conjointement au niveau européen et international	La charte pour le tourisme culturel de l'UNESCO et la convention pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles serviront de base à une action conjointe des deux ministères pour promouvoir, à l'échelle européenne, un modèle de tourisme, appuyé sur des valeurs humanistes partagées.
Article 11	Suivi de la convention et évaluation	Identifier dans chacune de ses directions régionales un correspondant «tourisme culture», il sera l'interlocuteur des services extérieurs du secrétariat d'État chargé du tourisme pour toutes les questions relevant de la valorisation patrimoniale ou culturelle.

Tableau 09: convention dans le cadre Culture -Tourisme

I.4. Exemple du tourisme culturel durable en France:

En France, la ville d'**Angers** est une référence en matière de l'application de la démarche du développement durable. En effet cette ville fait partie de la première vague des villes retenues lors des premiers appels au projet du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement français pour élaborer un agenda 21 (2000).

I.4.1. La ville d'Angers et le tourisme culturel:

La France accueille annuellement plus de 70 millions de touristes⁸⁰. Sur ce total, 50% environ déclarent pratiquer le tourisme culturel⁸¹. Ils visitent en premier lieu le château d'Angers (Voir fig.04)

L'agglomération d'Angers attire un peu plus de 400.000 touristes annuellement⁸² et la répartition est de l'ordre de 85% de nationaux et 15% d'étrangers⁸³. Dans cette activité, c'est le tourisme d'affaire qui domine puisqu'il représente un taux de 2/3⁸⁴.

Ces statistiques montrent que malgré l'effort fourni par la ville d'Angers, le tourisme culturel reste en dessous des espérances des autorités locales de la ville. Ces dernières ont mis en place un plan qui vise vers l'horizon 2015 à diversifier l'offre en centrant l'action sur⁸⁵ :

- L'amélioration et la diversification de l'offre touristique.
- L'amélioration de l'offre d'hébergement et l'accessibilité des sites et monuments.
- Mettre le touriste au centre d'intérêt.

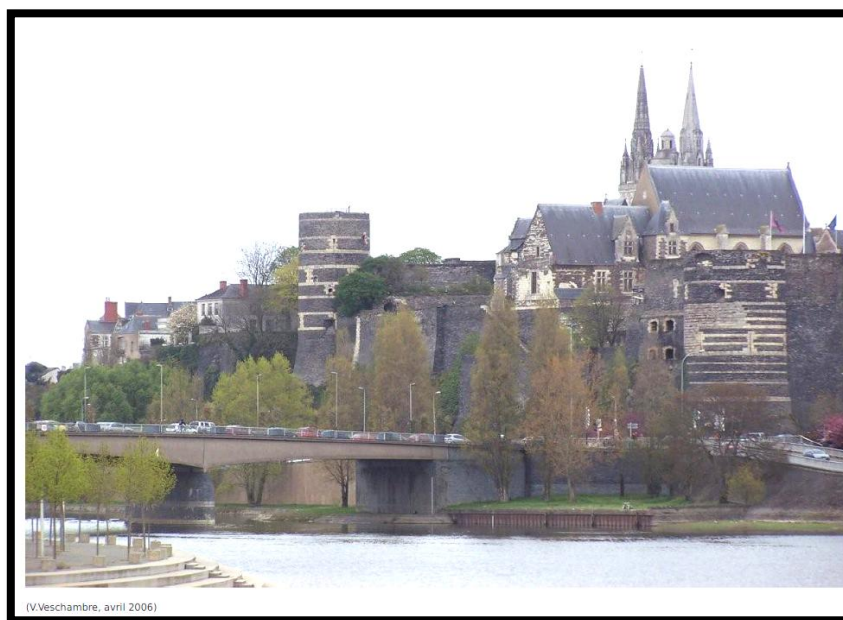


Fig.04: Le château d'Angers
Source: Vincent Veschambre ; avril 2006

⁸⁰ <http://www.tourisme.gouv.fr/bilan/bilan-tourisme-2009.php>

⁸¹ Conseil National du Tourisme, « Le poids économique et social du tourisme », Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, République Française, 2010, p.107.

⁸² <http://fr.wikipedia.org/wiki/Angers>

⁸³ Observatoire d'Angers Loire Tourisme, « Bilan de l'activité touristique 1^{ier} janvier 2010-31 décembre 2010 », Office de tourisme d'Angers Loire Métropole,

⁸⁴ Conseil de développement du pays et de l'agglomération d'Angers, « Le pays Loire-Angers, demain, pôle touristique international », octobre 2005.

⁸⁵ Idem

I.4.2. La ville d'Angers et son agenda 21 local:

Le choix s'est porté sur la ville d'Angers pour l'élaboration d'un agenda 21 local car elle représente pour la France un modèle en matière de développement durable. « **Angers ville durable** »⁸⁶, ce projet ne concerne pas uniquement la valorisation du patrimoine par le tourisme culturel, néanmoins, une grande partie du projet lui a été consacrée en raison de son patrimoine urbain riche par sa quantité, sa qualité, et sa diversité. (voir fig.04 et fig.5).



Fig.05: l'Abbaye Saint-Aubin⁸⁷
Source: l'internaute magazine : juil. 2011

Ce patrimoine qui est un élément structurant de l'identité et des différentes étapes de croissance de la ville, doit être, dans la mesure du possible, préservé et valorisé car « **nous n'héritons pas de ce patrimoine mais nous l'empruntons à nos enfants** ».⁸⁸

L'agenda 21 angevin adopté en 2003 s'inscrit dans **une «démarche d'exemplarité»**⁸⁹, qui a fait école et qui soutient les projets de développement durable en France. Concernant le patrimoine, Angers s'est engagée dans une stratégie à long terme dont l'objectif est de «**léguer un patrimoine préservé aux futures générations**»⁹⁰. Dans la rubrique « **La ville d'Angers valorise son territoire** » de son agenda 21, un chapitre est consacré à la préservation et la valorisation du « Patrimoine naturel et urbain »⁹¹.

⁸⁶ Conseil de développement du pays et de l'agglomération d'Angers ; op cite.

⁸⁷ L'Abbaye Saint-Aubin est un des monuments emblématiques du centre-ville d'Angers

⁸⁸ Direction Générale chargée de mission développement durable, Angers ville Durable ; Bilan 2000 et plan d'actions 2001, ADEME, 2001.

⁸⁹ EMELIANOFF C., 2003, « L'agenda 21 d'Angers : marketing ou objectif politique ? », *Territoires*, n° 438, p. 46.

⁹⁰ LETURCQ A.S., 2001, « De l'écologie urbaine au développement durable », coll. Dossiers d'experts, *La lettre du cadre territorial*, Agence régionale de l'environnement en Haute-Normandie, juin 2001. p. 96

⁹¹ Ville d'Angers, 2004, *Agenda 21 : un rayonnement partagé pour Angers*. Bilan 2001-2003, plans d'action 2004-2005, p. 113

Les quatre axes d'action de cet agenda local sont représentés sur le diagramme ci-dessous.

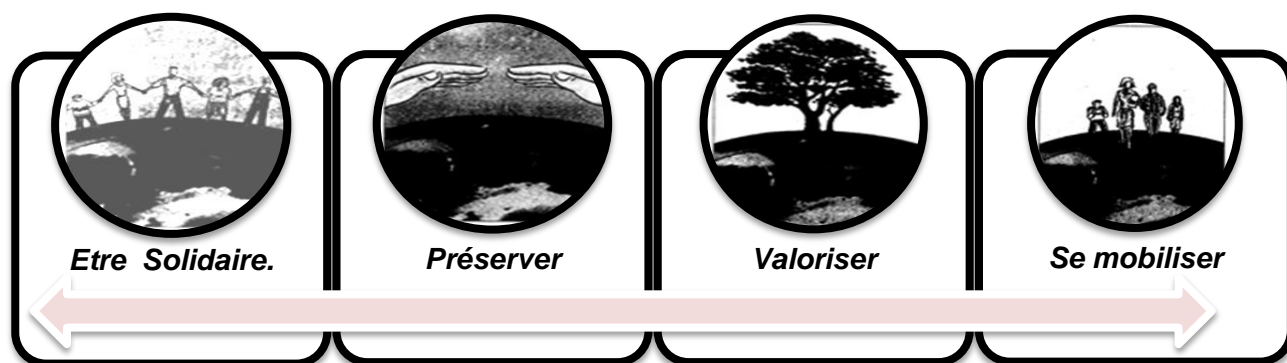


Diagramme 12: les quatre axes d'action de l'agenda 21
Source : agenda 21 d'Angers

En s'appuyant sur cet agenda 21, et précisément le chapitre "*valorisation du patrimoine*", la municipalité d'Angers a souhaité *recenser*, *classifier* et *étudier* l'ensemble de son patrimoine architectural local. Ce recensement, réalisé en partenariat avec l'État, rentre aussi dans le cadre de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Cette initiative a pour objectif de réaliser un atlas du patrimoine qui permettra de ⁹²:

- **Disposer d'un outil moderne de connaissance et d'aide à la décision (gestion et valorisation du patrimoine, aménagement durable du territoire) ;**
- **Sensibiliser les Angevins et les touristes à la richesse patrimoniale de la Ville (connaître l'origine de sa maison, l'histoire de son quartier, de sa ville...) ;**
- **Affiner l'analyse du paysage urbain d'Angers.**

Donc :

Sur le plan environnemental : l'objectif est de préserver et valoriser le patrimoine local.

Sur le plan économique : l'objectif est de développer l'activité touristique.

Sur le plan social : l'objectif est de mieux connaître son patrimoine et se forger une identité culturelle.

Il faut rajouter que la participation et l'implication de tous les acteurs locaux (services de la ville, services de l'État, acteurs socio économique, associations et population angevine) restent une chose indispensable dans la mise en œuvre de cet agenda⁹³.

Pour cela, la ville d'Angers a adopté aussi un nouvel instrument d'urbanisme, il s'agit du **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** ⁹⁴ qui a remplacé le POS (Plan d'Occupation du Sol) et qui respecte les objectifs du développement durable. Ce PLU se présente aussi comme un indicateur de la place du patrimoine dans les politiques urbaines. Cet instrument comporte une innovation importante, Il offre la possibilité aux collectivités territoriales d'intégrer dans les documents d'urbanisme de nouvelles connaissances et de nouvelles dispositions de protection du patrimoine.

⁹²Laurent COMELIAU, Nathalie HOLEC, Jean-Pierre PIECHAUD, Approche territoriale du développement durable Repères pour l'Agenda 21 local, 4d, 2000

⁹³ Direction Générale chargée de mission développement durable, Angers ville Durable ; Bilan 2000 et plan d'actions 2001. Op cite.

⁹⁴ Les plans locaux d'urbanisme (PLU) remplacent les POS (plans d'occupation des sols).

Ceci est confirmé dans le rapport de présentation du PLU⁹⁵ qui explique que : « **Le PLU peut (...) intervenir comme un outil de protection d'un patrimoine d'intérêt local pour valoriser les richesses et renforcer l'identité d'un territoire** ».

Ce qu'on peut noter, c'est que depuis l'émergence de la notion du développement durable et de l'agenda 21, on compte aujourd'hui presque 200 villes et communes françaises qui ont élaboré des agendas 21 locaux.

Suite à ce qui a été dit dans cette partie, nous pouvons constater que la France a adopté, et comme les autres pays européens des agendas 21 locaux. Ces derniers visent à respecter les principes du développement durable dont : la préservation et la valorisation du patrimoine local, le développement de l'activité touristique, de faire connaître son patrimoine et se forger une identité culturelle.

C'est une démarche spécifique pour la sauvegarde et la valorisation des sites historiques, et avec l'implication de cet agenda 21 dans le PLU, ça a permis aux citoyens d'y participer et d'être sensibilisés à la question du patrimoine.

II. L'expérience marocaine:

Une des raisons qui nous a poussés à choisir le Maroc comme exemple à traiter, c'est sa vocation historique qui fait de lui un "creuset de civilisations"⁹⁶. Ce pays recèle un patrimoine culturel diversifié qui s'exprime dans l'urbanisme et les monuments des capitales impériales à travers toutes les régions du pays.

Ainsi le secteur touristique occupe une place importante dans l'économie marocaine, vu les recettes qu'il génère, les emplois qu'il crée et son rôle dans la dynamisation des autres secteurs.⁹⁷

II.1. Le tourisme culturel au Maroc:

Le Maroc est mondialement connu pour ses villes impériales (Fès, Marrakech, Rabat, Meknès), sa gastronomie et son artisanat. Cependant, la dégradation de certains sites historiques a été enregistrée.

Le gouvernement marocain a admis depuis longtemps que le tourisme culturel est un atout considérable dans l'éventail touristique qu'offre son territoire et ne doit pas se limiter aux villes ou aux monuments historiques.

Pour réussir une telle expérience de valorisation culturelle et touristique, quelques recommandations ont été proposées dont le but est de maintenir la « **durabilité** » de l'offre patrimoniale⁹⁸, elles se résument dans le diagramme qui suit.

⁹⁵ (Angers agglomération, 2005, p. 110).

⁹⁶ Caroline GAULTIER-KURHAN, *Le patrimoine culturel marocain*, édition Maisonneuve et Larose, 2003, P.17

⁹⁷ Industrie du tourisme au Maroc, revue d'information BMCE, septembre-octobre 2001

⁹⁸ Khalid CHEGRAOUI; Développement et réanimation culturelle au Maroc, Approche critique d'une expérience locale, Le cas du festival (moussem) des fiançailles d'Imilchil1, édition : Institut des Etudes Africaines, Mars 2009, Rabat – Maroc

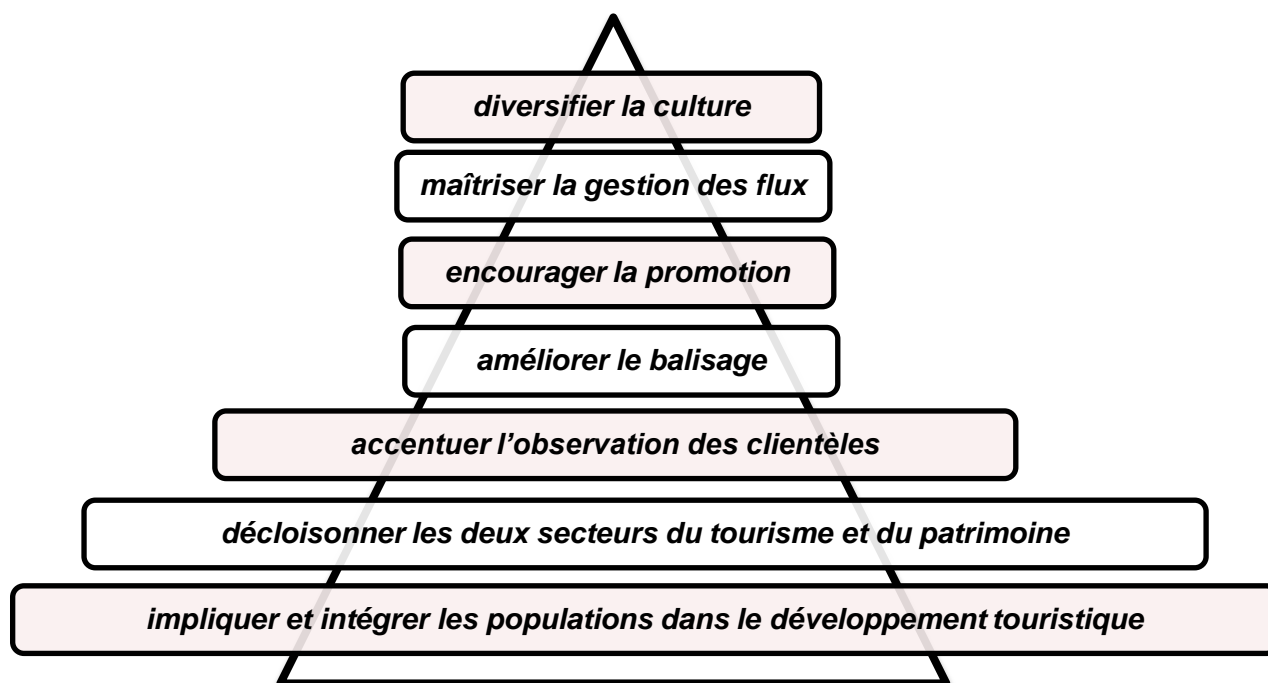


Diagramme 13: des recommandations pour réussir la valorisation culturelle et touristique
Source: Khalid CHEGRAOUI

II.2. Le tourisme culturel durable au Maroc:

Le tourisme est devenu un moyen efficace de développement économique et de lutte contre la pauvreté et le désenclavement des régions marginalisées.⁹⁹ Il joue aussi un rôle d'avant garde dans la création de l'emploi et participe ainsi à la résorption du chômage dans les principales villes du Maroc (Marrakech, Agadir, Casablanca, Tanger, Fès, etc.).¹⁰⁰

Pour préserver sa culture, ses valeurs, ses traditions, son identité et son environnement ; le Maroc s'est engagé dans une démarche de développement touristique durable et a établi «**une Charte marocaine du tourisme responsable**». Cette charte s'appuie sur le code mondial de l'éthique du tourisme édité par l'organisation mondiale du tourisme et validé par les Nations Unies le 21 Décembre 2001.¹⁰¹

L'article 4 de cette charte explique la relation qu'il faut entretenir entre le tourisme et le patrimoine et dont l'intitulé est : «**Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement**». Il s'explique comme suit :

- 1/ Les ressources touristiques appartiennent au patrimoine commun de l'humanité. Les communautés vivant sur ces territoires ont vis-à-vis d'elles des obligations et des droits particuliers.

⁹⁹ Khalid CHEGRAOUI; Développement et réanimation culturelle au Maroc, Approche critique d'une expérience locale, Le cas du festival (moussem) des fiançailles d'Imilchil1 ; op cite.

¹⁰⁰ Seloua GOURIJA, DOCTEUR Es Sciences Economiques : Tourisme et développement durable: quelles conjugaisons? Cas du Maroc, Université du Littoral Côte d'Opale, 11janvier 2007

¹⁰¹ Charte marocaine du tourisme.pdf

2/Les stratégies et activités touristiques doivent être menées dans le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel, qu'elles doivent protéger et transmettre aux générations futures.

3/L'activité touristique doit être conçue de manière à permettre la survie et l'épanouissement des productions culturelles, artisanales et folkloriques traditionnelles et non à provoquer leur standardisation et leur appauvrissement.

II.3. Exemples de tourisme culturel durable au Maroc:

Nous allons traiter dans ce qui suit deux exemples marocains, l'expérience de la ville de Fès ainsi que celle de Marrakech et voir quelle est la ville qui a adopté le développement durable dans sa stratégie du tourisme culturel.

II.3.1. La ville de Marrakech:

La ville de Marrakech constitue la première destination touristique au Maroc¹⁰². Elle est appréciée pour la richesse de son patrimoine historique et des conditions d'accès faciles.

C'est ainsi et pour assurer son rôle de métropole régionale et de première destination touristique au Maroc, Marrakech doit gagner le pari de préserver son patrimoine qui constitue sa première richesse¹⁰³. C'est ce que nous allons vérifier dans ce qui suit.

Depuis la fin des années 1990, les occidentaux sont nombreux à venir dans les médinas marocaines pour y séjourner en vacances, y investir, certains étrangers prennent même résidence dans des propriétés qu'ils achètent. Le processus est particulièrement important à **Marrakech**.¹⁰⁴

Même si l'appropriation des maisons anciennes par des étrangers s'inscrit dans un contexte de mondialisation des échanges, et de la mobilité des personnes, elle restera mal perçue par la population autochtone qui y voit comme une intrusion. Leurs arrivées comme habitants et non plus comme touristes, transforment les rapports classiques dans lesquels les étrangers étaient des hôtes. Les transformations qu'ils effectuent dans les maisons, dans les rapports sociaux, dans le sens donné aux lieux, s'opposent pour certains à la mémoire des lieux et au mode de vie traditionnel. Les étrangers sont donc vus comme des éléments qui perturbent l'ordre établi par les coutumes et l'histoire pour une population marocaine qui désire garder une médina traditionnelle et authentique.

Les étrangers qui s'installent dans la médina de Marrakech sont principalement français mais aussi allemands, américains, hollandais, anglais et espagnols. En revanche, "**peu de marocains réinvestissent le patrimoine domestique de la médina**".¹⁰⁵

¹⁰² El Moutia ABOURMANE, DESS : La gestion de l'eau et le tourisme durable, cas de la ville de Marrakech, Université Cadi Ayyad (Maroc), 2005

¹⁰³ Anne-Claire Kurzac-Souali; Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où l'on ne l'attendait pas ; HÉRODOTE revue de géographie et de géopolitique, 127 - Géopolitique du tourisme (quatrième trimestre 2007)

¹⁰⁴ Anne-Claire Kurzac-Souali; *représentations et usages renouvelés des médinas gentrifiées du maroc* HÉRODOTE revue de géographie et de géopolitique, 127 - Géopolitique du tourisme (quatrième trimestre 2007)

¹⁰⁵ Idem

Cette densification d'étrangers conduit à une occidentalisation des pratiques comme l'utilisation des terrasses pour bronzer (voir fig.06) ou la construction d'une piscine dans l'espace qui servait auparavant comme cour intérieure (voir fig.07).



Fig.06 : utilisation étrangère des terrasses
Source: Mohamed BERRIANE et Andreas KAGERMEIER ¹⁰⁶



Fig.07 : piscine dans une maison d'hôtes
Source: Mohamed BERRIANE et Andreas KAGERMEIER ¹⁰⁷

¹⁰⁶ Mohamed BERRIANE et Andreas KAGERMEIER, Le Maroc à la veille du troisième millénaire _ Défis, chances et risques d'un développement durable ; Actes du 6ème colloque maroco-allemand de Paderborn 2000, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série : Colloques et Séminaires, Rabat 2001, p. 226

¹⁰⁷ Idem; p.227

On compte actuellement environ 500 étrangers qui ont acquis des maisons à Marrakech. La fig.08 donne une idée sur la diffusion des maisons d'hôte dans la Médina, ces maisons ont été transformées par ces étrangers en riad maisons d'hôte (RMH)¹⁰⁸ (voir fig.09).

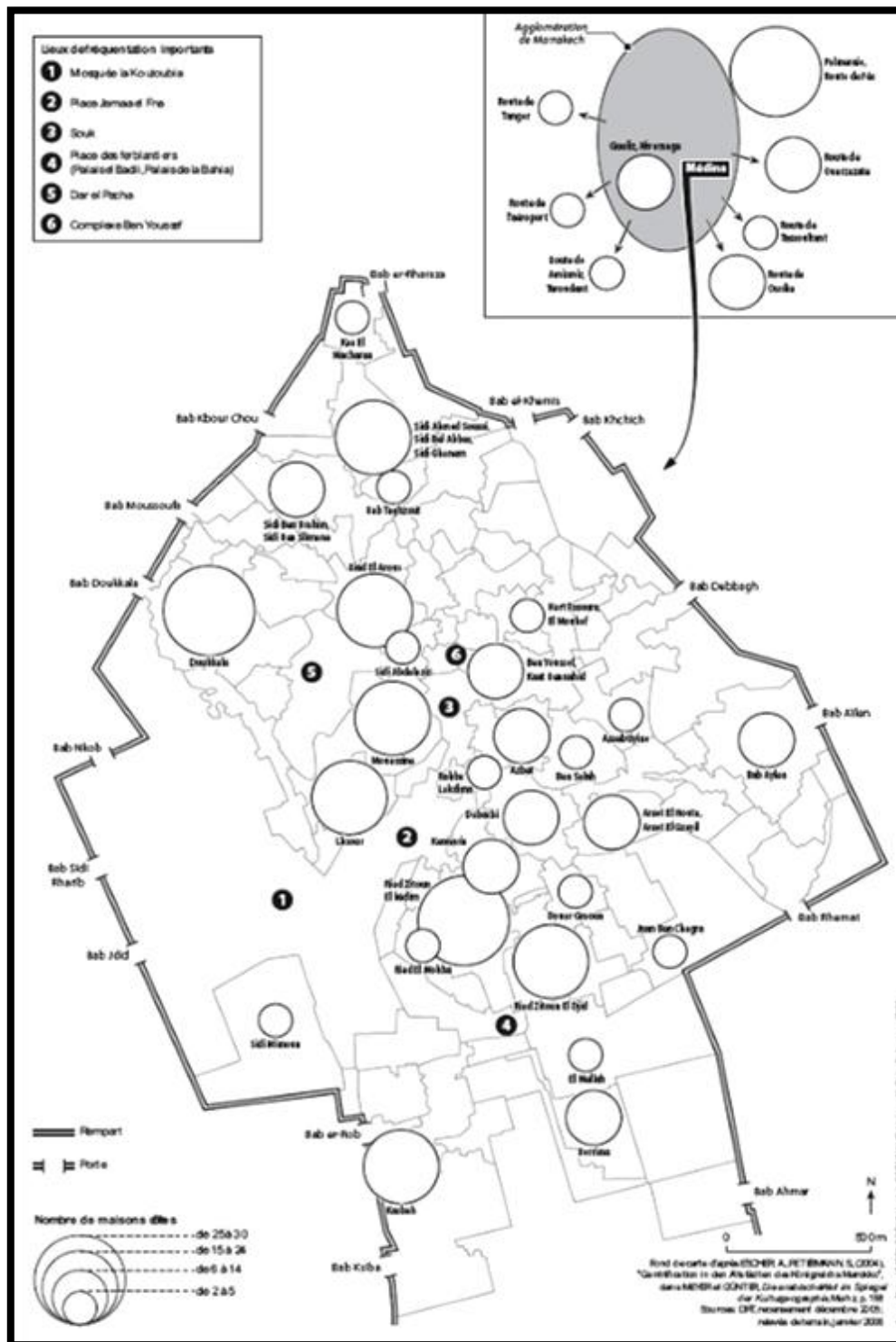


Fig.08: les maisons d'hôtes : diffusion spatiale d'un mode d'investissement prioritairement étranger dans la médina de Marrakech
Source : Anne-Claire Kurzac-Souali; op cite

¹⁰⁸ Mohamed BERRIANE & Andreas KAGERMEIER .Op cite; p. 217

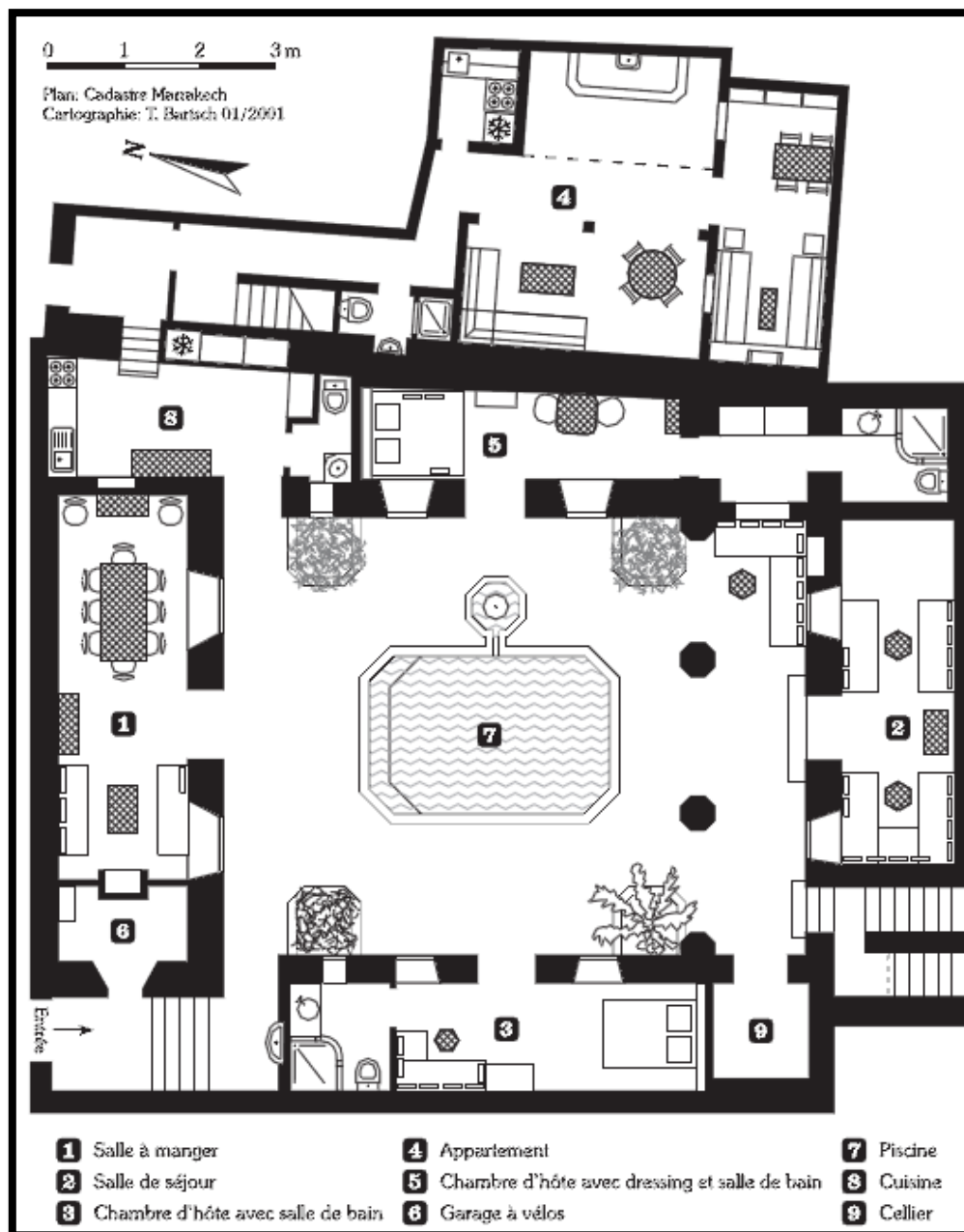


Fig.09 : Plan d'une maison d'hôtes avec propriétaire étranger
Source: *Le Maroc à la veille du troisième millénaire*¹⁰⁹

En plus, les modifications et restructurations apportées aux maisons par les occidentaux génèrent souvent des problèmes techniques. Par conséquent, les bâtiments et l'urbanisme de la médina de Marrakech sont, aujourd'hui, fortement influencés et définis par les conceptions des occidentaux. Ce phénomène est pour **Rachida SAÏGH-BOUSTA**¹¹⁰ une sorte d'action spontanée qui n'a pas fait objet de réflexion. D'ailleurs, elle se pose les questions suivantes :

¹⁰⁹ Mohamed BERRIANE et Andreas KAGERMEIER ; op cite; p.229

¹¹⁰ Rachida SAÏGH-BOUSTA, École doctorale internationale de tourisme : Tourisme, interactions culturelles et développement durable (exemple d'espaces francophones), Université Cadi Ayyad (Maroc).

- **Qui a décidé des espaces, zones et secteurs à réaménager en RMH et à ouvrir à une activité touristique ?**
- **Qui a défini et déterminé les objectifs, les modalités, les orientations et les perspectives de l'installation d'un tel type de tourisme en médina ?**
- **Qui a pensé aux systèmes de planification, de restructuration, d'adaptation et d'agencements à mettre en place ? Qui conçoit et organise les supports de coordinations, de synchronisation, d'échange, de cohabitation harmonieuse... entre la population autochtone et les populations étrangères ?**

En guise de réponse, elle émet un seul constat: l'émergence et le développement des RMH a pour dominante une **approche improvisée** au gré des actions individuelles et incontrôlées, voire incontrôlables.

En résumé de ce qui a été dit pour Marrakech, des points positifs et négatifs ont été tirés.

Les points positifs :

- **Rénovation de riads en état de dégradation ;**
- **Grande affluence des promoteurs et investisseurs nationaux et étranger ;**
- **Conception d'un tourisme générateur de profits ;**

Les points négatifs :

- **transformation sociale et choc culturel ;**
- **Absence de réglementation qui limite ce phénomène.**
- **Surenchère sur les prix de l'immobilier ;**
- **Incitation des petits propriétaires à la vente ;**
- **Absence de préparation des populations ;**
- **Mutations rapides et incontrôlées d'un espace traditionnel ;**

En effet, si au fil du temps la médina voit ses **riads** se transformer en **RMH (riad maison d'hôte)**, si les touristes se substituent - progressivement- à la population autochtone, cet espace perdra son âme et sa raison d'être aux yeux de ces mêmes touristes.

D'après ce que nous avons vu dans le premier chapitre, le tourisme culturel durable qui protège et qui met en valeur le patrimoine c'est celui qui ne touche pas à la morphologie culturelle du quartier car c'est cette dernière qui attire les touristes.

Il est admis aussi que: « **la dimension culturelle constitue l'un des côtés du carré que forme le développement touristique durable. Elle concerne la préservation de l'identité régionale, la sauvegarde du patrimoine humain et le respect des valeurs locales** »¹¹¹ ,
Ce n'est pas le cas pour la médina de Marrakech.

¹¹¹ Rachida SAÏGH-BOUSTA, op cite.

En conclusion, on peut noter que la ville de Marrakech est entrain de développer un tourisme qui n'est pas durable et qui risque de faire tarir une ressource qui servait à la protection du patrimoine. D'ailleurs, ce patrimoine risque de ne plus être transmis aux générations futures puisqu'il appartient à des étrangers qui n'ont pas vécu sur place et qui n'ont généralement pas de descendance attachée aux lieux.

I.3.2. La ville de Fès:

Fès est un exemple remarquable, de ville médiévale de l'occident musulman, en même temps qu'un lieu unique de brassage d'histoire et de cultures multiples.

Son inscription sur la liste du patrimoine mondial en 1981, ainsi que la mobilisation du gouvernement marocain et des autorités locales pour assurer sa sauvegarde, ont permis à cette ville de rester l'un des joyaux du patrimoine mondial.¹¹²

les efforts conjoints du gouvernement marocain, des autorités locales et de l'UNESCO ont permis de mener des actions à long terme visant la valorisation, la réhabilitation et le développement de la ville.

Parmi les mesures novatrices prises par les autorités marocaines figure en particulier la mise en place de l'**ADER-FES**. C'est une structure opérationnelle dont la mission est entièrement destinée à la médina, à la restauration du bâti ainsi qu'à l'adaptation du site historique à son évolution démographique et économique. Le financement est souvent public ou provient de mécènes, de soutien de pays amis ou d'organisme internationaux. L'objectif prioritaire de Cette agence publique n'est pas le tourisme. Néanmoins, ce domaine d'activité ainsi que l'artisanat figurent parmi ses préoccupations. Mais ce qui est remarquable chez cette agence c'est qu'elle travaille avec les citoyens en les faisant participer aux travaux de restauration et de réhabilitation de la médina.

Une autre expérience dont la ville de Fès est pionnière et qu'on estime très positive; est le projet **ZIYARATES** initié par l'architecte Laila SKALI (voir fig.10) pour le compte du conseil régional du tourisme (CRT) de la wilaya de Fès-Boulemane. Ce projet pilote de "**logement chez l'habitant**" a été porté à la connaissance du grand public par un reportage de l'émission « **des racines et des ailes** », dont l'intitulé est : « **le gout du Maroc : de Fès à Casablanca** »¹¹³ le 06 Octobre 2011 sur la chaine France 3.

¹¹² Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de l'ouverture de la réunion préparatoire sur la situation de la médina de Fès, Maroc, le 2 décembre 2006

¹¹³Émission française « **des racines et des ailes** », « **le gout du Maroc : de Fès à Casablanca** », Film écrit et réalisé par : Frédéric Wilner, Production : ECLECTIC Production avec la participation de France TELEVISION, Reportage 2010



Fig.10 : l'architecte Laila Skali
Source : <http://voyage.blogs.rfi.fr>

Laila Skali l'architecte initiatrice du projet a raconté son expérience dans le domaine de la protection et de la valorisation du patrimoine dans sa ville natale qui possède deux atouts :

- **Un art de vivre authentique.**
- **Un patrimoine à valoriser**

Pour y parvenir, l'architecte a mis en pratique l'idée déjà défendu par l'association "**Maroc chez l'habitant**" dont le but est de faciliter les amitiés franco-marocaines et de mieux faire connaître la culture marocaine en proposant, à des particuliers francophones, des séjours chez des familles marocaines en ville ou à la campagne¹¹⁴.

Prenant conscience que la dégradation de médina de Fès est dans un stade avancé (voir les figures 11 et 12 ci-dessous) et que les habitants n'ont pas les moyens de restaurer leurs habitations, Laila SKALI propose de développer un nouveau modèle de tourisme, "un tourisme humain" où les touristes séjourneront chez des familles marocaines. Les familles d'accueil doivent aimer le contact et avoir le plaisir d'accueillir des étrangers chez elles, et si possible, avoir quelqu'un à proximité qui parle le français. Ces familles reçoivent une indemnité de séjour qui leur permet de réhabiliter leurs domiciles.



Fig.11 : restauration d'une maison à Fès
Source : l'émission française: des racines et des ailes

¹¹⁴ www.marocchezlhabitant.com



Fig.12 : des étaielements contre l'affaissement des murs
Source : l'émission française: des racines et des ailes

Pour mettre cette idée en pratique, les promoteurs du projet ont décidé de mener une opération pilote en sélectionnant 30 familles pour qui des aides ont été accordées pour restaurer leurs habitations, les équiper et les mettre aux normes. L'architecte a fait de telle sorte que les décors respectent les souhaits de la famille d'accueil tout en prenant en compte les désirs et le confort des touristes. Ces familles ont bénéficié d'une formation en tourisme et des diplômes leurs ont été attribués (voir fig.13).



Fig.13: Diplôme de formation
Source : l'émission française: des racines et des ailes

Dans le reportage de la chaîne française, trois familles ont été prises comme exemples pour montrer l'impact du projet sur elles et spécialement sur leurs habitations. La figure ci-dessous montre l'état de la maison des « OUAZANI » une fois restaurée.



Fig.14 : la maison de la famille El OUAZANI à Fès
Source : l'émission française: des racines et des ailes

L'exemple de la famille « SANNI » est un bon exemple de l'apport du projet à la médina : **"ne pas vider la médina de ses habitants"**. Cette famille voulait vendre son riad et acheter un appartement car ce dernier était devenu très grand par rapport à ses membres et son entretien leur coûtait cher. Heureusement, ils ont rencontré l'architecte déjà citée et ont fait partie du projet « Logement chez l'habitant ». Grâce à un prêt d'un organisme public, cette famille a pu aménager son riad (voir fig.15 ci-dessous) et elle accueille actuellement les touristes.



Fig.15 : Riad de la famille SANNI
Source : l'émission française: des racines et des ailes

L'exemple de la troisième famille est illustrateur de la bonne stratégie du projet. En effet, la maison des « MOSTAKIME » bien qu'offrant toutes les caractéristiques : l'art de vivre, le raffinement des décors, etc. (voir la fig.16 suivante), elle se trouve dans la partie la plus ancienne de la médina, donc difficile à visiter. L'architecte responsable du projet a proposé un parcours dans la médina sous le qualificatif : **"un parcours des artisans d'excellence."**



Fig.16 : la maison de la famille MOSTAKIME
Source : l'émission française: des racines et des ailes

Pour cela, elle sélectionna des artisans de qualité afin d'ouvrir leurs ateliers aux voyageurs de passage et les chercheurs d'authenticité. Ce parcours a mis aussi en valeur le souk de l'artisanat en l'intégrant dans le circuit de « l'artisanat d'excellence » (voir la fig.17 ci-dessous).



Fig.17 : un souk d'artisanat à Fès
Source : l'émission française: des racines et des ailes

On peut noter en conclusion que l'expérience du « **logement chez l'habitant** » a remporté un succès grandissant puisqu'il semble qu'elle est entrain d'être généralisée à d'autres villes marocaines. Pour cette raison, il serait important de transporter ce projet ailleurs. Cette initiative permettra aux habitants de bénéficier d'une entrée d'argent et de réinvestir leurs maisons, dont le but majeur du développement durable. Donc, nous pouvons qualifier cette expérience d'une tentative de tourisme culturel durable et dire que Fès est une ville qui a su composer avec les principes du développement durable.

III. L'expérience tunisienne:

La Tunisie est l'héritière privilégiée d'un legs patrimonial exceptionnel. Les civilisations qui se sont succédé et le brassage culturel qui en a résulté, ont engendré une originalité de son patrimoine (Voir les figures 18, 19 et 20 suivantes). Conscient de la valeur de ce dernier et des potentialités qu'il offre sur le plan touristique, l'État tunisien a affirmé sa volonté en entreprenant des études et des aménagements à même de servir d'assise au développement de tourisme culturel durable.



Fig.18 : La grande mosquée de Tunis

Source: association de sauvegarde de la médina de Tunis

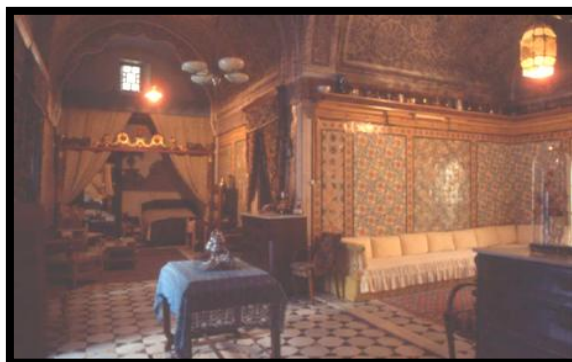


Fig.19: Dar Bach Hamba



Fig.20: Dar El Bay

Source : association de sauvegarde de la médina de Tunis

III.1. L'industrie touristique en Tunisie:

Grâce à sa richesse monumentale et ses caractéristiques géographiques et climatiques, la Tunisie est classée parmi les pays méditerranéens les plus développés dans le secteur touristique. Les investissements et la mise en place d'une infrastructure hôtelière très importante, lui ont permis d'être parmi les destinations privilégiées des touristes.

Le tableau 10 ci-dessous donne les chiffres des arrivées internationales des trois pays du Maghreb en 1995, en 2010 et les projections pour 2025.

Arrivées internationales (milliers)			
Année	1995	2010	2025
Tunisie	4 120	6 305	10 603
Maroc	2 602	5 465	10 962
Algérie	520	1 009	1 482

*Tableau 10 : les arrivées internationales dans les pays : Tunisie, Maroc, Algérie
Source : Tourisme 2020 Vision, WTO, 2001 ; Plan Bleu 2003*

Le secteur touristique représente, en Tunisie, environ 7 % du PIB (Produit Intérieur Brut) en employant plus de 4 % de la population active (*Géo tourisme, 2007*). Il constitue de ce fait la première ressource économique du pays.

III.2. La stratégie touristique en Tunisie:

Le tourisme tunisien est balnéaire depuis les années 1960. Actuellement, une nouvelle réflexion tend à diversifier le produit touristique pour améliorer sa compétitivité. L'exploitation du patrimoine est l'une des solutions pour développer une activité touristique culturelle.

Tunis, Sousse, Kairouan, autant de villes tunisiennes dont le tourisme en médina apparaît plus que jamais comme une alternative au tourisme balnéaire, font l'objet de cette nouvelle politique touristique qui mise sur la diversification de l'offre. La médina est devenue aux yeux des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme, l'espace patrimonial par excellence, pour le développement d'un tourisme culturel. Donc la valorisation touristique des potentialités patrimoniales permet de diversifier le produit touristique tunisien et d'améliorer la rentabilité du secteur touristique.

C'est vers la fin des années 90 début des années 2000 que le tourisme tunisien a révisé sa stratégie de développement et de ses modes de fonctionnement.

Les nouvelles orientations de cette stratégie reposent surtout sur¹¹⁵ :

- **La diversification de l'offre pour élargir et diversifier la clientèle.**
- **La durabilité du développement : c'est à dire répondre aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en ménageant et améliorant les possibilités futures.**

Comme l'État, les collectivités locales jouent un rôle important dans la mise en valeur touristique du patrimoine. Ce rôle peut être technique, financier, juridique ou économique.

III.3. Le tourisme culturel durable en Tunisie :

Face au caractère limité de ces ressources, la Tunisie s'est orientée vers le tourisme culturel durable pour augmenter ses entrées en devises et élargir l'éventail des produits touristiques qu'elle propose. Ceci passe par la mise en place d'un aménagement touristique planifié et réfléchi: **le tourisme devient un outil d'aménagement en Tunisie.**

L'expérience tunisienne sur le tourisme culturel durable propose un schéma directeur qui s'appuie sur deux volets importants¹¹⁶:

- **D'une part**, sur une législation adéquate au niveau du classement des monuments historiques et du plan de sauvegarde.
- **D'autre part**, sur une politique de mise en valeur durable du patrimoine monumental au niveau: de l'esthétique architecturale, de la promotion culturelle, de la promotion du tourisme culturel, de la promotion économique.

Le principe fondamental qui doit être adopté pour la mise en valeur de ce patrimoine est composé des deux points:

- La restauration suivant un programme et un cahier des charges bien défini.
- La reconversion qui permet au monument restauré de continuer à vivre et à jouer un rôle déterminant dans le développement d'un territoire.

Pour atteindre les objectifs fixés pour développer le tourisme culturel durable, l'État tunisien compte sur les associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine qui réalisent un travail important dans le domaine de la conservation, la valorisation et la mise en circuit du patrimoine.

¹¹⁵ Jean-Paul MINVIELLE, Mounir SMIDA, Wided MAJDOUB ; Tourisme saharien et développement Durable Enjeux et approches comparatives ; Tozeur (Tunisie), Université de Sousse, faculté de droit et des Sciences Economiques et Politiques, Actes du Colloque International 9 au novembre 2007, p. 616 et 617

¹¹⁶ Idem, p.626

III.4. Exemples de tourisme culturel durable en Tunisie:

III.4.1. La ville de Tunis : le mouvement associatif :

Héritière de 13 siècles d'histoire, Tunis est l'une des villes arabo - musulmanes les mieux conservées.¹¹⁷ Son architecture est restée inchangée depuis la fin du XVIIIème siècle. Elle a été classée patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979.

Partant du principe que la sauvegarde ne consiste ni à "*muséifier*" la Médina (sous prétexte de conserver la tradition), ni à la démolir (sous prétexte de la moderniser), la création en 1967 de *l'Association de Sauvegarde de la Médina (ASM) de Tunis* était le point de départ d'une réflexion sur le devenir de ce patrimoine urbain. Les premières actions de cette association furent d'inventorier les monuments de la médina.

Ces actions ont permis la constitution d'une banque de données nécessaires à la définition de toute action de sauvegarde. Il devient alors possible de préserver et de restaurer les monuments qu'héberge la médina. L'association n'a pas hésité à affecter de nouvelles fonctions urbaines et touristiques à certaines bâtisses. Le succès de cette stratégie de reconversion a eu un effet incitatif. Des propriétaires privés ont pris l'initiative de reconvertir, après restauration, leurs demeures en galeries d'art, centres artisanaux, restaurants de standing et même en petits hôtels de charme.

L'association de sauvegarde de la médina de Tunis a engagé des travaux en faveur de la sauvegarde du patrimoine monumental à valeur culturelle en lui affectant de nouvelle valeur sociale et économique en se basant sur le fait que :

- Le développement d'un tourisme non planifié peut avoir des conséquences néfastes sur les sites culturels,
- Les villes historiques abritent souvent des populations démunies incapables de supporter les coûts d'entretien et de conservation de leurs demeures.

Ce que nous pouvons tirer comme conclusion de ce qui précède, c'est que la médina de Tunis a été sauvegardée principalement grâce à l'action de l'association de sauvegarde de la médina (ASM) de Tunis. Le point marquant les travaux de cette dernière est la reconversion des fonctions des monuments restaurés. **La préservation par l'usage** est une démarche qui permet aux monuments restaurés de continuer à vivre et à jouer un rôle déterminant dans le développement d'une ville historique.

¹¹⁷ Sémia Akrouit Yaiche : architecte-urbaniste, Directrice générale de l'Association Sauvegarde de la Médina de Tunis

III.4.2. La ville de Tunis : le projet HAFSIA

Ces dernières années, des investissements importants ont été opérés dans la médina de Tunis. Ils ont concerné les infrastructures, les équipements et l'habitat. Parmi ces projets on distingue le projet **HAFSIA** financé en partie par la banque mondiale dans le cadre du projet urbain¹¹⁸.

Les actions menées dans le cadre de ce projet ont dépassé le cadre des monuments historiques pour déboucher sur des propositions d'intervention intégrée et sur une politique de sauvegarde définie suivant deux grands thèmes : restaurer les monuments historiques mais aussi l'habitat social. Ce projet a comme objectif, le **développement d'un tourisme culturel**.

Les figures 21 et 22 ci-dessous montrent le quartier Hafsia avant et après les travaux de restauration.



Fig.21 : le quartier HAFSSIA avant sa réhabilitation
 Source : association de sauvegarde de la médina de Tunis



Fig.22 : le quartier HAFSSIA après sa réhabilitation
 Source : Association de sauvegarde de la médina de Tunis

¹¹⁸ Sauvegarde durable : cas de la médina de Tunis, Association de sauvegarde de la médina de Tunis.

Ce projet combine plusieurs interventions à savoir :

- **La rénovation,**
- **La réhabilitation des bâtiments anciens,**
- **La reconversion**
- **La remise en état des VRD pour tout le quartier (13 ha)**
- **La restauration de monuments.**
- **La remise en état des VRD**
- **La construction de 400 logements nouveaux**

Il faut noter que ce projet, a été primé à deux reprises par le prix Aga Khan d'architecture.

Il a atteint ses objectifs aux niveaux architectural, urbain, social, économique, institutionnel et financier. Il a réussi à inverser le processus de dégradation du quartier engagé depuis le début du XXème siècle. Il est parvenu aussi à améliorer l'infrastructure du quartier tout en renforçant le tissu urbain traditionnel de la médina et à encourager le tourisme culturel dans la région.

En résumé de l'expérience d'**EL HAFSSIA**, nous constatons que les tunisiens ont travaillé sur la réhabilitation durable d'un quartier, chose qui est aussi la base de toute réflexion sur le développement d'un tourisme culturel durable.

Les impacts positifs du projet sont encourageants où on distingue :

- **La revitalisation des activités commerciales du quartier :**

Grace à la diversification des activités, la création d'emplois, et aux rentrées de devises par le biais du tourisme, les habitants ont découvert leur patrimoine et l'importance de sa valorisation et nombreuses de ses activités sont devenues un axe principal de leurs stratégies de développement économique. Le patrimoine apparait donc comme une issue possible pour lutter contre la pauvreté.

- **Le remplacement ou la réhabilitation de plusieurs habitations en ruines :**

Cette réhabilitation permet la sauvegarde du patrimoine qui est l'identité de la ville.

- **Favoriser les échanges entre habitants de milieux sociaux différents :**

Grace aux relations tissées entre les habitants et les touristes, cela nous permet d'avoir des échanges culturels, connaissances, rencontres, et abaissement des préjugés.

Conclusion:

A la lumière de ce qui a été dit dans ce chapitre, et après l'analyse des différents exemples, il semble qu'il est nécessaire d'adopter le tourisme culturel durable dans la stratégie touristique car un tourisme non réfléchi est bénéfique pour une durée limitée. Ceci conduit à la dégradation et la dévalorisation du patrimoine.

La France, comme les autres pays européens a adopté des agendas 21 locaux dans de nombreuses villes comme c'est le cas pour la ville d'Angers. Cet agenda vise à faire respecter les préceptes du développement durable. C'est une démarche spécifique pour la sauvegarde et la valorisation des sites historiques. En plus, l'implication de l'agenda 21 dans le PLU, offre la possibilité aux citoyens d'y participer et d'être sensibilisés à la question du patrimoine.

Nous avons vu aussi que le Maroc s'est engagé dans le tourisme culturel durable en promulguant une charte qui s'appuie sur le code mondial de l'éthique du tourisme. L'article 4 de cette charte explique la relation qu'il faut entretenir entre le tourisme et le patrimoine sous l'intitulé: **«Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement»**. Néanmoins, pour certaines villes comme Marrakech, ce qui se développe n'est pas du tourisme durable. Le remplacement de la population autochtone par une population étrangère qui acquiert des Riad et les met sur le circuit du tourisme, perturbe l'équilibre social et bénéficie peu à la population locale. En plus, les transformations effectuées sur les maisons et les usages qui en sont faits dénaturent ce patrimoine et le rend vulnérable. Par contre, la ville de Fès à travers l'expérience du logement chez l'habitant a su composer avec les préceptes du développement durable pour promouvoir un tourisme culturel durable bénéfique pour la population autochtone qui a pu réinvestir ses maisons et entretenir son patrimoine grâce aux entrées d'argent générées par ce type de tourisme.

La Tunisie, pays voisin à l'Algérie a su investir dans le tourisme culturel durable grâce à une stratégie de sauvegarde durable. L'expérience d'**EI HAFSSIA** a montré que les tunisiens ont travaillé sur la réhabilitation durable d'un quartier avec comme objectif principal de le faire revivre en réaffectant des activités compatibles avec les constructions à fin qu'elles puissent être entretenues.

Ces expériences positives et négatives nous poussent à se demander ou en est l'Algérie par rapport aux autres pays. C'est ce que nous allons essayer de traiter dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III:

LA SITUATION DU TOURISME CULTUREL EN ALGERIE

Introduction:

En termes de superficie, l'Algérie est le plus grand pays du continent africain et le 11^e pays le plus grand au monde. Ce pays possède aussi toutes les potentialités naturelles et culturelles; pour figurer parmi les meilleures destinations touristiques du bassin méditerranéen. **M. Francesco** secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), l'a confirmé en disant que « **"l'Algérie peut compter sur ses propres richesses pour relancer le secteur du tourisme"**¹¹⁶

Cependant, ce secteur est très peu développé en Algérie et il reste beaucoup d'efforts à fournir si on souhaite le mettre à des niveaux comparables à ceux des pays voisins.

L'Algérie dispose aussi d'un patrimoine architectural et urbanistique remarquable. Cet héritage qui est varié constitue une richesse incontestable et affirme l'identité du pays.

Ce pays tend actuellement à renouer avec son passé et à rechercher son identité et ses racines. C'est pour cette raison qu'on s'intéresse aux **"centres historiques"**. Ce cadre bâti et les pratiques qui lui sont liées peuvent lui permettre de devenir un pays de référence en matière de patrimoine. Les lieux historiques ne manquent pas. On peut citer particulièrement la Casbah d'Alger, la vieille ville de Constantine, les vestiges de Médéa, de Miliana, de Tlemcen, de Cherchel, etc.

Ces lieux historiques doivent être pris en charge et mis en valeur, car ils peuvent contribuer au développement économique et social du pays. C'est ce qu'a affirmé **Allain M.**¹¹⁷ en disant que : **"la mise en valeur des sites, monuments, curiosités d'un pays, l'exploitation du -capital beauté- sont des ressources infiniment appréciables, sans cesse renouvelées, non prescrites par le temps et qui constituent, surtout dans un pays comme l'Algérie, une véritable industrie, peut-être la plus profitable de toutes"**

Ainsi donc, et malgré le fait que l'Algérie possède un immense patrimoine historique d'une portée universelle, ce dernier reste malheureusement très mal exploité, pire encore, il est entrain de dépérir à une vitesse incontrôlable. Nous avons vu dans les chapitres précédents que l'industrie touristique et le tourisme culturel en particulier constitue une solution pour la protection du patrimoine. Ceci n'a pas pu être développé en Algérie pour plusieurs raisons. Dans ce chapitre, nous allons mettre la lumière sur ces points, et répondre à certaines questions à savoir :

Qu'avons-nous fait de notre patrimoine culturel urbain? Quelle stratégie avons nous adopté pour promouvoir le tourisme en Algérie? Est ce que le tourisme durable est une des priorités de l'État dans la promotion du tourisme? Avons-nous donné au patrimoine sa part dans le secteur touristique?

Les réponses à ces questions vont être traitées dans le chapitre qui suit.

¹¹⁶ Radia DJOUZI ; Tourisme : L'Algérie, quatrième destination en Afrique ; La Tribune ; le 21 novembre 2006.

¹¹⁷ Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises, Paris, Quillet, tome 1, 1931, p. 225 (préface de Paul Doumer).

I. Le patrimoine culturel en Algérie:

L'Algérie est un grand pays de la région méditerranéenne, elle dispose de sites naturels, archéologiques et patrimoniaux inestimables. Son histoire a été façonnée par le croisement de diverses cultures, berbère d'abord, ensuite romaine, puis ottomane, arabo-musulmane et enfin française.

Elle compte actuellement 07 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (voir la fig.23 ci-dessous). Trois de ces sites sont de l'époque romaine : Timgad, Djemila et Tipasa. Les trois autres sont relatifs aux différentes dynasties musulmanes ayant régné sur la totalité ou une partie du pays, on cite Qal'a Béni Hamad, Vallée du M'Zab et la Casbah d'Alger. Le dernier site est un site naturel, il s'agit du Tassili N'Ajjer. Ce nombre reste insuffisant par rapport aux sites et monuments historiques que procède l'Algérie.

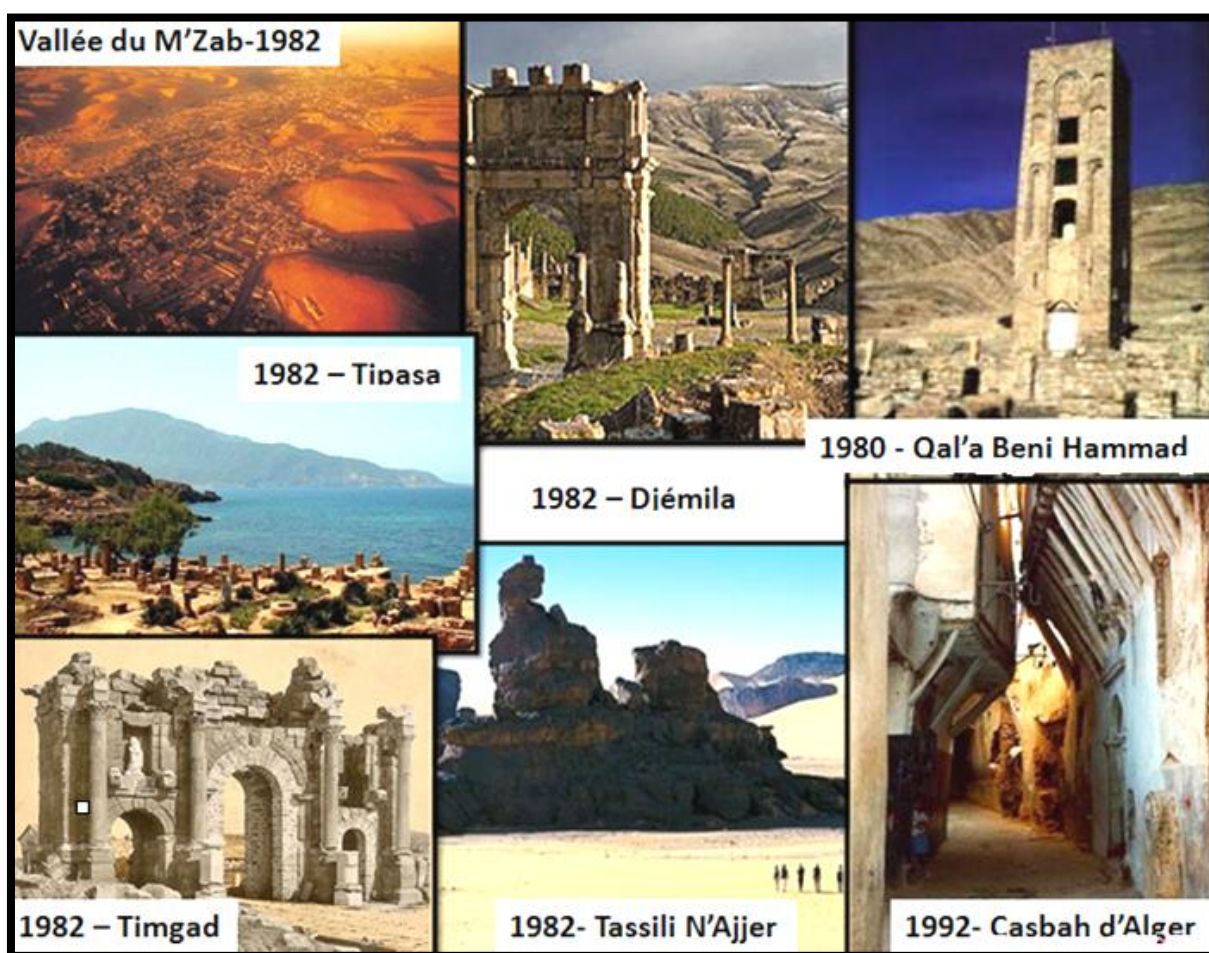


Fig.23 : les 7 sites de l'Algérie inscrit au patrimoine mondial
 Source : <http://culture-maghrebine.clictopic.com>

L'évolution de la notion du patrimoine en Algérie est en décalage par rapport aux deux pays voisins le Maroc et la Tunisie, dont les médinas ont connu depuis plus longtemps des opérations de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur.

Le principe selon lequel « **le patrimoine est l'affaire de tous** » n'est pas considéré de la même manière dans les trois pays du Maghreb. D'ailleurs, dans leur rapport, les experts de

l'instrument européen de voisinage et de partenariat¹¹⁸ notent à propos du patrimoine culturel algérien qu'il est « *en état de quasi abandon* ». Devant le manque de ressources, le Maroc et la Tunisie ont orienté leurs stratégies de développement vers le secteur du tourisme, l'Algérie quant à elle est restée tributaire des revenus des hydrocarbures¹¹⁹.

I.1. La législation du patrimoine culturel en Algérie:

Selon, *KHELIFA*¹²⁰, directeur du patrimoine culturel au sein du ministère de la culture et de l'information, la politique patrimoniale en Algérie peut être scindée en quatre étapes :

- ***La période coloniale***
- ***La période post indépendance***
- ***L'apparition d'un ministère consacré à la culture***
- ***La période actuelle***

Depuis l'indépendance, l'Algérie n'a produit que très peu de textes se rapportant à la sauvegarde de son patrimoine. Les seuls textes pouvant être cités comme repères sont¹²¹ :

- ***L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967***, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et qui ne fut en fait, qu'un renouvellement des textes existants et datant de l'époque coloniale.

- ***le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994***, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.

- ***la loi 98/04 du 15 juin 1998***, relative à la protection du patrimoine culturel, elle comprend elle aussi certaines faiblesses.

L'ordonnance N° 67/281 est restait seule pendant 30 ans, celle de 1998 était un avènement révolutionnaire d'une loi qui a jeté les bases d'une véritable politique du patrimoine en Algérie. Entre 2003 et 2009, le Ministère de la culture a produit 23 textes d'application et a procédé aux classements de 390 sites et monuments historiques¹²².

Enfin, ce qui ressort de ce bref rappel c'est qu'il reste beaucoup de travail à faire sur la législation qui s'est intéressée plus particulièrement à la protection et à la sauvegarde qu'à la mise en valeur. L'intérêt économique du patrimoine est laissé au second plan, ce qui ne va pas dans le sens de l'amélioration de l'offre touristique et son élargissement au tourisme culturel.

¹¹⁸ L'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat, « Algérie, programme national indicatif 2011-2013 ».

¹¹⁹ Adama KONATE, « La trajectoire économique des pays du Maghreb », Conjoncture, novembre 2002, pp.14-24.

¹²⁰ Analyse de la législation patrimoniale algérienne, UNIMED-AUDIT,

La législation du Patrimoine Culturel en Algérie, Arch. Rafik Aribi, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme

¹²¹ Djamel DEKOUMI et Ouahib Tarek BOUZNADA, LEGISLATION ALGERIENNE ET GESTION DU PATRIMOINE, Université Mentouri, Constantine. Communication, Mai 2009.

¹²² Ammar Kessab, « face au défi de la globalisation, quelle politique du patrimoine pour l'Afrique ? Le cas de l'Algérie », Colloque « L'Afrique et la culture africaine dans le monde globalisé du 21^{ème} siècle », Yaoundé (Cameroun), 7-9 avril 2009.

I.2. Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur

Sauvegardé: le PPSMVSS

La loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel considère les ensembles urbains comme patrimoine culturel de la nation. Ces centres urbains qui présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel sont érigés en secteurs sauvegardés et se voit protéger, restaurer, réhabiliter et mis en valeur. A cet effet, des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur de secteur sauvegardé (les PPSMVSS) ont été promulgués. On en compte neuf zones entre quartier, médina et Ksar. Le tableau ci-dessous liste ces lieux :

Wilaya	Dénomination du bien	Date de classement
Alger	La Casbah d'Alger	Mai 2005
Constantine	La vieille ville de Constantine	Juin 2005
Ghardaïa	Vallée du M'Zab	Juin 2005
Chelef	La vieille ville de Ténès	Septembre 2007
Boumerdes	La vieille ville de Dellys	Septembre 2007
Mila	Vieux Mila	Décembre 2009
Tlemcen	La vieille ville de Tlemcen	Décembre 2009
Tlemcen	La vieille ville de Nedroma	Décembre 2009
Tizi Ouzou	Village d'Aït kaïd	Décembre 2009

Tableau 11: Les secteurs sauvegardés en Algérie

Source : M. Ballalou Zouhir¹²³

Le rôle tracé par le PPSMVSS, était de développer les grandes lignes d'interventions sur les zones sauvegardées, et de donner les options globales d'aménagement, de nature à permettre de concrétiser les orientations données par les études suivantes :

LE SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire)

LE SRAT (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire)

LE SDAT (Schéma Directeur des Aménagements Touristiques)

Le Schéma Directeur Des Biens Et Grands Equipements Culturels

Le Schéma Directeur Des Zones Archéologiques Et Historiques

LE PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)

¹²³M. BALLALOU Zouhir, « Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardés, en Europe et au Maghreb, développement du système culturel territorial de vallée du M'Zab ; enjeux et perspectives », Barcelone, 16 Mai 2011.

I.3. Le patrimoine et le développement durable en Algérie :

Le « développement durable », en tant que nouvelle approche, s'est installé dans les débats en Algérie en s'affirmant progressivement, comme étant le chemin le plus sûr pour un développement économique viable et socialement acceptable. Pour être en adéquation avec cette vision, ce pays a pris part aux différents sommets pour la protection de l'environnement et le développement durable et a ratifié les différents accords et traités.

En choisissant le chemin du développement durable, l'Algérie a lancé en 2002 le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) qui fixe des orientations stratégiques à l'horizon de cinq ans pour le développement durable du pays¹²⁴.

Néanmoins, le patrimoine en tant que volet spécifique n'est pas nominativement cité dans les différents rapports, notes et lois émis par le gouvernement algérien¹²⁵⁻¹²⁶. Il figure par contre à travers des thèmes qui lui sont directement liés. Ainsi, on notera que parmi les objectifs de la stratégie du plan national de l'environnement et du plan national pour l'environnement et le développement durable figure la lutte contre la dégradation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la population. Les principales lois relatives au développement durable ayant un rapport avec le patrimoine sont :

- Loi n°11-02 du 17/02/2001 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable du territoire,
- Loi n°02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral,
- Loi n°01-20 du 12/12/2011 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Au niveau sectoriel, les politiques des différents ministères sont arrêtées et mises en œuvre dans leur majorité dans le cadre général des principes de l'agenda 21 et des recommandations du sommet de Johannesburg (2002). On citera spécialement le Ministère de la culture qui a promulgué plusieurs textes visant la protection du patrimoine archéologique, historique et culturel (voir titre: la législation et patrimoine en Algérie).

II. Le tourisme en Algérie:

Contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement depuis l'indépendance. Ceci est dû au modèle de développement choisi qui n'a pas accordé à la promotion de ce secteur la place qu'il mérite, bien que les orientations contenues dans les différents textes réglementaires lui attribuent des missions en matière de création d'emploi, et d'économie.

¹²⁴ Amenhis : Aménagement et histoire ; Revue bimestrielle N0 01. Septembre - Octobre 2004.

¹²⁵ République Algérienne Démocratique Algérienne, « Rapport national de l'Algérie, 19^{ième} Session de la commission du développement durable des Nations Unis CDD-19 », Mai 2011.

¹²⁶ République Algérienne Démocratique Algérienne, « Rapport national de mise en œuvre de l'Agenda 21 », Aout 2002.

Donc le fait d'avoir des potentialités touristiques n'a pas conduit l'Algérie à disposer d'une culture touristique.

Aujourd'hui, le secteur du tourisme est au cœur des réformes économiques, raison pour laquelle l'état a pris le parti de s'engager pleinement dans le processus et d'élever le secteur du tourisme au rang de priorité nationale¹²⁷. Pour cela, le ministère du tourisme a élaboré un plan d'action pour drainer 2,5 Millions de touristes à l'horizon 2015 générant environ 1,5 à 2 milliards de dollars portant le taux de participation au PIB à 3%¹²⁸.

En conclusion de ce point, il faut noter que le développement du secteur touristique n'est plus un choix, c'est un impératif national dans le sens où il constitue un moteur de développement économique et une source de diversification de l'économie national en la rendant moins dépendante des hydrocarbures.

II.1. Les points forts du tourisme algérien :

L'Algérie dispose d'un gisement touristique reconnu pour être d'une grande originalité, aussi bien en Afrique, qu'au sein du bassin méditerranéen. Les ressources naturelles et l'ensemble des potentialités qu'offre le milieu physique constituent des facteurs favorables à l'activité touristique¹²⁹.

- Un littoral de 1200 km de cote
- Une diversité de paysages et de sites naturels (montagnes et forêts, Sahara et oasis),
- La douceur du climat avec plusieurs journées ensoleillées par an.
- Un patrimoine culturel et historique riche et diversifié
- Un potentiel de plus de 200 sources thermales
- Un réseau routier bien développé.

Toutes ces potentialités confirment que l'Algérie possède d'énormes atouts qui la prédestinent à devenir un pôle touristique de premier ordre et un refuge pour les touristes amoureux de découvertes, de loisirs et de connaissances d'une culture originale.

II.2. Les points faibles du tourisme algérien :

L'Algérie est la plus faible destination touristique en méditerranée loin derrière le Maroc et la Tunisie, (voir le tableau N°10 page 59).

¹²⁷ Revue : Algérie Tourisme n 33 ; Publication d'information ; Editée par l'ONT « Office National du Tourisme ».

¹²⁸ Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, « L'Algérie, une vision, des ambitions », Dossier de presses, Paris, 2008.

¹²⁹ SAHEL SIDI MOHAMMED et Mme KERRIS BAHIDJA CHERIFA, Nouvelle politique pour la relance du secteur touristique en Algérie: quelle stratégie ?, 2ème Journée de Recherche sur le Tourisme, Groupe Sup de Co La Rochelle, Université Aboubakr Belkaid-Tlemcen (Algérie), 3 Avril 2009.

Cette situation est causée par l'existence de nombreuses défaillances parmi lesquelles¹³⁰ :

1. **Absence de lisibilité des produits du tourisme algérien,**
2. **Mauvaise qualité et une sous-capacité de l'hôtellerie et hébergement,**
3. **Manque de professionnalisme des voyagistes,**
4. **Manque de qualification et de performance des personnels,**
5. **Faible qualité du produit et des prestations,**
6. **Faible qualité des transports et manque d'accessibilité, notamment dans le Grand-Sud,**
7. **Faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme,**
8. **Banques et services financiers inadaptés,**
9. **Gouvernance et organisation inadaptées au tourisme moderne et déficit du marketing de la destination Algérie.**

Tous ces points ont négativement affecté la "destination Algérie" qui se classe à la 147^{ème} position d'un total de 174 pays¹³¹.

II.3. Les différentes formes de tourisme en Algérie :

Le climat et la diversité des sites, les atouts naturels et le patrimoine culturel, historique de l'Algérie, font d'elle une destination tout à fait indiquée pour la pratique du tourisme sous ses différentes formes et comme l'a décrit **Jean Méliá** : "*L'Algérie, terre d'élection du tourisme*"

On peut donc distinguer:

- **Le tourisme côtier**
- **Le tourisme de montagne**
- **Le tourisme thermal**
- **Le tourisme culturel**
- **Le tourisme sportif**
- **Le tourisme saharien**

Le tourisme balnéaire est le premier type de tourisme en Algérie par la fréquentation. Il profite des conditions favorables : littoral de 1200 km, climat relativement chaud lors de la saison estivale et disponibilité relative des hôtels. Le tourisme saharien se classe en seconde place quant aux autres types, ils drainent en majorité les nationaux malgré les possibilités qu'ils offrent.

¹³⁰ Nabila Saïdoun ; Tourisme en Algérie: Les onze péchés capitaux du secteur, Liberté Algérie Publiée le : 12/11/2007

¹³¹ Idem

II.4. Les institutions chargées du tourisme en Algérie :

Les institutions chargées du tourisme se situent à trois niveaux :

- *Les institutions internationales,*
- *Les institutions nationales,*
- *Les institutions locales,*

II.4.1. Les institutions internationales :

L'institution internationale qui intervient en Algérie dans le domaine du tourisme est l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). C'est une institution spécialisée des nations unies destinée à promouvoir et développer le tourisme. Elle veille aussi sur l'application du code d'éthique du tourisme pour que les retombées soient bénéfiques pour tous les intervenants, principalement les populations autochtones. L'Algérie est membre de cette institution depuis 1976. D'ailleurs, elle a organisé en collaboration avec l'OMT un séminaire thématique « Développement durable de l'écotourisme dans les zones désertiques » en 2002¹³².

L'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, est une autre institution des nations unies qui accompagne souvent les pays membres dans la promotion du tourisme culturel et la formulation de leurs politiques de tourisme en repensant la relation entre ce dernier avec la culture, le patrimoine, la diversité culturelle, le dialogue des cultures, etc. Elle peut aussi booster le tourisme culturel en inscrivant des sites et vestiges sur la liste du patrimoine mondial.

II.4.2. Les institutions nationales:

Parmi les institutions nationales impliquées dans le tourisme, la première à avoir vu le jour est l'**Office National de l'Animation, de la Promotion et de l'Information Touristique (ONAT)** en 1983. Cet organisme conçoit et propose des circuits aux touristes. La nécessité de coordonner les investissements dans le domaine du tourisme, de sélectionner les sites d'implantation et de gérer les zones d'expansion touristique a conduit le gouvernement algérien à créer en 1998 l'**Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT)**.

Dans la même année, l'**Office National du Tourisme (ONT)** a été créé ; cet organisme fait la promotion de la destination " Algérie " en multipliant les activités d'informations, de publicité et de marketing.

Suite aux réformes de restructuration des entreprises publiques à caractères économiques entamées en 1983, l'État algérien a créé des **Entreprises de Gestion Touristique (EGT)** pour la gestion des établissements publics à caractère touristique.

¹³² Organisation Mondiale du Tourisme, « Développement durable de l'écotourisme dans les zones désertiques », Séminaire préparatoire pour l'année internationale de l'écotourisme, 21-23 janvier 2002, Alger, Algérie.

En ajoute à ça des partenariats privés et associations touristiques qui veillent sur la promotion du tourisme.

Le volet formation n'a pas été ignoré puisque en 1994 trois instituts de formation ont vu le jour à savoir :

- **L'École Nationale Supérieure de Tourisme (ENST),**
- **L'Institut National des Techniques Hôtelières (INTH)**
- **Le Centre d'Hôtellerie et de Tourisme (CHT).**

Le schéma qui suit montre le rôle de chacune des institutions citées ci-dessus.

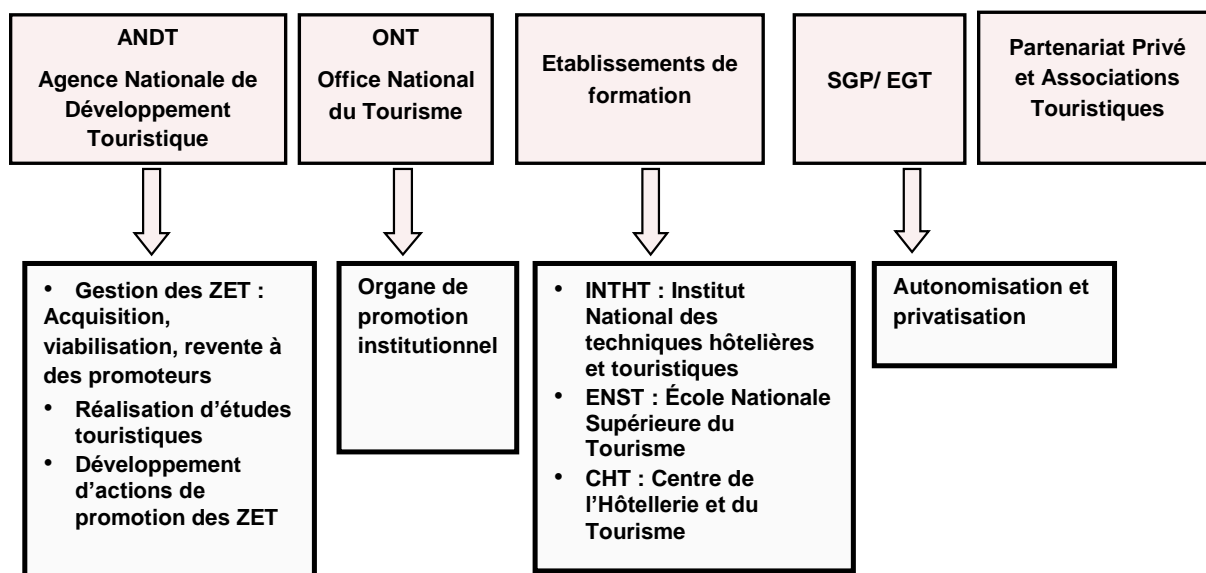


Diagramme 14: les institutions nationales chargées du tourisme

Source : ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (SDAT2025)

II.4.3. Les institutions locales :

Au niveau local, il existe tout d'abord les **antennes locales** de l'ONT et de l'ANDT. Ils ont pour mission de mettre en œuvre la politique touristique au niveau local. Il existe aussi certaines **associations** qui tentent au niveau local d'encourager les échanges et d'organiser des événements culturels ou festifs autour desquels des activités touristiques peuvent être ancrées.

Il existe aussi dans chaque wilaya, une **Direction du Tourisme de Wilaya (DTW)**. Ces dernières ont d'abord pour rôle de veiller aux respects et à la mise en œuvre des grandes orientations définies par le ministère du tourisme, et l'application des lois et normes ainsi la suivie des projets touristiques à savoir: les structures d'hébergement, les agences de voyage et les études d'aménagement des ZEST (zones d'expansion et des sites touristiques).

Le diagramme ci-dessous explique les missions de ces organismes :

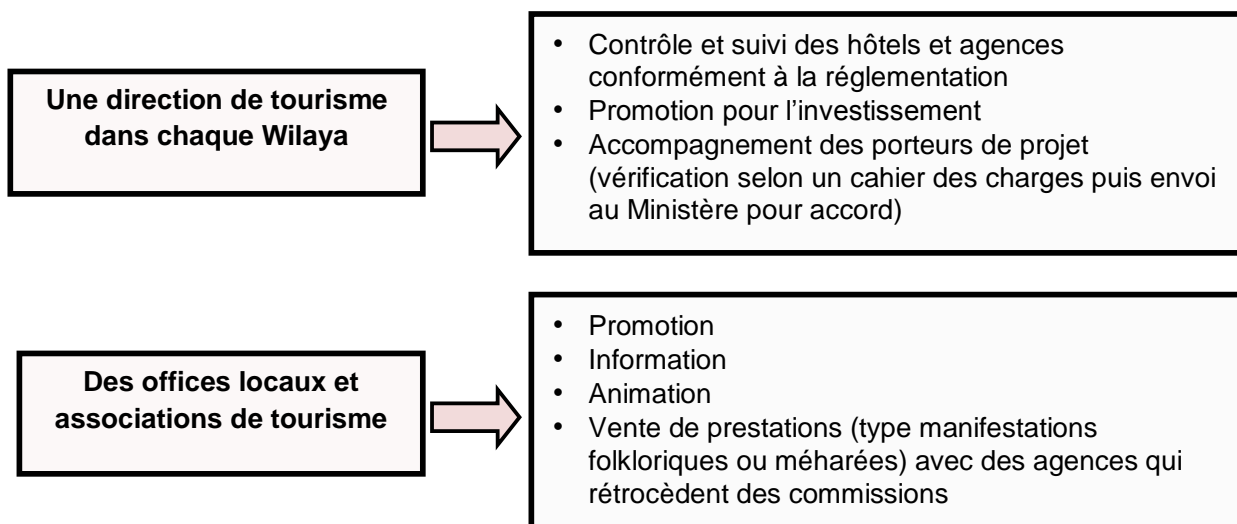


Diagramme 15: les institutions locales chargées du tourisme

Source : ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (SDAT2025)

III. Le tourisme et le tourisme culturel durable en Algérie:

Consciente de l'impact que peut avoir le tourisme durable sur les retombées économiques et l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celle à revenu modeste, l'Algérie s'est engagée dans la voie du développement durable d'une manière générale. Ceci s'est traduit par la promulgation entre 2001 et 2004 de six lois portant dans leurs intitulés le terme « développement durable ». On citera particulièrement loi n°01-20, la loi n°03-01 et la n°03-10 :

- *La loi n°01-20 du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, définit les orientations et les instruments d'aménagement du territoire de nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national. C'est dans l'article 7 de cette loi qu'il est stipulé que le « Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)» est l'instrument d'aménagement et de développement durable du territoire. Ce schéma est élaboré par l'État, approuvé pour une durée de 20 ans et fait l'objet d'une évaluation tout les cinq ans. C'est dans cette loi aussi à l'article 22 qu'il est institué le « Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT)».*

- *La loi n°03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement et au développement durable stipule, entre autre, que la réalisation de tout projet ou infrastructure...doit être précédée d'une étude d'impact portant sur les aspects économiques, sociaux et culturels de chaque projet.*

- *La loi n°03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme fixe comme objectifs le développement harmonieux et équilibré des activités du tourisme et la mise en valeur du patrimoine touristique national. C'est dans les articles 20 et 26 de cette loi que sont institués respectivement « l'Agence Nationale de Développement du Tourisme ANDT » et « l'Office National de Tourisme ONT ».*

Il faut rappeler que le **Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT)** qui constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie a été élaboré en considérant trois échéances :

- Le court terme (2009).
- Le moyen terme (2015).
- Le long terme (2025).

Deux objectifs ont été fixés, dans le cadre du SDAT 2025, concernant le patrimoine culturel, en particulier : **sa protection et sa valorisation**, ainsi que **son utilisation** en tant que facteur de développement durable des territoires.

L'Algérie a stratégiquement opté pour le développement du tourisme en tant que valeur économique sûre. Elle est également convaincue que celui-ci, pour être compétitif dans l'espace méditerranéen, doit prendre pour fondements des valeurs écologiques et environnementales.¹³³

III.1. La loi n : 03-01 relative au développement durable du tourisme :

La loi n : 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme¹³⁴ a pour objectif de créer un environnement favorable et incitatif pour :

- ***la promotion de l'investissement et le développement du partenariat dans le tourisme ;***
- ***l'insertion de la destination "Algérie" dans le marché international du tourisme par la promotion de l'image touristique ;***
- ***la réhabilitation des établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil ;***
- ***La diversification de l'offre touristique et le développement de nouvelles formes d'activités touristiques ;***
- ***la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs ;***

¹³³ Samir GRIMES et Mmes Hafida LAMRI et Radia FODIL ; Destinations Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes Algérie: Stratégie de développement du tourisme durable, L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT), le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du PNUE/PAM., 2006

¹³⁴ Développement durable du tourisme, Loi n°03-01 Journal Officiel de la république algérienne n°11-2003, 17 février 2003 17 février 2003, Articles 4,5et 6

- *la contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique ;*
- *l'amélioration de la qualité des prestations touristiques ;*
- *la promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme ;*
- *le développement harmonieux et équilibré des activités du tourisme ;*
- *la mise en valeur du patrimoine touristique national.*

D'une manière générale, la lecture de cette loi montre que l'Algérie tente d'encourager les activités liées au tourisme tout en les encadrant par des préoccupations environnementales et de développement durable. Ces préoccupations sont portées par les différentes lois citées auparavant.

III.2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025" :

L'Algérie envisage d'accueillir en 2015, 2,5 millions de touristes. Il faut noter que la contribution au PIB (Produit Intérieur Brut) est à peine de 1%¹³⁵. Pour se faire, le pays s'est engagé dans une nouvelle stratégie de relance du secteur touristique, qui est traduite par le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique **SDAT 2025**. Ce dernier est une composante du **SNAT** (Schéma National d'Aménagement du Territoire) lequel montre comment l'État compte assurer dans un cadre de développement durable le triple équilibre entre l'équité sociale, l'efficacité économique et de la "soutenabilité" écologique à l'échelle du pays tout entier pour les vingt ans à venir.

Il est à signaler que le **SNAT** est de portance générale et ne concerne pas uniquement le secteur du tourisme, il met en cohérence les actions de ce secteur avec les autres secteurs illustrés sur le diagramme suivant.

Le présent **SDAT** est de ce fait un instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie. Il donne pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre du développement durable.

¹³⁵ Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025", Ministère De L'aménagement du Territoire, de L'environnement et du Tourisme, Janvier 2008

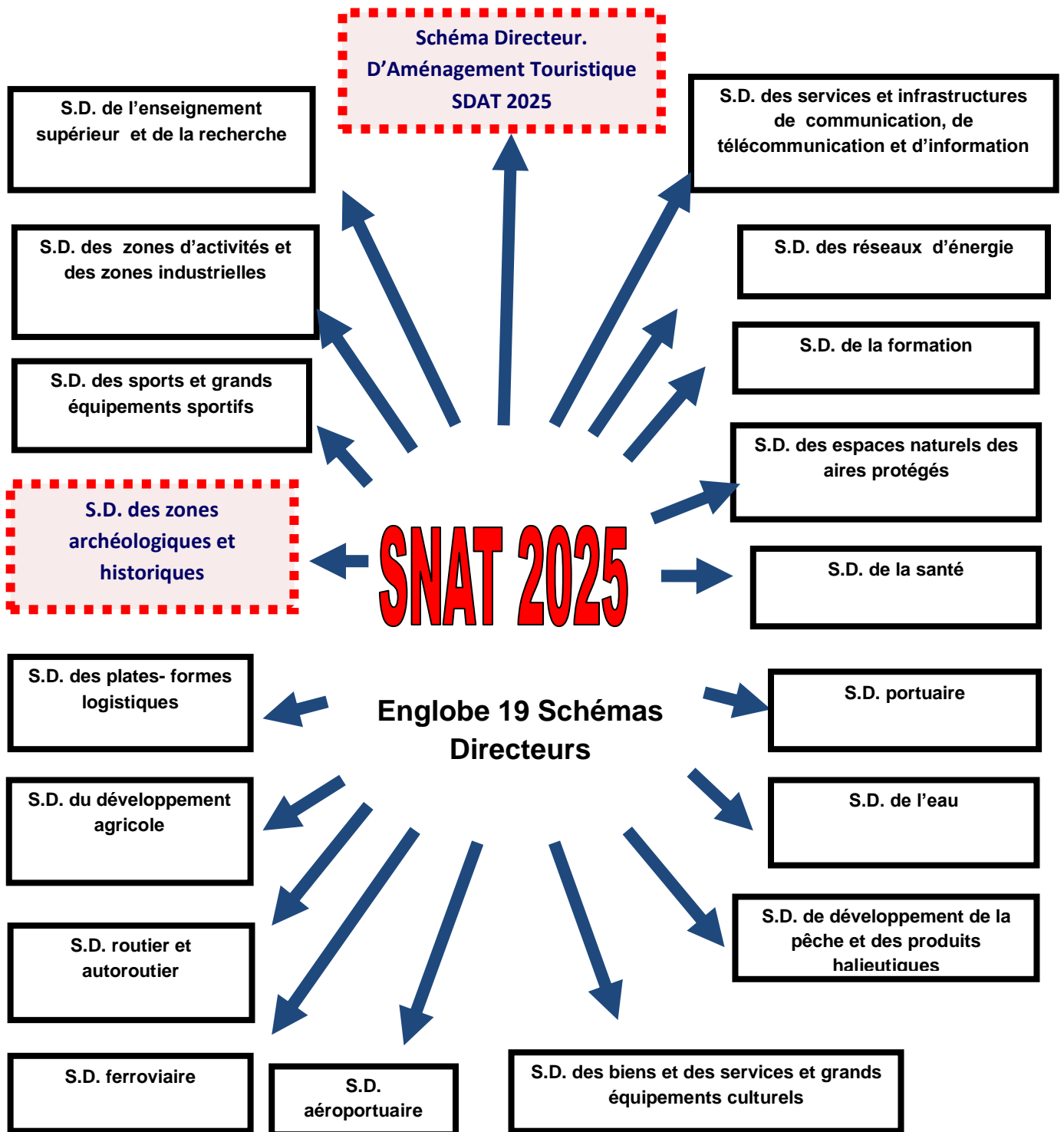


Diagramme 16: Le SNAT 2025

Source : ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (SDAT2025)¹³⁶

¹³⁶ Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025", Ministère De L'aménagement du Territoire, de L'environnement et du Tourisme, Janvier 2008

Attentive aux expériences des pays voisins et de ceux considérés comme ayant enregistré des succès en matière d'activités touristiques, s'inspirant de leurs réussites mais aussi de leurs déconvenues, l'Algérie a décidé de donner au tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts.

A cet effet, la nouvelle politique touristique s'appuie avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires en se fondant sur leurs atouts et leur attractivité, tout en mobilisant les acteurs qui y vivent. Elle poursuit trois objectifs majeurs:

1- Améliorer les équilibres macroéconomiques: l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement.

2- Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie, Emplois...).

3- Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.

Le «**SDAT 2025**» considère que le tourisme n'est ni une branche ni un secteur d'activités, c'est une industrie jeune, qui combine promotion du tourisme et environnement.

Le diagramme n°17 ci dessous montre que le tourisme culturel est l'une des priorités du **SDAT**, comme c'est le cas pour le **SNAT** qui comporte à son tour un schéma directeur des zones archéologiques et historiques.

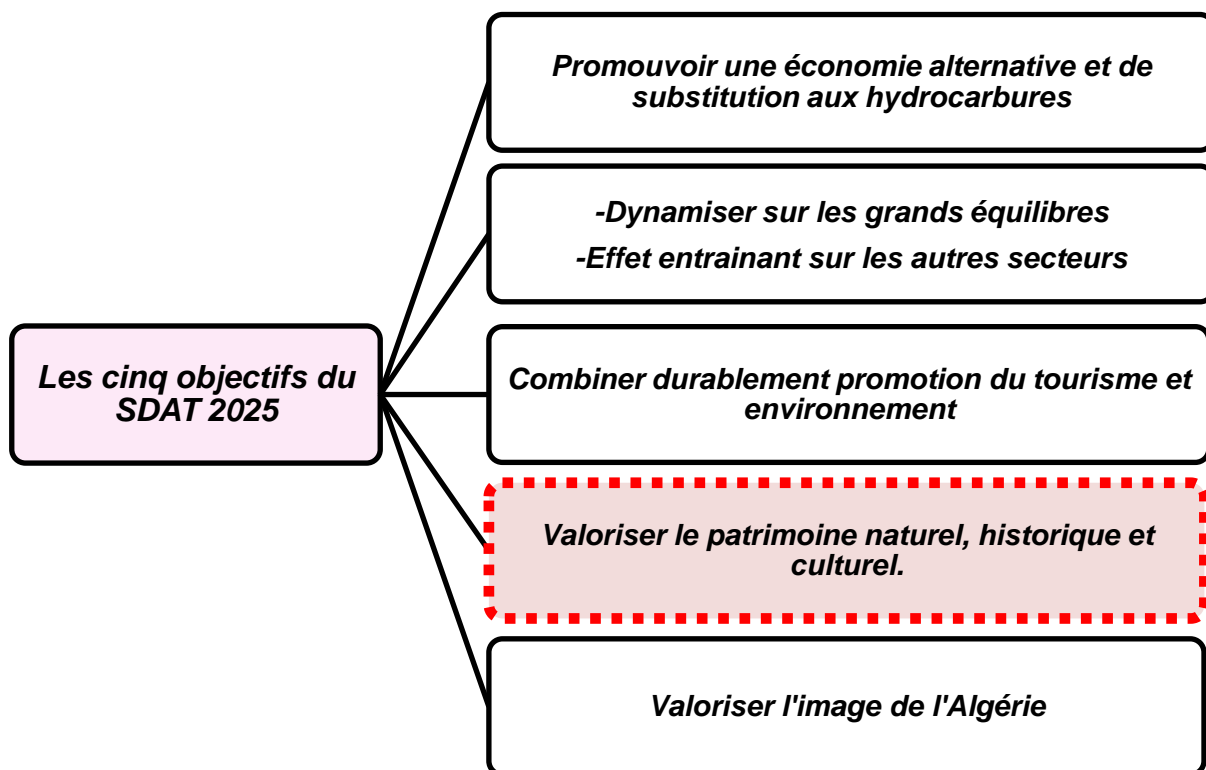


Diagramme 17: Les cinq objectifs du SDAT2025

Source : ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (SDAT2025)

III.3. Le tourisme culturel durable en Algérie: le schéma directeur des zones archéologiques et historiques:

Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques fait partie de la loi 01-20 du 12 décembre 2011 à son article 22. Ce schéma s'inscrit dans le cadre de la réalisation du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) pour 2025 comme nous l'avons déjà mentionné. Il a pour rôle de¹³⁷:

- 1. Fixer les orientations permettant le développement de la stratégie nationale de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique, dans le cadre de la loi 98/04 portant protection du patrimoine culturel.*
- 2. Déterminer les conditions de mise en œuvre des actions de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique à l'échelle du territoire national.*
- 3. Prévoir l'identification, le recensement et l'enregistrement de l'ensemble des biens culturels protégés.*
- 4. Projeter de reconstituer la carte de répartition et de distribution des différentes catégories de biens culturels matériels et immatériels à l'échelle du territoire national.*
- 5. Favoriser les actions de reconnaissance de l'espace archéologique et historique algérien à travers un renouveau méthodologique et une orientation des sciences de l'archéologie et du patrimoine culturel, vers des préoccupations essentiellement historiques.*
- 6. Fixer les perspectives de renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des espaces archéologiques.*
- 7. Prévoir la conciliation des impératifs de la préservation des biens culturels protégés et les exigences du développement économique.*
- 8. Veiller au respect de l'adaptation des valeurs culturelles, économiques et sociales au contexte authentique du lieu.*
- 9. Prévoir la mobilisation des ressources financières pour la prise en charge des opérations d'inventaire ; de restauration et de valorisation des zones archéologiques et historiques.*

Le schéma cité ci-dessus vise donc à permettre une prise en charge du patrimoine archéologique et culturel à travers un ensemble d'actions dont les plus importantes sont l'inventaire, la préservation et la mise en valeur par l'introduction de ce patrimoine dans un circuit économique.

En résumé, le schéma directeur des zones archéologiques et historiques n'est pas édicté uniquement pour le secteur du tourisme. Néanmoins, les deux secteurs ont un intérêt mutuel.

Ainsi, la nouvelle stratégie de relance du tourisme culturel dans les sites historiques consiste à¹³⁸ :

- ***Mettre en valeur et en lumière des sites antiques et des sites archéologiques.***
- ***Une nouvelle politique de préservation.***
- ***La création de circuits.***

¹³⁷ Le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques, Ministère de la culture, Août 2007

¹³⁸ Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025", Op Cite.

IV. Exemples de tourisme culturel en Algérie:

Le tourisme culturel durable est une expérience assez récente en Algérie. C'est à partir des années 90 après le deuxième choc pétrolier que l'Algérie a souhaité diversifier ses ressources économiques en pensant sur le secteur touristique. Dans ce qui suit, nous allons énumérer quelques expériences de tourisme culturel tentées en Algérie. Pour cela, nous avons pris le cas de la Casbah d'Alger, la Vallée du M'Zab et le cas du projet de la route des Ksour. Les deux premiers exemples sont des centres urbains alors que le troisième se rapporte à un environnement saharien.

IV.1. La Casbah d'Alger :

La Casbah d'Alger constitue le noyau autour duquel Alger fut fondé. On pense que la Casbah fut construite en 960 sur les ruines de la ville romaine qui préexistait. Avant la conquête française, la Casbah représentait la totalité de la ville d'Alger. Une fois la ville conquise, les français ont procédé à des destructions pour dégager tout le front de mer actuel. Depuis la colonisation, la vieille ville n'a cessé d'être marginalisée au point où elle ne représente actuellement qu'un enclos dans la métropole algéroise. Des 1200 bâtisses des années 70, il ne reste qu'environ 600 habitations en mauvais état¹³⁹. Les fig. 24 et 25 ci-dessous en donnent un aperçu.



Fig.24 : La Casbah d'Alger
Source : Le quotidien d'Oran¹⁴⁰



Fig.25 : la partie basse de la Casbah d'Alger
Source : Larbi Icheboudene¹⁴¹

¹³⁹ Bouhired H., « La sauvegarde de la Casbah d'Alger, entre mythe et réalité », le quotidien Elwatan, du 24 février 2004.

¹⁴⁰ Le Quotidien d'Oran : La restauration de la Casbah attend son décret, Mardi 08 novembre 2011

¹⁴¹ Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs, Larbi ICHEBOUDENE, UNESCO, mars 2004.

La Casbah d'Alger a été l'objet depuis 30 ans, d'un grand nombre d'études et de projets dont aucun n'a vu le jour¹⁴². A ce titre, elle a connu de nombreuses études et opérations de restauration et de réhabilitation (voir la fig. 26 ci-dessous) qui pour la plupart n'ont pas atteint les résultats escomptés¹⁴³.



Fig.26: la restauration de la mosquée Sidi Abderrahmane
Source : Larbi Icheboudene¹⁴⁴

La Casbah qui fût inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1992 a vu la promulgation du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé le 9 mai 2005. Ce dernier a pour fondement la mise en place du cadre juridique adéquat pour permettre la restauration et la réhabilitation du tissu ancien présentant des valeurs esthétiques, architecturales ou symboliques reconnues. Les objectifs visés par ce plan sont la dé-densification démographique, l'intégration de la Casbah dans la métropole algéroise et le développement des vocations culturelles et touristiques de la vieille ville.

Malheureusement, malgré les efforts consentis par les autorités pour la mise en place d'un environnement juridique et institutionnel adéquat, et la présence d'association activant pour la sauvegarde et la mise en valeur de la Casbah, le tourisme culturel n'arrive pas à décoller. Quelques initiatives ont été enregistrées pour l'organisation de circuits touristiques par des agences de voyage mais ça restent limitées et ne drainent les foules.¹⁴⁵

Ces échecs peuvent être attribués au manque de lisibilité du produit touristique algérien, à l'insécurité et au fait que le bâti de la Casbah est en état très avancé de vétusté n'encourageant pas les touristes à s'y aventurer.

Il est à signaler que l'état d'abandon de la casbah est dû au fait que la majorité des habitants actuels sont des squatteurs en attente d'un relogement.

¹⁴² UNESCO "Mission Alger Casbah". Octobre 2003.

¹⁴³Bouhired H., « La sauvegarde de la Casbah d'Alger, entre mythe et réalité », le quotidien Elwatan, du 24 février 2004.

¹⁴⁴Larbi ICHEBOUDENE ; Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs, UNESCO, mars 2004.

¹⁴⁵ Nazim Djebahi, Kerri N, « La casbah renoue avec le tourisme », le quotidien Elwatan, 4 juin 2005.

Cet état de fait rend l'intervention plus difficile car pour l'état il faudra d'abord stabiliser la population locale et déterminer le statut juridique des maisons pour pouvoir intervenir. A ce propos, **Abdelouahab ZEKAGH**, directeur général de l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés en Algérie (ONGEBCP), signale que l'État est prêt à financer jusqu'à 80% pour les travaux de restauration aux véritables propriétaires des habitations¹⁴⁶.

Pour sa part, le président de la fondation Casbah, **Belkacem BABACI**, ne trouve pas d'explications au retard pris par le lancement des travaux de restauration, et a dit : **"toutes les conditions sont réunies et qu'il est temps d'entamer les travaux de restauration, si l'on souhaite vraiment protéger ce patrimoine et en faire un site touristique par excellence"**.

En conclusion sur la casbah d'Alger, on peut noter que la volonté politique et l'implication de la société civile sont indispensables pour la promotion du tourisme culturel.

IV.2. La vallée du M'Zab:

La région du M'Zab datant de la fin du XIème siècle, se situe dans le nord saharien dans la wilaya de Ghardaïa. Elle constitue de nos jours une référence dans la parfaite harmonie entre l'organisation sociale, le système d'urbanisation, la typologie architecturale et la maîtrise des ressources hydriques. Ces caractéristiques lui ont valu son classement comme patrimoine national en 1971 et patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1982.

Cette région a vu aussi son PPSMVSS promulgué en juin 2005. Il vise les mêmes objectifs que tous les autres PPSMVSS élaborés, c'est-à-dire la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine ainsi que la promotion des activités liées au tourisme culturel durable.

Le programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine architectural de la Vallée du M'Zab a été financé par:

- **Le ministère de la culture**
- **Le ministère du tourisme**
- **Le ministère de l'habitat**
- **Les collectivités locales**

La région du M'Zab, connu sous l'appellation de pentapole (cinq cités construites séparément), est la région idéale pour la promotion du tourisme culturel en Algérie. En effet, il est à signaler que parmi les expériences de restauration et de réhabilitation tentées en Algérie, c'est celle relative à cette région qui est jugée la plus réussie¹⁴⁷. Les figures ci-dessous montrent des sites avant et après restauration.

¹⁴⁶ Le Quotidien d'Oran : La restauration de la Casbah attend son décret, Mardi 08 novembre 2011

¹⁴⁷ Hama Walid, « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen », Mémoire de Magister, Université Aboubakr Belkaid, Tlemcen, 2011



Fig.27 : Ksar après restauration
 Source : M.Ballalou Zoubir ¹⁴⁸

Les figures 28 et 29 ci après montrent que l'attribution de fonction compatible avec la nature du patrimoine permet de le redynamiser et de le faire revivre. C'est le cas de la région du M'Zab et précisément la place du souk qui a repris sa fonction initiale après achèvement des travaux de restauration qu'elle a connu.

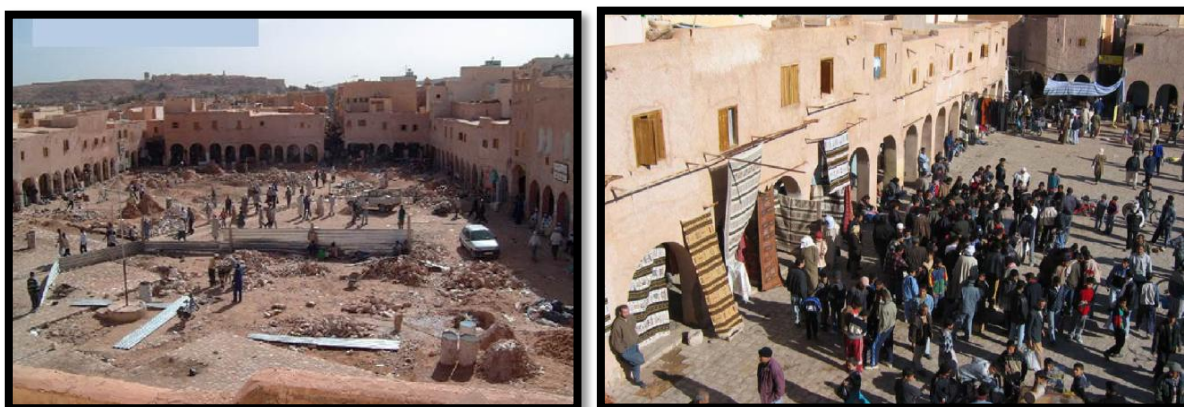


Fig.28 : La réhabilitation de la place du Souk. Fig.29 : La redynamisation de la place du souk
 Source : M.Ballalou Zoubir ¹⁴⁹

La région du M'Zab est aussi celle qui abrite le plus grand nombre d'associations activant dans le domaine du patrimoine et de la culture. Le chiffre de 61 associations ¹⁵⁰ montre que la population locale est sensible et solidaire envers son patrimoine. La fig.30 ci-dessous illustre ces propos en montrant la participation de la population dans les travaux de restauration. Cette prédisposition de la population est un facteur qui permet d'entrevoir favorablement les perspectives de développement du tourisme culturel durable.

¹⁴⁸ M.Ballalou Zoubir ; Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardé ; en Europe et au Maghreb, développement du système culturel territorial de Vallée du M'Zab ; enjeux et perspectives ; Barcelone ; 16 Mai 2011

¹⁴⁹ Idem

¹⁵⁰ Ministère de la culture, « Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques », décembre 2008.



Fig.30: la participation des citoyens dans les travaux de restauration de la vallée du M'zab
 Source : M.Ballalou Zoubir¹⁵¹

Comme nous avons déjà cité dans le premier chapitre, le patrimoine immatériel est indissociable du patrimoine matériel pour la promotion du tourisme culturel, car il s'agit de l'identité et de la culture du lieu. C'est le cas de la région du M'Zab qui célèbre chaque année de nombreuses fêtes traditionnelles dont la fête du Fourar (Fête du tapis, début du printemps), la fête de la date (la cueillette des dates) ou la fête du Mehri (Dromadaire) (voir fig.31 et 32). Ces festivités renforcent l'activité touristique culturelle.



Fig.31: La fête du Mehri (Dromadaire).



Fig.32 : La fête du Fourar (Tapis).

Source : <http://www.opvm.dz>¹⁵²

La vallée du M'Zab a reçu en moyenne, entre l'année 2000 et 2006 de 50000 à 150000 touriste dont la plupart sont des nationaux. Ces chiffres qui apparaissent faibles sont supérieurs à la capacité d'accueil de la région puisque cette dernière ne possède qu'une capacité de 1000 lits dont environ 200 sont classés¹⁵³. Certains opérateurs touristiques ont pris l'initiative de loger les touristes dans des maisons traditionnelles louées et aménagées.

¹⁵¹M.Ballalou Zoubir ; Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardé ; op cite.

¹⁵² <http://www.opvm.dz/public/opvm/catalogue/>

¹⁵³ Zerti Bendif M., Benabbas Kaghouché S., « Mise en valeur du patrimoine pour la promotion du tourisme dans le Sud Algérien, Cas de la Vallée du M'Zab ».

Ces maisons sont souvent dans les palmeraies, ce qui satisfait énormément les touristes étrangers (Voir fig.33). Ces sites d'hébergement ne sont pas répertoriés et ne sont donc pas pris en compte dans les statistiques officielles. Il est aussi à signaler que ce mode d'hébergement diffère de l'expérience du « logement chez l'habitant » tentée à Fez.



Fig.33 : Ksar aménagé avec un ameublement traditionnel.
Source : M.Ballalou Zoubir ¹⁵⁴

Ce que nous pouvons dire pour l'expérience de la région du M'Zab, c'est qu'il s'agit d'une tentative de tourisme culturel durable. Mais il faudra encore la renforcer par des structures d'hébergement de qualité et qui répondent au contexte culturel du lieu.

IV.3. Le projet : routes des Ksours :

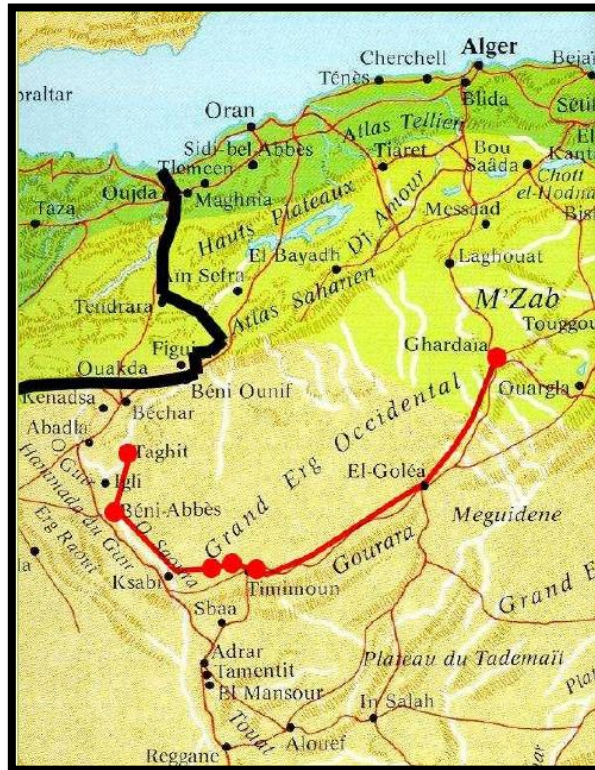
Le projet "*la route des Ksour*" est un projet qui a été inscrit dans le plan d'action 2003/2004 du projet intersectoriel de l'UNESCO « *le Sahara des cultures des peuples* », adopté lors de l'atelier international tenu à Ghardaïa en Algérie du 19 au 21 avril 2003.

Il s'inscrit dans la continuité du sommet mondial sur l'écotourisme tenu au Québec en 2002, du sommet sur le développement durable de Johannesburg en 2002 et de la déclaration du millénaire des nations unies sur la lutte contre la pauvreté. Il vise à promouvoir des activités de tourisme durable afin de développer l'autonomie des populations locales pour lutter contre la pauvreté dans le sud algérien. Son action est dirigée avant tout vers les populations les plus démunies des régions traversées par cette route dont le but de leur développer et les faire profiter des activités touristiques.¹⁵⁵

Ce projet est sous-régional, il s'agira de mettre en réseau les Ksours algériens. Cette route traverse quatre wilayas et concerne dix ksours. Il démarre de Taghit dans la wilaya de Bechar et se termine dans la pentapole de la wilaya de Ghardaïa. Le tracé du projet est illustré sur la carte suivante.

¹⁵⁴ M.Ballalou Zoubir ; Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardé ; op cite.

¹⁵⁵ Nesma BRAHIMI, Le Sahara des cultures et des hommes : les routes des ksour En Algérie Sites d'intervention : WILAYA DE BECHAR, ADRAR, GHARDAIA, Taghit, Beni Abbes, Timimoun, Guentour, Aghlad, El Atteuf, UNESCO avril 2003.



Carte 01 : La route des Ksour
Source : N.BRAHIMI¹⁵⁶

L'objectif est de développer des séjours et des circuits touristiques culturels, mettant en valeur la richesse du patrimoine.

Les résultats de ce projet étaient appréciables car à l'issue des activités de sensibilisation et de formation, le patrimoine a été réhabilité, des produits de tourisme culturel et naturel sont fabriqués, commercialisés et réalisés par les habitants eux-mêmes, dans une démarche de durabilité. Les recettes qui seront générées par les activités touristiques, serviront de base à la valorisation du patrimoine, faciliteront la création d'emplois, de même qu'elles redynamiseront les activités pouvant être intégrées au développement du tourisme.

On peut aussi affirmer que la région draine de nombreux touristes essentiellement lors des fêtes traditionnelles ainsi que pour la fête du nouvel an. On peut aussi affirmer que la région a tiré un bénéfice qualitatif considérable puisque 22 habitations ont été réhabilitées en hébergement. De même, de nombreux jeunes ont été formés dans des métiers de la réhabilitation du patrimoine bâti, aux techniques d'assainissement écologique, aux énergies propres, etc.¹⁵⁷ donc le projet représente une expérience positive de tourisme culturel durable.

Les résultats de ce projet sont portés sur le tableau N°1 en annexe.

¹⁵⁶ Nesma BRAHIMI, Le Sahara des cultures et des hommes : les routes des ksour En Algérie
 Sites d'intervention : WILAYA DE BECHAR, ADRAR, GHARDAIA, Taghit, Beni Abbès, Timimoun, Guentour, Aghlad, op cite

¹⁵⁷ Idem

Conclusion:

L'Algérie avec son potentiel touristique et culturel considérable peut se positionner dans un contexte concurrentiel et prétendre à un développement touristique culturel durable à condition d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine monumental et des ensembles historiques qui s'avèrent d'une nécessité d'intervention rapide. Il s'agit donc pour l'État avec les collectivités locales d'élever la nécessité de conserver le patrimoine au niveau de sa véritable importance culturelle et économique et d'ajuster les moyens financiers et humains, ainsi que les savoirs faire nécessaires pour sa protection.

La loi n° 98/04 est venue rappeler que l'État a pris conscience de l'importance du patrimoine bâti et de la nécessité de le préserver. Mais, ces efforts consentis semblent être insuffisants dans la mesure où il paraît que les lois produites restent inadéquates, voire même, insuffisantes dans certains de leurs aspects.

Ce que nous pouvons constater aussi c'est que l'Algérie dans sa stratégie de développement du tourisme a ciblé beaucoup plus le tourisme durable. Le SDAT, par exemple, se présente comme un support théorique très enrichi en matière de programmation et de planification en tourisme durable. Malheureusement, le terrain est pauvre en action. Ainsi, des sites comme celui de la Casbah d'Alger qui est très adapté pour être proposé pour des circuits culturels touristiques a vu défiler des opérations d'entretien et de restauration alors qu'il est toujours dans un état très dégradé.

Ce que nous pouvons remarquer aussi, c'est que l'Algérie a pris du retard par rapport à ses pays voisins dans le secteur du tourisme. Néanmoins, ce retard peut être exploité positivement. C'est ce qu'a confirmé **Tidjani Haddad**, président du conseil exécutif de l'OMT, et secrétaire général adjoint de l'organisation en disant que : **"le retard dans le secteur du tourisme accusé par l'Algérie peut lui être bénéfique. Les expériences d'autres pays, notamment voisins, peuvent lui éviter de refaire les mêmes erreurs. Ainsi, l'Algérie aura une vision plus claire sur le marché touristique"**¹⁵⁸.

Face à ce que nous avons vu dans ce chapitre, nous pouvons dire que l'Algérie est en retard en matière de tourisme et précisément de type culturel. Se mettre au niveau de ses voisins nécessite de grands efforts. Néanmoins, pour développer un tourisme culturel durable, économiquement rentable et qui ne sera pas rejeté par la population, le pays doit profiter des expériences d'autrui mais aussi de ses propres échecs.

¹⁵⁸ Radia DJOUZI ; Tourisme : L'Algérie, quatrième destination en Afrique ; Op cite.

CHAPITRE V:

CAS D'ETUDE: LE QUARTIER EL KISSARIA ET LE QUARTIER R'HIBA

Introduction:

Pour Éric Limousin¹⁸⁰ « ***La ville, médina, joue un rôle fondamental dans l'organisation des territoires musulmans. Elle est à la fois le lieu d'expression du pouvoir et la base des activités économique en concentrant les produits et les revenus des compagnes.*** » Tlemcen ne désobéit pas à la règle puisque sa médina se structure autour des trois composantes : Pouvoir, culte et commerce.

Dans ce chapitre nous allons développer deux cas d'étude potentiellement intéressants dans le cadre d'une éventuelle réaffectation vers une vocation à caractère touristique durable dans la ville historique de Tlemcen à savoir le quartier commerçant d'El Kissaria et le quartier résidentiel R'hiba.

A travers ces deux exemples, nous allons essayer d'entrevoir dans quelle mesure ces quartiers sont prédisposés à l'application des préceptes du tourisme culturel durable afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural.

Pour y parvenir, nous allons procéder comme suit : premièrement, une lecture historique, à savoir la présentation des deux tissus en mettant la lumière sur leurs historiques, leurs situations et les monuments et les sites patrimoniaux qui les caractérisent. Deuxièmement, une lecture analytique des deux tissus urbains à savoir leurs caractéristiques, l'état des bâtisses et la stratégie touristique adoptée. A la fin, une confrontation entre les données de Tlemcen avec les exemples et les définitions des chapitres précédents sera effectuée pour arriver à une synthèse générale constructive. Cette synthèse nous permettra de vérifier l'hypothèse de départ.

¹⁸⁰Éric Limousin, 100 Fiches d'histoire du Moyen Age: Byzance et le monde musulman, Bréal, 2005, p.132

I. El kissaria de Tlemcen:

La zone commerciale d'El kissaria représente notre premier cas d'étude. Nous allons donc vérifier la prédisposition de ce quartier à promouvoir le tourisme culturel durable.

I.1. Présentation du quartier :

Comme dans toutes les cités d'héritage islamique au Maghreb, l'espace socio économique se distingue nettement de l'espace résidentiel, tant par sa localisation qui est généralement à proximité de la grande mosquée, centre du pouvoir à l'époque, que par son architecture fonctionnelle. Le schéma et la figure ci-dessous montrent la disposition en série et face à face des boutiques dans l'organisation des centres commerciaux des villes historiques arabo-musulmanes.

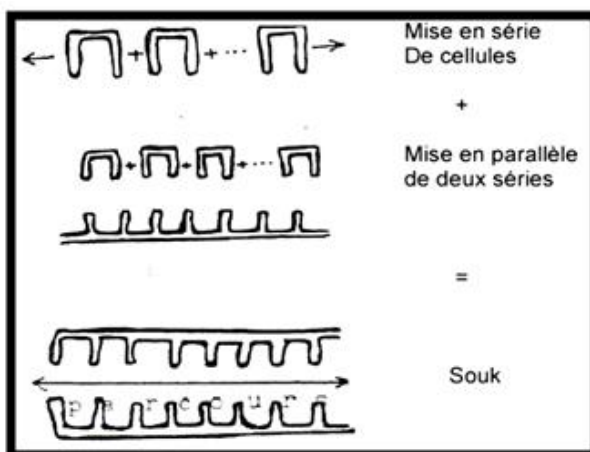


Diagramme19: organisation spatiale d'El Kissaria
Source: Djamel BOUKERCHE¹⁸¹



Fig.69: organisation fonctionnelle du quartier El Kissaria
Source: auteur

El Kissaria¹⁸² avait joué un rôle important dans la vie économique de Tlemcen. Elle était considérée comme un des comptoirs les plus considérables, et les plus accessibles au commerce étranger quand la ville était la capitale du Maghreb central.

C'est un assemblage de galeries généralement couvertes, sur lesquelles s'ouvrent des boutiques: « **Tlemcen possède une Alcayseria grande et riche dont les murs sont solides et les portes ferrées, ainsi que de nombreux magasins. Cette Alcayseria est construite à la manière de celle de Grenade, quoique les rues à arcades soient couvertes et plus larges. Quant aux autres places de la ville, elles sont nombreuses mais peu spacieuses** ». C.Brunel (1890-1891).

¹⁸¹ Djamel BOUKERCHE. Op cite.

¹⁸² Le nom de **Kissaria** signifiait, dans le langage courant du maghreb, une agglomération de boutiques, un quartier marchand. C'est une rue à vocation commerçante, nous y trouvons maroquinerie, dinanderie (sculpture sur bois), bijouterie, vêtements de laine, burnous, marchands de tissus et de soierie et le célèbre tapis tlemcenien ; dans de petits ateliers, des tisserands confectionnent des couvertures aux dessins géométriques, en coton et aux divers coloris.

I.1.1. Lecture historique :

D'après les écrits, le quartier commerçant d'El Kissaria date de l'époque dominée par **les zianides**, période pendant laquelle il était organisé comme **un grand caravansérail**¹⁸³ sur une superficie de **cinq hectares**, ce quartier abritait près de **2000** commerces et ateliers d'artisans protégés par **une enceinte**. C'était un quartier franc, entouré de murs élevés, avec des portes ferrées et des rues couvertes.¹⁸⁴ Il abritait, pisans, vénitiens, génois, catalans et provençaux.¹⁸⁵ A cet effet, il fallait construire des structures d'accueil pour ces commerçants « ... **des boutiques, des magasins et des logements particuliers, la Kissaria renfermait un entrepôt commun, des fours, des bains, un couvent de frères prêcheurs et une église** ». **Piesse et Canal(1889)**

Sur la carte N°5 ci-dessous, nous avons limité l'espace qu'occupait El Kissaria où nous remarquons la juxtaposition par rapport à la grande mosquée.



Carte 05: l'emplacement de l'ancienne Kissaria de Tlemcen
Source: auteur -fond de carte Tsouria KASSAB -¹⁸⁶

Plus tard à l'époque ottomane, les relations commerciales cessèrent et les français trouvèrent cette El Kissaria en ruines. A la porte d'entrée se trouvait la coudée royale¹⁸⁷, magnifique plaque d'onyx datant de **1328**, elle est attribué au sultan **ABOU TACHFIN I**,

¹⁸³ *Caravansérail* : Fondouk, Khan ou Wakala.

¹⁸⁴ Le Petit Futé Algérie Par Dominique Auzias, Jean-Paul Labourdette, Marie-Hélène Martin

¹⁸⁵ Les inscriptions arabes de Tlemcen, Volume 2 par Charles Brosselard

¹⁸⁶ Tsouria KASSAB BABA AHMED, « *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain*, Cas de Tlemcen », Thèse de doctorat ; op.cite,

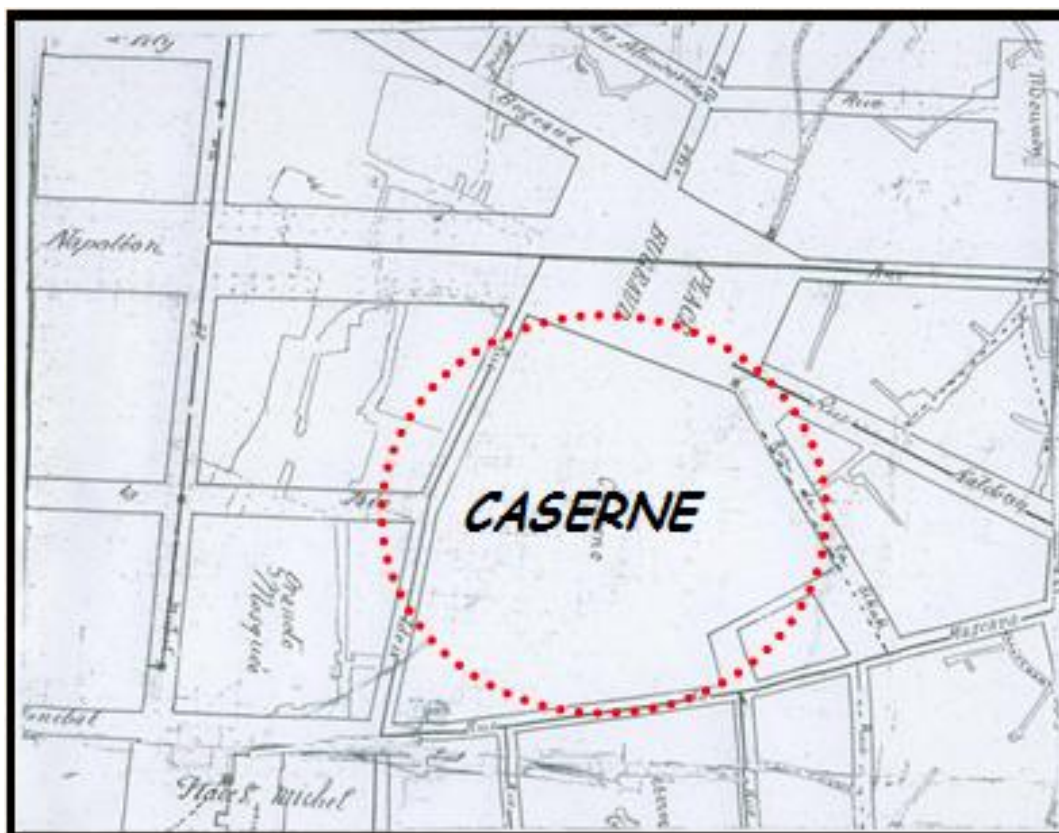
¹⁸⁷ La coudée est la plus ancienne mesure connue.

mesurant **47cm** de long, elle fut sauvée de la démolition par le commandant **Bernard**¹⁸⁸, et se trouve actuellement au Musée de Tlemcen. L'inscription se compose de deux lignes en caractères andalous comme c'est indiqué sur la fig.70.



Fig.70: la coudée royale : ABOU TACHFIN I
 Source: les inscriptions arabes de Tlemcen, Volume 2

A l'arrivée des français, ce quartier fut transformé en caserne et occupé par les militaires. La carte suivante montre la transformation d'El kissaria en une caserne militaire.



Carte 06: la destruction du quartier El Kissaria et l'emplacement d'une caserne
 Source: archive APC -Tlemcen-

En **1904**, le quartier d'El Kissaria fut rasé pour laisser place au marché couvert (voir fig.71) et à des lotissements qui ont été projetés tout autour. A l'occasion, une partie de la caserne Beylik fut attribuée à la place Bugeaud.

¹⁸⁸ Les inscriptions arabes de Tlemcen, Volume 2 par Charles Brosselard

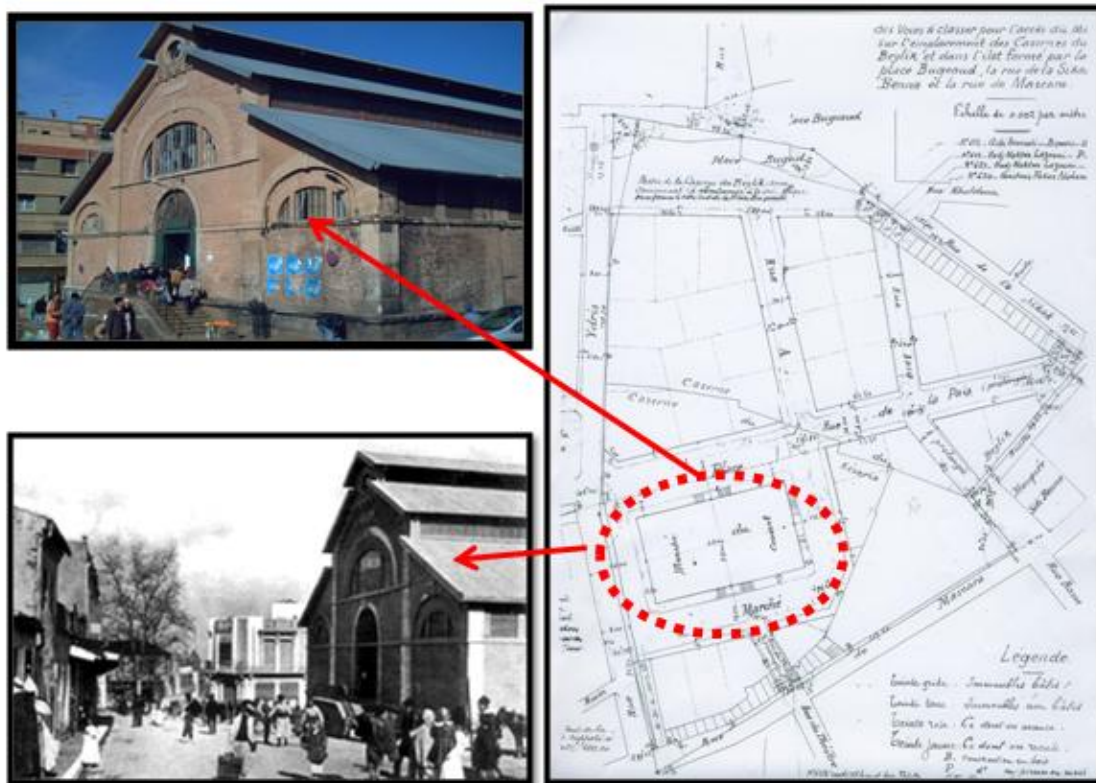


Fig.71 : emplacement du marché couvert et aménagement du quartier El kissaria
 Source: auteur -fond de carte : archive APC Tlemcen-

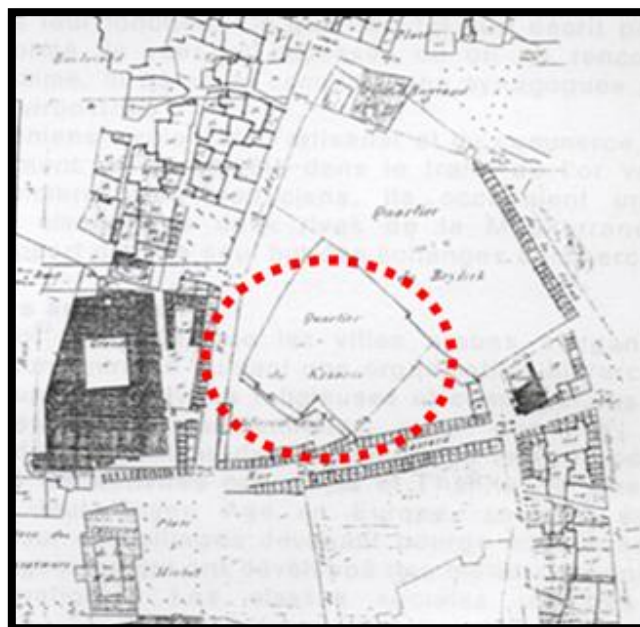
Ainsi, la superficie du quartier de l'ancienne kissaria, avec celle de la caserne Beylik ont été divisées en trois parties : **le marché**, **les voies d'accès**, et **28 lots** d'équipements et habitations, c'est ce qui est indiqué sur la fig.72 suivante.



Fig.72: morçèlement et extension d'El kissaria
 Source: auteur -fond de carte : archive APC Tlemcen-

I.1.2. Situation, limites et repères:

L'emplacement de la place du marché était celui de l'ancienne Kissaria, le grand centre commercial international de Tlemcen au moyen âge. Elle s'étendait et s'étend toujours au côté Est de la grande mosquée de Tlemcen. (Voir carte 07 ci-dessous)



Carte 07: La situation de l'ancienne KISSARIA de Tlemcen
 Source: auteur -fond de carte Tsouria KASSAB¹⁸⁹

El kissaria est aussi limitée par des espaces pouvant lui servir de repères tels que: la grande mosquée de Tlemcen, la place des martyres (place Bugeaud) et la place des caravanes (la place Emir Abdel Kader ou la grande place). Voir fig.73

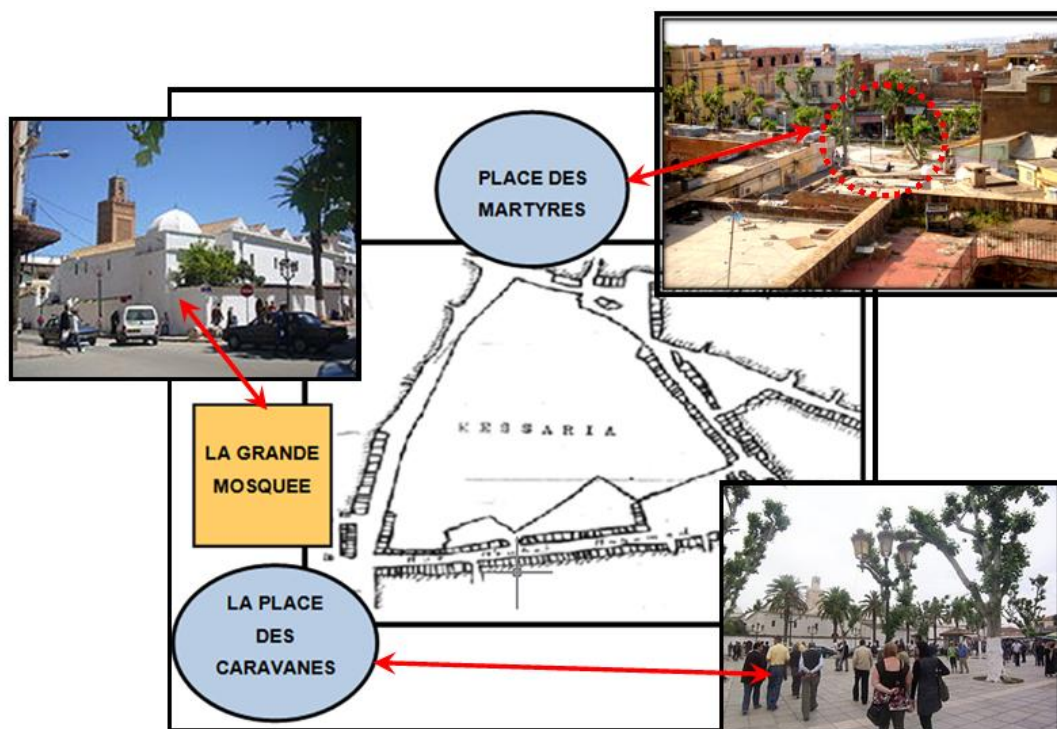


Fig.73: les repères pour accéder à El kissaria
 Source: auteur

¹⁸⁹ Tsouria KASSAB BABA AHMED, « Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen », Thèse de doctorat ; op.cite,

Quant aux voies d'accès qui limitaient cet espace, on pouvait distinguer **le boulevard national, la rue Idriss, la rue Jean Mary et la place de la mairie** comme le montre la fig.74 suivante.

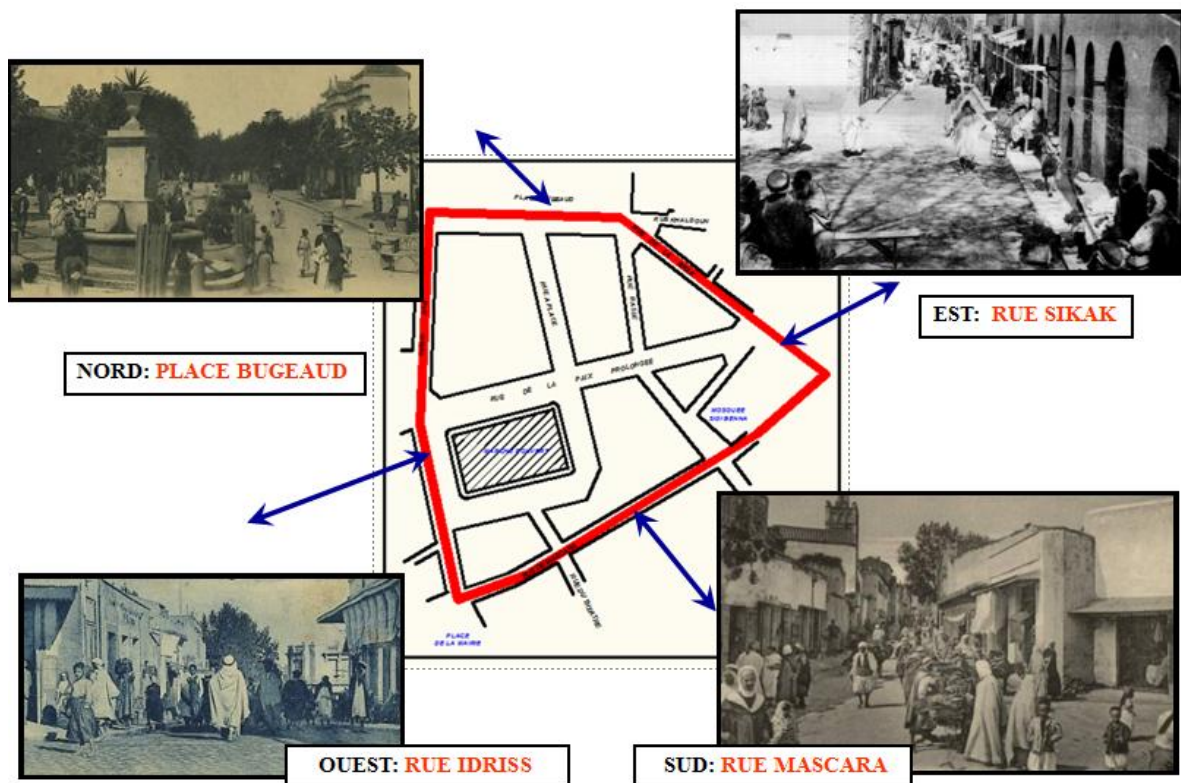


Fig.74: les limites d'El kissaria
Source: auteur

Ce quartier a connu des extensions et des prolongements sur la **rue de la paix, la rue basse, et la rue du théâtre** et actuellement on peut y accéder aussi par ces voies. (voir fig.75 ci-dessous)

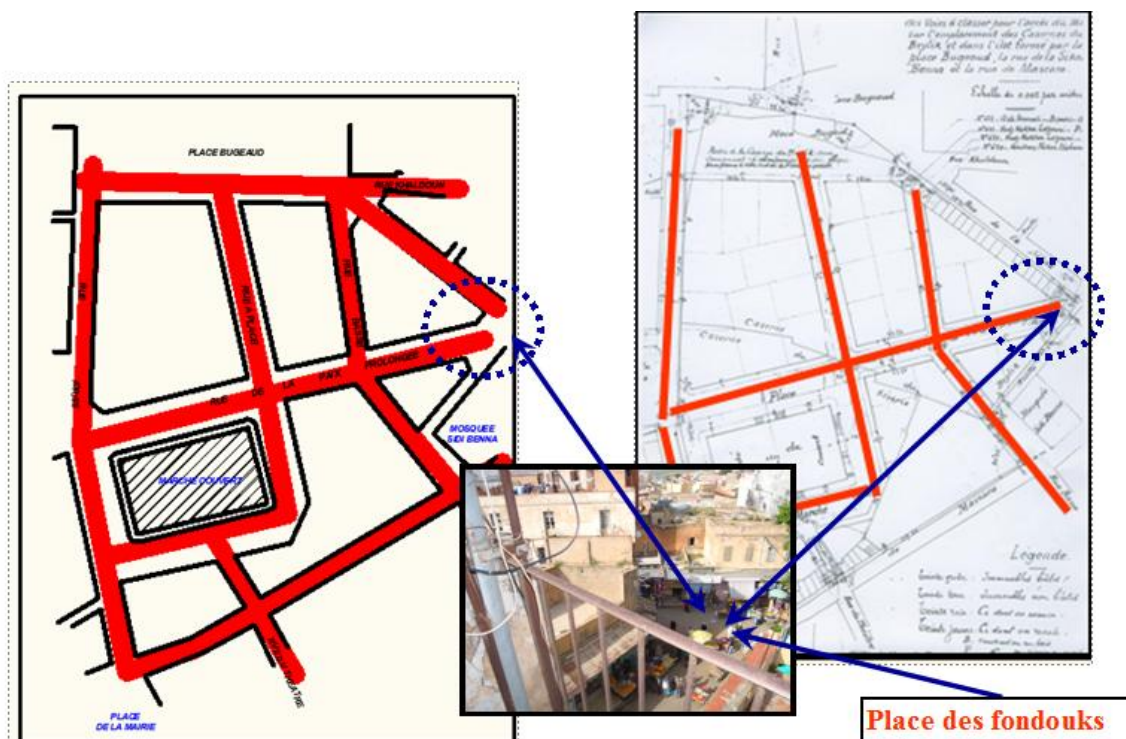


Fig.75: les voies et accès d'El kissaria
Source: auteur

La figure qui suit indique les axes commerciaux d'El kissaria ainsi que l'extension effectuée sur ce quartier.

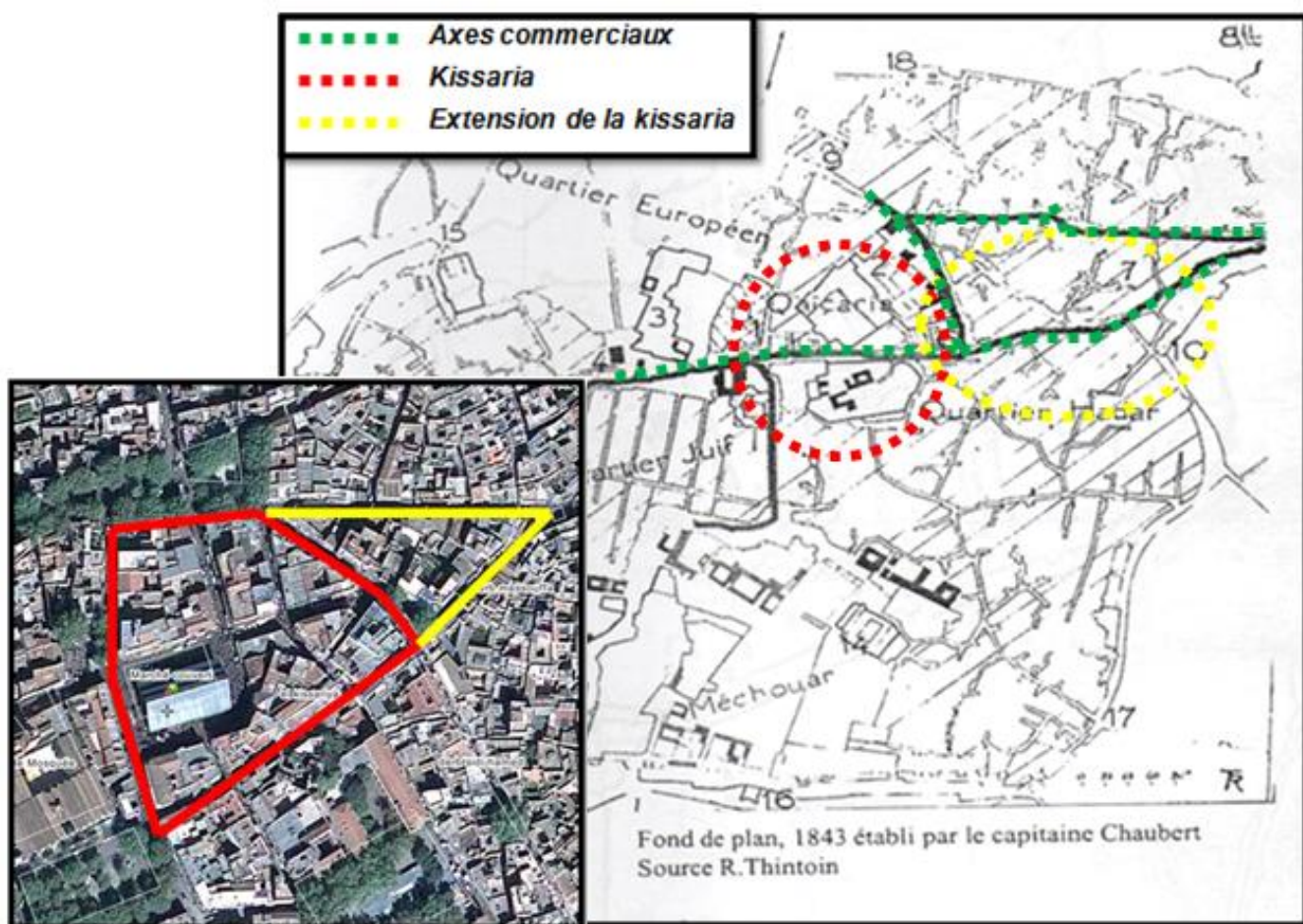


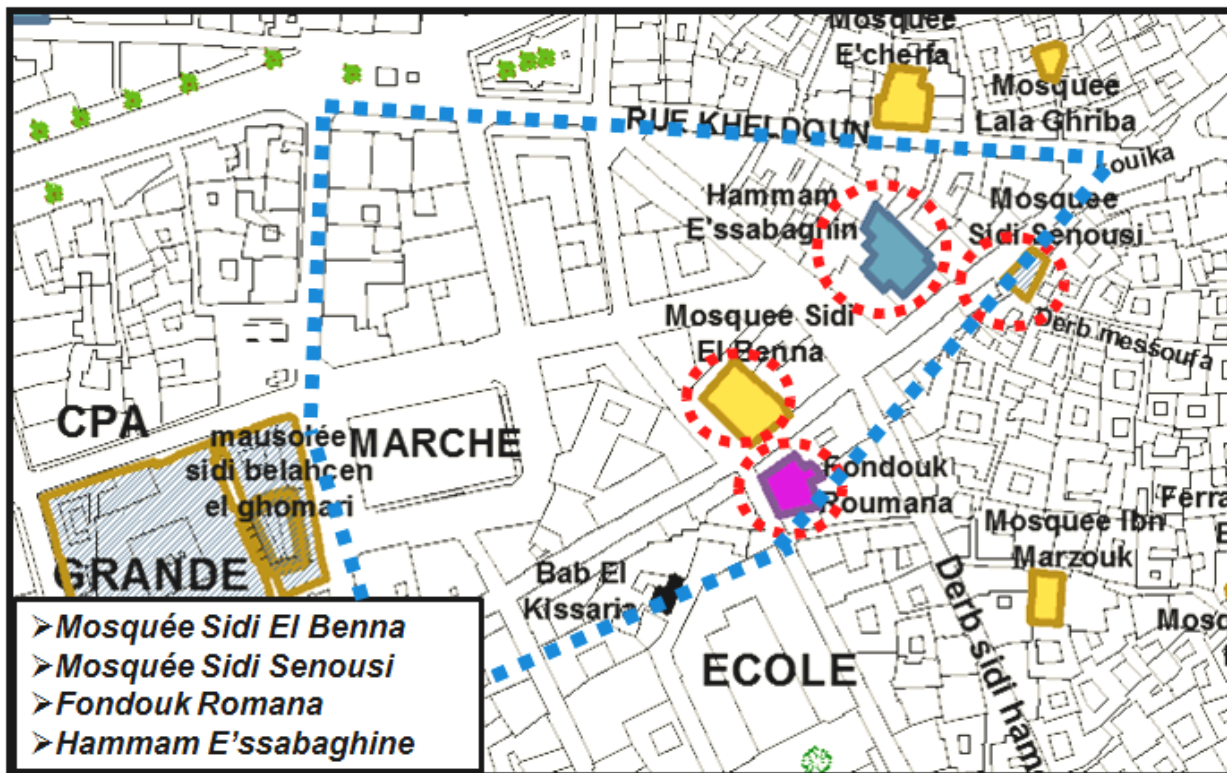
Fig.76: les axes commerciaux et l'extension d'El Kissaria
 Source: auteur -fond de carte Tsouria KASSAB¹⁹⁰ et Google Earth 2011-

I.2. Les sites et les monuments historiques d'El Kissaria:

Comme cela été déjà cité, El kissaria est un quartier historique qui date de la période zianide, ce dernier était semé d'équipements qui ont été détruits à la période coloniale mais il subsiste quelques sites historiques jusqu'à nos jours.

Hammam E'ssabaghine, la mosquée Sid El Benna, la mosquée Sidi Senousi, Fondouk Roumana ainsi que Bab (porte) El Kissaria sont des monuments qui ont marqué ce quartier à la période zianide et qui existent toujours. Ces derniers ne sont pas classés et sont indiqués sur la carte suivante.

¹⁹⁰ Tsouria KASSAB BABA AHMED, « Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen », Thèse de doctorat ; op.cite,



Carte 08: les sites historiques au niveau d'El Kissaria
 Source: carte des sites et monuments historiques -la médina de Tlemcen-¹⁹¹

I.2.1. Hammam E'ssebaghine (bain des teinturiers):

Hammam E'ssebaghine (voir fig.77) ou le bain des Teinturiers, également connu sous le nom de hammam **Sidi Belahcen**, doit son nom à la ruelle où il se trouve « la ruelle des teinturiers ». Ce bain datant du **XIII**e siècle¹⁹² est parmi les bains les plus anciens de période almoravide. C'est l'un des joyaux de l'architecture musulmane cachant un trésor architectural avec son ornementation exceptionnelle caractérisée par les arcs et la coupole centrale. Etant situé au centre du quartier des teinturiers, le bain était doté d'un escalier extérieur menant à la terrasse qui servait autrefois au séchage de la laine après la teinte¹⁹³.

I.2.2. Fondouk Roumana:

Fondouk Roumana, autrefois, lieu d'hébergement et d'accueil, a été construit au **XIII**e siècle pour les andalous en partance pour le pèlerinage à La Mecque¹⁹⁴. Situé dans la rue du capitaine El Azhari. Il tient son appellation du grenadier qui se dresse en son centre. Il a servi de lieu de négoce des peaux, des cuirs et du café, avant de devenir un café durant la période coloniale. Ce fondouk est caractérisé par une architecture arabo musulmane de par sa cour intérieure et les arcs de décoration et aussi par l'activité d'artisanat qui occupait pratiquement tout le fondouk. (Voir fig.78)

¹⁹¹ O.G.B.C.P : Office de Gestion et d'Exposition des Biens Culturels Protégés.

¹⁹² George MARÇAIS, Tlemcen, Les villes d'art célèbres, éditions H.LAURENS, Paris, 1950 nouvelle parution les éditions du Tell 2003, p.41.

¹⁹³ Idem

¹⁹⁴ <http://www.djazairress.com/fr/infosoir/53760>

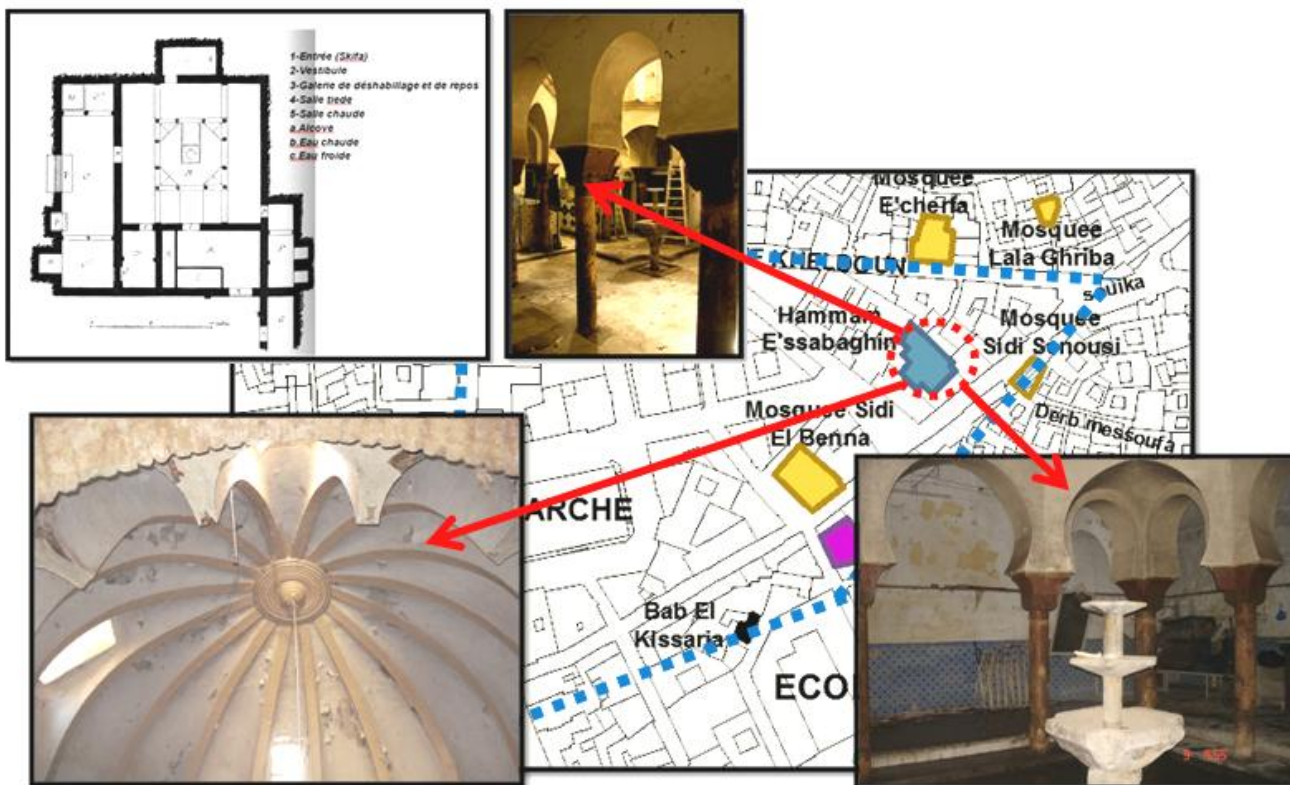


Fig.77: Hammam E'SSABAGHINE: situation, plan et intérieur du Hammam
 Source: auteur -fond de carte: Sites et monuments historiques -la médina de Tlemcen-

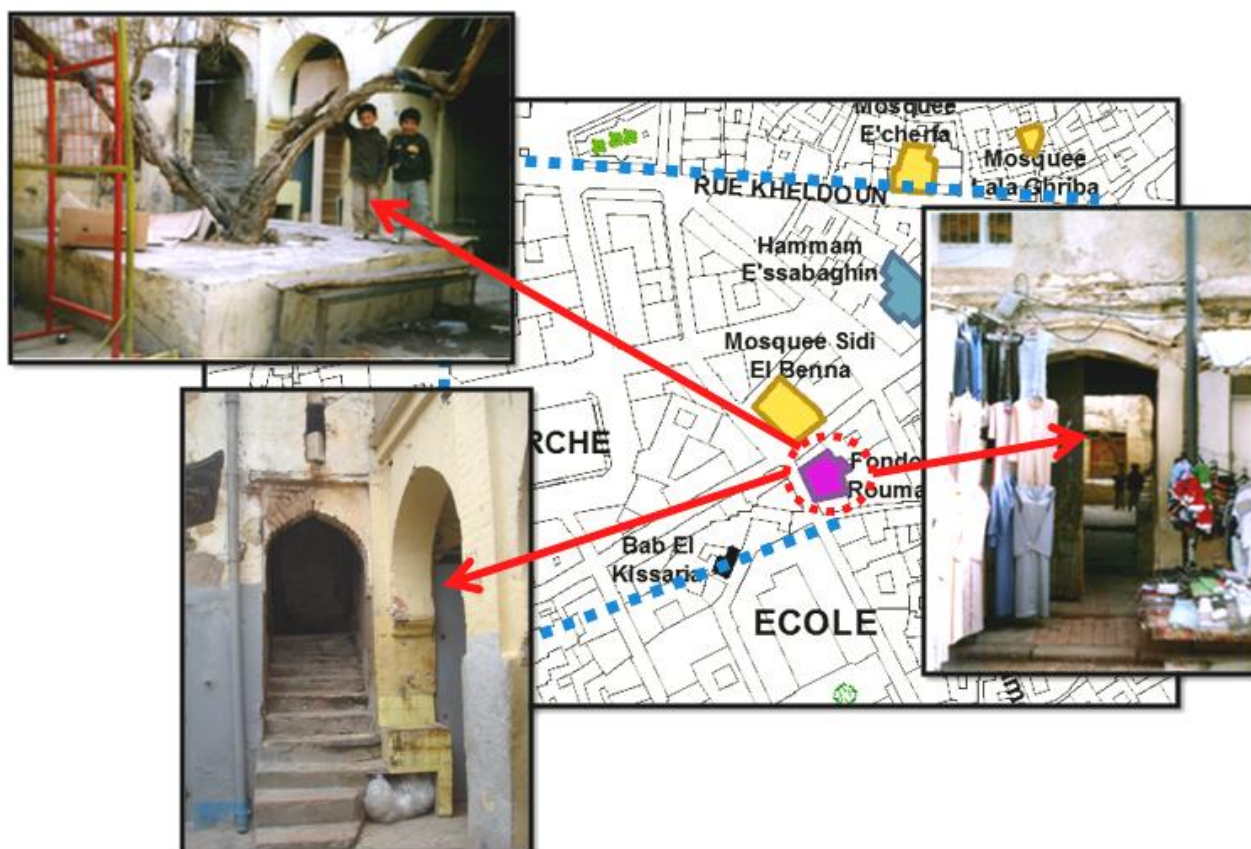


Fig.78: fondouk Roumana: situation, entrée et intérieur du fondouk
 Source: auteur - fond de carte : Sites et monuments historiques -la médina de Tlemcen-

I.2.3. Mosquée Sid El Benna:

Cette mosquée est située dans le tissu d'El Kessaria (Souk El Kharazine), elle fut construite en **1510** sous le règne d'**Abou Hammou Moussa III**. Elle a été restaurée par les français à l'exception de son minaret qui a connu dernièrement des travaux de restauration dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011".

La fig.79 suivante indique la situation ainsi que des illustrations de la mosquée Sid El Benna.

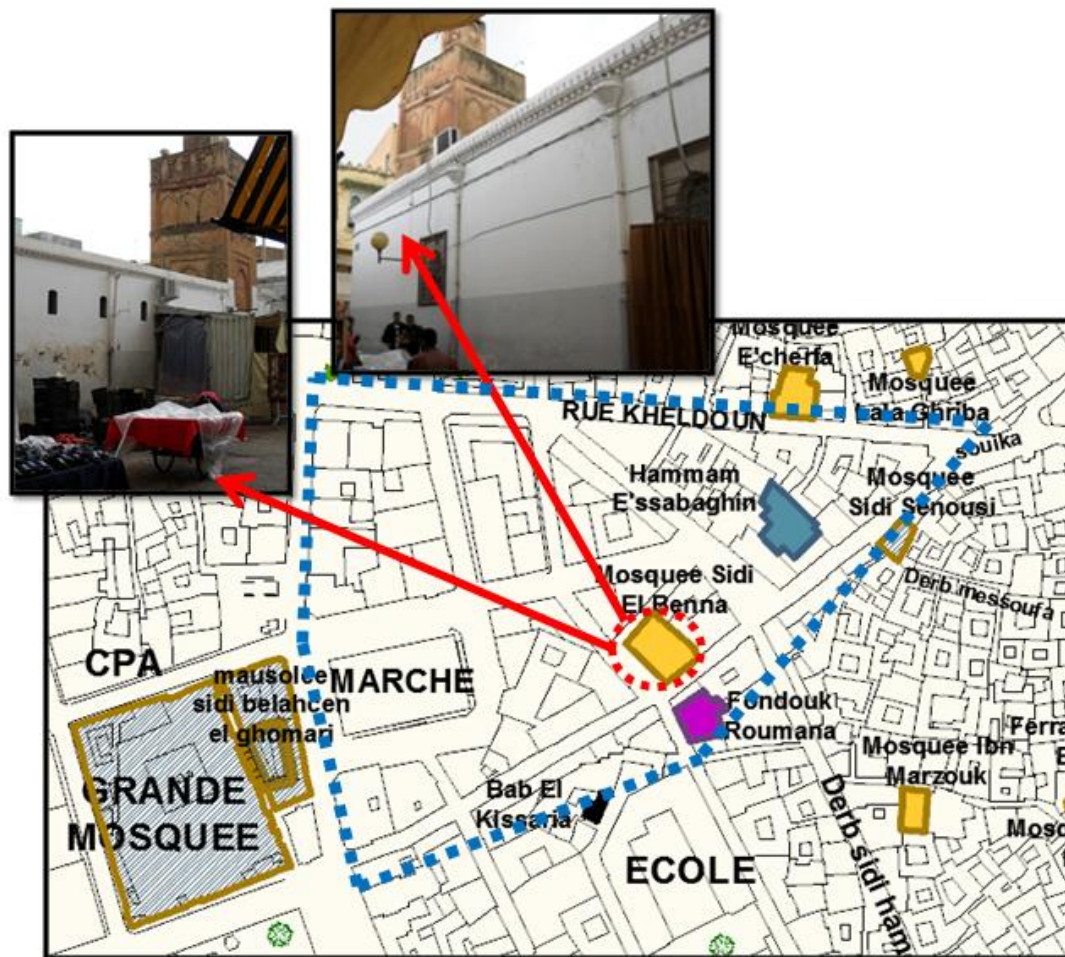


Fig.79: situation et photos de la mosquée Sid El Benna

Source: auteur -fond de carte : sites et monuments historiques -la médina de Tlemcen-

I.2.4. Mosquée Sidi Senoussi:

Cette mosquée se trouve à l'entrée de Derb MESSOUFA, en bas d'El Kissaria. Ce lieu de culte fût aussi une medersa, une école coranique et un lieu de lumière pour les musulmans. La petite mosquée, dont la salle de prière est située inhabituellement au premier étage, fût construite au début du **XVe** siècle et embellie par le joli minaret œuvre d'Abou Abbès Ahmed 13ème prince zianide.¹⁹⁵

La situation ainsi que des illustrations de cette mosquée sont données sur la figure n°80.

¹⁹⁵ <http://www.petitfute.com>

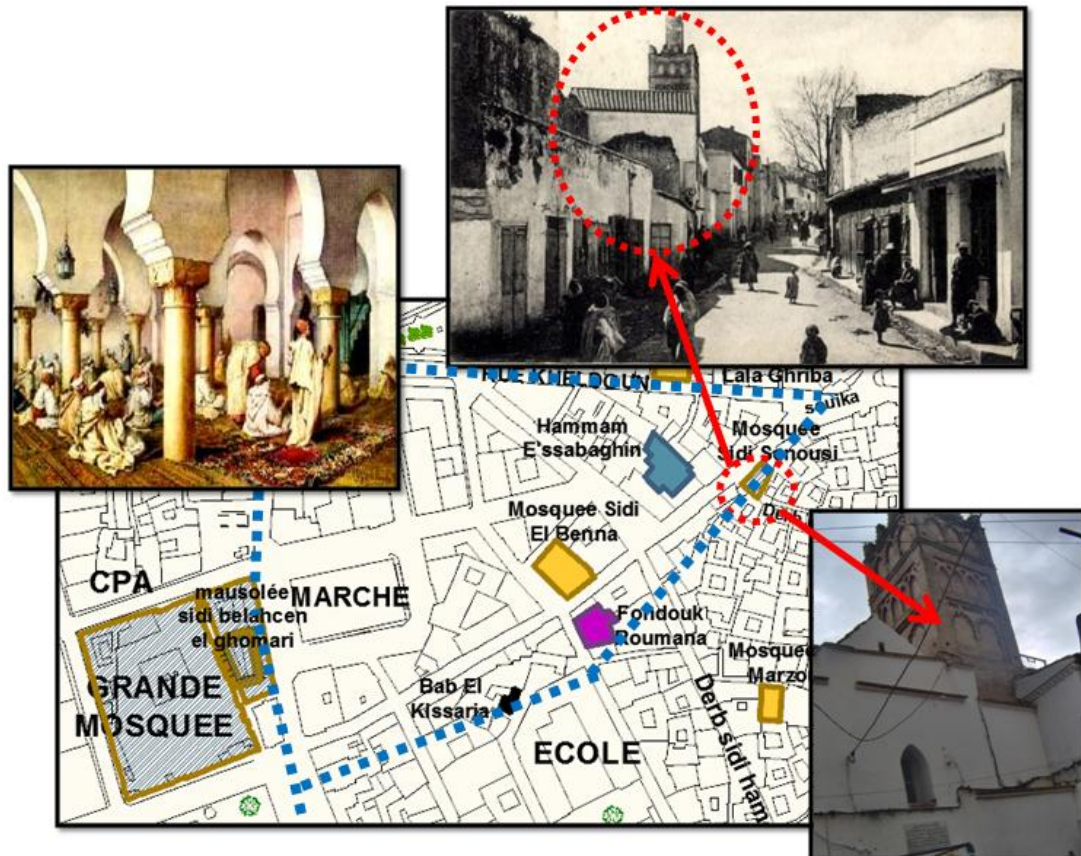


Fig.80: situation et photos de la Mosquée Sid El Senoussi

Source: auteur - fond de carte : sites et monuments historiques -la médina de Tlemcen-

1.2.5. La porte d'El kissaria :

La porte d'El Kissaria se situe à l'intérieur du groupement urbain. Il subsiste de ce monument que quelques fragments de murs et un passage arqué qui mène à ce quartier.

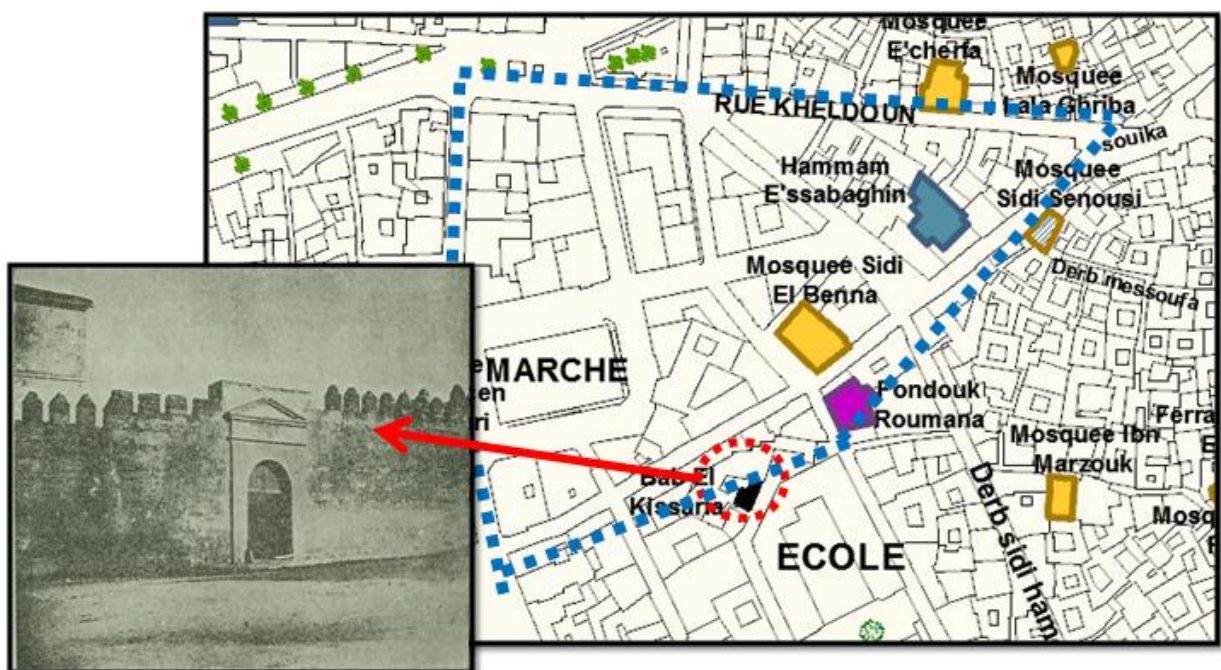


Fig.81: porte et remparts de la Kissaria

Source: André LECOCQ¹⁹⁶

¹⁹⁶ André LECOCQ : TLEMEN ville française (1842-1871) tome 1er l'administration militaire 1842-1852, éditions internationales S.A. -Tanger-1940, p.70.

Les monuments et sites historiques cités dans ce qui précède sont ceux qui ont marqué le quartier d'El Kissaria à l'époque zianide. D'autres équipements subsistent encore à nos jours et dont la valeur architecturale est importante. Il s'agit principalement de Fondouks¹⁹⁷ datant du début de la période coloniale.

On distingue: **fondouk El Mami**, **fondouk El Medress**, **El Mansour**, ces derniers sont d'une architecture traditionnelle arabo musulmane caractérisée par des arcs, des décorations raffinées ainsi un patio autour duquel s'organisent les différents espaces.

Dans le premier chapitre nous avons évoqué les critères pour la patrimonialisation qui sont : **l'historicité**, **l'exemplarité**, **la beauté** et **l'identité**. Ces fondouks répondent à ces quatre critères : ils sont anciens et symbolisent l'architecture arabo musulmane à Tlemcen, ils sont remarquables par l'ornementation intérieure et par leur valeur identitaire puisqu'ils servaient autrefois comme ateliers d'artisanat. A ces valeurs, on peut ajouter celle de l'économie, car ces espaces présentaient et présentent toujours le visage d'un lieu commercial. Néanmoins, ces fondouks sont en majorité délaissés et connaissent une dégradation assez sévère de l'état de leurs bâtis, ce qui a conduit à une certaine dévalorisation.

Avant de parler de la valeur économique et touristique de ces endroits, il serait nécessaire de les présenter brièvement.

I.2.6. Fondouk El Mami:

Fondouk El Mami (voir fig.82) fût fondé en 1892, situé dans la rue de la paix à côté du marché couvert au niveau d'El Kissaria, il est entouré d'habitation et de boutiques, dont les boutiques du fondouk situées sur sa façade principale. Ce fondouk est composé d'un rez-de-chaussée plus un étage et se caractérise par une architecture traditionnelle arabo musulmane, des arcs et un patio permettant l'éclairage et l'aération des espaces intérieurs. Malheureusement ce fondouk se trouve à l'abandon et sert aujourd'hui au stockage de la marchandise. Une intervention est plus que nécessaire si on veut le sauvegarder et le transmettre aux générations futures en tant que patrimoine.

¹⁹⁷ Le fondouk, du Grec « Pandokeion » qui signifie hôtellerie, dans l'occident musulman, a connu l'équivalent du caravansérail, du khan ou du wakala dans les pays orientaux.

Espace aménagé pour les fonctions économiques qui ouvraient la ville aux échanges extérieurs ; le fondouk constituait l'essentiel des institutions commerciales de la ville arabo-musulmane.

La plupart de ces édifices étaient dispersés dans le centre à proximité des Souks et de la Kissaria.

La fonction du fondouk peut être résumée dans ces quatre activités fondamentales :

- l'hébergement de l'étranger
- la garde de marchandise de prix
- la production artisanale spécialisée
- la commercialisation des biens d'échange.

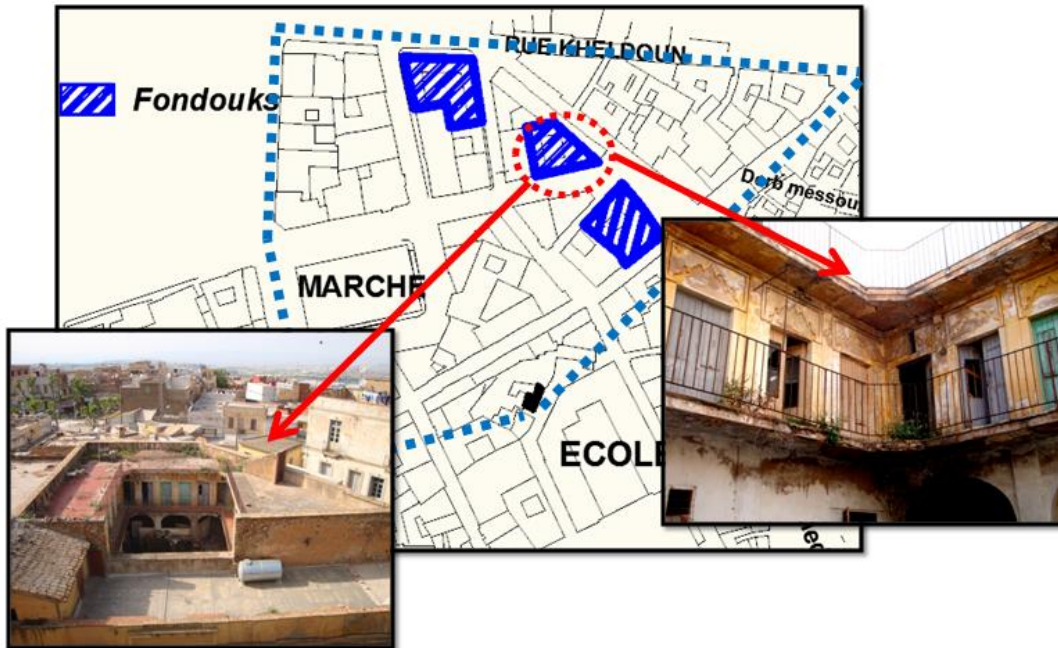


Fig.82: Fondouk El Mami
 Source: auteur - fond de carte PDAU Tlemcen-

I.2.7. Fondouk El Medress:

Fondouk El Medress est composé lui aussi de deux niveaux un rez-de-chaussée et un étage, il est situé à Bab El Baylek face à la place des martyres. C'est un exemple type de fondouk à Tlemcen grâce à son architecture arabo musulmane à savoir une grande entrée arquée, une skifa et un patio entouré de locaux d'artisanat. Cependant et malgré toutes ses richesses architecturales, il est délaissé et il ne fonctionne plus. (Voir fig.83)

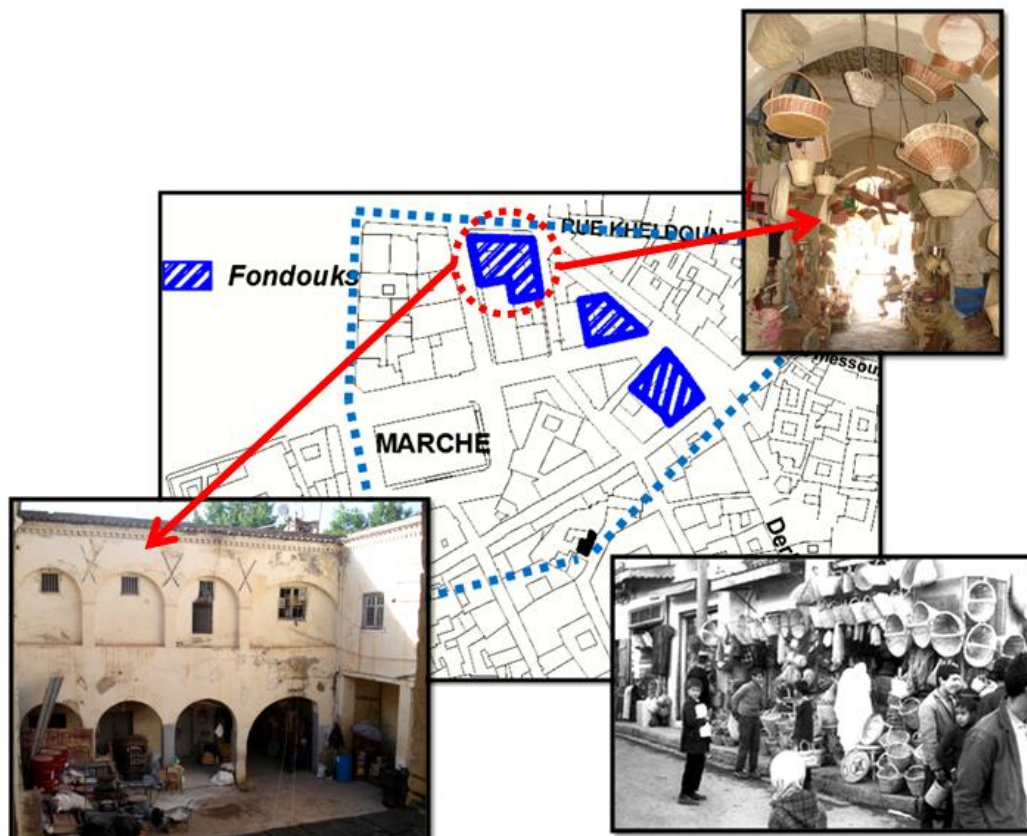


Fig.83: Fondouk El Medress
 Source: auteur - fond de carte PDAU Tlemcen-

I.2.8. Fondouk El Mansour:

Fondouk El Mansour est situé dans la rue Ben Diboun. Il fût fondé en 1908 et se caractérise par sa porte monumentale arquée qui subsiste jusqu'à nos jours (voir fig.84). Il comporte aussi une skifa qui comprend un système de trois arcs et un patio. Ce fondouk garde toujours sa fonction d'origine, " l'hébergement " malgré les transformations qu'il a subi pour devenir "Hôtel El Mansour".

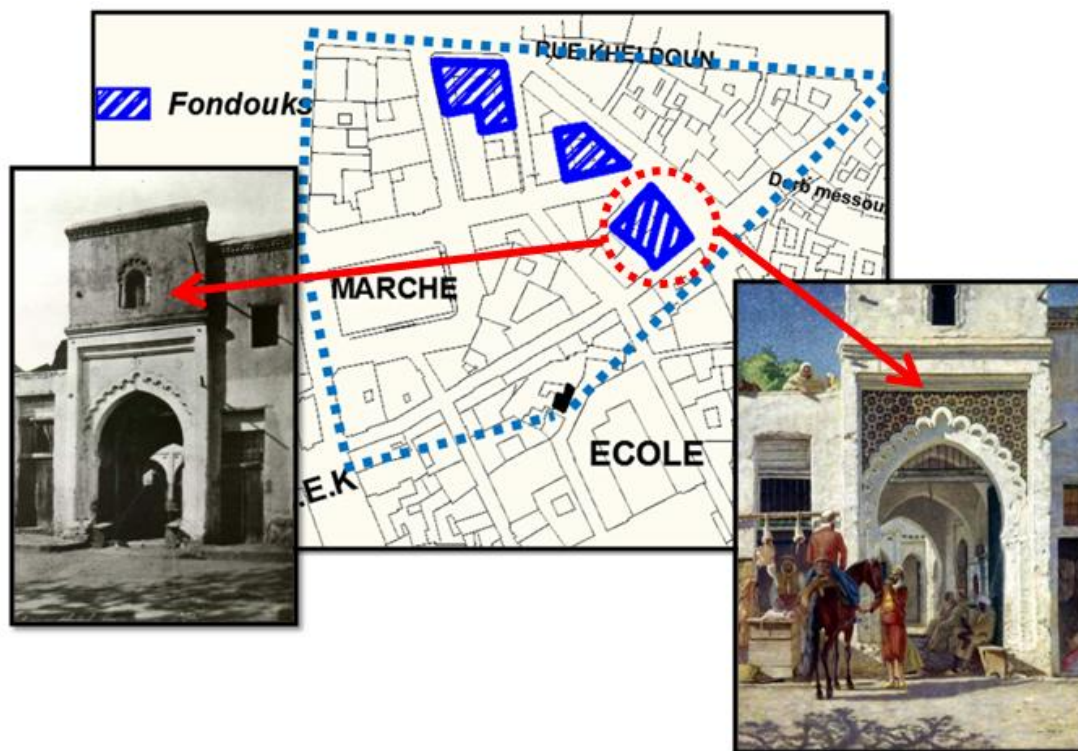


Fig.84: fondouk El Mansour
 Source: auteur -fond de carte PDAU Tlemcen-

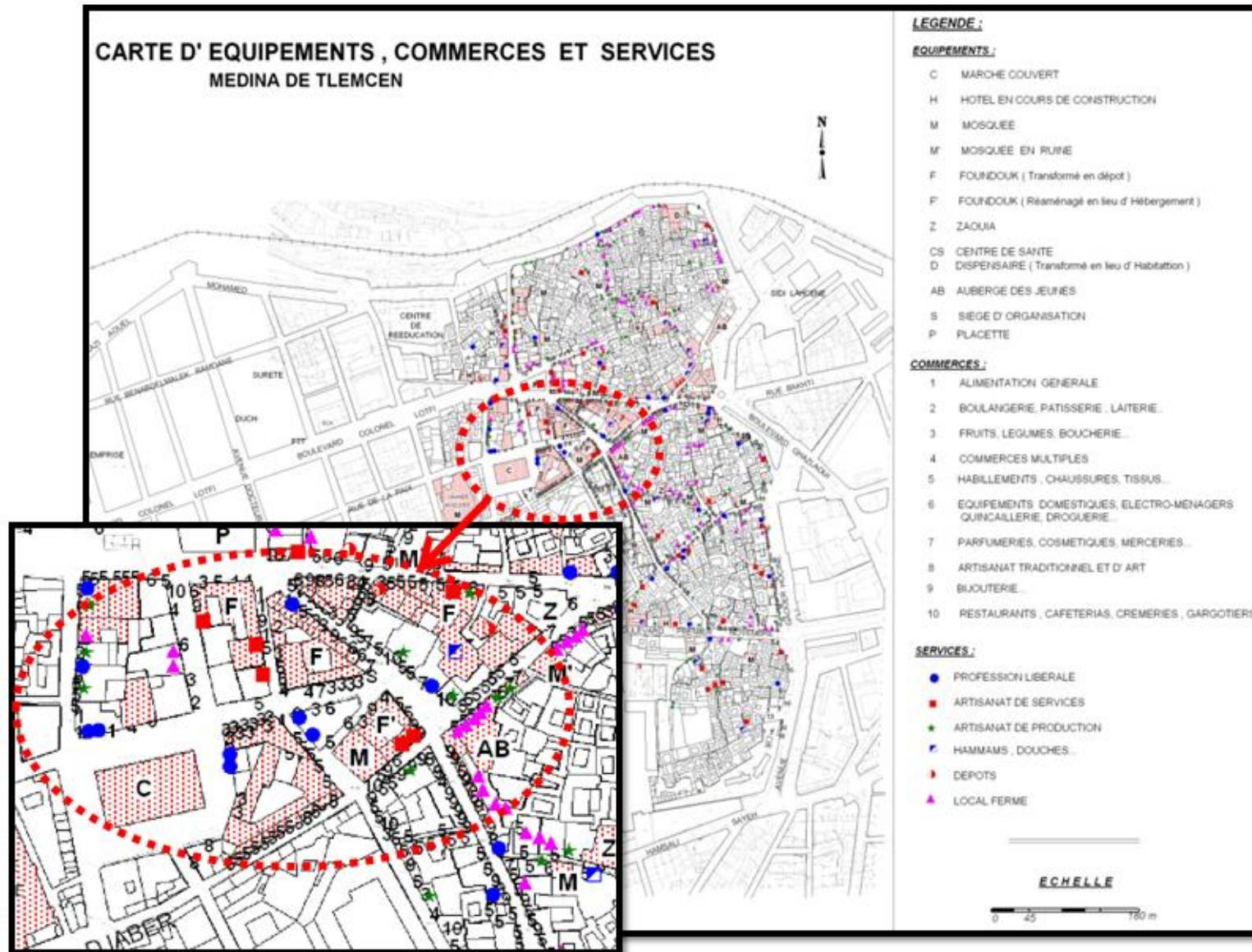
I.3. Analyse du tissu El Kissaria:

I.3.1. Lecture typo morphologique et fonctionnelle:

El kissaria, centre commercial de Tlemcen, est resté jusqu'à nos jours un quartier marchand et a gardé les métiers les plus anciens malgré l'évolution du pays vers l'industrialisme économique. Ces ruelles commerçantes représentent un élément historique de la ville et servent de parcours touristiques. On pourra encore rencontrer quelques artisans de cuir, des bijoutiers, et surtout des artisans spécialisés dans le trousseau de la mariée. C'est ce qui est illustré sur la carte N°09 et la fig.85 ci-après.



Fig.85: l'artisanat au niveau de la Kissaria
 Source: www.vitamedz.com



Carte09: Equipement, commerces et services - El Kissaria de Tlemcen-
Source: ANAT¹⁹⁸ Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

¹⁹⁸ ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.

Ce quartier présente toujours le visage d'un quartier colonial, avec des constructions alignées sur des voies larges, des ouvertures donnant sur l'extérieur et des décorations qui caractérisent les façades coloniales. (voir Fig.86).



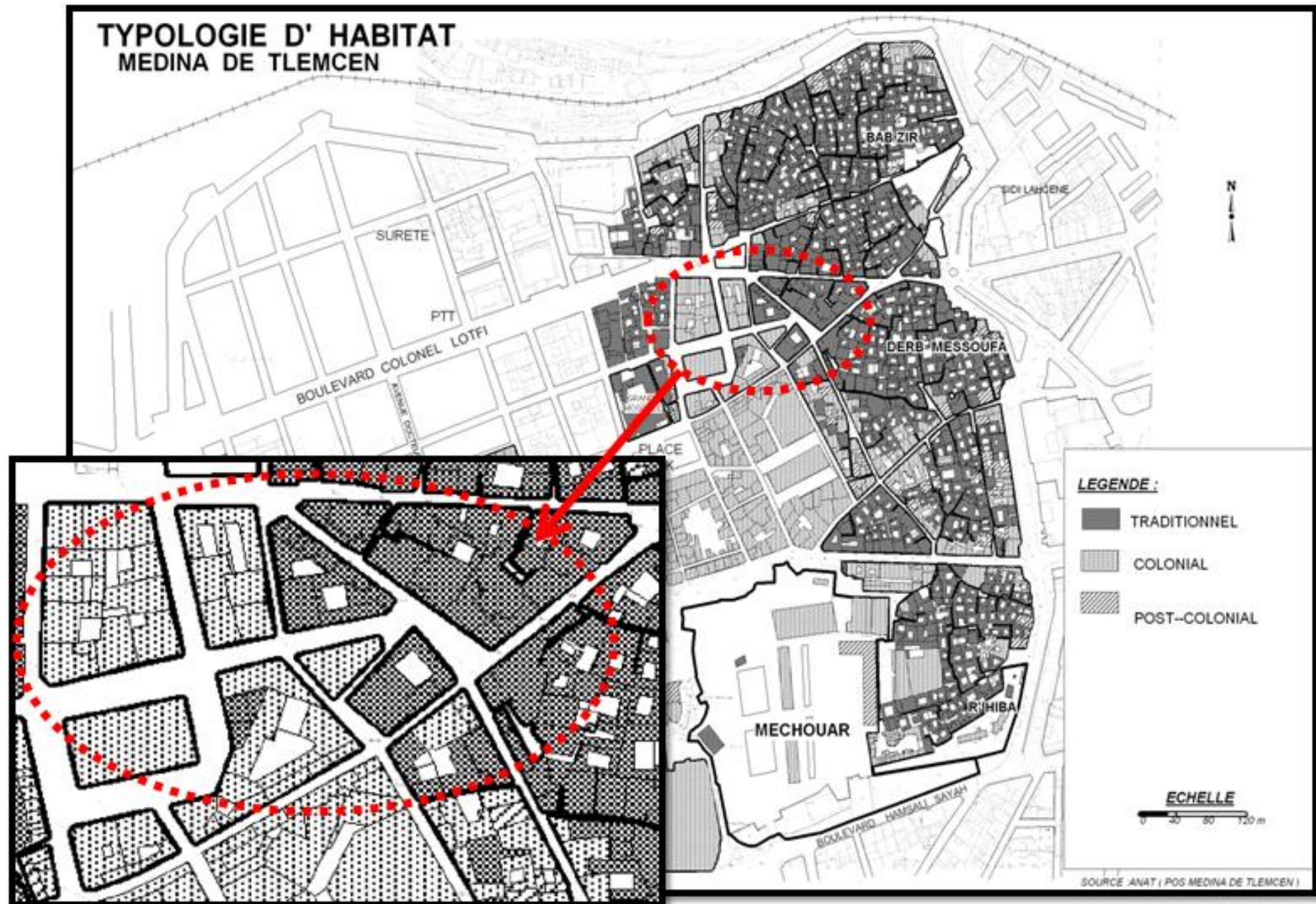
Fig.86: style colonial au niveau d'El Kissaria
Source: auteur

Malgré la présence du style colonial, le style traditionnel subsiste toujours grâce à un bon nombre d'édifices tels que les fondouks, les bains, les mosquées. Ces derniers se caractérisent par une architecture arabo musulmane : une structure centrale, ou toutes les pièces s'organisent au tour d'un patio, des ouvertures donnant sur l'intérieur et l'utilisation des arcs et des décorations raffinées à l'intérieur. La figure 87 ci-dessous montre l'intérieur d'un ancien fondouk regroupant des éléments qui expriment le style arabo musulman. Ce type de construction représente une part non négligeable de l'environnement bâti d'où la certitude présence d'une zone à caractère patrimonial avéré.



Fig.87: style traditionnel au niveau d'El Kissaria
Source: auteur

La carte N°10 indique la typologie de l'habitat au niveau d'El kissaria où on distingue environ 50% d'habitat de type colonial, environ 45% de type traditionnel arabo musulman, et 5% de type post colonial. Donc il existe pratiquement un équilibre entre le style colonial et le style traditionnel arabo musulman.



Carte10: typologie d'habitat -El Kissaria de Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

I.3.2. L'état des bâtisses :

Malgré les richesses architecturales que recèle le quartier d'El Kissaria, on assiste à un état de dégradation assez sévère (voir fig.88). Une visite de ce quartier permet de relever ce qui suit :

- La dégradation des planchers jusqu'à l'effondrement dans certain cas.**
- De grandes fissures au niveau des façades.**
- Des fissures profondes dans les murs porteurs et gonflement dû à l'humidité.**
- Inclinaison de certains murs qui sont soutenus par des madriers.**
- Vétusté et dégradation des réseaux en général.**

Ces désordres sont dus à l'abandon de ces espaces et au manque d'entretien. Cet état de fait nécessite une intervention rapide sur ce patrimoine architectural qui reste un témoignage du passé.

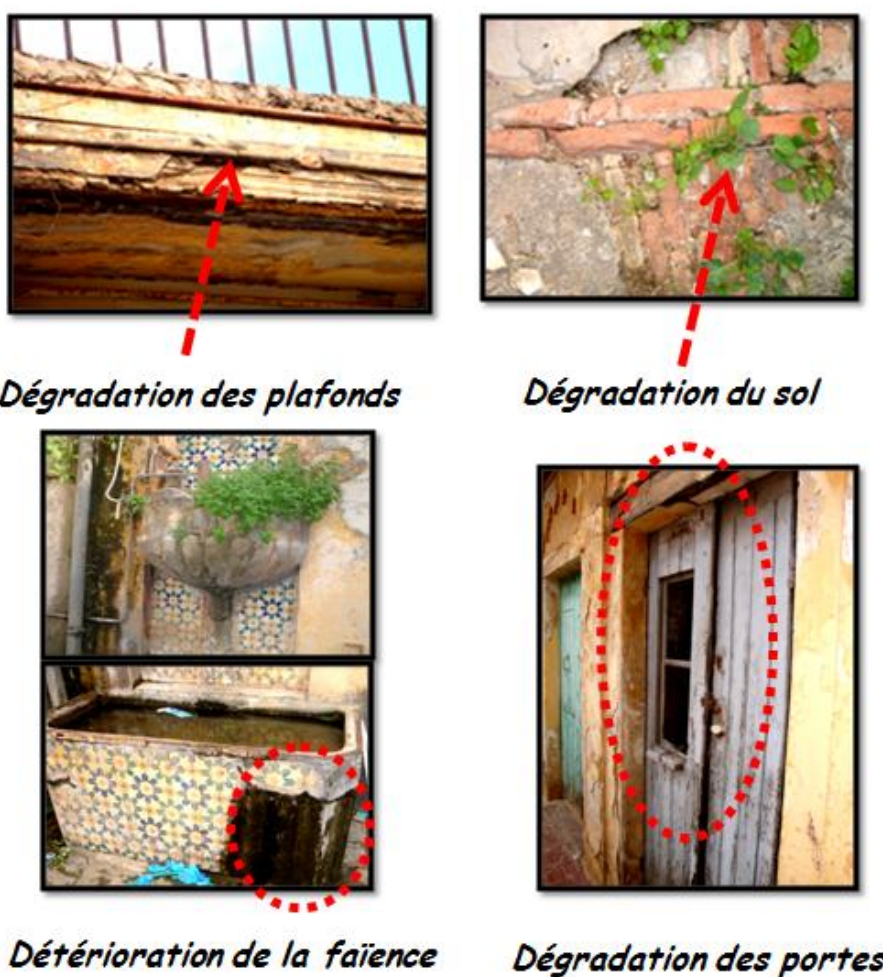
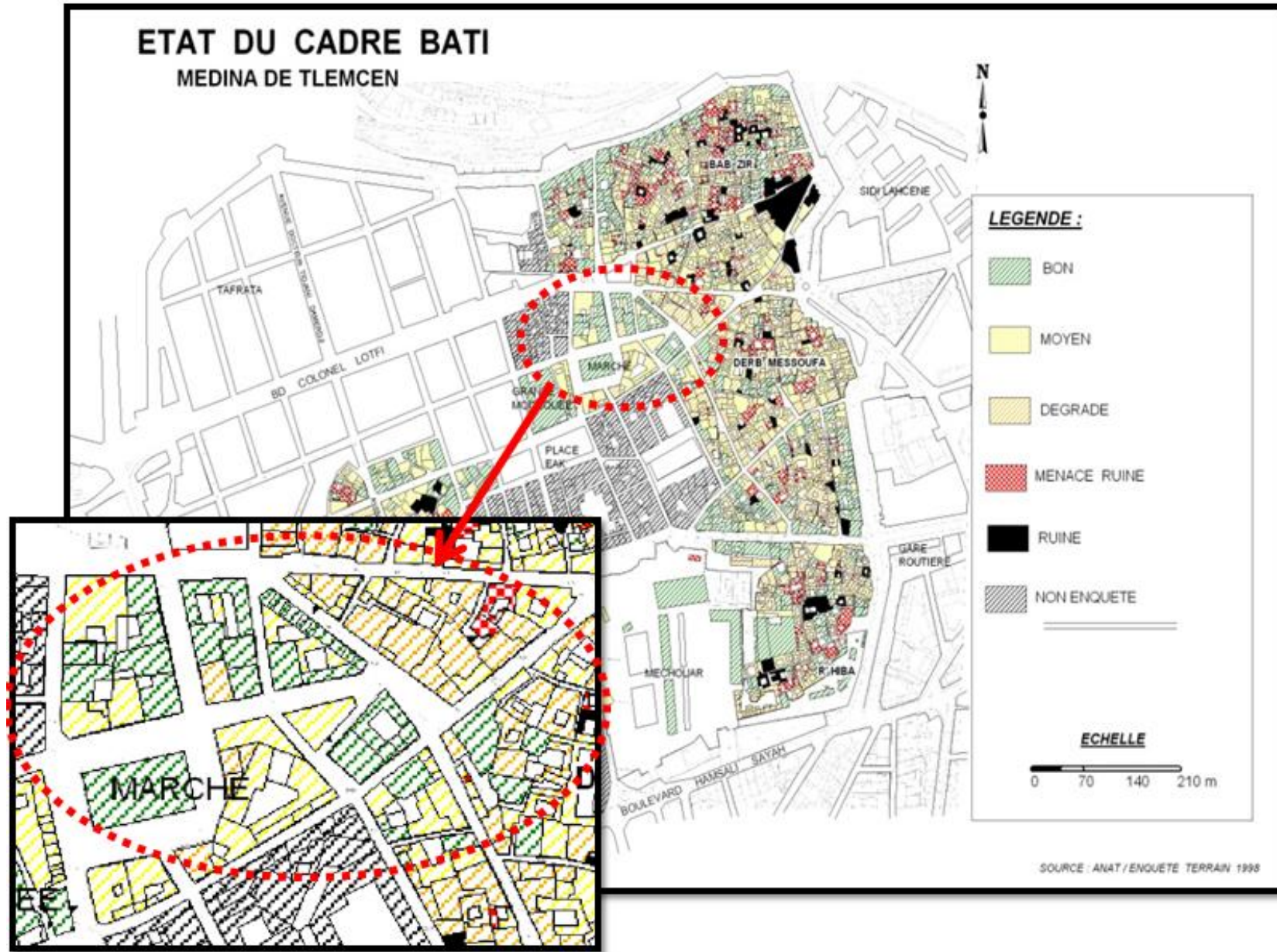


Fig.88: dégradation des bâtisses au niveau d'El Kissaria
 Source: auteur

La carte N°11 suivante montre l'état du cadre bâti de la médina de Tlemcen et précisément du quartier El Kissaria. Nous constatons approximativement 40% de bâtisses en bon état, ce sont généralement les boutiques, environ 30% des bâtisses en un état moyen dont les fondouks déjà cités, et également 30% de constructions qui sont dans un état de dégradation avancé.



Carte11: état du cadre bâti -El Kissaria de Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

I.4. Vérification des préceptes du tourisme culturel durable dans le quartier d'El Kissaria:

Le tourisme culturel durable a participé dans certains cas et dans certaines villes historiques à la mise en valeur du patrimoine architectural. Sera-t-il le cas pour la ville historique de Tlemcen ? C'est ce que nous allons essayer de vérifier à travers cette étude.

D'après les statistiques de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT), une bonne proportion du cadre bâti se trouve dans un état bon ou moyen. Ceci explique la possibilité de récupérer ce patrimoine architectural. Mais la question qui se pose, c'est comment y procéder ?

Pour répondre à cette question, il faudra rappeler les expériences des pays voisins à savoir la Tunisie et le Maroc. Ces pays ont su dans quelques tentatives développées dans le deuxième chapitre, mettre en valeur leur patrimoine architectural par le biais du tourisme culturel durable. On rappelle l'expérience du **"logement chez l'habitant"** à Fès et celle **"d'El Hafcia"** à Tunis. Ces expériences ont été matérialisées par l'implication des citoyens dans les projets touristiques, la réhabilitation des anciens tissus et surtout l'attribution de fonctions compatibles à ces espaces afin qu'ils continuent à vivre.

A ce titre, la sauvegarde ne consiste pas seulement à réhabiliter et "muséifier" un espace mais à le faire revivre. Pour cela, il est nécessaire de se remémorer les principes développés par Françoise CHOAY dans son ouvrage "l'Allégorie du patrimoine", et rappelés dans le premier chapitre stipulant que la conservation et la restauration sont les fondements de toute mise en valeur. On rajoute aussi que la conservation d'un bâti ancien impose d'abord la permanence de son entretien et qui est favorisée par l'affectation de celui-ci à une fonction utile, compatible avec la valeur symbolique du lieu et qui lui permet de vivre.

Ainsi, les circuits touristiques ont beaucoup servi les pays dans la redynamisation économique à travers le tourisme culturel et l'artisanat qui constituent une source de richesse et d'emploi.

Le tourisme culturel durable est fortement lié à la mise en valeur du patrimoine architectural. Mais pour l'appliquer dans nos tissus historiques, il faudra confronter les enjeux qui ont été déjà cités dans les chapitres (I et II) et dont il serait nécessaire de les rappeler à savoir **cohésion sociale, développement économique** et **conservation du patrimoine**. Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre en place une stratégie basée sur certains critères qui sont la **volonté du gestionnaire**, le **savoir-faire du conservateur** et **l'engagement des citoyens**.

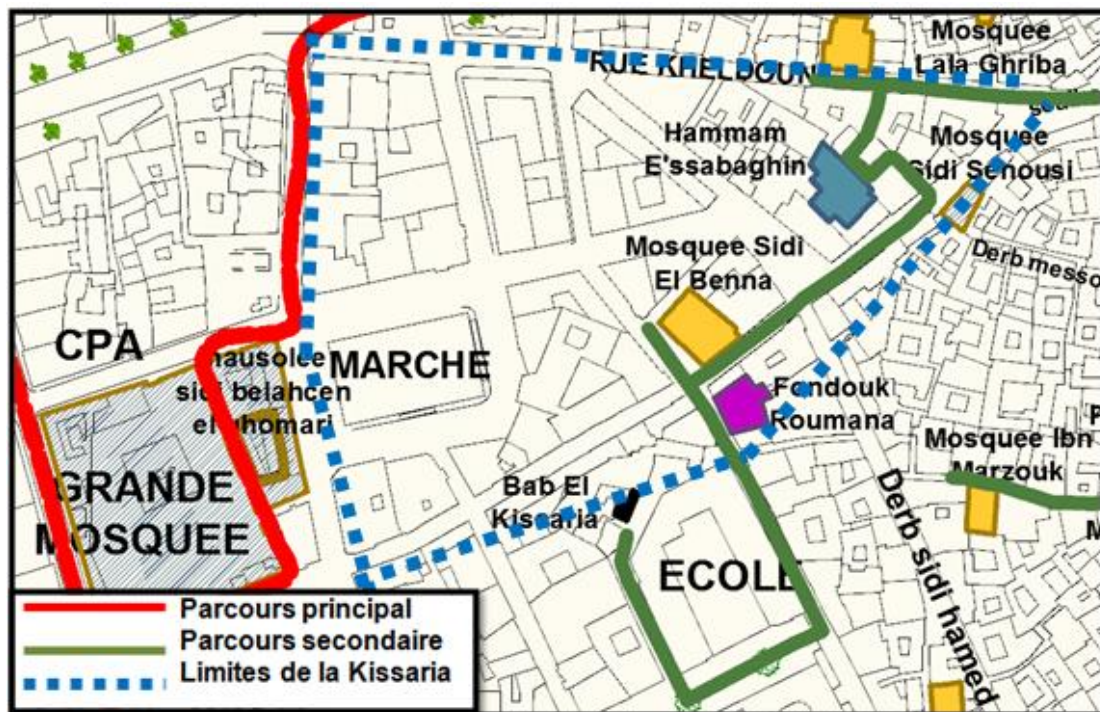
Ces critères sont-ils vérifiés dans le quartier El Kissaria ? C'est ce qu'on va tenter d'examiner dans ce qui suit.

I.4.1. La volonté du gestionnaire:

Il s'agit de vouloir développer le tourisme culturel dans la démarche de durabilité, ceci impose une révision de la réglementation et surtout de profiter des expériences d'autrui, c'est-à-dire les pays qui ont réussi dans ce domaine.

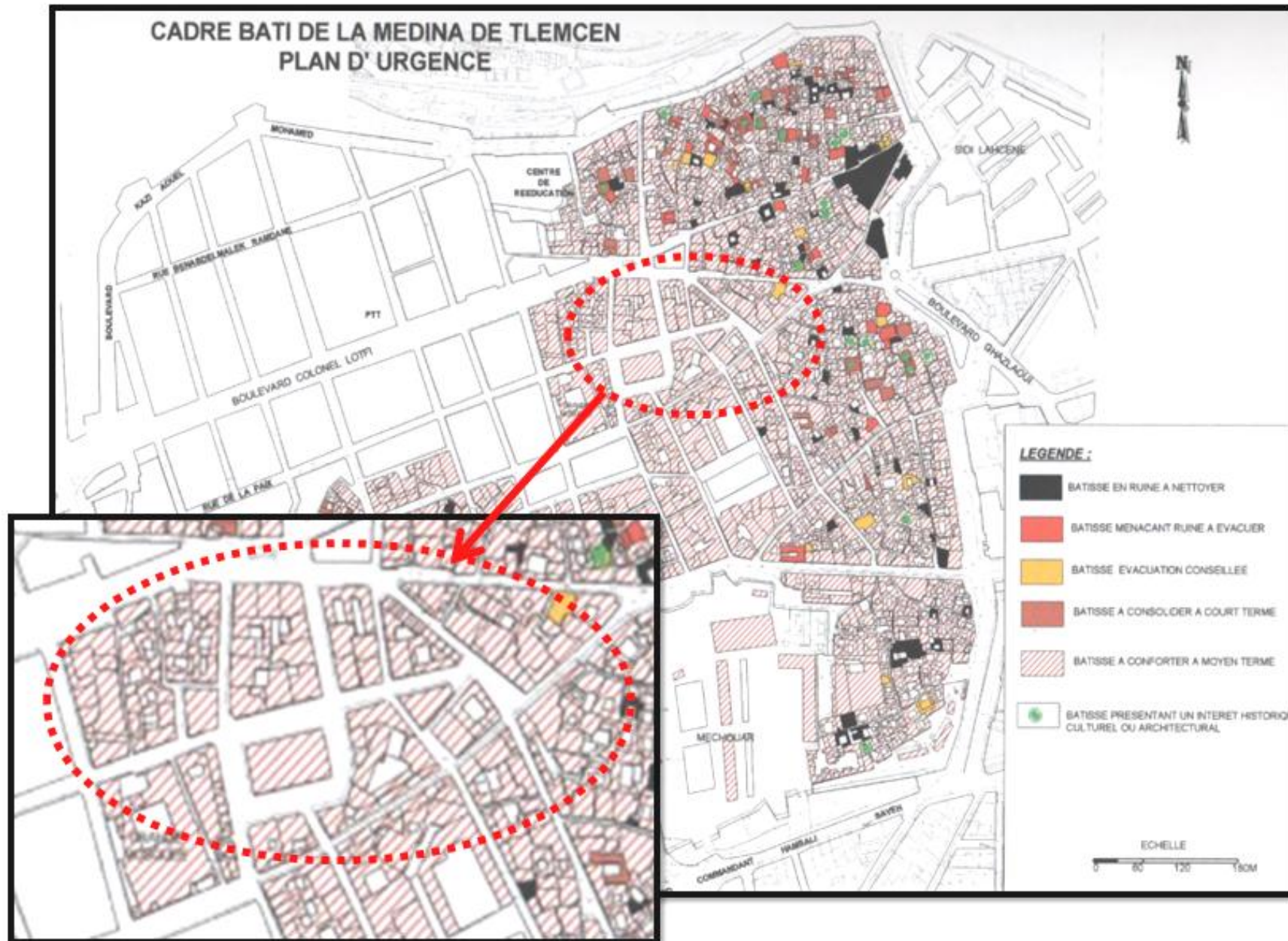
Développer un tourisme culturel à Tlemcen, est une chose nouvelle dans cette ville qui n'a jamais connu ce genre de tourisme. Les premiers signes de cette volonté de l'état se sont traduits par le plan de sauvegarde et de protection de la médina de Tlemcen et les différentes interventions urgentes sur l'ancien tissu urbain dont le quartier d'El Kissaria en fait partie et aussi par l'intégration de cet espace historique dans le circuit touristique dans le cadre de la manifestation « Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 ».

Ce circuit se caractérise par des parcours principaux et autres secondaires. La carte N°12 (traits verts) indique la part du quartier El Kissaria de ce circuit, où nous remarquons des circuits secondaires qui jalonnent les différents sites ancestraux. Partant de Bab (porte) El Kissaria vers Fondouk Roumana, puis vers la mosquée Sid El Benna, suivi de la mosquée Sidi Senouci et enfin Hammam E'ssabaghine.



Carte 12: les parcours touristiques passant par El Kissaria
Source: O.G.B.C.P -2011-

Les sites historiques cités ci-dessus ont tous bénéficié des travaux de restauration et de réhabilitation dans le cadre toujours de la manifestation culturelle 2011. La carte N°13 ci-après montre le plan d'urgence sur le cadre bâti de la médina de Tlemcen et précisément le quartier d'El Kissaria, où il a été programmé une consolidation de toutes les bâtisses en mauvais état.



Carte13: cadre bâti de la médina de Tlemcen, Plan d'urgence -El Kissaria de Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

Mais ce qui est marquant dans ce quartier historique, c'est que l'activité touristique est presque absente, où il est rare de rencontrer un groupe de touristes ou même un seul touriste qui visite ce lieu. Cette observation mène à se poser les questions suivantes : *La stratégie adoptée permettra-t-elle de drainer les touristes ? Ou le site convient-il à des activités touristiques ?*

Pour cette dernière, la réponse est évidente. Les potentialités et les richesses historiques et patrimoniales que recèle le quartier d'El Kissaria, confirment que le site convient parfaitement à des activités touristiques. Pour la première question, nous pensons que si la volonté existe, la stratégie pourra être discutable. A ce titre, on peut noter que les travaux de restauration effectués l'ont été d'une manière conjoncturelle. Ainsi, le circuit touristique proposé dans le quartier El Kissaria n'est que secondaire et ne jalonne que les monuments historiques. Il néglige les autres bâtisses à caractère historique pouvant contribuer à la relance du tourisme culturel tel que les fondouks et les magasins d'artisanat.

Cet état de fait nécessite de rappeler les expériences du Maroc et de la Tunisie qui ont adopté le principe de la « revalorisation du patrimoine par l'usage », c'est-à-dire en attribuant de nouvelles fonctions à des bâtisses et en les intégrant dans des circuits touristiques thématiques afin de les faire revivre. Les nouvelles fonctions sont généralement l'hébergement, les métiers d'artisanat et les musées.

Ces expériences qui font partie de la stratégie adoptée par ces pays ont réussi à drainer un flux touristique appréciable permettant la création d'emplois et le maintien de la population autochtone. Ainsi, les habitants ont découvert leur patrimoine et l'importance de sa valorisation et il est devenu un axe principal de leurs stratégies de développement économique.

En conclusion, les expériences des autres pays montrent que la stratégie adoptée à Tlemcen n'a pas donné les résultats souhaités. Est-ce que la stratégie a échoué ? Nous pensons qu'il est trop tôt pour porter un jugement mais des efforts supplémentaires sont nécessaires notamment en matière de communication.

I.4.2. Le savoir-faire du conservateur :

Nous avons signalé dans le premier chapitre que la conservation et la mise en valeur nécessitent un savoir faire, elles sont confrontées à des enjeux à savoir:

- Les travaux de conservation ou de restauration en utilisant les technologies traditionnelles devraient mobiliser en même temps que la main d'œuvre spécialisée d'entreprise de travaux publics, les artisans locaux.
- Les monuments restaurés et réhabilités doivent continuer à vivre et à engendrer de nombreux emplois liés à leur fonctionnement et à leur entretien.

Pour ce qui est du quartier d'El Kissaria, les travaux de restauration et de réhabilitation entrepris ont été parfois partiels comme pour la mosquée Sidi El Benna qui a connu la restauration uniquement de son minaret et parfois totale comme pour Bab El Kissaria.

On notera que Bab El Kissaria, la mosquée Sidi El Benna, Fondouk Romana et Hammam Essabaghine ont connu des travaux de restauration. La majorité des travaux ont été entamés par le décapage des enduits et de la couche supérieure; suivi par des travaux de revêtement et de restauration des murs. Les fig.89 et 90 sont relatives aux travaux de restauration de Bab El Kissaria.



*Fig.89: décapage des murs de Bab El Kissaria
Source: O.G.B.C.P*



Fig.90: Restauration des murs de Bab El Kissaria
Source: O.G.B.C.P

Les figures 91 et 92 sont relatives aux travaux de restauration ayant touché Fondouk Roumana. Le taux d'avancement de ces travaux est de l'ordre de 50%.



Fig.91: Le décapage des murs du fondouk Roumana
Source: O.G.B.C.P



Fig.92: les travaux de restauration de fondouk Roumana
Source: O.G.B.C.P

Pour Hammam E'ssabaghine dont les travaux de restauration sont représentés sur la fig. 93, le taux d'avancement avoisine les 60%.



Fig.93: Les travaux de restaurations de Hammam Essebaghine
Source: O.G.B.C.P

D'autres équipements à caractère traditionnel arabo musulman au sein d'El Kissaria n'ont pas bénéficié ni de l'intégration dans le circuit touristique cité auparavant ni des travaux de restauration. On peut citer l'exemple des fondouks où seul Fondouk Roumana a été touché par ces travaux. Les quelques tentatives des propriétaires qui manquent de technicité dans le domaine de la restauration défigurent les monuments. Fondouk El Mansour en est un bon exemple. En effet, ce dernier a connu des travaux de réaménagement et de transformation qui ont touché à son cachet architectural et à l'originalité du lieu. Dans cet espace, le propriétaire a utilisé des matériaux nouveaux tels que le ciment et l'aluminium au lieu des matériaux compatibles avec les matériaux d'origines pour conserver la typologie initiale. Hormis la porte monumentale du fondouk qui fait appel au style architectural de la ville de Tlemcen (voir la fig.94), tout le reste a changé (voir la fig.95) et l'édifice ne reflète plus l'expression identitaire de la population ni la culture du lieu. Il faut rappeler que le tourisme culturel s'appuie sur la recherche d'authenticité et de découverte d'une autre culture. Ce n'est pas le cas pour fondouk El Mansour qui a perdu son charme originel.

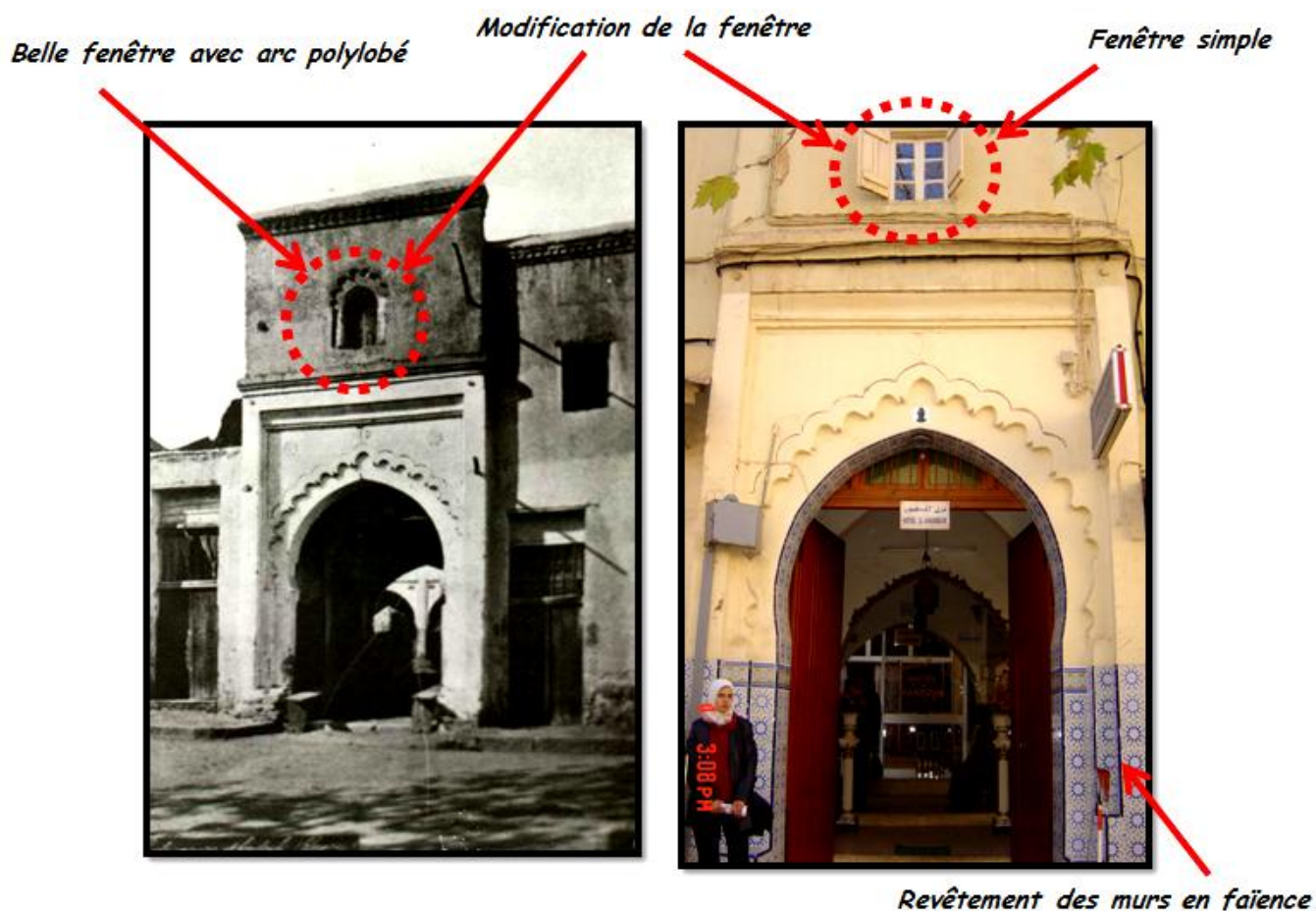


Fig.94: Les transformations au niveau du fondouk El Mansour
 Source: auteur

Utilisation de nouveaux matériaux de construction



Fig.95: Le nouvel hôtel El Mansour

Source: auteur

A ce titre, il faudra intervenir rapidement et stopper ce phénomène de transformation et de dilapidation du patrimoine bâti de la ville de Tlemcen et du quartier d'El Kissaria. Pour cela il faudra aider les propriétaires et surtout les orienter dans les travaux de restauration et de réhabilitation et pourquoi ne pas faire un cahier des charges qui protège les anciennes bâtisses de toutes les interventions non spécialisées.

Fondouk El Medress et Mami quant à eux n'ont pas subi de grandes modifications, à part quelques rajouts. Des initiatives allant dans le sens de leur attribuer des fonctions compatibles avec le site et sa valeur symbolique seront nécessaires pour les faire revivre à nouveau. Ces derniers peuvent être facilement transformés en lieu d'hébergement, de commerce ou d'artisanat comme ça a été fait au Maroc et en Tunisie.

Dans ce sens, il faut citer l'arrêté du 10 septembre 2009 (JO n°62 - 2009). Cet arrêté qui définit les conditions, modalités et normes d'exploitation des autres structures destinées à l'hôtellerie explique que les constructions qui servaient autrefois à l'hébergement des étrangers tel que les fondouks pourront être régularisées et servir à nouveau comme des structures d'hébergement à condition qu'elles gardent leur caractère historique.

En Tunisie, le fondouk de **Houmt Souk** à Djerba qui faisait partie des anciens fondouks de la ville est devenu une structure d'hébergement après sa réhabilitation tout en le gardant à l'identique. Les touristes ont été émerveillés devant l'authenticité de l'édifice.

Au Maroc, c'est le fondouk **En Nejjarine** à Fès qui est devenu un musée des bois. Il a suscité le respect de la population et des touristes. Ces derniers ont énormément apprécié son style architectural.

A Marrakech, la réhabilitation du fondouk **El Amri**, occupé actuellement par les artisans, a pu améliorer leurs revenus mensuels et augmenter le nombre de visiteurs du fondouk. Les travaux de réhabilitation de fondouk **El Haddadine** ont transformé ce dernier en un espace culturel et de loisirs et l'ont introduit dans le circuit touristique de la médina.

En conclusion sur ce point, on peut dire que les monuments et les sites historiques que possèdent le quartier d'El Kissaria de part leur authenticité, leur valeur architecturale présentent un potentiel important qui peut permettre la redynamisation et la relance du tourisme culturel dans cet espace en attribuant des fonctions d'artisanat ou d'hébergement ou même en faire un musée tout en gardant le cachet traditionnel et l'authenticité du lieu.

Pour ce qui est du deuxième critère de la conservation, nous constatons qu'il s'agit d'une restauration qui était parfois appliquée en utilisant des techniques traditionnelles locales et une main d'œuvre étrangère plus ou moins spécialisée. On a aussi assisté à des travaux anarchiques qui ont altéré la spécificité du lieu. Les insuffisances lors des travaux de restauration du bâti ancien à l'occasion de la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011 » ont révélé que l'Algérie doit fournir un effort considérable en matière de formation de mains d'œuvre et d'artisans spécialisés dans les métiers de la restauration des monuments.

I.4.3. L'engagement des citoyens :

Réussir le dialogue entre le pouvoir public et la société civile est indispensable dans la démarche de la mise en valeur du patrimoine car la sauvegarde de ce dernier est l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, associations et habitants. La sensibilisation de ces acteurs aux valeurs de la conservation et du patrimoine a une grande influence sur l'orientation des investissements touristiques et des actions à mener dans le domaine du tourisme culturel.

Dans le quartier d'El Kissaria, l'implication de la population locale dans la protection du patrimoine est pratiquement absente malgré sa présence en grande partie à savoir environ 55% de propriétaires, 30% de locataires, 10% de copropriétaires et environ 5% d'autres occupants.

La carte suivante N°14 montre le statut des occupants de la médina de Tlemcen, spécialement le quartier d'El Kissaria qui figure parmi les quartiers qui préservent encore l'identité culturelle du lieu. Ainsi la population locale est mise à l'écart dans les travaux de restauration et remplacée par des artisans souvent étrangers or elle devrait être impliquée, informée et sensibilisée sur l'importance de ce legs historique qui est une source de richesse incontournable.

Comme nous l'avons évoqué dans les chapitres précédents: la promotion du tourisme culturel durable est basée sur l'***implication de la population locale dans cette promotion qui doit également bénéficier de ses subsides.***

La charte du tourisme durable organisé en 1995 par l'OMT l'a expliqué comme suit : Le tourisme doit :

- ***Favoriser le développement économique et social et, en particulier contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.***
- ***Drainer les retombées du développement touristique en direction des populations locales, et permettre une maîtrise locale du processus touristique par les collectivités concernées.***

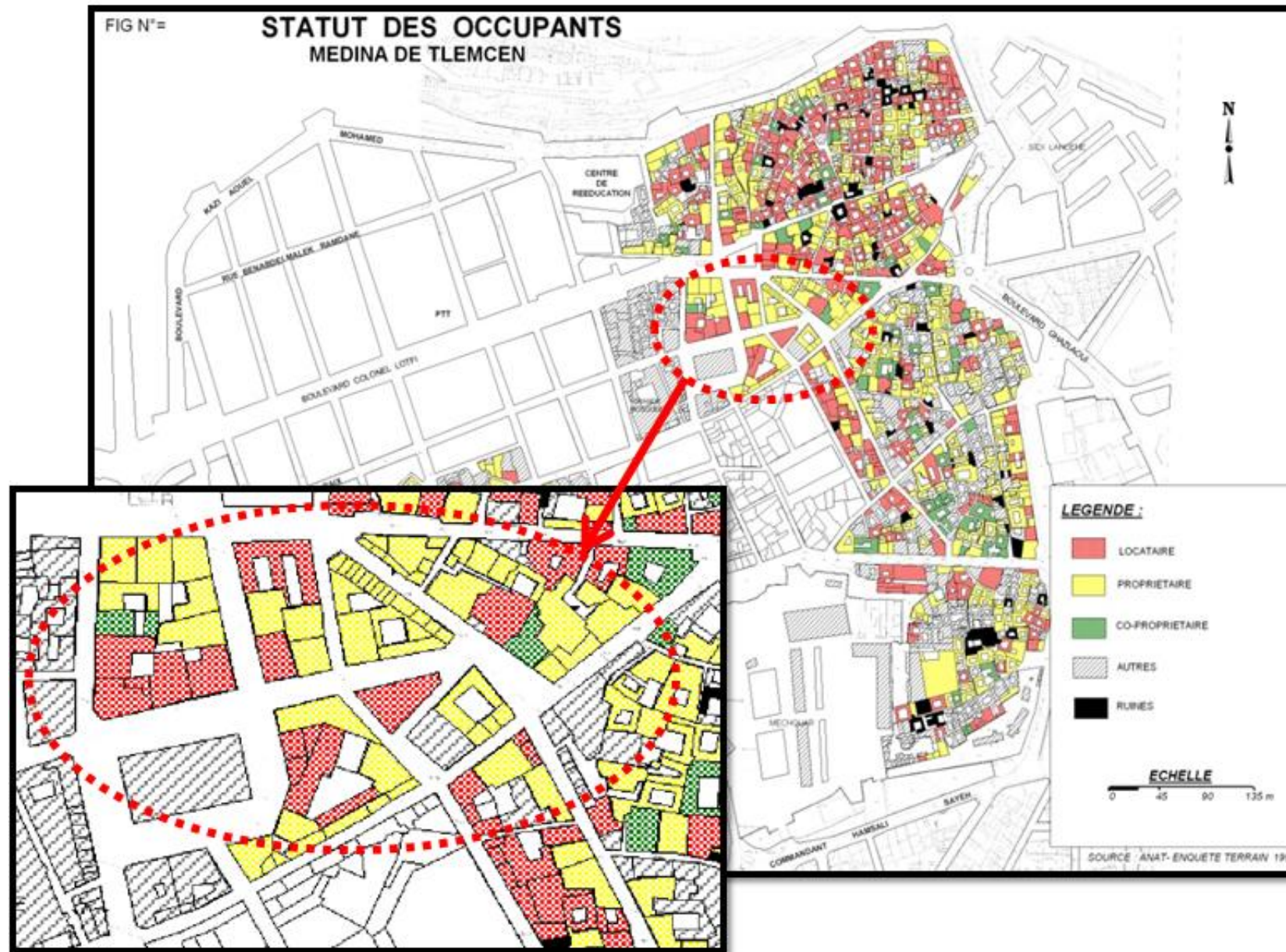
Suite à ce qui a été dit, et malgré les travaux de restauration effectués, il n'y a pas d'évolution dans le quartier d'El Kissaria et l'activité touristique est absente dans cet espace. Ceci est dû principalement à la marginalisation de la population locale, mais aussi à l'abandon des espaces historiques qui pourraient en quelque sorte drainer des touristes et faire bénéficier directement ou indirectement cette population des retombées touristiques.

Pourtant, l'artisanat subsiste toujours à Tlemcen et précisément au quartier commerçant d'El Kissaria où on rencontre encore des artisans du Djeld et des habits traditionnels qui essayeront de préserver leurs métiers hérités généralement de leurs pères. Mais l'envahissement du commerce basé sur le produit importé au détriment des ventes du produit artisanal basé sur les circuits touristiques en est aussi un problème. Les parcours proposés dans ce quartier ne sont pas dans l'intérêt de la population locale et des gens qui y travaillent et y vivent. Donc il faudra réfléchir à une autre stratégie de développement touristique afin de préserver ce patrimoine architectural et même l'identité du lieu. Pour cela, réfléchir à un commerce équitable semble être une solution, ce dernier a été défini par les quatre principales organisations internationales du commerce équitable à savoir (FLO, IFAT, NEWS et EFTA¹⁹⁹ comme un système d'échange dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce qui ne nécessite pas l'intermédiaire de l'État et qui a pour principe d'aider des coopératives d'artisans à se développer de manière durable. Donc il faudra que les entrées du développement touristique soient en direction des populations locales, et qu'il y ait une maîtrise locale du processus touristique par les collectivités concernées.

Donc, Le commerce équitable et l'organisation de circuits touristiques thématiques comme celui des artisans d'excellence de Fès encourageront les artisans d'El Kissaria de faire revivre ces métiers qui vont être bénéfique pour cette population et pour les espaces historiques qui les abritent.

En conclusion de cette partie et en référence aux critères cités auparavant, nous pouvons dire que la volonté politique existe même si elle est récente. Cette volonté s'est traduite par le développement d'une stratégie basée sur le développement des capacités d'accueil de la ville et par de nombreux travaux de restauration et de réhabilitation de sites historiques. Par contre, en ce qui concerne le savoir-faire du conservateur et l'implication de la population dans cette politique de conservation et de mise en valeur par le biais du tourisme culturel, le déficit est énorme et le chemin à parcourir reste très long et de nombreuses démarches devront être menées en direction de la population locale comme la formation et la sensibilisation.

¹⁹⁹ **FLO:** Fairtrade Labelling Organizations
IFAT: International Federation for Alternative Trade ou International Fair Trade Association.
NEWS: Network of European Worldshops
EFTA: European Fair Trade Association



Carte14: statut des occupants de la médina de Tlemcen -El Kissaria de Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

II. Le quartier R'hiba :

Dans cette partie consacrée au quartier R'hiba nous allons essayer de vérifier notre hypothèse et voir si le tourisme culturel durable pourrait être développé dans cet espace ou non. Pour cela nous allons suivre la même démarche que la première partie, c'est à dire la vérification des critères de l'application des préceptes du tourisme culturel durable dans ce quartier historique.

II.1. Présentation du quartier :

Le mot « R'hiba » est le diminutif du mot « RAHBA »²⁰⁰ qui signifie lieu de regroupement des chevaux avant la fantasia. Ce quartier, qui est voisin de Bab Djiad (porte des chevaux), est un quartier résidentiel qui a marqué Tlemcen pendant la période zianide. Pour comprendre l'importance du patrimoine architectural de ce quartier, il est nécessaire d'examiner son évolution historique.

II.1.1. Historique du quartier R'hiba:

A l'instar des anciennes cités de Tlemcen telles que El Medress, Agadir et bien d'autres, la cité **R'hiba** faisait partie de ces endroits qui charmaient les visiteurs de passage dans la cité des **Zianides**.²⁰¹ Au règne de YAGHMORACEN BEN ZIYANE, roi zianide (1236-1281), Tlemcen a connu la création d'une cité résidentielle du coté Est de la ville, dont Bab El Djiad, Derb El Fouki et notamment **R'hiba** qui sera notre deuxième cas d'étude.

II.1.2. Situation, limites et repères:

Le quartier R'hiba fait partie de l'ancienne médina, il est situé au centre ville avec une trame irrégulière caractérisant les anciens tissus urbains de Tlemcen.

Ce quartier est limité :

- **Au Nord** : par la rue Nadjib Weld El Bekouch (quartier Bab el Djiad)
- **Au Sud** : par Boulevard Hamsali
- **A l'Est** : par Boulevard Gaouar Houcine
- **A l'Ouest** : par lycée El Mechouar

La fig.96 indique la situation et les limites du quartier R'hiba.

²⁰⁰ POS médina de Tlemcen 2001

²⁰¹ TLEMCEM R'hiba, la clochardisation d'une médina, Le soir : Régions Ouest : Mercredi 26 Avril 2006

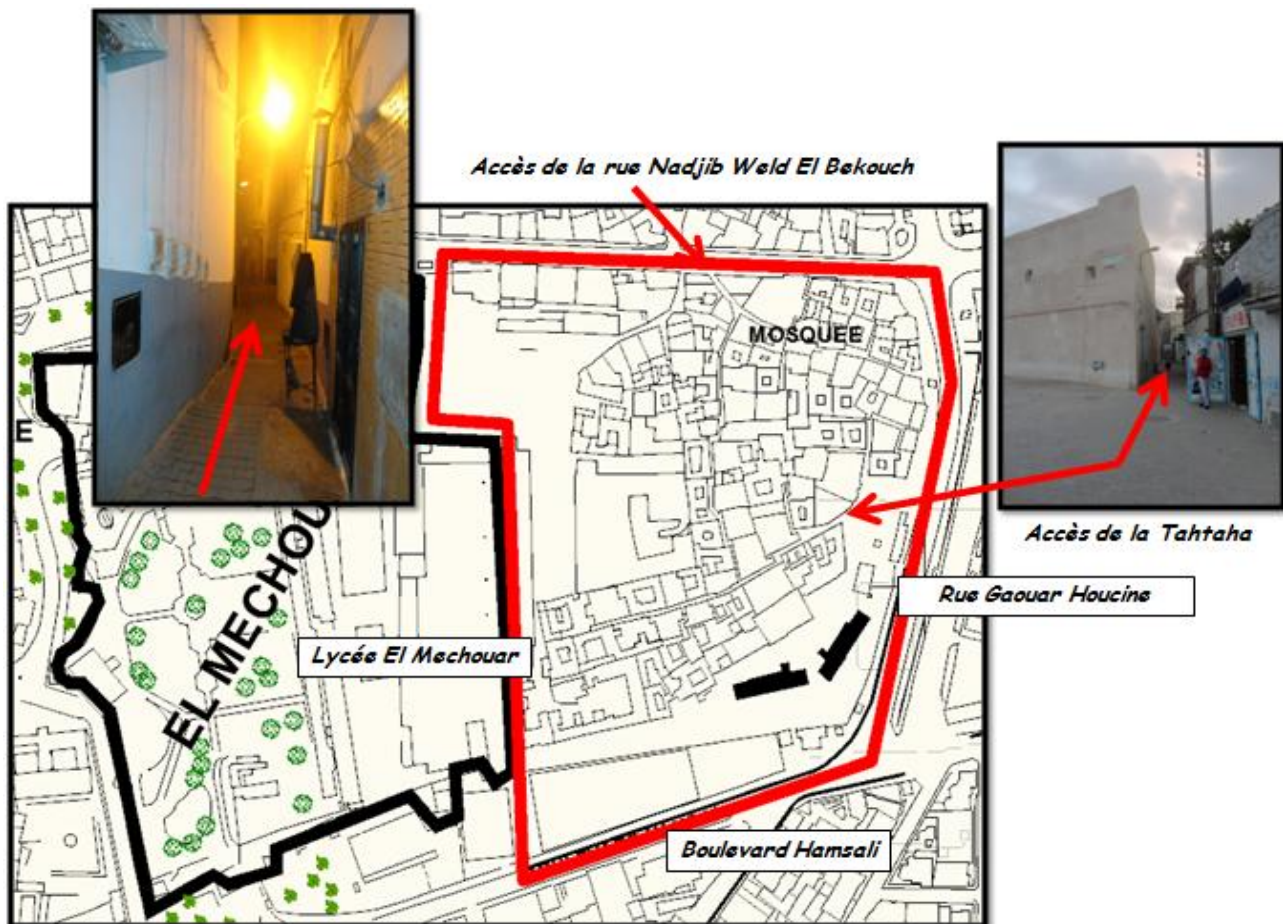
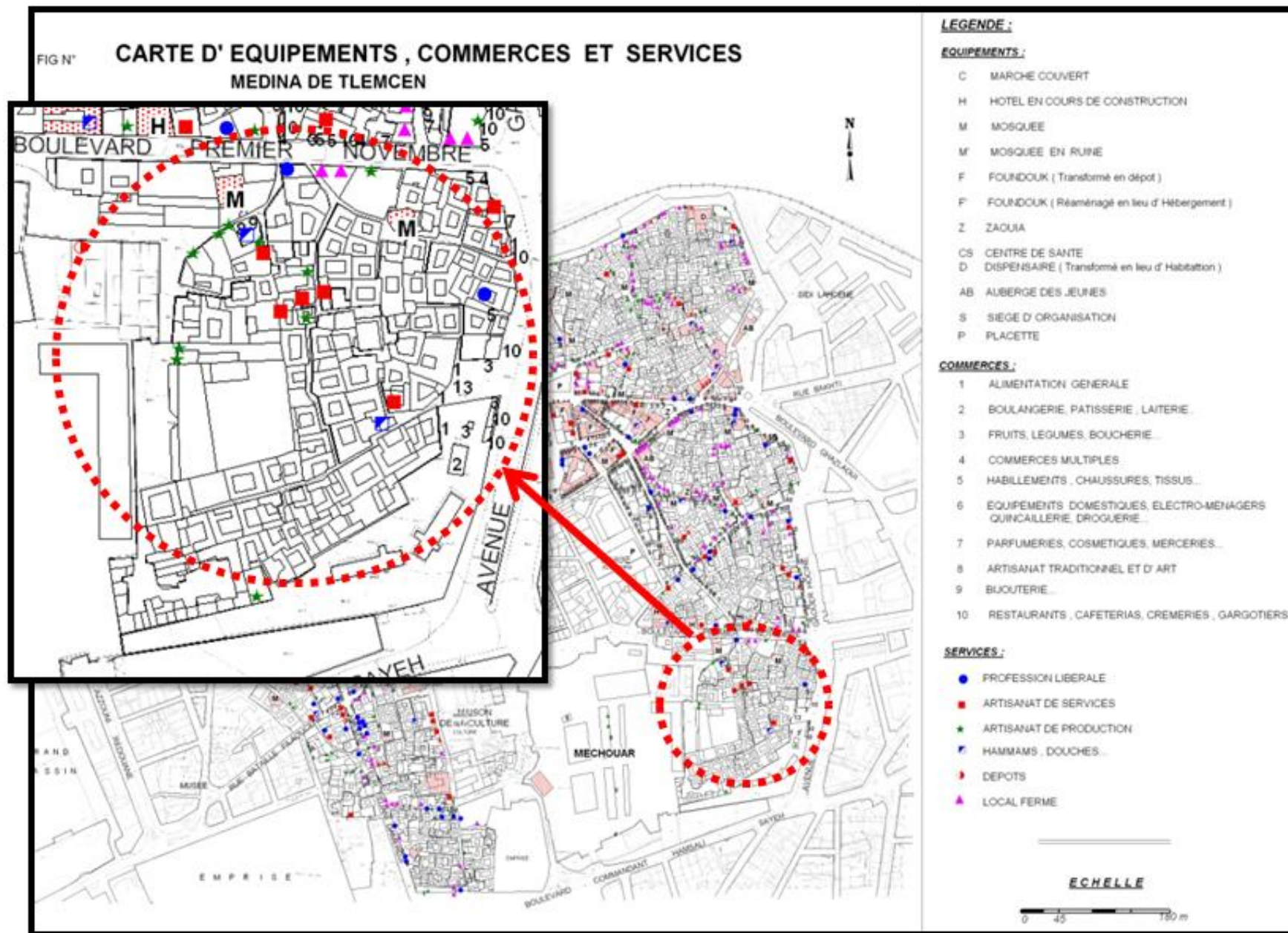


Fig.96: situation et limites de R'hiba
 Source: auteur -fond de carte : PDAU Tlemcen-

II.2. Les équipements du quartier:

Le quartier R'hiba est composé comme tous les anciens quartiers de Tlemcen de quelques équipements de proximité tels que le hammam, la mosquée du quartier ou le moçalla, le ferrane mais aussi et surtout des maisons traditionnelles puisqu'il s'agit d'un quartier résidentiel. La carte N°15 et le tableau N°15 indiquent la répartition de ces équipements à travers le quartier.



Carte15: équipements, commerces et services -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

CARACTERISTIQUES	CHIFFRES
Superficie	38500 m ²
constructions	159
Constructions à usage d'habitation	130
équipements	29
Constructions habitées	93
Constructions en ruine	11

Tableau15: caractéristiques du secteur R'HIBA
Source: ANAT²⁰²

Sur un ensemble de 159 constructions, il existe 130 constructions à usage d'habitation soit 82% du quartier. C'est ce qui nous laisse dire qu'il s'agit d'un quartier résidentiel par excellence.

Le quartier R'hiba est aussi caractérisé par le mausolée Sidi El Mazouni. Ce dernier est situé au centre de la placette dite "**Tahtaha**" tel que le montre la fig.97, cette placette est un espace public du quartier qui servait autrefois d'espace de jeux pour les enfants de la cité²⁰³. Actuellement, il est utilisé comme lieu de stationnement des véhicules.



Fig.97 : Le mausolée Sidi El Mazouni
Source: auteur

²⁰² TLEMEN R'hiba, la clochardisation d'une médina ; op cite

²⁰³ Idem

II.2.1. Mosquée de Sidi El-Ouezzane:

Cette mosquée de quartier est dépourvue de minaret et ne disposait ni de sanitaires ni de bassin d'ablution car les habitants effectuaient leurs ablutions chez eux. C'est un monument historique qui date du **XIVe** siècle²⁰⁴. Cette mosquée a connu des travaux de restauration, le rajout d'un coté pour les ablutions, la rénovation de l'entrée et l'ouverture des fenêtres sur l'extérieur. (voir fig.98)

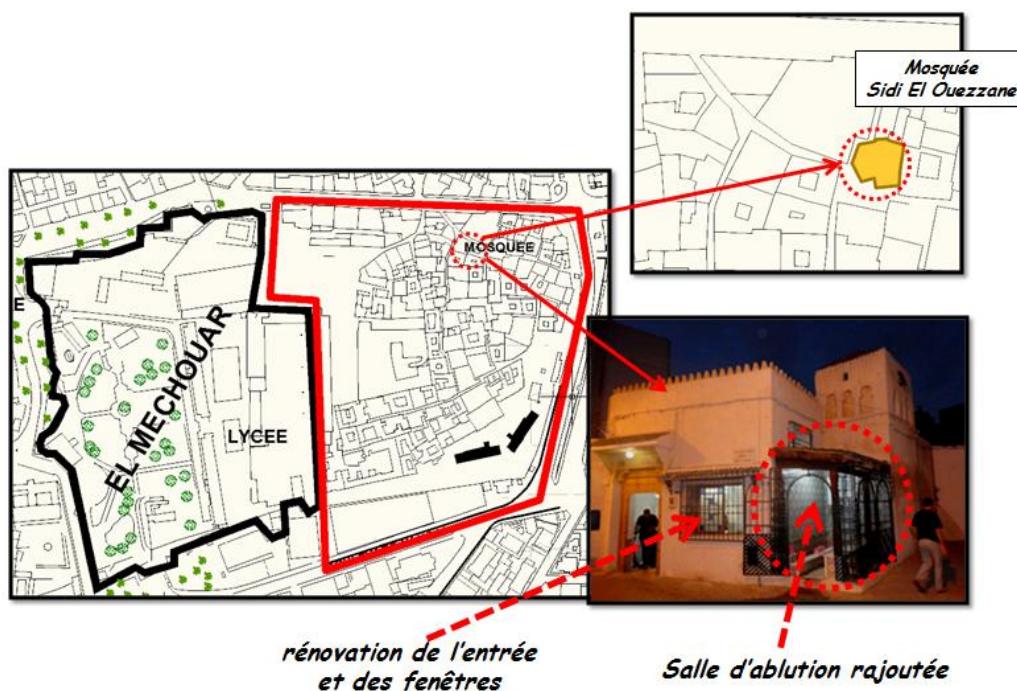


Fig.98: La mosquée Sidi El Ouezzane
Source: auteur

II.2.2. Ferrane R'hiba :

Situé sur la place centrale du quartier (**Tahtaha**), ce four fonctionne toujours d'une manière traditionnelle. (Voir fig.99)

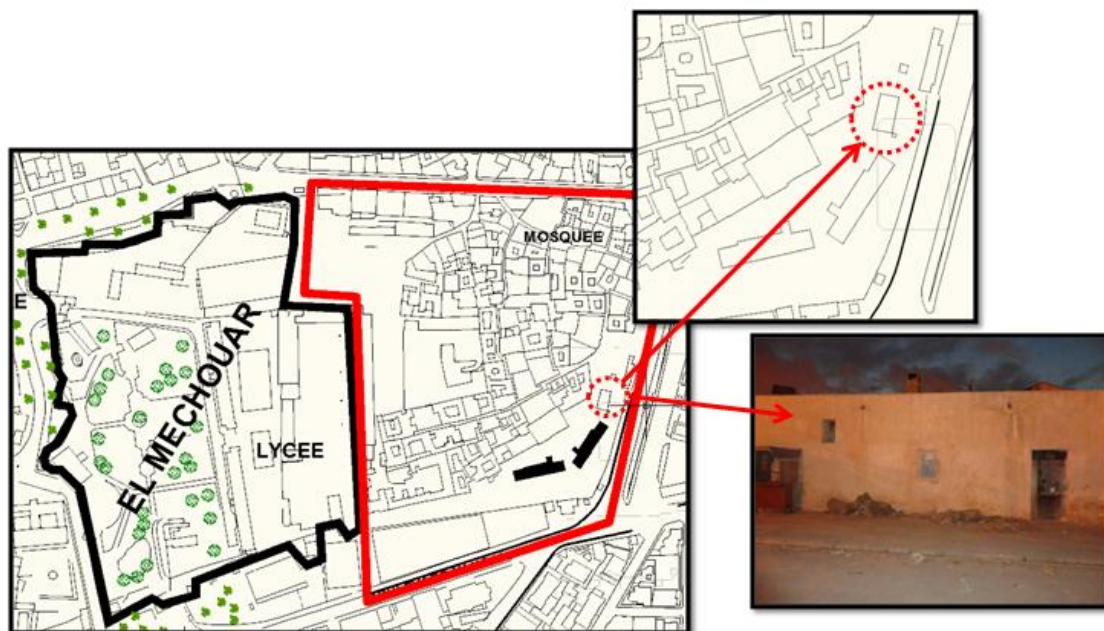


Fig.99: Ferrane R'hiba
Source: auteur

²⁰⁴ ANAT : Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

II.3. Les maisons traditionnelles du quartier R'hiba :

Comme nous l'avons signalé auparavant, R'hiba est un quartier résidentiel où la maison traditionnelle représente l'unité d'habitation. Ces maisons, à l'instar de toutes les anciennes maisons de Tlemcen, sont introverties. La maison est ouverte sur un patio, autour duquel s'organisent les différentes pièces (les chambres, la cuisine et les sanitaires). Cet élément central assure aussi l'ensoleillement et l'aération de toutes ces pièces. La plupart des maisons sont dotées d'un puits et d'un citronnier au centre du patio.

Les figures ci-dessous présentent l'organisation spatiale ainsi que les éléments architectoniques caractérisant les maisons traditionnelles du quartier R'hiba et qui font de lui un patrimoine exceptionnel de la ville de Tlemcen.



Fig.100: Dar Chaib Draa (R+1)
 Source: CIPAT²⁰⁵, le 22 septembre 2004

²⁰⁵ CIPAT : Chantier International sur le Patrimoine de Tlemcen

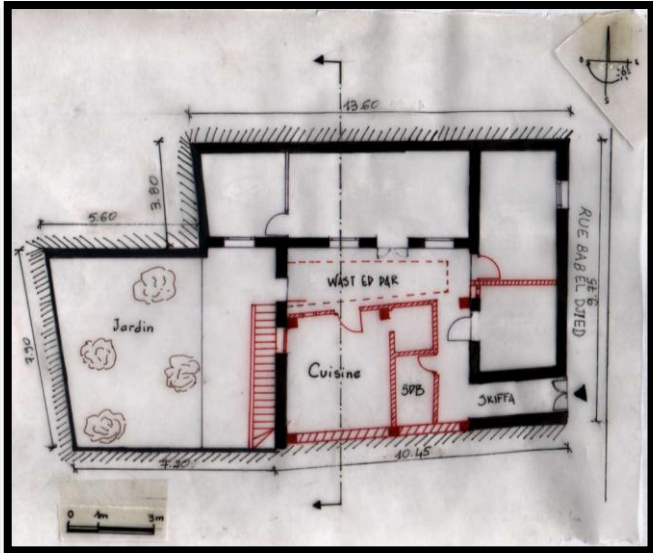


Fig.101: Dar Baba Ahmed ou la maison à jardin
 Source: CIPAT, le 22 septembre 2004

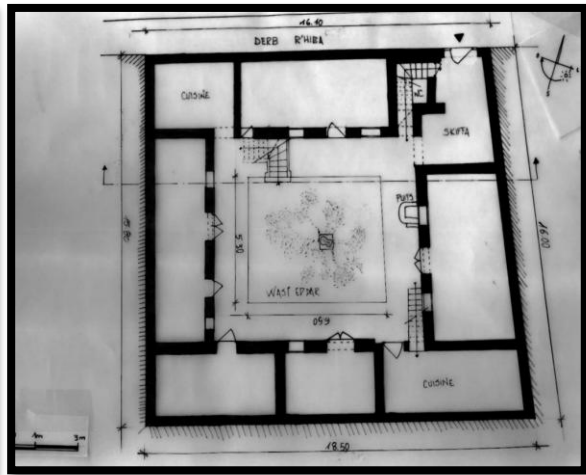


Fig.102: Dar Yelles ou la maison du citronnier
 Source: CIPAT, le 22 septembre 2004

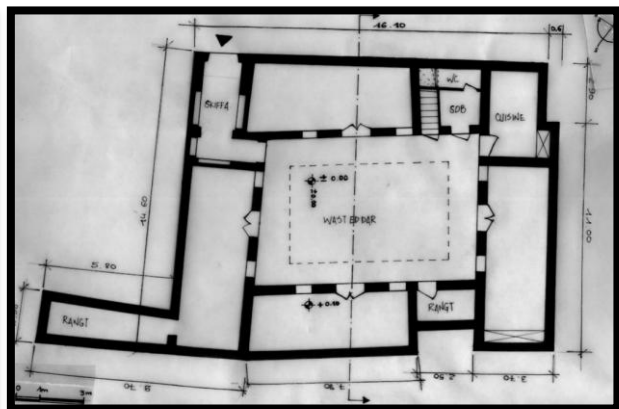


Fig.103: Dar Seladji
 Source: CIPAT, le 22 septembre 2004

Ces maisons traditionnelles sont pratiquement du même style et composées des mêmes espaces à savoir :

- **Skifa de la maison ou l'entrée en chicane**: elle permet le passage de la porte d'entrée à la cour centrale, elle est obligatoirement en chicane pour 3 raisons :

- Raison fonctionnelle** : pour accéder à la cour centrale.

- Raison sociale**: elle permet de protéger ceux qui sont dans la cour du regard direct.

- Raison phonique** : grâce à la profondeur du passage qui permet l'isolation phonique.

- **La cour centrale, patio ou « wast adar »** : elle est la partie la plus importante de la maison. Elle à une forme carrée et entourée par les différentes pièces de la maison. Elle joue le rôle à la fois d'un isolant thermique et phonique ainsi d'un puits de lumière pour les espaces qui l'entourent.

- **Les chambres** : elles sont plus longues que large, nous trouvons parfois une chambre qui abritait toute une famille.

- **La cuisine** : c'est un petit espace de préparation qui se trouve généralement à l'entrée.

- **Les sanitaires**: toutes les maisons sont dotées de toilettes mais pas de salle de bain. Le puits servait pour les ablutions et les toilettes. Pour prendre son bain, les gens fréquentaient le bain du quartier appelé «**EL HAMMAM**».



Fig.104: éléments caractérisant les maisons du quartier R'hiba
Source: auteur -2011-

II.4. Analyse du tissu El R'hiba:

Comme dans toutes les médinas, l'organisation urbaine du quartier R'hiba est de forme organique, le quartier est à la fois un espace économique, social et culturel. Il est composé particulièrement de maisons traditionnelles de titre privé d'une certaine richesse architecturale et fonctionnelle qui répondaient à un contexte social bien déterminé.

La carte N°16 montre la typologie de l'habitat au niveau du quartier R'hiba, où l'habitat traditionnel prend l'avantage dans cet espace avec environ 85 % du total des constructions du quartier.

II.4.1. La hiérarchie des espaces:

Ce quartier se caractérise par la hiérarchie des espaces en allant du public au semi public, semi privé puis au privé : rue, derb et tahtaha, impasse, maison.

II.4.1.1 Les espaces publics :

Les espaces publics se présentent comme suit :

- **La Tahtaha** : c'est une placette à l'intérieure du quartier. Elle comporte le four, le bain ou le moçalla. Parfois regroupant les trois équipements en même temps.

-**Le Derb**: c'est un parcours semi public, où s'alignent les maisons mitoyennes il contient un nombre défini d'individus (généralement la grande famille) c'est un système de communication doté de structure en voies primaires, secondaires, tertiaires. Il se caractérise par :

- L'étroitesse des passages.
- Les portes des maisons ne sont pas face à face, mais décalées pour plus d'intimité.
- Les fenêtres ne donnent pas sur le Derb.

-**La Skifa du derb**: il s'agit d'un passage couvert structuré à partir d'une construction en élévation sur une ruelle. Sa forme et son emplacement signifient le type de la zone et définient le type de skifa.

- Skifa arquée signifiant une zone privée (intimité).
- Skifa au fond d'un derb signifiant une zone privée propre à une maison.

- **L'impasse**: c'est un lieu semi privé, définissant un type de groupement qui par sa forme spatiale et sa position constitue un degré de recul, elle procure un minimum d'intimité aux riverains dont elle regroupe l'univers familial.

II.4.1.2. Les équipements: se présentent comme suit :

- **Le moçalla** : c'est une salle de prière qui ne comporte pas de minaret et ne comprenant pas la prière du vendredi.
- **El Ferrane (le four traditionnel)** : utilisé par les citadins (les femmes) afin de confectionner du pain traditionnel, ainsi que les différents gâteaux faits à la maison, il fonctionne avec l'énergie du bois combustible.
- **Le bain (hammam)**: c'est un lieu public qui remplit des fonctions hygiéniques et sociales. Il est également un lieu de rencontre important pour les femmes.

II.4.1.3. Les maisons:

Les maisons représentent les unités d'hébergement, elles sont d'un style traditionnel arabo musulman dont les caractéristiques sont déjà citées.

La fig.105 ci-dessous montre cette hiérarchie à travers la Tahtaha (place publique), le derb, et puis les maisons.

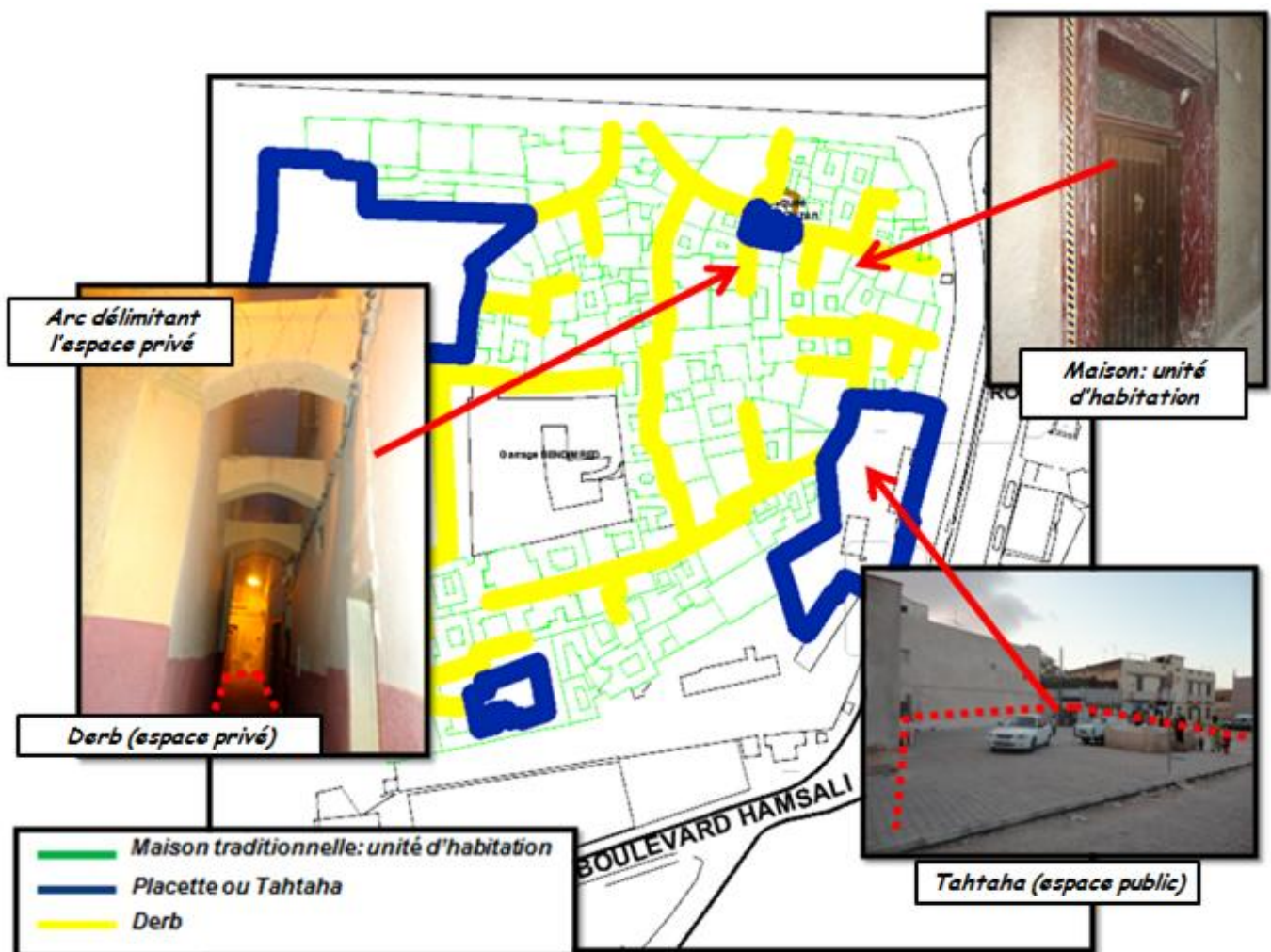
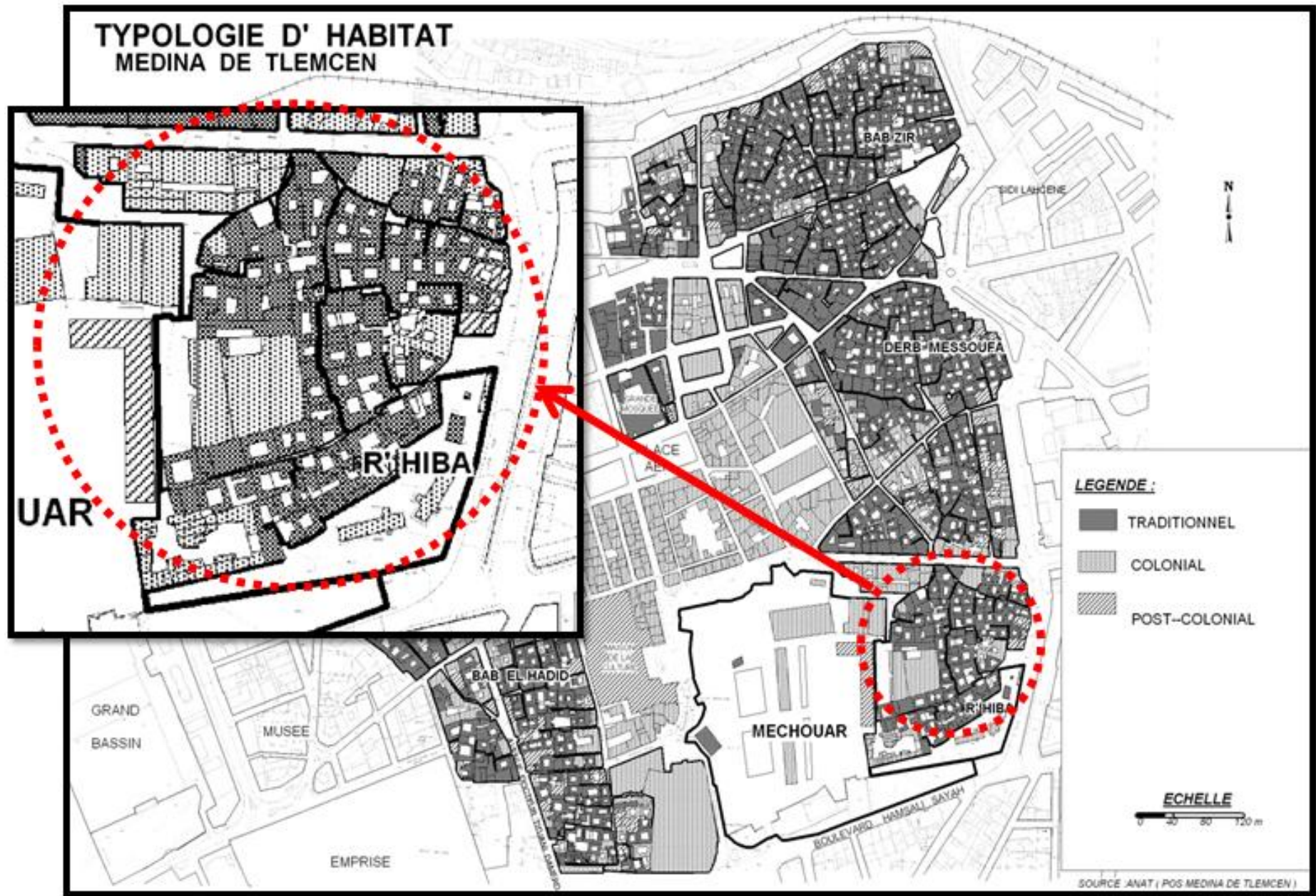


Fig.105: la hiérarchie des espaces dans le quartier R'hiba
Source: auteur -2011-



Carte16: typologie de l'habitat -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

Hormis les éléments cités ci-dessus et qui composent le quartier de R'hiba, il existe d'autres éléments qui font appel au style traditionnel arabo musulman et qui donnent une richesse à cet espace. Ce sont des éléments architectoniques qui contribuent à son originalité et à son esthétisme.

II.4.2. Les éléments architectoniques :

Parmi les éléments architectoniques, nous pouvons distinguer :

-la tuile : elle est utilisée principalement au dessus des portes d'entrée et les bordures des maisons.

-les arcs : ils servent parfois pour la décoration et parfois pour différencier les espaces privés des espaces publics.

- les portes d'entrée : elles sont monumentales et chaque porte est différente de l'autre.

La figure 106 ci-dessous donne des représentations des éléments architectoniques relevés dans le quartier R'hiba et dont la préservation reste indispensable pour garder le cachet authentique du quartier.

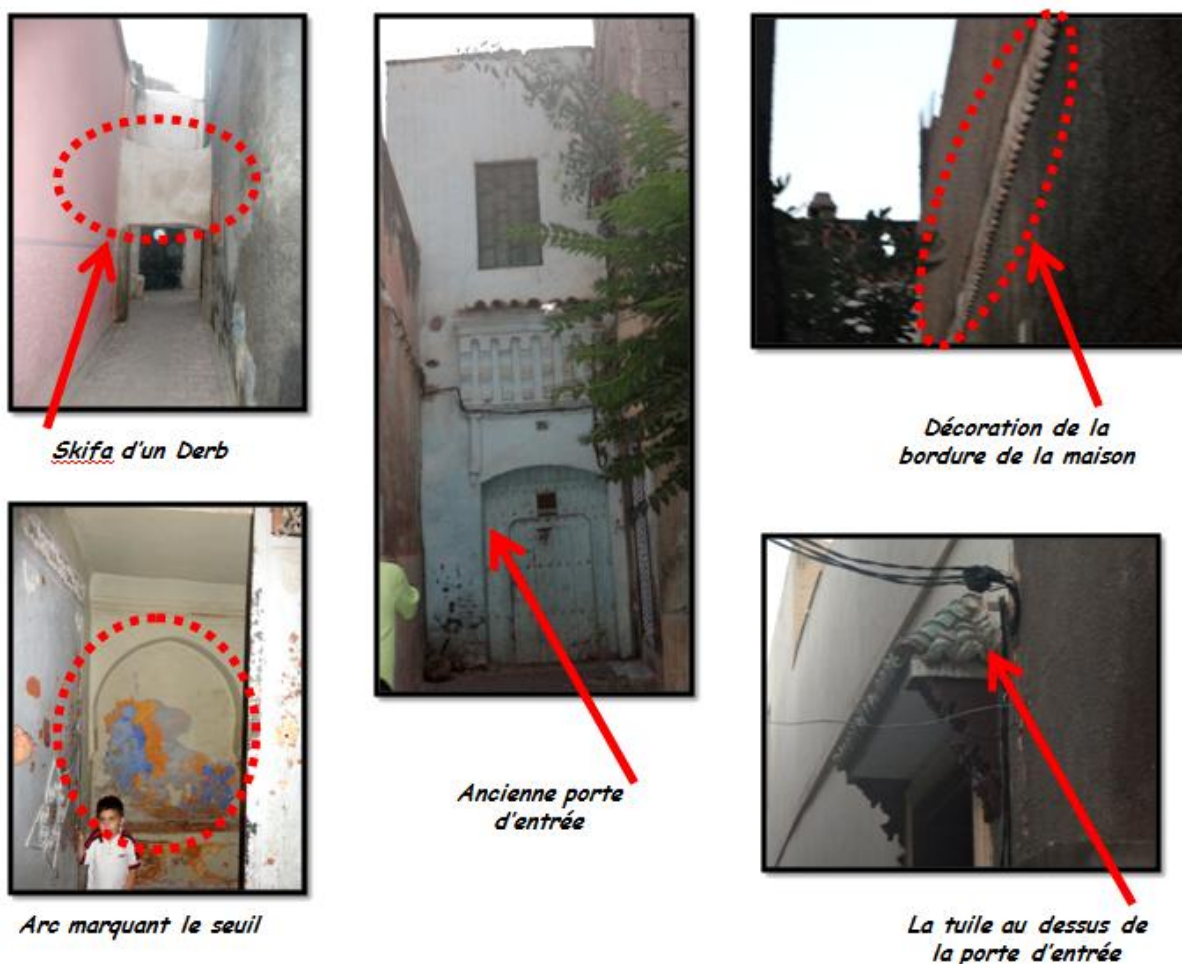


Fig.106: éléments extérieurs caractérisant le quartier R'hiba

Source: auteur -2011-

Tous les éléments cités ci-dessus donnent une richesse patrimonial appréciable au quartier R'hiba et peuvent être impliqués dans un circuit de tourisme culturel. En conséquence, Est-il possible de promouvoir ce type de tourisme culturel dans une démarche de durabilité dans ce quartier ? C'est ce que nous allons développer par la suite.

II.4.3. l'état des bâtisses :

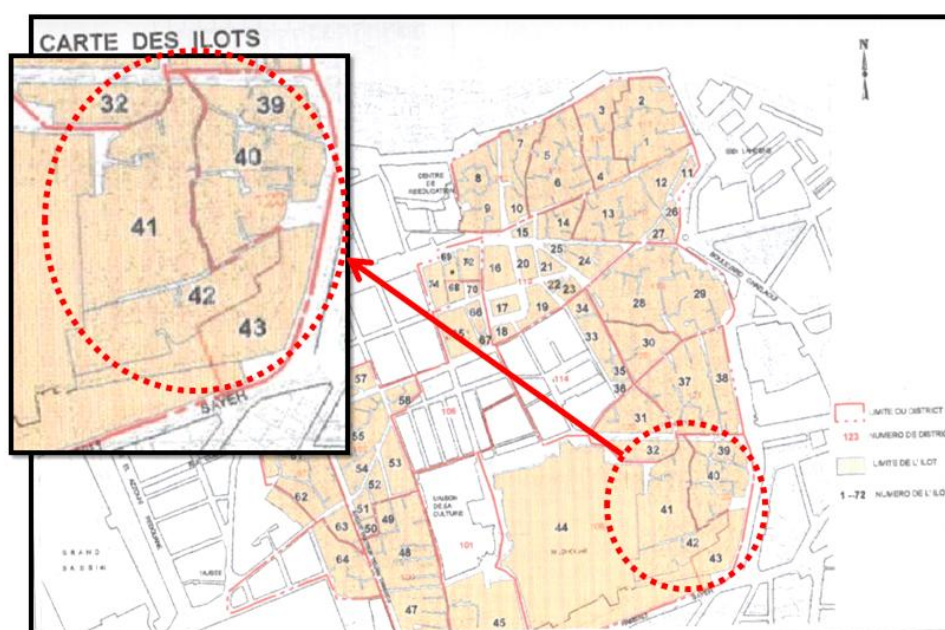
Le tableau suivant ainsi que la carte N°18 montrent l'état des bâtisses relatif à chaque îlot dont la répartition est indiquée sur la carte N°17. Les bâtisses sont divisées en quatre catégories :

- **à reconstruire complètement,**
- **à évacuer et nécessitant une réhabilitation trop profonde,**
- **à évacuer et nécessitant une réhabilitation peu profonde,**
- **à évacuer et nécessitant une réhabilitation partielle.**

Selon l'étude du plan d'occupation des sols (POS) effectuée par les services de l'ANAT, les majeures parties de ces bâtisses nécessitent une réhabilitation partielle. Ce qui signifie que bon nombre de bâtisses sont récupérables.

N° Ilot	Bâtisses à reconstruire	bâtisses à évacuer nécessitant une réhabilitation très profonde	bâtisse à évacuer nécessitant une réhabilitation peu profonde	bâtisse à évacuer nécessitant une réhabilitation partielle
32	0	0	0	8
39	1	0	0	12
40	4	0	0	31
41	2	3	0	35
42	2	23	0	20
43	0	0	0	2
Total	9	26	0	108

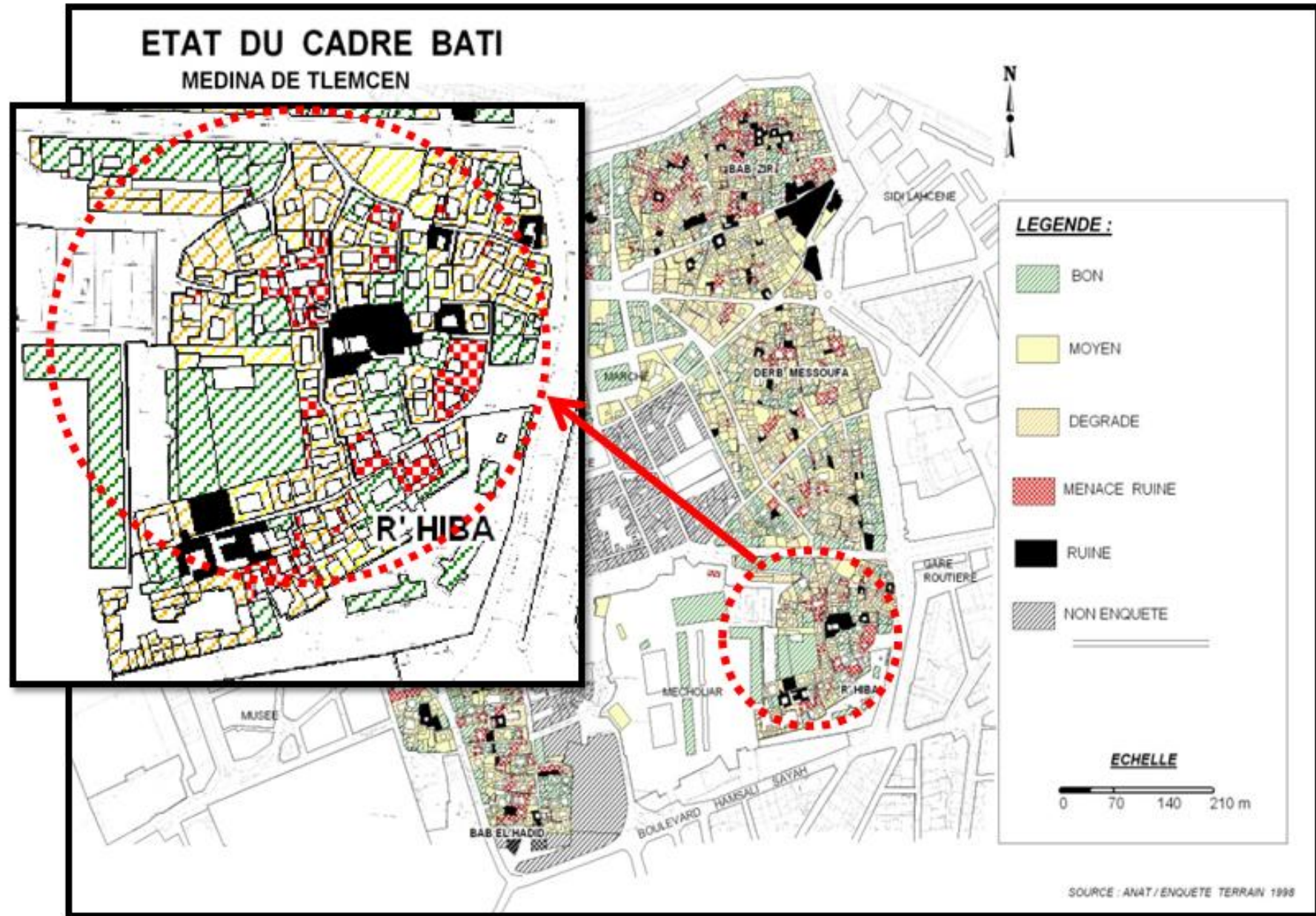
Tableau 16: état de vétusté des maisons traditionnelles
Source: ANAT²⁰⁶



Carte17: Ilot -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT²⁰⁷

²⁰⁶ POS médina de Tlemcen 2011

²⁰⁷ Idem



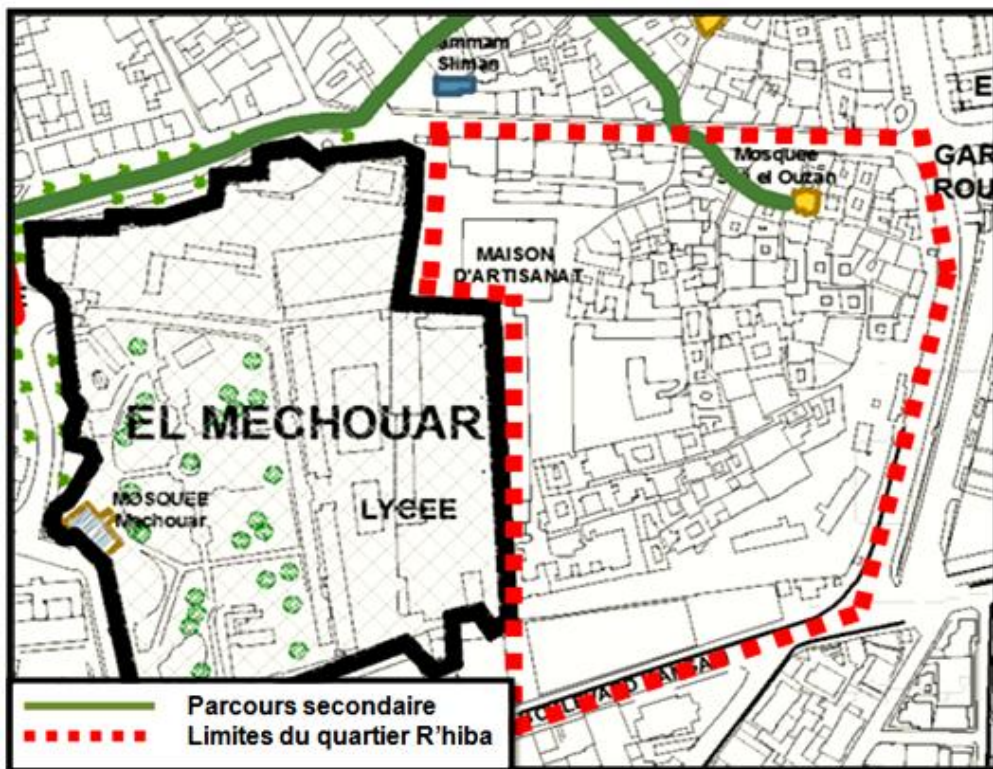
Carte18: état du cadre bâti -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001

II.5. Vérification des préceptes du tourisme culturel durable dans le quartier de R'hiba:

Le tourisme culturel durable est fortement lié à la mise en valeur du patrimoine en général et du patrimoine bâti et architectural en particulier. Pour l'appliquer dans nos tissus historiques, et précisément sur le quartier R'hiba, il faudra mettre en place une stratégie basée sur certains critères qui ont été déjà abordés. A cet effet, on tentera dans cette partie de vérifier si ce quartier répond à ces critères à savoir la volonté du gestionnaire, le savoir-faire du conservateur et l'engagement des citoyens.

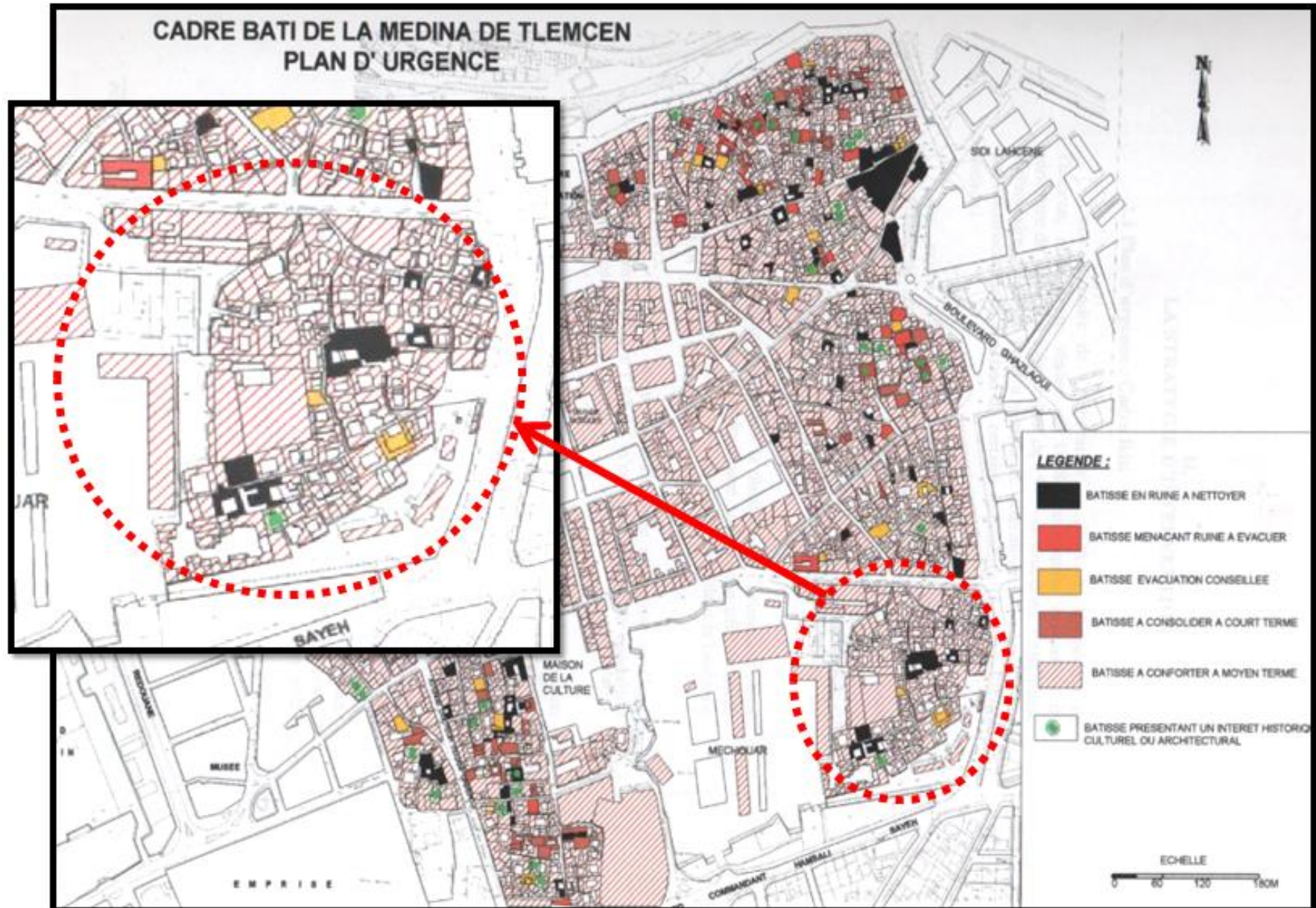
II.5.1. La volonté du gestionnaire:

Le quartier R'hiba n'a pas bénéficié d'une intégration totale dans le circuit touristique de la médina. La carte N°19 ci-dessous nous indique clairement que seul un parcours secondaire traverse le quartier et s'arrête au niveau de la mosquée Sidi El Ouzane. Ce parcours reste insuffisant pour mettre en valeur ce quartier qui possède un bon nombre de maisons traditionnelles qui auraient mérité d'être intégrées dans le circuit touristique projeté.



*Carte 19: Les parcours touristiques -2011-
Source: O.G.B.C.P*

La carte N°20 montre le plan d'urgence établi par l'ANAT sur le cadre bâti de la médina de Tlemcen. En ce qui concerne le quartier R'hiba, nous constatons qu'il y a une volonté politique traduite par le POS et le plan de sauvegarde de la médina de Tlemcen. Ces instruments d'urbanisme prévoient une consolidation de toutes les bâtisses du quartier à moyen terme.



*Carte20: plan d'urgence -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001*

Comme c'est le cas pour le quartier d'El Kissaria, l'activité touristique est absente dans le quartier R'hiba. A ce titre, il faut rappeler les expériences du Maroc et de la Tunisie qui ont réussi à organiser des circuits thématiques dans leurs médinas. Bien sûr pour réussir cela, ils ont injecté des activités d'artisanat, d'hébergement, de musées, etc. Le projet du **logement chez l'habitant** qui a caractérisé la ville de Fès au Maroc est un exemple de développement du tourisme culturel durable dans les quartiers résidentiels comme celui de R'hiba. Ce projet a redonné une seconde vie à quelques maisons traditionnelles qui continuent à charmer les touristes étrangers.

On peut estimer que ces opérations ont permis de diversifier l'offre touristique tout en donnant vie à des quartiers qui étaient menacés de ruine. Les habitants aussi ont découvert l'importance du patrimoine et que ce dernier peut être une source de revenu. Ce qui les a poussés à l'entretenir et le sauvegarder. Ces opérations ont été possibles car la réglementation de ces pays y convient et précisément en ce qui concerne l'hébergement. Cette dernière leur permet d'attribuer une fonction d'hébergement touristique aux maisons traditionnelles. Ce qui n'est pas le cas pour la réglementation algérienne qui se résume en ce qui suit :

- *Le décret exécutif n°2000-46 du 01/03/2000 définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation (JO n°10 - 2000), complété par le décret exécutif n°09-227 du 29/06/2009 (JO n°39 - 2009).*
- *L'arrêté du 26 février 2001 définissant les caractéristiques ainsi que la forme de l'autorisation d'exploitation de l'établissement hôtelier (JO n°18- 2001).*
- *Le décret exécutif n°2000-130 du 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers (JO n°35 - 2000).*
- *L'arrêté du 10 septembre 2009 définissant les conditions, modalités et normes d'exploitation des autres structures destinées à l'hôtellerie (JO n°62 - 2009).*

C'est ce dernier texte qui a réintroduit la possibilité de réutiliser les fondouks en tant que structure d'hébergement. Bien sûr, ni ce texte, ni les autres ne parlent de la transformation des maisons traditionnelles en lieu d'hébergement ou en Riad.

Donc, les efforts à déployer pour promouvoir le tourisme culturel en Algérie n'est pas uniquement matériel. Un effort pour adapter la réglementation est nécessaire.

I.3.2. Le savoir-faire du conservateur :

Le quartier R'hiba fait partie du plan de sauvegarde de la médina de Tlemcen dont la mise en œuvre est en cours. Quelques travaux de restauration ont déjà débuté consistant en à consolider et à étayer les murs extérieurs des habitations (voir fig.107). Il faut dire que ces travaux répondaient à une urgence car plusieurs habitations menaçaient de tomber en ruine (Voir figure108). L'intérieur des habitations n'a pas encore été touché par les travaux de restauration.



Fig.107: les consolidations des maisons
Source: auteur -2011-



Fig.108: des maisons tombées en ruine
Source: auteur -2011-

Hormis les travaux de restauration lancés par l'état qui sont plus ou moins spécialisés, d'autres ont été effectués par les habitants eux mêmes afin de réaménager leurs maisons qui étaient conçues pour répondre à un contexte historique, social, économique et culturel spécifique.

Les figures 109 et 110 ci-après montrent quelques transformations relevées au sein du quartier R'hiba et qui ont touchées surtout les revêtements des murs et des sols intérieurs le rajout de nouveaux matériaux de construction, la couverture du patio, ouverture des fenêtres sur l'extérieur et même le réaménagement de quelques espaces.

Ces transformations sont dues en grande partie à l'insatisfaction des besoins des habitants en matière d'espace habitable, à l'inadéquation des espaces traditionnels avec le mode de vie contemporain (absence de salle de bain, cour ouverte, etc.) et à l'inadéquation de ces espaces avec le mobilier moderne.



Couverture du patio



Revêtement des murs



Ouverture des fenêtres sur l'extérieur



Traitement de la cage d'escalier

Fig.109: Les modifications effectuées sur les maisons traditionnelles

Source: auteur -2011-



Réaménagement intérieur



Traitement du puits



Changement de l'ameublement

Fig.110: les réaménagements intérieurs des anciennes maisons

Source: auteur -2011-

De ce fait, les habitants, par ignorance, n'ont pas respecté le style architectural des maisons encore moins les matériaux de construction. Face à ces travaux et avec le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la médina de Tlemcen, l'État devrait réfléchir à encadrer toute intervention sur le bâti de la médina, intérieur ou extérieur. Ceci à travers des mécanismes souples et mis en place en concertation avec les habitants. L'adhésion de la population à cette démarche est plus que nécessaire.

Ainsi, en intégrant ces maisons dans la vie actuelle en leur attribuant des fonctions d'artisanat, d'hébergement ou autres fonctions qui vont avec les caractéristiques du lieu comme l'a expliqué si bien Maria GRAVIAC²⁰⁸:

"La survie du patrimoine, sa pérennisation, sa transmission à des générations futures, dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle".

I.3.3. L'engagement des citoyens :

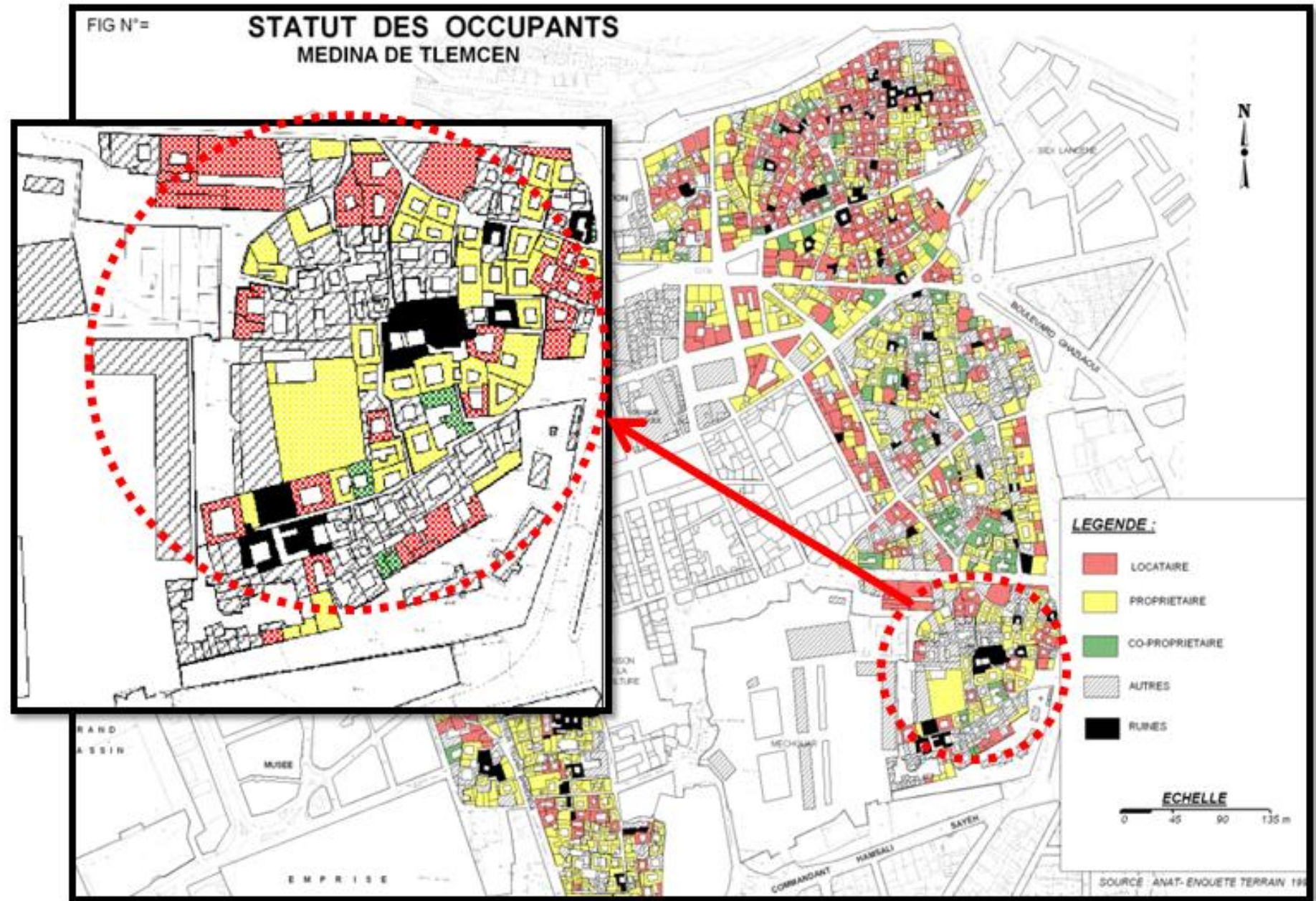
En visitant le quartier R'hiba, on est marqué par les habitants qui y vivent; les familles qui le composaient autrefois sont parties à cause des problèmes d'héritage ou du changement de domicile pour habiter un appartement dans la nouvelle ville ou une maison ailleurs.

La carte N°21 ci-dessous montre le statut des occupants du quartier R'hiba. Il ressort de cette carte qu'environ 25% des habitations sont occupées par les propriétaires, 20% par des locataires, 05% par des copropriétaires et 50% sont des familles étrangères au lieu et qui ont squatté les maisons abandonnées par leurs propriétaires pour cause d'héritage ou de changement de statut social. Ceci a conduit indirectement à une dégradation accélérée de ces maisons. Cette situation alarmante doit pousser les gestionnaires de la ville à réagir et stopper ce phénomène de dégradation.

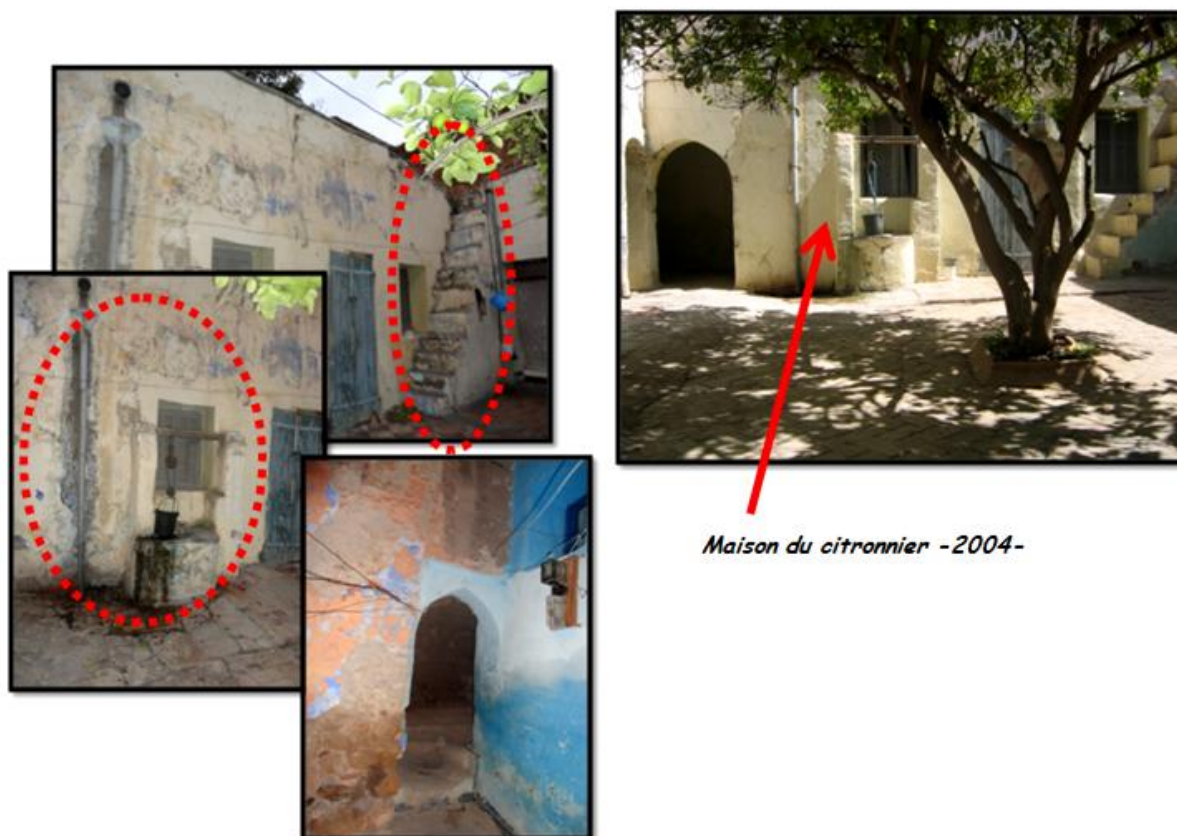
Et pour montrer l'importance de la population locale et son rôle essentiel dans la protection du patrimoine, nous avons fait une comparaison photographique et visuelle entre une même maison du quartier habitée par ses propriétaires en 2004 et par des squatteurs en 2011. La fig.111 montre nettement l'état de dégradation avancé actuelle de la maison. Donc habiter une maison et être son propriétaire n'a pas le même impact sur la bâtisse, c'est pour cette raison que le tourisme culturel insiste sur le fait de stabiliser les populations en les aidant, en les motivant et aussi en leur offrant dans leurs quartiers des activités bénéfiques pour leur développement.

Ce qu'on peut noter sur ce point, c'est que la population résidente dans le quartier est en majorité non propriétaires, il est difficile de l'intéresser à l'entretien de ce dernier.

²⁰⁸ Sauvegarde des tissus anciens à travers la réhabilitation des maisons traditionnelles cas de la vallée du M'Zab, M. ALI KHODJA, Laboratoire d'architecture méditerranéenne (LAM), université Ferhat Abbas, Sétif, MARIA GRAVIAC in " Habiter le patrimoine enjeux – approches - vécu", p. 11



Carte21: statut juridique des occupants -R'HIBA, Tlemcen-
Source: ANAT- Plan d'Occupation du Sol -Médina de Tlemcen-Mars 2001



Maison du citronnier -2004-

Maison du citronnier -2011-

Fig.111: comparaison d'une maison en 2004 et en 2011

Source: auteur

Le problème des maisons squattées est délicat car on trouve parfois plusieurs familles occupant une même maison. Ceci génère des conflits de cohabitation et surtout des problèmes dans la prise en charge des entretiens même les plus élémentaires. La fig.112 montre une maison squattée par plusieurs familles et dont les séparations ne sont effectuées que par des rideaux.

Séparation en drap



Fig.112: la séparation entre les familles

Source: auteur -2011

Une grande partie des squatteurs refusent de procéder aux entretiens des habitations qu'ils occupent pour plusieurs raisons. D'abord, la maison n'est pas la leur. Ensuite, ces familles sont généralement très pauvres. Mais l'argument le plus déterminant dans ce refus de procéder aux entretiens des maisons, c'est leur souhait de bénéficier d'un logement social vu que les habitations représentent une menace pour ces familles. Ce phénomène accélère le processus de délabrement, ainsi que la disparition des traditions et des coutumes de ce quartier autrefois florissant. Donc ce n'est pas seulement l'aspect morphologique qui a été touché mais même l'aspect culturel et identitaire du lieu.

La fig.113 ci-dessous montre l'état de dégradation avancé des maisons traditionnelles et les procédés provisoires utilisés par les squatteurs pour rendre les maisons habitables.



Fig.113: l'état de dégradation des anciennes maisons
Source: auteur -2011

Il faut noter que dans le passé, les habitants de Tlemcen avaient pris l'habitude de procéder à la remise en état de leurs habitations une fois par an à l'approche du mois de Ramadhan. Ces opérations consistaient en des badigeonnages des façades, à la réfection des entrées et même par des opérations de nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur des maisons.

En conséquence, ce que nous pouvons dire sur le quartier de R'hiba, c'est que le problème revêt plusieurs aspects. Le premier de ces aspects se pose par rapport à la population résidente dans le quartier. C'est une population qui l'a envahi et qui provient en majorité des régions environnantes. C'est une population pauvre et qui n'est pas très sensible à la culture des lieux et ne présente aucun intérêt pour les touristes. Penser développer un tourisme culturel avec une telle population demandera beaucoup d'efforts.

Le second aspect est la détérioration du cadre bâti. Même si l'état général est moyennement satisfaisant, de nombreuses maisons menacent de tomber en ruine ce qui représente un danger pour la population résidente et pour les visiteurs. Nous pensons que la plus grande difficulté pour la réhabilitation réside dans les familles qui squattent les maisons qui ne sont pas les leurs. Ces dernières favorisent la dégradation des bâtiments dans l'espoir de se voir évacuer vers des logements sociaux. C'est peut être le plus grand obstacle pour réhabiliter ce quartier et le rendre viable dans un projet de tourisme culturel durable.

Nous rappelons que les touristes sont à la recherche d'échange, d'authenticité et de loisirs. A cet effet, réhabiliter un quartier n'est qu'un début pour réussir un projet de tourisme culturel durable et il est nécessaire que la population trouve un plaisir à vivre dans son quartier en revitalisant le commerce du quartier, les services de proximité, etc.

Donc il faudra impliquer la population dans la stratégie de promotion touristique et réfléchir à des circuits qui favorisent l'épanouissement de l'activité touristique et de la vie économique qui seront en premier lieu dans l'intérêt de cette population locale.

En conclusion et de manière générale, nous pouvons dire en se basant sur les expériences des autres pays que le quartier R'hiba pourrait compter pour sa protection sur le tourisme culturel durable mais il faudra tout d'abord stabiliser la population locale, restaurer les maisons et attribuer des fonctions qui donne plus de dynamisme au quartier ce qui nécessite des efforts considérable à déployer.

Conclusion:

En réponse à la question: **Quelle stratégie faudra-t-il adopter pour protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural dans la ville de Tlemcen?** Nous avons donné l'hypothèse qui stipule que *le tourisme culturel durable, en tant que vecteur de développement durable, peut contribuer à la mise en valeur du patrimoine architectural dans la ville de Tlemcen.* Pour vérifier cette dernière nous avons opté pour le quartier d'El Kissaria et le quartier R'hiba. Il fallait confronter les enjeux **cohésion sociale, développement économique** et **conservation du patrimoine**. Et pour y parvenir, il était nécessaire de mettre en place une stratégie basée sur certains critères qui sont la **volonté du gestionnaire**, le **savoir-faire du conservateur** et l'**engagement des citoyens**.

Pour le premier cas d'étude, il s'agit d'un quartier commerçant qui a marqué Tlemcen pendant la période zianide et qui fonctionne toujours, c'est le quartier d'El Kissaria. Ce dernier recèle des monuments et des bâtisses à caractère historique pouvant contribuer au développement de l'activité touristique dans ce quartier. Malheureusement ces espaces ne sont pas mis en valeur. A cet effet, nous avons tenté de vérifier si ce quartier répond aux critères du tourisme culturel durable.

Pour le premier critère, il paraît que la volonté du gestionnaire de développer le tourisme culturel existe. Mais elle est conjoncturelle à travers l'évènement « Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011 ». Cet intérêt récent a conduit les responsables à procéder à des interventions rapides sur certaines parties du tissu ancien et spécialement sur les monuments en négligeant d'autres sites qui pourraient être perçus comme ayant un caractère historique. Même le circuit touristique proposé dans ce contexte ne jalonne que les sites qui ont bénéficié des travaux de restaurations et de réhabilitation. De plus, aucune activité touristique n'est signalée dans ce quartier alors même que quelques boutiques continuent difficilement à vendre des produits d'artisanats et de souvenirs.

Pour le deuxième cas d'étude qui est le quartier résidentiel R'hiba, Il s'avère qu'il possède un patrimoine architectural constitué principalement des maisons traditionnelles. Ces dernières à travers la répartition des espaces intérieurs ainsi que les éléments architectoniques, expriment le mode de vie social et les valeurs culturelles auxquelles les habitants y étaient attachés. Malheureusement, une grande partie de ce patrimoine est entrain de disparaître pour cause d'abandon et de manque d'entretien. Ce dernier point lié à la présence de nombreuses familles qui squattent des habitations qui ne sont pas les leurs nécessite une volonté des décideurs. Cette volonté s'est traduite uniquement par la restauration de quelques équipements et l'extérieur de quelques habitations. Le circuit touristique touche à peine le quartier.

Concernant les deux autres critères à savoir : le savoir-faire du conservateur et implication des citoyens, il est clair pour les deux cas d'étude que la population résidente n'est pas très sensibilisée aux questions du patrimoine culturel et des possibilités que peut offrir ce dernier

dans le développement d'un tourisme culturel durable bénéfique pour eux et pour les lieux. Ceci s'est manifesté par le fait que la majorité des travaux de restauration et de réhabilitation entrepris par les autorités à l'occasion de l'évènement « Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011 » ont été réalisés sans l'association ni la consultation de la population locale. Dans le quartier R'hiba la situation est alarmante à cause de la population résidente constituée en majorité de squatteurs qui ne voient pas d'intérêt d'entretenir les maisons dont ils ne sont pas les propriétaires. En plus de ça, une bonne partie des maisons occupées par leurs propriétaires a fait l'objet de transformations qui n'ont pas respecté le cachet originel des lieux. Ceci prouve aussi que la population résidente n'est pas initiée aux métiers de la restauration du patrimoine bâti.

En revenant à notre problématique et notre hypothèse, nous pouvons dire qu'effectivement la ville de Tlemcen pourra compter pour la protection de son patrimoine architectural sur le tourisme culturel durable mais les efforts à fournir sont colossaux.

CHAPITRE IV:

LA VILLE HISTORIQUE DE TLEMCEN -CONTEXTE GÉNÉRAL-

Introduction:

Tlemcen a connu le passage de plusieurs civilisations laissant derrière elles des traces qui représentent actuellement le patrimoine de la ville. Ce patrimoine est donc le témoignage du passage des dynasties Idrisside, Almoravide, Almohade, Mérinide, Zianide et Turc. Les qualités spécifiques de sa médina, de par sa structure urbaine et de son architecture, font d'elle un modèle d'urbanisme des villes musulmanes.

Ce centre historique qui renferme un héritage millénaire mérite d'être préservé, restauré et sauvegardé afin d'être transmis aux générations futures. D'ailleurs, la préservation de la vieille ville peut constituer un bon créneau pour le développement économique de la ville par le biais du tourisme culturel durable.

Dans cet ordre d'idée, nous allons mettre la lumière dans ce chapitre sur la ville historique de Tlemcen en étudiant son patrimoine architectural et la possibilité de sa mise en valeur par le biais du tourisme culturel durable. Nous allons aussi tenter de répondre à certaines questions dont :

- *En quoi consiste le patrimoine architectural de la ville de Tlemcen?*
- *Quelle stratégie a été mise en place pour sa protection et sa mise en valeur ?*
- *Quelle est la situation du tourisme culturel dans cette ville historique ?*
- *Comment l'ancien tissu urbain s'est-il intégré dans le circuit touristique de la manifestation Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 ?*
- *Est-ce que cet événement a donné un plus à Tlemcen ou plutôt au patrimoine architectural de cette ville?*

I. Présentation de la ville:

Tlemcen, est la forme du pluriel berbère Tilmisân dont le singulier est Tilmas qui signifie «poche d'eau, source». Ce nom convenait admirablement à notre ville dont les innombrables sources donnent une eau abondante, fraîche, agréable au gout

159

La ville de Tlemcen, chef lieu de la Wilaya se situe à plus de 800 mètres d'altitude, au nord-ouest de l'Algérie, elle est distante de 63 kilomètres de la frontière marocaine de 140 km de la ville d'Oran et de 40 km de la mer Méditerranée.

Grace à sa situation géographique exceptionnelle, par la nature très douce de son climat due à l'altitude, et par son hydrographie généreuse, elle fut un lieu d'habitat idéal et d'échanges actifs.

I.1. Lecture historique de la ville de Tlemcen:

L'histoire de Tlemcen remonte à la préhistoire avec une trame souvent dense, d'évènements qui l'ont marqué¹⁶⁰, elle a pris successivement plusieurs noms : Pomaria (vergers), Agadir (lieu élevé), Tagrart (campement), et Tlemcen. L'expansion s'est faite de l'est à l'ouest à cause de la pente recherchée, de la profusion des matériaux utilisés dans la construction et de la présence d'oued Metchkana au sud-est, qui constitue un fossé naturel.

La fig. n°34 est un essai de restitution des murailles de Tlemcen.

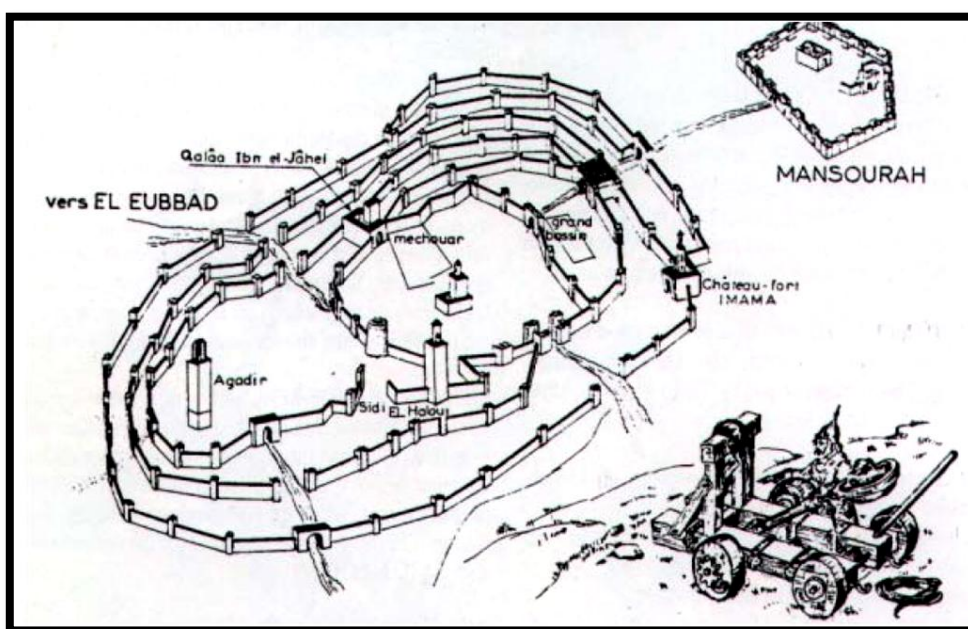


Fig.34 : Tlemcen au 14ème siècle
Source : ABADIE L, Tlemcen au passé retrouvé

Le tableau qui suit ainsi que la carte N°02 résume les différentes phases de l'évolution de la ville de Tlemcen, de la préhistoire à nos jours¹⁶¹.

¹⁵⁹Tlemcen et sa région- livret-guide publié par le CINDICAT D'INITIATIVE DE TLEMECEN 1921

¹⁶⁰ Fouad GHOMARI, La médina de Tlemcen: l'héritage de l'histoire, <http://www.webjournal.unior.it> - (I) 2007

¹⁶¹ Les données du tableau sont prises de différentes source dont:

- POS de la médina de Tlemcen1998
- Hadj Omar LACHACHI, LE PASSE PRESTIGIEUX DE TLEMCEN, Ancienne Capitale du célèbre Ya'Ghomrac'en, fondateur de la Nation, éditions Ibn Khaldoun- Tlemcen 2002

Période	Fondateur	Date	Caractéristique
<i>PREHISTORIQUE</i>	/	Néolithique	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de grottes sous forme d'habitat troglodyte à Mouillah, lac Karar , Ouzidane, Kalàa
ROMAINE	ALEXANDRE SEVERE	222 à 235	<p>Pomaria :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camp transformé en cité ; • Porte d'observation ; • Carrefour de route militaire ; • Ville des jardins, irriguée par un canal que les berbères appelaient « Agadir », et qui définit l'emplacement de la ville ; • Reliée à la cote par deux voies (celle d'AIN TIMOUCHENT et de SIGA)
LA CONQUETE ARABE	<i>Conquistadors arabes</i>	647 8^{ème} siècle	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de la civilisation islamique ; • Les berbères se convertissent aux doctrines hétérodoxes de l'Islam et reprirent la possession d'Agadir jusqu'à ce que Idriss 1er conquis Tlemcen
IDRISSIDE	IDRISS 1er Calife du Maghreb	790 11^{ème} siècle	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de la mosquée d'Agadir ; • Construction des remparts de la citadelle d'Agadir ; D'après EL BEKRI dans son MESSALIK : « Agadir c'est une ville entourée de murs, située au pied d'une montagne, elle a cinq portes dont trois dans le midi (sud) Bab El Hmam, Bab Wahb, Bab El Koukha, une dans l'ouest Bab Ali Kora, et une à l'est Bab El Akba.
ALMORAVIDE	YOUCEF IBN TACHFINE	1079 à 1147	<ul style="list-style-type: none"> • Installation du camp militaire au nord ouest d'Agadir, seul coté d'où une attaque d'ennemi pouvait se faire ; • Le camp évolue en cité nouvelle « Tagrart » qui fusionne avec Agadir ; • Tagrart évolue d'une cité résidentielle pour l'élite almoravide en cité commerciale et administrative, et devient indépendante d'Agadir avec la construction de la grande mosquée ; • Etablissement des quartiers résidentiels : Bab Zir, Bab Ali, derb Essensla, Sidi El Djebbar, Derb Naidja, Beni Djemla, derb Essebaghine, Djamaa El Chourfa et El Korane (la ville basse) Ces quartiers étaient équipés d'un four, d'un bain et d'un mouçalla ; • Evolution de Tagrart vers le sud est donne naissance à derb Essadjane, derb Sidi Sâad, Moulay Abdel Kader, Derb El Haout ; • Au nord ouest : Bab Ilâne ; • C'est l'épanouissement des centres commerciaux : Souika, Saghaa, Sabaghine, Kherrazine, Halfaouine, souk el Ghzel ; • D'après El IDRISSE : « Tlemcen à cette époque était une cité entourée d'une forte muraille et divisée en deux villes séparées l'une de l'autre par un mur, la double cité n'a que deux porte, une à l'est Bab Akba et l'autre à l'ouest Bab Gachoute, entre ces deux portes se prolonge la grande artère principale ou s'effectuaient les échanges commerciaux entre Agadir et Tagrart.

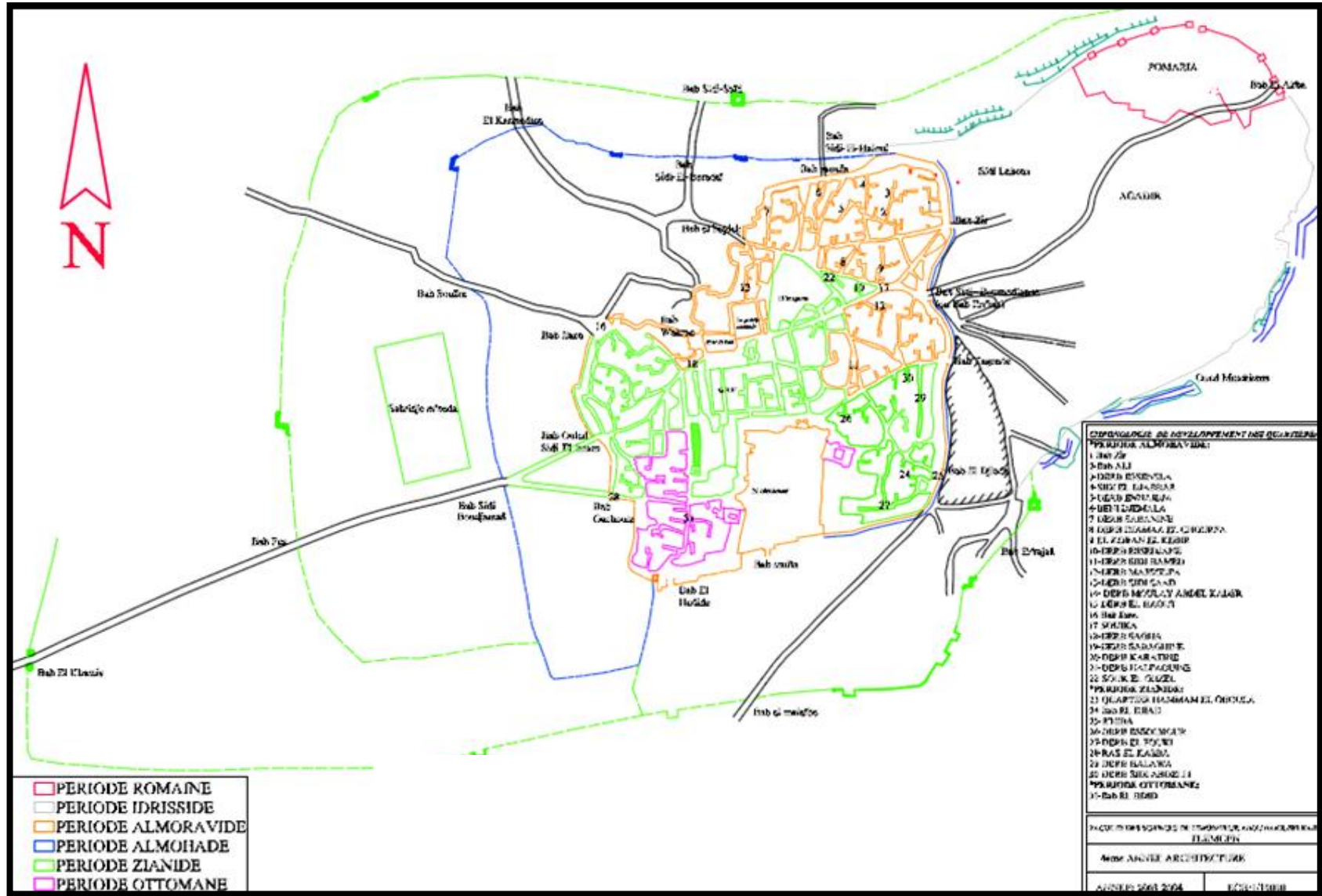
- BOUKERCHE Djamel, Thèse de magistère en urbanisme : Évolution de la médina de Tlemcen durant la période coloniale, EPAU, 1989.
- BELLALA.N, BENZAOUG.D, ZEBBADI.F, Thèse de conservation d'un ancien agrégat à Tlemcen (session juin 1989).

ALMOHADE	ABDEL MOUMENE	1160	<ul style="list-style-type: none"> • Union des deux villes : Agadir et Tagrart ; • Destruction des murs • Embellissement de la ville par la construction de riches monuments Bab El Karmadine en vue de faire de Tlemcen une métropole ; • Le risque d'invasion a conduit à la construction de la muraille à nouveau, qui s'achèvera après 14 ans ; • Tlemcen devient un lieu de transit pour la marchandise européenne et africaine ;
ZIANIDE	YAGHMORACEN	1236 à 1281	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la ville vers le sud est : quartier hammam El Ghoula (coté cinéma colisée ; • Création à l'est de ce quartier d'une cité résidentielle accueillant les andalous : Bab El Djia, R'Hiba, derb El fouki jusqu'à derb Essourou à la limite d'El Mechouar ; • Au sud de la grande mosquée, construction du palais royal ; • Intégration du centre commercial à la place des caravanes ;
	ABOU SAID OTHMAN	1268 1282 à 1299 1286	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de la porte Sidi Boudjmaà et urbanisation de la zone limitrophe ; • Consolidation de la fonction commerciale au sud ; • Réalisation du centre commercial « El Kissaria » au nord-est d'El Mechouar pour des raisons d'échanges entre les zianides et les espagnoles ;
	ABOU HAMOU MOUSSA I	1307 à 1317	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement du tissu vers l'ouest, réalisation de la mosquée Sidi Belahcen, derb El Hadjamine, derb Essagha El Djadida au sud de la mosquée • Elargissement du tissu urbain du coté nord ouest ; • Réalisation de la première mederssa au nord ouest en l'honneur des fils de l'Imam qui relie Bab llan à DERB El Hadjamine ; • Création de la Casbah de Tlemcen, au sud ouest, la première partie mitoyenne à Bab Kachout et El Arar et l'autre mitoyenne à El Mechouar au derb Ras El Casbah ; • Quant à Tafrata, était une matmoura, et zone cultivée en blé ;
	ABOU TACHFINE 1er	1318 à 1337	<ul style="list-style-type: none"> • Embellissement de la ville par la réalisation de : • Quatre palais entourant le palais royal El Mechouar ; • La plus belle mederssa au Maghreb « la Tachfinia » ; • Le grand bassin qui a déplacé l'enceinte de la ville vers l'ouest ;
	ABOU HAMOU MOUSSA II	1359 à 1389	<ul style="list-style-type: none"> • Mederssa Yacoubia ; • Mosquée de Sidi Braham, une jonction entre El Mechouar et le quartier Oueled Sidi El Imam ;
	ABOU ABAS AHMED	1430 à 1462	<ul style="list-style-type: none"> • Elévation de l'enceinte d'El Mechouar, les portugais ont détourné la route de l'or ; • La place des caravanes accueille le quartier juif.

OTTOMANE	/	1559 à 1830	<ul style="list-style-type: none"> • Les turcs tissèrent des liens de mariage (Kouloughlis : père turc et mère andalouse) ; • Ils s'installèrent à Bab El Hdid, sud ouest • Restauration de la porte de Sidi Boumedienne • Tlemcen a perdu son rôle de capitale du Maghreb central.
COLONIALE		1842 à 1860	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières préoccupations de l'autorité militaire en arrivant à Tlemcen étaient d'organiser la défense et le contrôle militaire (destruction d'ilots entiers de la médina et percement de larges rues avec de grands carrefours), de rétablir et améliorer les fortifications anciennes, qui peuvent servir de défense et de résistance aux attaques (ElMechouar), de construire et aménager des bâtiments militaires (casernes Mechouar, caserne Gourmala...), et d'assurer la relation entre El Mechouar (centre administratif, économique et militaire) et la porte d'Oran en perçant un certain nombre de rues, de places, de boulevards (Boulevard national)
		1860 à 1900	<ul style="list-style-type: none"> • En 1860, le plan d'extension de Tlemcen typiquement orthogonal est commandé par un grand axe générateur est-ouest (boulevard national). Ce dernier est matérialisé par la présence des principaux édifices publics (banque, sous préfecture, poste...). • A partir du boulevard national d'autres voies secondaires parallèles à cet axe générateur assurant la desserte transversale entre la médina et sa périphérie tel que la rue Augustin Tedeschi la rue de la paix et la rue Eugene Etienne...etc. et autres) perpendiculaire comme la rue de France et la rue de Paris prennent naissance dans la médina et traversent le boulevard national pour rejoindre le boulevard périphérique. • Dans cette période il y a eu implantation de certains équipements tels que la mairie le crédit lyonnais la B.N.C.I • Dès 1890 la ville de Tlemcen prenait la configuration d'une ville européenne.
		1900 à 1962	<ul style="list-style-type: none"> • Durant cette période, on assistait à l'implantation des édifices socio culturels tels que les écoles (Ecole de Duffaux, école des filles de la rue de Fez, école des cieux) collège de Slane) et Lycées (Lycée Franco musulman, lycée des garçons) • Il y a eu aussi implantation d'écoles dans les quartiers européens de la périphérie à partir de 1920 tel que l'école des filles de Mtchkana, école de gare, école Pierre Curie... etc). • Parmi les quartiers européen construits par les Français : Au Nord Sidi El Haloui, Sidi Said, à l'Est le quartier de gare, Riat El Hammar, à l'Ouest Bel Air, Beau séjour, au Sud El Kalaà, Sidi Chaker... • A la fin des années 50 les autorités coloniales ont élaboré une politique complète pour le développement urbain futur de Tlemcen en introduisant du zoning fonctionnel.

Tableau 12 : historique de la ville de Tlemcen

Source : Auteur



Carte02 : La médina de Tlemcen: Essai de restitution
 Source: Département d'architecture - Université Abou Bakr Belkaid -Tlemcen-

I.2. Lecture fonctionnelle de la ville de Tlemcen:

En prenant possession d'Agadir, les Almoravides s'installèrent à l'Ouest de la ville qu'ils dénommèrent Tagrart. Bien que la fonction principale fût d'abord résidentielle, une certaine organisation spatiale commença à prendre forme. On pouvait distinguer trois zones :

- **La zone politique et culturelle.**
- **La zone commerciale.**
- **La zone résidentielle.**

I.2.1. La zone politique et culturelle:

L'espace politique et culturel est représenté par les palais, les mosquées et les Medersa. On pouvait distinguer

- **Ksar El Bali** construit par les Almoravides pour le gouverneur une fois Agadir prise.
- **La citadelle El Mechouar (Fig.35)**

L'espace culturel est représenté aussi par les mosquées :

- **La grande mosquée 1136 (Fig.36)**
- **La mosquée Sidi Belahssen**
- La **Madrassa Tachfinia** construite par les Zianides en 1320 et détruite en 1873 par les français.
- **La Madrasa Yacoubia** dont on estime la construction vers 1401.



Fig.35: palais El Mechouar
Source: www.tlemcen-dz.com



Fig.36: La grande mosquée de Tlemcen
Source: www.tlemcen-dz.com

I.2.2. La zone résidentielle:

Un des éléments caractérisant la médina est la zone résidentielle. C'est en général, l'élément qui s'étend le plus en surface. Elle est organisée selon une hiérarchisation bien définie. On a d'abord la « **houma** », constituée d'ilots, est l'équivalent du quartier. Elle prend généralement le nom de « **bab** » à sa proximité ou le nom d'une tribu ou la fonction exercée à son niveau. La « **tahtaha** », placette publique qui représente la zone de transition qui sépare la partie productive de la partie résidentielle.

La « *houma* » est composée de plusieurs « *derbs* » qui sont ouverts ou qui se terminent en impasses. Les « *skifas* » ou les « *portiques* » sont des éléments qui ornent ces « *derbs* », en plus de leur rôle de contreventement, ce sont des indicateurs sur la nature des ruelles et impasses. N'oublions pas de mentionner que chaque « *houma* » était dotée des équipements de proximité dont les « *hammams* » (bains), les « *ferranes* » (fours) et les « *moussallas* » (salle de prière).

Le diagramme suivant énumère l'ensemble des éléments du quartier de la médina de Tlemcen tel que nous avons pu le relever.

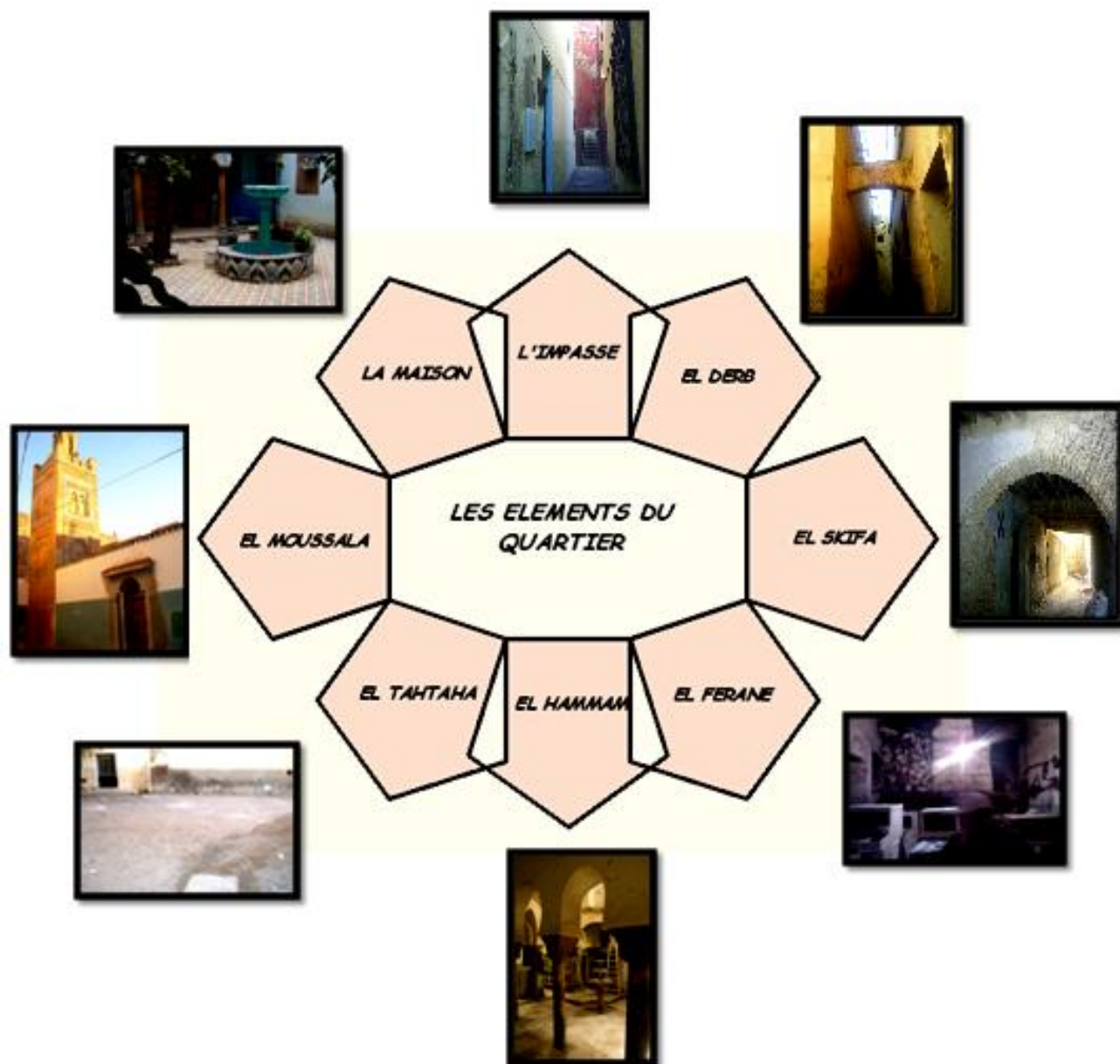


Diagramme 18: les éléments du quartiers à Tlemcen
Etabli par l'auteur

I.2.3. La zone économique:

Comme dans toutes les cités d'héritage islamique au Maghreb, l'espace économique se distingue nettement de l'espace résidentiel, tant par sa localisation que par son architecture fonctionnelle. De même, il occupe une place stratégique dans l'organisation spatiale de la médina. Il est souvent à proximité de la grande mosquée, constituant avec elle un des pôles essentiels à partir desquels s'organisent le système urbain et la vie de la cité.

C'est le cas de la ville historique de Tlemcen. Son espace commercial était représenté par sa **Kissaria (fig.37)**, ses **Fondouks (fig.38)**, ses **souks** et **souikas**. Il sera avec plus de détails dans le chapitre suivant.



Fig.37 : El KISSARIA de Tlemcen
Source: collection auteur



Fig.38 : Fondouk à Tlemcen
Source : auteur

II. Le patrimoine architectural de la ville de Tlemcen:

Tlemcen, dite "**la perle du Maghreb**" ou "**la grenade africaine**"¹⁶², est riche en histoire et en patrimoine. Elle représente l'une des plus vieilles villes du réseau urbain algérien, indéniablement, c'est la plus représentative du patrimoine architectural arabo-musulman¹⁶³, bien qu'elle soit, à l'origine, de création romaine.

Tlemcen doit un bon nombre de ses richesses en matière de monuments historiques aux fondateurs des différentes dynasties qui ont régné sur la ville et qui ont laissé des traces de leurs passages.

Parmi les sites et monuments classés, il est possible de citer :

- **La mosquée d'Agadir (fig.39)** : c'est un monument Idrisside qui fut construit par Idriss I en 790. Le minaret encore visible a été rajouté par Yaghmoracen, le fondateur de la dynastie zianide en 1254.

¹⁶² Luis ABADIE, Tlemcen au passé retrouvé, éditions JACQUES GANDINI, 1994, p.05

¹⁶³ Djilali Sari, Tlemcen: la cité-patrimoine à sauvegarder : la Tachfinya à reconstruire impérativement par quotidien d'Oran, 03/12/2006.



Fig.39 : Mosquée d'Agadir
Source : Fouad GHOMARI¹⁶⁴

• **La grande mosquée de Tlemcen (fig. 40):** Elle date de 1136, il s'agit du dernier vestige d'architecture *almoravide* avec la grande mosquée de Nedroma et celle d'Alger. Le minaret est aussi l'œuvre de Yaghmoracen Ibn Ziane.



Fig.40 : La grande mosquée de Tlemcen
Source : direction du tourisme et de l'artisanat -Tlemcen

• **El Mansourah (fig. 41):** C'est une ville construite à l'ouest de Tlemcen par les *mérinides* au XIVe siècle lors du siège de la ville qui dura 8 ans (1299-1307). Il ne reste que la muraille en ruine et le minaret de la mosquée à moitié détruit.



Fig.41: El Mansourah
Source : direction du tourisme et de l'artisanat -Tlemcen

¹⁶⁴ Fouad GHOMARI; *La médina de Tlemcen: l'héritage de l'histoire* ; Op cite.

• **La mosquée Sidi Boumediene (fig.42)** : C'est une mosquée construite par le sultan **mérinide** Abou El Hassan, dit le Sultan Noir, pour honorer la mémoire de « **Sidi Abou Madyane Choaïb El Ichbili** » lors de la prise de Tlemcen en 1337. La mosquée a été construite à côté du mausolée de ce grand maître du soufisme mort lors de son retour du pèlerinage à proximité de Tlemcen et enterré au village dit El Eubad sur les hauteurs de Tlemcen.



Fig.42 : la mosquée de Sidi Boumediene
 Source : Direction du Tourisme et de l'Artisanat -Tlemcen

• **El Mechouar (fig. 43)**: fut construit en 1145 par **Abd El Moumen Ben Ali** de la dynastie **Almohade**. ce fût un lieu de campement militaire **Almoravide** lors du siège d'Agadir vers le milieu du **XI^e** siècle. **Yaghmoracen Ibn Ziane** fondateur de la dynastie **zianide** quitta el Qasr el Bali, y transféra sa résidence en cet endroit devenu siège des rois zianides (beni Abdeloued) dès la fin du **XIII^e** siècle. Ce monument, pendant le long règne zianide, a connu une grande expansion, des transformations et enrichissements en plusieurs étapes par une variété d'édifices, dépendances, annexes et autres constructions comme les deux bastions à colonnes rondes qui subsistent encore de nos jours. El Mechouar, citadelle très célèbre, a acquis une gloire et a joué un rôle déterminant dans tous les domaines : politique, social, militaire et autres. Digne de son étymologie, " le lieu de Mouchawara" ou de conseils consultatifs, il était encore la résidence du gouvernement central¹⁶⁵.



Fig.43 : El Mechouar
 Source : Direction du Tourisme et de l'Artisanat -Tlemcen

¹⁶⁵ <http://www.tlemcen-dz.com/endroits-visiter/el-mechouar-tlemcen.html>

• **La mosquée de Sidi Belahcen (fig. 44)** : Ce petit sanctuaire tlemcénien, édifié par le sultan **zianide Othman** en **1296**, est une des merveilles de l'art musulman, son Mihrab est considéré comme un des plus beaux du Maghreb. Il abrite actuellement le musée de la ville.



Fig.44 : la mosquée Sidi Belahcen
Source : direction du tourisme et de l'artisanat -Tlemcen

• **La Mosquée de Sidi Halloui (fig.45)**: Elle fut réalisée en **1357** lors de la 2^{ème} prise de Tlemcen par les mérinides (**1339-1358**) en hommage à l'ancien "cadi" assassiné par un "vizir" jaloux. De nombreux éléments la font ressembler à la mosquée de Sidi Boumediene.



Fig.45 : la mosquée Sidi Halloui
Source : collection auteur

• **La Mosquée de Sidi Brahim (fig.46)**: Cette mosquée construite par le sultan zianide **Abou Hammou Moussa II (1353-1389)** est devenue la nécropole des rois zianides. Elle est calquée sur les autres mosquées mérinides de la ville.



Fig.46 : la mosquée Sidi BRAHIM
Source : auteur

- **Bab El Kermadine ou porte des tuiliers (fig.47):** C'est un vestige du rempart de la ville de Tagrart réalisé en **1160** par le roi **Almohade Abdel Moumene**. Son appellation provient du fait que l'on rencontre dans le pisé qui a servi à la construire, de nombreux fragments de poterie, traduisant vraisemblablement le fait qu'il existait là une industrie céramique.



Fig.47: BAB EL KARMADINE
Source : collection auteur

La liste des monuments patrimoniaux énumérés ci-dessus montre que Tlemcen a toute les potentialités pour promouvoir le tourisme culturel. Mais pour cela, il faudra d'autres exigences.

Nous allons voir par la suite quelle est la stratégie de mise en valeur du patrimoine ainsi que la situation du tourisme dans cette ville historique.

III. La politique de mise en valeur du patrimoine de la ville de Tlemcen:

D'une manière générale, le patrimoine historique de la ville de Tlemcen n'a pas eu l'intérêt qu'il mérite et spécialement sur le volet valorisation. Les interventions sur les monuments se sont limitées le plus souvent à des opérations de restauration. Ainsi, les premières opérations, sous l'égide de l'UNESCO, ont concerné Bâb El Kermadine, la mosquée de Mansourah en 1964¹⁶⁶, ensuite le mausolée de Sidi Bou Ishaq, la grande mosquée et la mosquée de Sidi Belhassen en 1965¹⁶⁷. Les interventions ont repris en 1992 par la restauration de la mosquée de Sidi Boumediene¹⁶⁸ (Le mausolée a été incendié et restauré en 1994) et en 1993 de la mosquée Sidi Brahim¹⁶⁹. En 1996, un plan national de restauration et de mise en valeur des monuments et sites historiques a été élaboré, il concernait 26 monuments de Tlemcen¹⁷⁰.

L'avènement de la manifestation « Tlemcen capitale de la culture islamique, 2011 » a permis de multiplier les moyens des acteurs locaux du patrimoine. En conséquence, de nombreux travaux ont été lancés pour préparer l'évènement. On notera les travaux de restauration et d'aménagement de la vieille ville de Tlemcen lancés en 2009. Dans ce cadre, les ruelles et

¹⁶⁶ LEZINE A, Conservation et restauration des monuments historiques en Algérie, UNESCO, 1966 p6.

¹⁶⁷ Idem; p14.

¹⁶⁸ KASSAB BABA-AHMED T; op. cite, p362.

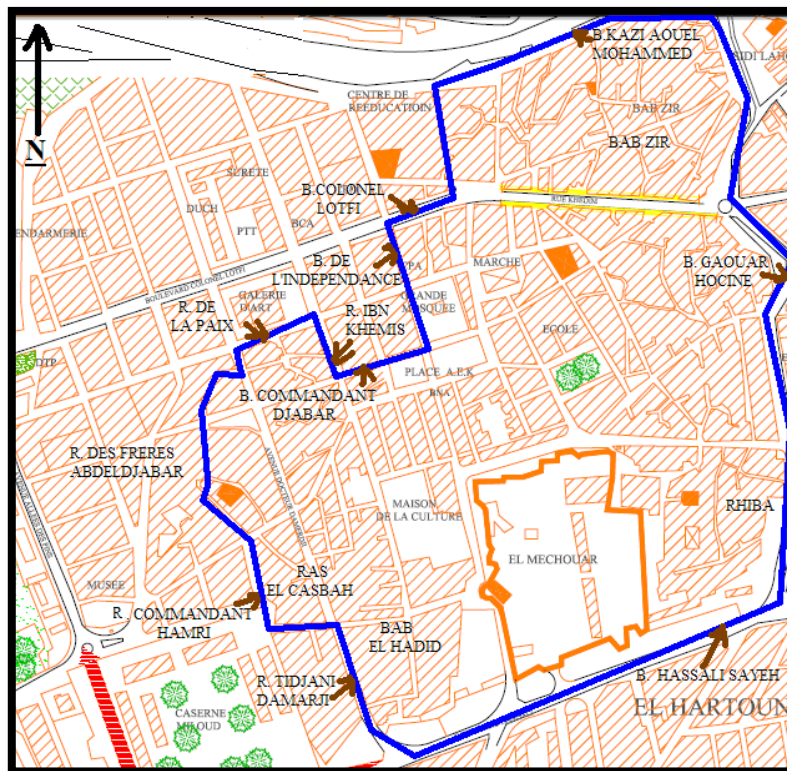
¹⁶⁹ Idem.

¹⁷⁰ Ministère de la Communication et de la Culture.

derbs ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de renforcement des réseaux d'éclairage ainsi que des ravalements des façades. Notons que le centre historique de Tlemcen a été érigé en secteur sauvegardé au bénéfice du décret exécutif n°09-403 qui délimite en même temps le périmètre (Voir la carte N°03 ci-dessous).

Le Secteur Sauvegardé de la « **Vieille Ville de Tlemcen** » d'une superficie de 51 hectares est délimité comme suit :

- **Au nord : boulevard Kazi Aouel Mohamed ;**
- **Au sud : boulevard Hamsali Sayah ;**
- **A l'est : boulevard Gaouar Hocine ;**
- **A l'ouest : boulevard de l'indépendance, rue commandant Djabar, rue des frères Abdel Djabbar, rue commandant Hamri Mohamed, Bab El-Hdid, caserne Miloud, Ras El Qasba.**



Carte 03 : Délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen
 Source : Direction de la Culture - Tlemcen

Le dossier du plan de sauvegarde a été établi par la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen en 2007. Après les réserves formulées par le ministère de tutelle, le dossier a été réactualisé en 2008 et attend son approbation par les autorités compétentes.

En conclusion, en dehors des projets formulés à travers l'évènement « Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011 » et qui consistent à transformer la vieille ville en centre culturel en encourageant les activités de tourisme et d'artisanat et en proposant quelques circuits touristiques, nous n'avons pas relevé d'actions visant à valoriser un monument ou site en l'injectant dans un circuit économique ou culturel.

IV. Le tourisme à Tlemcen:

Le tourisme à Tlemcen n'est pas une activité nouvelle, car cette ville était l'une des capitales les plus considérables du Maghreb grâce aux commerces et au port de HONAIN qui attirait génois, catalans et provençaux venant faire du commerce à Tlemcen¹⁷¹, ces derniers fréquentaient les anciennes structures d'hébergement essentiellement les fondouks.

IV.1. Les potentialités touristiques de Tlemcen:

Tlemcen recèle de nombreuses potentialités touristiques qui doivent leur existence à son site, à son histoire et à sa culture.

La morphologie de cette ville est d'un attrait tout particulier et d'une diversité naturelle remarquable. Elle possède donc des potentialités touristiques pouvant contribuer au développement de la région. On cite les 08 zones d'expansion et des sites touristiques (ZEST) le long du littoral, les sites naturels, les forêts, les grottes, les plages, les centres thermaux, etc.

La fig.48 montre les cascades d'El Ourit se trouvant à la sortie sud-est et à quelques kilomètres de la ville de Tlemcen. Ce site naturel qui est situé dans une zone montagneuse fait partie du parc national de Tlemcen créé en 1993. En période pluvieuse, il présente, avec ses sept cascades étagées, une vue magnifique.

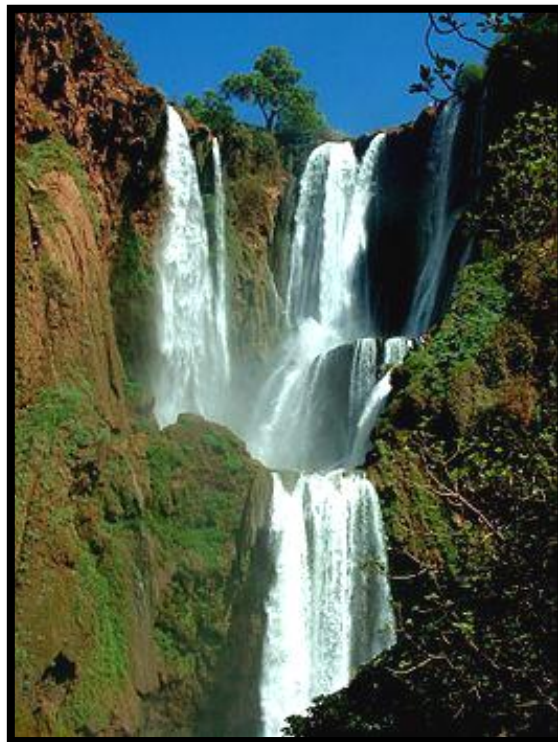


Fig.48: Les cascades d'EL OURIT AIN FEZZA
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Cascades_d'El-Ourit

¹⁷¹ Charles BROSELARD, Les inscriptions arabes de Tlemcen, Volume 2, éditions Bastide, Alessi et Arnolet, 1861

Un autre site naturel splendide à Tlemcen est le plateau de Lala Seti (fig.49). Ce site qui culmine à plus de 800m d'altitude a fait l'objet d'un aménagement. A présent, il constitue pour les citoyens un véritable lieu de détente, en dehors du trafic et des nuisances urbaines.



Fig.49 : Le plateau de Lala Seti
Source : <http://gadirimohammed.blog.ca>

Situé en ville, le Grand Bassin datant du **XIV^e** siècle en vue de l'irrigation des vergers de la ville de Tlemcen. Il a été transformé en un espace vert et de rencontres (fig.50). De nombreuses soirées musicales y sont organisées en période estivale.



Fig.50 : Le grand bassin
Source : <http://upload.wikimedia.org>

Pour le tourisme balnéaire, la wilaya de Tlemcen possède un littoral magnifique de 70 km dont les ZEST (zones d'expansion et des sites touristiques) que sont les plages de Honaine (fig.51), Moscarda (fig.52), Marsat Ben M'hidi et autres. Certains de ces sites sont dépourvus d'équipements et nécessitent des investissements pour les rendre plus attractifs.



Fig.51 : la ZEST de HONAINE



Fig.52 : la ZEST de MOSCARDA

Source : Direction du Tourisme et de l'Artisanat -Tlemcen

En plus des offres touristiques citées auparavant, le thermalisme est l'une des potentialités touristiques qui caractérisent la wilaya de Tlemcen avec trois centres thermaux classés et exploités qui sont **Hamam BOUGHRARA (fig.53)**, **Hamam CHIGUER**, et **Hamam SIDI ABDELI** et d'autres qui ne sont pas encore exploités (voir les tableaux 02 et 03 en annexe).



Fig.53 : Hamam BOUGHRARA



Fig.54 : Salle d'artisanat

Source : Direction du Tourisme et de l'Artisanat -Tlemcen

A l'ensemble de ces données, s'ajoute l'artisanat et la musique. Ces derniers peuvent constituer des arguments supplémentaires pour vendre le produit touristique à Tlemcen. En effet, cette ville était connue pour la production du tapis, mais actuellement la tendance est dirigée vers la confection des habits traditionnels de femme (mejbouds, fetla, etc.). Les régions voisines de Nedroma et de Beni Snous sont connues par la production de poterie et de natte traditionnelle (voir fig.54).

Tlemcen est caractérisée aussi par sa musique et son art de vivre, elle est considérée comme l'école de musique andalouse la plus réputée de l'Algérie (voir fig.55).



Fig.55 : Larbi BENSARI et son orchestre animant un mariage à Tlemcen
 Source : <http://fr.wikipedia.org>

IV.2. Les infrastructures d'hébergement :

En 2010, la wilaya de Tlemcen comptait 39 hôtels, 09 classés entre 1 et 4 étoiles d'une capacité de 795 lits et 30 hôtels en voie de classement d'une capacité de 1850 lits, soit un total de 2645 lits.

Cette année et en raison de l'évènement « Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 », les choses ont changé pour cette ville qui connaît un épanouissement dans le domaine de l'hôtellerie avec le rajout de 6 autres structures d'hébergement d'une capacité totale de 666 lits. Dans ce lot, on distingue deux hôtels de haut standing offrant toutes les commodités de confort, il s'agit des Hôtels **RENAISSANCE (fig.56)** situé sur le plateau de Lala Seti et **IBIS (fig.57)** situé en ville qui seront classés dans les meilleurs délais. (voir détail dans les tableaux 4 et 5 en annexe).



Fig.56: Hôtel RENAISSANCE Tlemcen
 Source : <http://www.skyscrapercity.com>

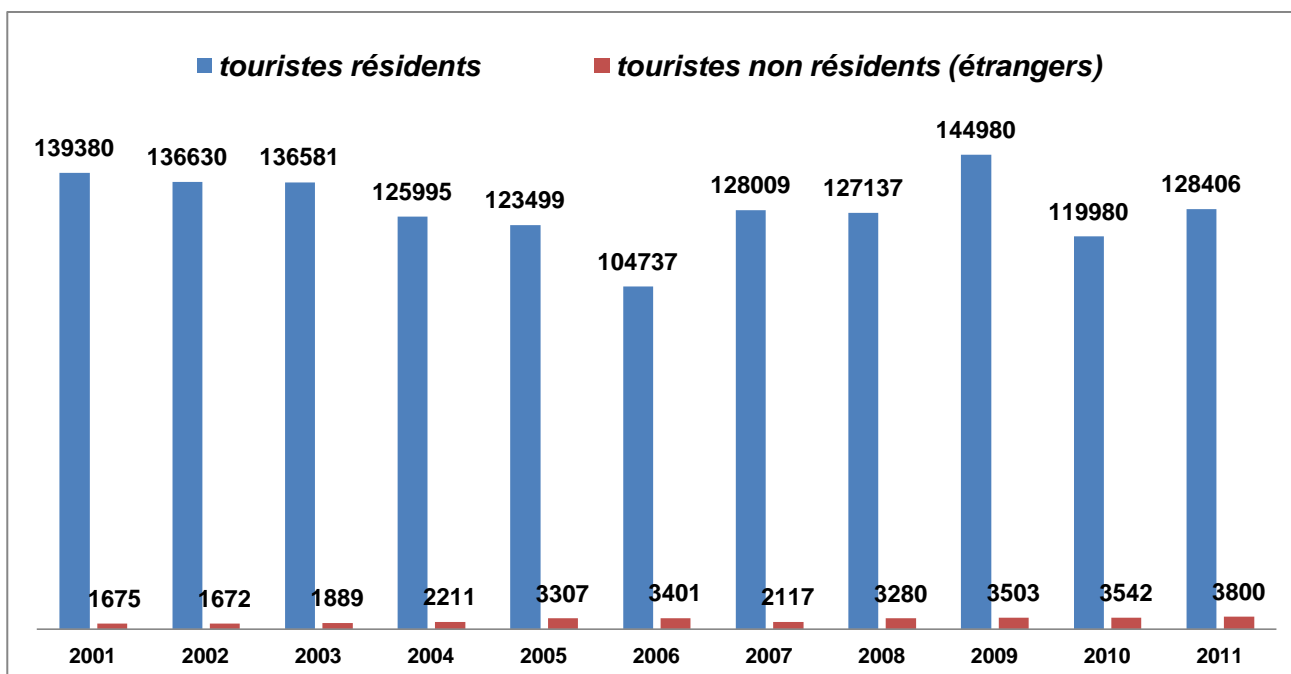


Fig.57: Hôtel IBIS

IV.3. Les touristes à Tlemcen :

Tlemcen est connue pour être une destination touristique privilégiée au niveau national pour son littoral, spécialement pour la plage « **Marsat Ben M'hidi** ». Par contre, Elle reste peu fréquentée pour son patrimoine historique à cause du fait que le tourisme culturel n'est pas très développé en Algérie.

Ainsi et comme le montre le graphe suivant, Tlemcen a drainé un total entre 100 000 et 150 000 touristes dans les dix dernières années (de 2001 à 2011) avec moins de 3% d'étrangers. Le reste est composé de touristes nationaux résidents à l'étranger.



Graphe 01 : les flux touristiques pour les (10) dix dernières années
Source : direction du tourisme et de l'artisanat -Tlemcen- conception du graphe: auteur

Si on compare ces chiffres aux nombres de touristes accueillis par Tunis (malgré les événements de la Tunisie) ou Fès, des villes comparables à Tlemcen en matière de patrimoine urbain, Tlemcen est dépassée de loin. Surtout si on ajoute le fait que la majorité des nationaux choisit la destination Tlemcen pour des raisons familiales.

Ces données prouvent que le pays et précisément la ville de Tlemcen ne sont pas encore ouverts sur le monde extérieur comme c'est le cas pour le Maroc et la Tunisie.

Nous pouvons aussi constater que le flux n'a pas augmenté en 2011 par rapport aux années précédentes malgré l'événement « Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011 ». Ce résultat est dû probablement à la croissance du tourisme mondiale et au fait que cet événement culturel de 2011 s'est adressée peut être à une catégorie du monde islamique et n'a pas touché la masse, la seule capable de régénérer le secteur du tourisme. Ceci montre aussi le chemin qui reste à parcourir et la nécessité de revoir la stratégie touristique si on veut vraiment développer le tourisme culturel à Tlemcen.

V. Le tourisme et le patrimoine à Tlemcen :

Tlemcen compte de nombreux atouts pour devenir un lieu d'attraction touristique du premier ordre. Nous citons son histoire très riche en événements qui ont fait d'elle une capitale du Maghreb central pendant la période zianide, et une nouvelle capitale de la culture islamique grâce à l'événement qui se déroule et qui porte comme intitulé : "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011". Néanmoins, le tourisme balnéaire figure en tête dans cette région. On compte (la presse écrite) de six à sept millions de touristes qui fréquentent la plage Marsat Ben M'Hidi en période estivale, entre autre les habitants des régions proches du site, les touristes résidents qui y séjournent et peu d'étrangers. Le tourisme culturel à Tlemcen n'est pas très prisé malgré l'amélioration et la diffusion d'une image appropriée du patrimoine architectural urbain en direction des touristes nationaux et internationaux. Ceci est parmi les objectifs des responsables qui cherchent à faire de Tlemcen, un véritable musée à ciel ouvert, une destination touristique privilégiée. Une petite étude effectuée par Mohamed Bouchaour¹⁷² montre que parmi un échantillon de 64 touristes nationaux, 50% ont choisi Tlemcen pour des raisons touristiques et 6% seulement l'ont choisi pour des motifs culturels.

Il faut signaler que plusieurs évènements traditionnels qui peuvent être qualifiés de culturels se déroulent chaque année dans les environs immédiats de la ville de Tlemcen. On peut citer « la commémoration de la mort de Sidi Boumediene » à Takbalet, la fête de « Yennayer » à Béni Snous, les différentes « Ouadaa », etc. Tout ce patrimoine immatériel ne fait pas l'objet de valorisation. En dehors des habitants des lieux et de quelques amateurs de ce genre de fêtes, très peu d'étrangers assistent à ces manifestations.

En conclusion, Tlemcen a tout les atouts pour promouvoir et développer le tourisme culturel; malheureusement, ce n'est pas le cas.

V.1. L'événement "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011":

Tlemcen a été désignée par ISESCO¹⁷³ pour être la capitale de la culture islamique en 2011. Cet évènement est sensé imprimer une dynamique à la ville en ce qui concerne le rayonnement culturel. Quels est l'impact de cet évènement sur la ville de Tlemcen et notamment sur le secteur du tourisme culturel et est-ce que la ville en a tiré bénéfice ? C'est ce qu'on va tenter d'examiner dans la suite de ce chapitre.

On rappelle que le principe d'organisation des « capitales culturelles » est de permettre aux grandes villes de promouvoir périodiquement leur culture et que le choix de la ville de Tlemcen a été dicté par le fait que celle-ci abrite 70% du patrimoine arabo-islamique du pays.

¹⁷² Mohamed Hariri BOUCHAOUR, « Impact de la mondialisation culturelle sur le tourisme en Algérie », Revue académique des Sciences humaines et sociales, N°6, 2011, pp.3-10.

¹⁷³ ISESCO : Organisation islamique de l'Education, de la Culture et des Sciences

V.2. Les différents investissements et projets pour accueillir l'évènement :

Tlemcen a bénéficié d'un budget qui lui a permis de réaliser plusieurs projets structurants pour accueillir l'évènement, ces projets se distinguent en de nouvelles réalisations et des interventions sur l'existant.

V.2.1. Les nouvelles réalisations structurantes :

Parmi les nouvelles réalisations, on cite :

- **La restitution du palais royal El Mechouar :**

Une des réalisations majeure de cette manifestation a été la restitution du palais royal zianide (fig.58) qui date du XIII^e siècle. Ce palais placé au cœur de cette citadelle était en ruine. La décision de restitution a été motivée par l'importance de ce monument dans l'histoire de la ville de Tlemcen en particulier et celle du Maghreb en général. Elle a été élaborée sur la base des fouilles archéologiques et des recherches documentaires. Ce travail a nécessité la coordination entre les architectes et les archéologues¹⁷⁴.



*Fig.58 : le palais royal d'El Mechouar après sa restitution
Source : <http://www.tlemcen2011.org>*

- **La réalisation d'un théâtre de verdure de 2000 places :**

Le théâtre de verdure (fig.59) est un espace destiné à accueillir tout les types d'activités et de manifestations culturelles en plein air (concerts, ballets, spectacles, festivals...etc.). Ses espaces sont intégrés dans un vaste carré, et délimités par un mur d'enceinte. Les accès principaux sont marqués par des portiques qui s'inspirent des portes médiévales du vieux Tlemcen¹⁷⁵.

¹⁷⁴ <http://www.tlemcen2011.org/les-nouvelles-realizations-structurantes/71/1.html>

¹⁷⁵ Idem



*Fig.59: théâtre de verdure de 2000 places
Source : <http://www.tlemcen2011.org>*

- **La réalisation d'un centre d'études andalouses à Imama, Mansourah (fig.60):**

Il s'étale sur une surface de 6000 m², son architecture s'inspire du style moresque. Ce centre sera spécialisé dans les études andalouses dans les domaines de l'histoire, de la philosophie des sciences exactes, de la poésie, du chant, de la littérature, de l'art pictural et de la calligraphie, ainsi que de la musique.¹⁷⁶



*Fig.60 : le centre d'études andalouses -construction en cours-
Source : Auteur -2011-*

- **La réhabilitation de l'ex mairie en musée de l'histoire de Tlemcen :**

Il s'agit de la réhabilitation de l'ex siège de la mairie (fig.61), qui date de l'époque coloniale, et de sa transformation en un musée de l'histoire de la ville de Tlemcen¹⁷⁷. Ce musée est consacré à la présentation des arts de la civilisation islamique, de certaines dynasties qui se sont succédé au Maghreb, telles que les zianides et les almohades.

¹⁷⁶ <http://www.tlemcen2011.org/les-nouvelles-realizations-structurantes/71/1.html>

¹⁷⁷ Idem



Fig.61: le musée de l'histoire de Tlemcen
Source : <http://www.tlemcen2011.org>

- **L'extension du musée archéologique (la medersa) (fig.62) :**

L'opération d'extension du musée archéologique (La Medersa) permettra à cet espace de disposer d'une plus grande superficie et par conséquent d'espaces suffisants facilitant la présentation et surtout la bonne conservation de toutes les collections disponibles.



Fig.62 : le musée archéologique (la medersa)-travaux en cours-
Source : auteur -2011-

- **La réalisation d'un complexe culturel à Imama (fig.63) :**

Le nouveau complexe culturel d'Imama ou le palais de la culture a été réalisé dans le cadre toujours de l'événement Tlemcen capitale de la culture islamique 2011, dont le but d'accueillir toutes les manifestations culturelles.



Fig.63: Le complexe culturel de Tlemcen
Source : auteur -2011-

V.2.2. La restauration du patrimoine architectural culturel de Tlemcen:

Les projets de restauration et de réhabilitation du patrimoine culturel de Tlemcen consistent en des interventions sur le tissu urbain de la wilaya. Ils touchent particulièrement les édifices majeurs en priorité, les segments de murailles, ainsi que le bâti public.

L'ensemble du programme est décomposé en quatre vingt dix neuf (99) projets ou sites d'intervention répartis aussi bien à travers l'ancienne ville de Tlemcen, ainsi qu'à travers la majorité des communes de la wilaya comportant des éléments patrimoniaux importants.

Toutes ces opérations sont encadrées par 23 bureaux d'études et 50 entreprises algériennes (90 % de ces intervenants sont de la wilaya de Tlemcen), et suivies par les structures du ministère de la culture et les services de la Wilaya de Tlemcen¹⁷⁸.

Les figures suivantes montrent les travaux de restauration effectués sur les monuments de la ville de Tlemcen.



Fig.64: La restauration de BAB EL KARMADINE
Source : auteur -2010-



Fig.65 : La restauration de la grande mosquée de Tlemcen
Source : auteur -2010-

¹⁷⁸ <http://www.tlemcen2011.org/restauration-du-patrimoine-culturel-de-tlemcen/72/1.html>



*Fig.66 : La restauration de la mosquée de SIDI BELAHCEN. Fig.67: le minaret de MANSOURAH
Source : auteur 2010*



*Fig.68: La mosquée de SIDI BELAHCEN après les travaux de restauration.
Source : <http://www.tlemcen2011.org>*

Tout ce qui vient d'être dit prouve que Tlemcen a bénéficié d'un budget conséquent pour se préparer à la manifestation. Cela prouve aussi qu'un événement pareil se reflète positivement sur la ville voire le pays. Toutefois, les relations entre les différentes administrations et les collectivités territoriales autour des problèmes de restauration, de protection, de promotion et d'exploitation du patrimoine ne sont pas toujours bien définies.

V.3. Le circuit touristique proposé :

Mettant à profit le déroulement de cette manifestation, Un circuit touristique culturel a été établi par la direction de la culture en collaboration avec le musée de Tlemcen, pour accueillir l'événement sous la thématique : **les sites et monuments historiques - la médina de Tlemcen -**

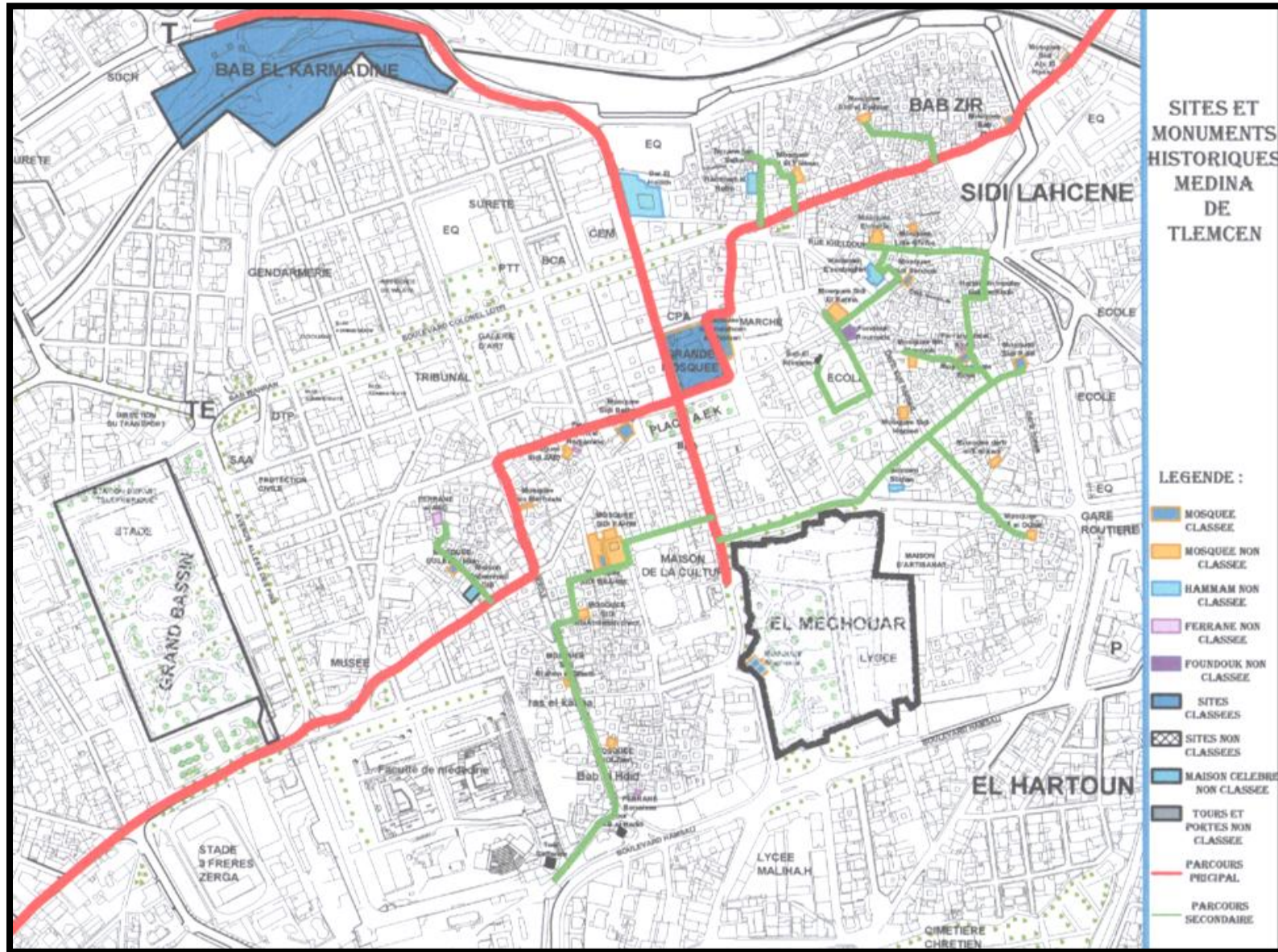
Le circuit est composé de deux parcours principaux sur deux axes : l'axe est-ouest et l'axe nord-sud, et de trois parcours secondaires.

Le tableau N°14 et la carte N°04 qui suivent nous montrent les différentes composantes de ces parcours :

<p><u>PARCOURS PRINCIPAL-E ST OUE ST-</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - AGADIR. - BAB SIDI BOUMEDIENE . - MOSQUEE MOULAY SIDI YAKOUB. - BAB ZIR. - MOSQUEE BAB ZIR. - PLACE BAB ZIR. - MOSQUEE SIDI EL DJEBBAR. - MOSQUEE SIDI EL YEDDOUNE. - FERRANE BEN SELKA. - HAMMAM EL HOFRA. - MOSQUEE CHORFA. - MOSQUEE LALLA GHRIBA. - MOSQUEE SIDI SNOUSSI. - HAMMAM SEBBAGHINE. - MOSQUEE SIDI EL BENNA. - FONDOUK ROMANA. - BAB EL QISSARIA. - PLACE EMIR ABDELKADER. - MOSQUEE SIDI BEL HACEN TENISSI. - FERRANE DERB EL HADJAMINE. - MOSQUEE SIDI ZAID. - MOSQUEE LALLA MERFOUDA. - FERRANE EL ABD. - MOSQUEE OULED EL IMAM. - MAISON MOHAMED DIB. - MEDERSA FRANCO MUSULMANE. - BAB DE FES. - GRAND BASSIN. - BAB EL KHEMIS. - MANSOURAH. 	<p><u>PARCOURS PRINCIPAL-NORD SUD-</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MECHOUAR: <ul style="list-style-type: none"> - BAB TOUITA. - MOSQUEE DU MECHOUAR. - MEUX PALAIS DU MECHOUAR. - MURAILLE DU MECHOUAR. - ANCIENNE MAIRIE (MEDERSA TACHFINIA). - GRANDE MOSQUEE ET DEPENDANCES. - DAR EL HADITH. - BAB EL BARADEI. - BAB EL QERMADINE. 	<p><u>PARCOURS SECONDAIRE "1"</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MOSQUEE SIDI ABI EL HACEN ERRACHIDI. - MAUSOLEE SIDI ABI EL HACEN ERRACHIDI. - MOSQUEE SIDI EL HALOUI. <hr/> <p><u>PARCOURS SECONDAIRE "2"</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MOSQUEE SIDI EL KALEI. - FERRANE HARET E'RMA. - MOSQUEE LALLA ROYA. - MOSQUEE IBN MARZOUK. - MOSQUEE SIDI HAMED. - HAMMAM SLIMANE. - MOSQUEE DERB SIDI EL KADI. - MOSQUEE SIDI EL OUZZANE. - BAB EL DJIAD. - COMPLEXE SIDI BOUMEDIENE. <hr/> <p><u>PARCOURS SECONDAIRE "3"</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MOSQUEE SIDI BRAHIM EL MESMOUDI. - MAUSOLEE SIDI BRAHIM EL MESMOUDI. - MOSQUEE ABOU ABDELLAH CHERIF TILIMCANI. - MOSQUEE BRAHIM EL GHRIB. - MOSQUEE SIDI ZEKRI. - FERRANE BENAÏSSA. - TOUR BAB EL HDID. - TOUR SEFFARINE.
--	---	--

Tableau13 : les parcours touristiques proposés pour l'année 2011
Source : O.G.B.C.P¹⁷⁹

¹⁷⁹ O.G.B.C.P : Office de Gestion et d'Exposition des Biens Culturels Protégés.



Carte 04 : les parcours touristiques proposés pour l'année 2011
Source : O.G.B.C.P

Conclusion:

Nous avons présenté dans ce chapitre la ville historique de Tlemcen en essayant de suivre son évolution depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel. Nous avons ensuite mis en avant ses atouts et ses potentialités touristiques pour arriver enfin à comprendre la situation particulière du tourisme culturel dans cette ville.

Tlemcen remonte à la préhistoire et elle doit son existence et son développement aux diverses civilisations qui se sont succédé laissant des traces qui sont devenues par la suite des atouts de la ville. Ces derniers pouvant lui permettre de figurer parmi les premières destinations touristiques de l'Algérie voire du bassin méditerranéen. Les ressources de Tlemcen sont multiples et diversifiées et lui permettent de développer plusieurs types de tourisme, culturel, climatique, sportif, balnéaire, thermal, etc. Malgré cette diversité, elle n'a pu développer que le tourisme balnéaire. Une pratique qui n'obéit pas aux principes de durabilité qui demande la diversification de l'offre, ceci pour étaler la saison touristique dans le temps et permettre aussi à chaque région de profiter de ses ressources.

Le tourisme culturel sujet de notre travail, semble être victime du tourisme balnéaire saisonnier, malgré le fait que Tlemcen recèle à elle seule 70% du patrimoine arabo-islamique de l'Algérie. L'élection de Tlemcen comme capitale de la culture islamique pour l'année 2011 a permis à la ville de voir de nombreux projets se concrétiser. Ainsi, de nombreux travaux de restauration ont été réalisés sur des sites et monuments historiques. De même, de nouveaux hôtels ont été construits augmentant à l'occasion la capacité d'accueil de la ville. A cela, s'ajoute la réalisation d'un bon nombre de projets structurants. Cette expérience prouve l'importance des événements culturels internationaux, dont celui de Tlemcen qui lui a permis de faire revivre son patrimoine et diversifier son offre touristique pour passer d'un tourisme exclusivement balnéaire à un tourisme culturel naissant.

Il faut noter que d'une manière générale, c'est le tourisme interne qui prédomine à Tlemcen puisque le nombre de touristes étrangers ayant visité cette ville en 2010 reste faible et qu'il n'a pas trop évolué en 2011. Une situation qui n'est pas très encourageante et qui nous pousse à réfléchir sur les raisons qui ont conduit à cet état de fait.

Dans le chapitre qui suit, nous allons examiner la possibilité d'appliquer les préceptes du tourisme culturel durable dans deux entités de la ville historique de Tlemcen afin de préserver le patrimoine architectural. Ces deux lieux historiques sont le quartier d'El Kissaria et le quartier R'hiba.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents auxquels je dois tout;

A mon mari Amine pour le soutien qu'il m'apporte sans cesse ;

A ma fille Meriem ;

A mes frères Amine, Brahim, Zaki, ma sœur Téma et son mari Nazim ;

Et à ma belle famille

Remerciements :

Je remercie tout d'abord Dieu le tout puissant pour m'avoir donné la force et le courage pour faire aboutir ce travail.

Je tiens aussi à exprimer mes grands remerciements à mon encadreur Mr DJEDID Abdelkader et mon co-encadreur Mr BENAMMAR Abdelkrim pour leurs conseils et leurs remarques qui étaient d'un grand apport pour la finalisation de cette modeste recherche ; sans pour autant oublier mes enseignants de la graduation et de la post graduation.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des membres du jury qui me font le grand honneur d'avoir accepté de juger mon travail.

Je remercie également mes parents qui m'ont toujours soutenu et qui m'ont permis de mener à bien mes études.

Tous mes amis pour leur soutien moral et leurs conseils.

Et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

CONCLUSION GENERALE

La médina de Tlemcen est une source de richesses patrimoniales. Ces dernières peuvent contribuer à la revalorisation de cette entité historique et au bon fonctionnement de la société contemporaine à travers l'activité touristique culturelle.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous constatons que le patrimoine et le tourisme possèdent un intérêt mutuel, le premier se voit revivre et s'entretenir à travers les fonds touristiques et le second se développe et s'ouvre à de nouveaux horizons grâce au patrimoine.

Ainsi, le patrimoine, qui dans son sens primitif désignait un héritage transmis d'une génération à une autre, a subi une redéfinition et une requalification à travers son implication dans le secteur touristique en vue de le faire connaître aux autres, de le protéger et surtout de transmettre cette identité culturelle aux générations futures. Malheureusement en Algérie, ce patrimoine est menacé par l'ignorance et est confronté par conséquent à la vétusté et à la dégradation.

Tlemcen, ce carrefour de civilisations a accueilli cette année la manifestation de la culture islamique. A l'occasion de cet événement, de nombreux travaux ont été engagés pour réhabiliter, restaurer et mettre en valeur certains sites sensés faire partie du patrimoine architectural de la ville. Les autorités locales ont même créé un circuit touristique qui jalonne tous les sites et les monuments historiques de la médina. Mais, certains édifices ou sites anciens qui présentent des valeurs historiques, architecturales, urbanistiques et économiques n'ont pas été inclus dans ces parcours.

D'ailleurs, c'est ce contexte général qui nous a poussés à orienter notre recherche vers le tourisme culturel durable. Ce type de tourisme a prouvé à travers les expériences des pays qui l'ont adopté dans leur stratégie de développement touristique qu'il pouvait être un élément important dans la mise en valeur du patrimoine notamment le patrimoine architectural, objet de notre étude.

Afin de mieux appréhender cette étude, il est nécessaire de retracer les différents chapitres en analysant leur contenu, tout en donnant les principaux résultats et les enseignements tirés des expériences étrangères.

I. Démarche globale:

Il est admis aujourd'hui que le tourisme culturel durable est un facteur de mise en valeur du patrimoine architectural, mais ceci doit répondre à certaines exigences. Ce travail constitue donc une tentative de démonstration et de vérification de la prédisposition de la ville de Tlemcen à appliquer les préceptes du tourisme culturel durable.

Pour cela nous avons commencé par poser une problématique qui a abouti à cette question :

Quelle stratégie faudra-t-il adopter pour protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural dans la ville historique de Tlemcen?

Cette question a conduit à l'hypothèse suivante :

Le tourisme culturel durable, en tant que vecteur de développement durable, peut contribuer à la mise en valeur du patrimoine architectural dans la ville de Tlemcen.

Pour vérifier cette dernière, nous avons procédé ainsi :

Le travail a commencé par les définitions des différents concepts théoriques à savoir : le patrimoine, le tourisme, le développement durable et le tourisme culturel durable afin de pouvoir définir les outils d'analyse des exemples des chapitres suivants.

Ensuite nous avons traité trois exemples de pays qui ont adopté le tourisme culturel durable dans leur politique de protection du patrimoine. Ces exemples nous ont servis pour la compréhension des mécanismes contribuant au développement de ce type de tourisme.

Après nous avons étudié l'expérience de l'Algérie afin de comprendre la politique patrimoniale et touristique dans ce pays qui ne manque pas d'atouts et de potentialités pour figurer parmi les premières destinations en Afrique voire en méditerranée.

Le chapitre suivant a été consacré à la ville objet d'étude, Tlemcen. Nous avons donc présenté la ville dans son contexte général d'autant plus qu'elle a accueilli en 2011, la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique". A ce titre, nous avons profité de l'occasion pour étudier ce qui a été réalisé pour le patrimoine et pour le tourisme culturel. En d'autres termes, l'évènement nous a permis de voir comment l'Algérie a procédé pour mettre en valeur son patrimoine architectural pour un évènement pareil et comment elle l'a intégré dans les circuits de tourisme culturel élaborés dans ce cadre.

Par la suite, sur la base des définitions et des critères énumérés auparavant ainsi que sur la base des résultats de l'analyse des expériences d'autrui, nous avons tenté de vérifier l'hypothèse de notre recherche.

À cet effet, nous avons choisi deux cas illustratifs : la zone commerciale d'El Kissaria et la zone résidentielle de R'hiba. Pour cela, il était important de présenter les deux lieux, de donner leurs aperçus historiques, d'identifier leurs sites historiques et de préciser leurs situations vis-à-vis du secteur du tourisme culturel.

Enfin nous avons étudié la possibilité de mise en application des préceptes du tourisme culturel durable dans ces espaces.

II. Analyse des résultats:

A l'issue de notre étude, nous avons développé une vision du tourisme axée sur l'exploitation du patrimoine. La promotion et la commercialisation des produits du tourisme culturel dans une démarche de durabilité génèrent des recettes qui serviront de base à la valorisation du patrimoine, à faciliter la création d'emplois dans divers secteurs et à redynamiser les

activités pouvant être intégrées au développement du tourisme tel que l'artisanat. Ceci était notre point de départ.

Après, et en se basant sur les informations statistiques et documentaires disponibles dans nos deux entités historiques El Kissaria et R'hiba, nous avons analysé leurs activités touristiques culturelles à partir des points suivants :

- Le patrimoine historique architectural en tant que ressource touristique
- Les stratégies et politiques de gestion du tourisme culturel
- La possibilité de développer un tourisme culturel durable.

Le dernier point s'articule autour de trois objectifs principaux à savoir :

Sur le plan environnemental, l'objectif est de préserver et de valoriser le patrimoine local.

Sur le plan économique, l'objectif est de développer l'activité touristique.

Sur le plan social, l'objectif est de mieux connaître son patrimoine et de se forger une identité culturelle.

A partir de ces objectifs nous avons dégagé trois critères qui sont indispensables pour qu'un espace puisse adopter le tourisme culturel durable. Ce sont :

• **La volonté du gestionnaire** : il s'agit de vouloir développer le tourisme culturel dans la démarche de durabilité, ceci impose une nouvelle réflexion, de réviser la réglementation et surtout profiter des expériences d'autrui, c'est-à-dire les pays qui ont réussi dans ce domaine. Dans ce contexte, Tlemcen a marqué un changement qui a été concrétisé par la volonté de l'état de restaurer et de réhabiliter les sites et monuments historiques de cette ville historique.

• **Le savoir-faire du conservateur** : nous avons vu dans le premier chapitre que la conservation et la mise en valeur nécessitent un savoir faire. Ce dernier se trouve confronté à des enjeux à savoir :

- Les travaux de conservation ou de restauration en utilisant les technologies traditionnelles et culturelles devraient mobiliser en plus de la main d'œuvre spécialisée des entreprises des travaux publics et les artisans locaux.
- Les monuments restaurés et réhabilités doivent continuer à vivre et à engendrer des emplois liés à leurs fonctionnements et à leurs entretiens.

Dans ce domaine les travaux de restauration et de réhabilitation effectués à Tlemcen ne répondaient pas toujours aux normes de la conservation citées en haut.

L'engagement des citoyens : réussir le dialogue entre le pouvoir public et la société civile est un élément indispensable dans la démarche de la mise en valeur du patrimoine. La sauvegarde du patrimoine est l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, associations, habitants, etc. La sensibilisation de ces acteurs aux valeurs de la conservation et du patrimoine a une grande influence sur l'orientation des investissements touristiques et des actions à prendre dans le domaine du tourisme culturel. A Tlemcen nous avons vu que ce n'est pas le cas, car la population résidente n'est pas très sensibilisée à la question du patrimoine culturel et des possibilités que peut offrir ce secteur, ainsi l'implication des citoyens dans la stratégie du tourisme culturel fait défaut.

Au fait, le premier obstacle qui se dresse en face de tout projet de développement du tourisme culturel durable à Tlemcen, c'est le manque d'intérêt que manifestent les citoyens envers le patrimoine culturel, matériel ou immatériel et aussi envers les touristes. Maisons et fondouks sont laissés à l'abandon, ruelles insalubres, etc. Nous pensons qu'il faut d'abord pousser la population à changer de regard sur le patrimoine. Pour cela, des mesures incitatives et une réglementation adéquate peuvent enclencher une dynamique favorisant le secteur du tourisme culturel. Encourager les métiers d'artisanat, développer un système d'hébergement type « logement chez l'habitant », encourager les propriétaires d'habitations traditionnelles à entretenir leurs maisons, créer des événements et des activités culturels, former les guides et les professionnels du tourisme, faciliter les procédures d'attribution de visas, etc. Toutes ces mesures sont indispensables si on veut amorcer le développement du secteur du tourisme.

Les deux cas d'études que nous avons traités dans ce travail nous poussent à penser que vouloir développer le tourisme culturel durable à Tlemcen est possible, mais les efforts à fournir sont importants. Si Tlemcen a rattrapé son retard en matière d'infrastructures hôtelières. Le retard reste entier dans les autres domaines liés au tourisme à savoir, le transport, la restauration, les activités culturelles...etc.

III. Recommandations:

Les villes historiques sont confrontées à trois enjeux majeurs : cohésion sociale, développement économique et conservation du patrimoine. Pour mettre en valeur durablement ces villes, et notamment la ville de Tlemcen il faudrait trouver un équilibre satisfaisant entre ces trois enjeux.

Approche patrimoniale, économique, socioculturelle et environnementale ne doivent pas s'opposer mais se compléter.

Donc, pour une intégration logique du tourisme culturel durable dans la vie quotidienne à Tlemcen, il faudra suivre certaines recommandations :

Sur le plan environnemental :

- *Exploiter durablement les monuments et les sites historiques.*
- *Conserver et réhabiliter le patrimoine architectural en respectant son authenticité et ses valeurs fondamentales.*
- *Eviter la perte des fonctions urbaines des centres historiques.*
- *Maîtriser les flux des touristes dans le temps et dans l'espace.*

Sur le plan économique :

- *Considérer le tourisme comme un allié de la préservation du patrimoine, et non pas comme un ennemi.*
- *Etablir une charte éthique globale et de chartes locales.*
- *Assurer la viabilité économique des entreprises touristiques.*
- *Eviter une dépendance excessive du tourisme.*

Sur le plan social :

- *Réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement socioculturel.*
- *Encourager la participation des acteurs locaux, en particulier des communautés locales dans tous projets de développement touristique.*
- *Sensibiliser tous les acteurs, touristes, citoyens, agents d'organismes publics, etc.*
- *Impliquer les populations locales dans le développement du tourisme culturel et les faire bénéficier des retombées économiques.*

Cependant, il est nécessaire de rappeler, que la promotion du secteur touristique nécessite l'adhésion de toutes les parties à savoir l'Etat, les autorités publiques, le secteur privé, les citoyens, etc. La volonté politique nationale et les efforts des acteurs locaux peuvent jouer un rôle décisif dans la promotion d'un tourisme culturel durable capable de préserver l'identité locale et assurer le développement économique et social dans toute la ville.

Bien entendu le tourisme culturel ne peut être le seul et unique outil de développement durable. Néanmoins réhabiliter les monuments et aider les habitants à se les réapproprier peuvent également contribuer à créer une dynamique nouvelle de développement durable.

IV. Limites et perspectives du travail:

Comme tout travail de recherche, le notre a des limites. Ces dernières sont dues aux insuffisances des données surtout concernant le nombre de visiteurs qui fréquentent les sites historiques, à l'enquête sur terrain qui n'a pas vraiment été satisfaisante à cause des contraintes rencontrées, aussi c'est une première expérience pour Tlemcen dans le secteur du tourisme culturel qui vient de naître donc il reste beaucoup à faire sur le point de vue recherche.

Tlemcen est en plein travaux de restauration et de mise en valeur des sites historiques, elle est aussi en plein élaboration du plan de sauvegarde de l'ancienne médina, en attendant tout cela, nos perspectives de recherches se consacreront à ces changements à savoir :

- L'intégration de ces sites historiques dans des circuits thématiques touristiques.
- La conciliation entre ces espaces et la nouvelle vie moderne.
- L'élaboration d'un SIG (système d'information géographique) qui aidera à la gestion de ces espaces.

Donc ce travail nous servira comme une base conceptuelle pour entamer une nouvelle recherche afin de mieux comprendre le phénomène du tourisme culturel durable et son impact sur la ville historique de Tlemcen.

Résumé :

Les villes historiques contiennent un patrimoine bâti important qui peut représenter un potentiel pouvant favoriser leur développement culturel, économique et social. A cet effet, il serait opportun d'accorder une attention toute particulière à ce patrimoine en vue de le sauvegarder et de le mettre en valeur car il peut d'une part stabiliser les populations dans les centres historiques et d'autre part constituer un vivier pour une main d'œuvre local en quête de travail.

Le renouveau du tourisme culturel et la quête identitaire, d'authenticité de la part des touristes donnent également un sens aux politiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Le tourisme joue alors un grand rôle dans le processus de sauvegarde du patrimoine, mais la mauvaise gestion de ce dernier et l'incompréhension de ses mécanismes font de lui un secteur qui peut nuire au patrimoine culturel des villes historiques. Cependant, le développement durable du tourisme culturel qui cherche un équilibre entre les activités économiques, la cohésion sociale et la préservation des ressources culturelles semble être la solution la plus adéquate pour parvenir à un tourisme qui préserve d'une manière saine le patrimoine.

Cette problématique nous a poussés à formuler l'hypothèse selon laquelle ce type de tourisme pourra constituer un levier pour la sauvegarde du patrimoine architectural de la ville historique de Tlemcen. Pour cela, nous avons examiné quelques expériences de pays ayant adopté le tourisme culturel durable dans leur stratégie de mise en valeur du patrimoine afin de vérifier si la ville de Tlemcen est prédisposée à appliquer les préceptes du tourisme culturel durable. A ce titre, deux quartiers de la ville ont été sélectionnés et analysés, le quartier d'El Kissaria d'une vocation commerciale et le quartier R'hiba à prédominance résidentielle. Ces quartiers recèlent des éléments patrimoniaux pouvant être inscrits dans un projet de tourisme culturel.

L'objectif de la recherche était de cerner dans un contexte local et spécifique à cette ville les préceptes contribuant au développement de ce type de tourisme. Ces préceptes ont été traduits à des critères de vérification à savoir la volonté politique qui même si elle est conjoncturelle existe et s'est matérialisée par des travaux de restauration et de réhabilitation des monuments et sites historiques. Quant aux savoir faire du conservateur et l'implication des citoyens dans la stratégie touristique ; Ils s'avèrent défailants. En effet, la vérification de l'hypothèse nous a conduits à admettre que le tourisme culturel durable pourra effectivement contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti de la ville historique de Tlemcen mais il exige des efforts importants à fournir.

Mots clés:

Patrimoine, ville historique, tourisme, tourisme culturel, développement durable, tourisme culturel durable, mise en valeur du patrimoine.

Summary:

The historical towns hold a built heritage which can represent a significant potential that can promote their cultural, economic and social development. For this purpose, it would be appropriate to grant special attention to this heritage to safeguard and develop it as it can , on the one hand , stabilize populations in the historical centres and on the other, form a pool for a local manpower in search of work.

The revival of cultural tourism and the quest for identity, authenticity on the part of tourists also give meaning to preservation and enhancement of heritage policies. Tourism plays an important role in the process of heritage preservation, but the mismanagement of the latter and misunderstanding of its mechanisms make it an area that can harm the cultural heritage of historical cities. However, sustainable development of cultural tourism that seeks a balance between economic activities, social cohesion and the preservation of cultural resources appears to be the best solution for achieving a tourism that sustains heritage soundly.

This problem led us to hypothesize that this type of tourism can be a lever for the preservation of architectural heritage of the historical city of Tlemcen. For this, we examined some experiences of countries adopting sustainable cultural tourism in their strategy for heritage to verify if the town of Tlemcen is predisposed to apply the precepts of sustainable cultural tourism. As such, two areas of the city were selected and analyzed, the district of El Kissaria, a commercial area and the residential district of R'hiba. These districts contain heritage elements that may be enrolled in a cultural tourism project.

The objective of the research was to identify in a local and specific context to this city, the precepts contributing to the development of this type of tourism. These precepts have been translated to checking criteria namely the political will, which exists even if it is temporary and is embodied through the restoration and rehabilitation of monuments and historical sites. As for the know-how of the curator and citizen involvement in the tourism strategy, they are lacking. Indeed, the verification of the hypothesis led us to recognize that sustainable cultural tourism may actually contribute to the preservation of the historical city of Tlemcen but it requires significant efforts.

Keywords:

Heritage, historical town, tourism, cultural tourism, sustainable development, sustainable cultural tourism, preservation of cultural heritage

ملخص:

تحتوي المدن التاريخية على تراث معماري هام من شأنه أن يكون مؤهلاً للتنمية الثقافية ، الاقتصادية والاجتماعية لذلك من الواجب الاهتمام بهذا التراث بغرض الحفاظ عليه و تعزيزه ، لان بإمكانه تثبيت الأهالي في المراكز التاريخية و أيضا السماح بفتح مناصب شغل للسكان المحليين.

تجديد السياحة الثقافية و البحث عن الهوية من طرف السياح يعمل أيضا على الحفاظ على التراث و تعزيزه ، لكن التسيير السيئ و عدم فهم آلياتها يجعل منها قطاعا مضرا للتراث الثقافي للمدن التاريخية.

من جهة أخرى ، التنمية المستدامة للسياحة الثقافية التي تبحث عن التوازن بين النشاطات الاقتصادية، الالتحام الاجتماعي و كذا للحفاظ عن الموارد الثقافية ، يظهر كحل مناسب للوصول إلى سياحة تحمي بشكل سليم التراث المعماري .

هذه الإشكالية دفعتنا إلى صياغة الفرضية التي من خلالها يستطيع هذا النوع من السياحة أن يكون مصدراً لحماية التراث المعماري لمدينة تلمسان. للتحقق من الفرضية ، قمنا بدراسة تجارب بعض البلدان التي تبنت السياحة الثقافية المستدامة في حماية تراثها المعماري للتأكد من جاهزية مدينة تلمسان لتطبيق مبادئ السياحة الثقافية المستدامة .

قمنا أيضا بانتقاء حيين من مدينة تلمسان و تحليلهما، و يتعلق الأمر بحي القيصرية ذو الطابع التجاري و حي الرحبية ذو الطابع السكني. يحتوي الحيان على أماكن تراثية قادرة على أن تدمج في مسارات السياحة الثقافية.

كان الهدف من هذه الدراسة تحديد في مجال خاص بمدينة تلمسان، المبادئ المؤدية إلى تنمية السياحة الثقافية المستدامة. هذه المبادئ تمت ترجمتها إلى معايير للتحقيق و هي : الإرادة السياسية التي هي موجودة بالرغم من أنها ظرفية و تمثلت في أشغال ترميم و تهيئة المعالم و الأماكن التاريخية، على عكس ذلك فإن المدى المعرفي في مجال المحافظة على البنايات القديمة و إشراك المواطنين في المشاريع السياحية يبقى محدوداً.

التحقق من الفرضية دفعا إلى القول أن السياحة الثقافية المستدامة بإمكانها أن تحافظ على التراث المعماري لمدينة تلمسان التاريخية و لكن هذا يستوجب بذل جهود جبارة .

الكلمات المفتاحية:

التراث، المدن التاريخية، السياحة، السياحة الثقافية، التنمية المستدامة، السياحة الثقافية المستدامة، حماية التراث.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages:

- ABADIE Luis ; *Tlemcen au passé retrouvé* ; éditions JACQUES GANDINI ; 1994.
- AUZIAS Dominique, Jean-Paul LABOURDETTE, Marie-Hélène MARTIN ; *Le petit futé Algérie* ; par Collection : Country Guide ; 2009-2010.
- BRETON Jean-Marie ; *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique)* ; éditions KARTHALA; 2009.
- BROSELARD Charles ; *Les inscriptions arabes de Tlemcen, volume 2* ; éditions Bastide, Alessi et Arnolet ; 1861.
- CHOAY Françoise ; *L'allégorie du patrimoine* ; éditions du seuil ; 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007).
- CHOAY Françoise ; *Le patrimoine en question, anthropologie pour un combat* ; éditions du seuil ; 2009.
- DEPERNE Hervé ; *Le tourisme durable* ; L'HARMATTAN ; 2007.
- DREYFUS SIGNOLES Catherine ; *L'espace touristique* ; éditions Bréal ; Rosny ; 2002.
- FRANGIALLI Francesco ; *La France dans le tourisme mondial* ; Editions Économica ; 1991.
- GAULTIER-KURHAN Caroline ; *Le patrimoine culturel marocain* ; édition Maisonneuve et Larose ; 2003.
- HESPLIER Alain ; BLOC Pierre ; BURAFFOUR ; *Le tourisme dans le monde* ; 6ème édition Bréal ; septembre 2005.
- LACHACHI Hadj Omar ; *Le passe prestigieux de Tlemcen, ancienne capitale du célèbre Ya'Ghomrac'en, fondateur de la Nation* ; éditions Ibn Khaldoun ; Tlemcen 2002.
- LECOCQ André ; *TLEMEN ville française (1842-1871) tome1 : l'administration militaire 1842-1852* ; éditions internationales S.A. ; Tanger ; 1940.

- Limousin Éric ; *100 Fiches d'histoire du Moyen Age: Byzance et le monde musulman* ; Bréal ; 2005.
- MARÇAIS George ; *Tlemcen ; les villes d'art célèbres* ; éditions H.LAURENS ; Paris, 1950 nouvelle parution les éditions du Tell ; 2003.
- Ministère de l'aménagement du territoire ; de l'environnement et du tourisme ; *schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025"* ; Janvier 2008.
- Ministère de la culture ; *schéma directeur des zones archéologiques et historiques* ; Août 2007.
- POULOT Dominique ; *Patrimoine et modernité* ; éditions L'Harmattan ; 1998.
- ROUSSO Henry ; *Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine* ; Cirque d'hiver ; éditions Fayard ; 2003.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel ; *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle - Tome 8* ; PARIS A.MORAL ; ÉDITEUR ; 1854-1877.

Colloque, publications et séminaires:

- BALLALOU Zoubir ; *Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardé en Europe et au Maghreb, développement du système culturel territorial de Vallée du M'Zab ; enjeux et perspectives* ; Barcelone 16 Mai 2011.
- BERRIANE Mohamed et KAGERMEIER Andreas ; *Le Maroc à la veille du troisième millénaire, Défis, chances et risques d'un développement durable* ; Actes du 6ème colloque maroco-allemand de Paderborn 2000 ; Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série : Colloques et Séminaires ; Rabat 2001.
- BRAHIMI Nesma ; *Le Sahara des cultures et des hommes : les routes des ksour En Algérie ; Sites d'intervention : WILAYA DE BECHAR, ADRAR, GHARDAIA, Taghit, Beni Abbes, Timimoun, Guentour, Agglad, El Atteuf*, UNESCO avril 2003.
- Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; *13^{ème} conférence européenne des ministres responsables de*

l'aménagement du territoire, Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004

- COMELIAU Laurent, HOLEC Nathalie, PIECHAUD Jean-Pierre ; *Approche territoriale du développement durable repères pour l'Agenda 21 local* ; 4d, 2000.
- CHEGRAOUI Khalid ; *Le cas du festival (moussem) des fiançailles d'Imilchil1 ; développement et réanimation culturelle au Maroc, Approche critique d'une expérience locale* ; édition : Institut des études africaines ; Mars 2009 ; Rabat ; Maroc.
- DEKOUMI Djamel et BOUZNADA Ouahib Tarek ; *législation algérienne et gestion du patrimoine* ; Université Mentouri Constantine ; Communication Mai 2009.
- Direction Générale chargée de mission développement durable, *Angers ville Durable* ; Bilan 2000 et plan d'actions 2001, ADEME, 2001.
- EMELIANOFF C. ; *L'agenda 21 d'Angers : marketing ou objectif politique?* ; *Territoires* n° 438 ; 2003.
- FRANGIALLI Francesco ; *code mondiale d'éthique du tourisme* ; l'Organisation Mondiale du Tourisme ; Décembre 2001.
- GRIMES Samir et LAMRI Hafida et FODIL Radia ; *Destinations développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes Algérie: Stratégie de développement du tourisme durable* ; L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) ; le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du PNUE/PAM ; 2006.
- GHOMARI Fouad ; *La médina de Tlemcen: l'héritage de l'histoire*, web journal ; 2007
- ICHEBOUDENE Larbi ; *Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, enjeux, diagnostics et recommandations, casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs*, UNESCO, mars 2004. *
- KESSAB Ammar, « face au défi de la globalisation, quelle politique du patrimoine pour l'Afrique ? Le cas de l'Algérie » ; Colloque « L'Afrique et la culture africaine dans le monde globalisé du 21ième siècle » ; Yaoundé (Cameroun) ; 7-9 avril 2009.

- KHODJA Ali ; *sauvegarde des tissus anciens à travers la réhabilitation des maisons traditionnelles cas de la vallée du M'Zab* ; MARIA GRAVIAC in " Habiter le patrimoine enjeux - approches - vécu" ; Laboratoire d'architecture méditerranéenne (LAM), université Ferhat Abbas, Sétif,
- KURZAC-SOUALI Anne-Claire; *Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où l'on ne l'attendait pas* ; HÉRODOTE revue de géographie et de géopolitique, 127 - Géopolitique du tourisme (quatrième trimestre 2007)
- LAVAL Catherine, LOCHOT Michel ; *Management par la valeur et développement durable : un apport pour les collectivités locales* ; *Metratech* ; Séminaire internationaux ; janvier 2002.
- LETURCQ A.S. ; *De l'écologie urbaine au développement durable* ; coll. dossiers d'experts ; *La lettre du cadre territorial, Agence régionale de l'environnement en Haute-Normandie* ; juin 2001.
- MARTINETTI Jean-Pierre ; *Agenda 21 et tourisme durable : la dimension pratique d'un nouveau mode de développement* ; Les 5èmes rendez-vous de l'UNAT du 12 au 14 septembre 2007.
- MINVIELLE Jean-Paul ; *Le développement de l'activité touristique en Tunisie* ; Université de Sousse ; 04/2005.
- MINVIELLE Jean-Paul, SMIDA Mounir, MAJDOUB Wided ; *Tourisme saharien et développement durable enjeux et approches comparatives* ; Tozeur (Tunisie) ; Université de Sousse, faculté de droit et des Sciences Economiques et Politiques ; Actes du Colloque International 9 au novembre 2007
- Organisation Mondiale du Tourisme, « Développement durable de l'écotourisme dans les zones désertiques », *Séminaire préparatoire pour l'année internationale de l'écotourisme*, 21-23 janvier 2002, Alger, Algérie.
- Publication: *écotourisme et tourisme culturel durable en Tunisie : Situation actuelle et perspectives*, ONTT, 10 avril 2004.
- ROBINSON Mike et PICARD David ; *tourisme culture et développement durable* ; UNESCO ; 2006 (Doc no CLT/CPD/CAD – 06/13).

- SAHEL Sidi Mohammed et KERRIS Bahidja Cherifa ; *Nouvelle politique pour la relance du secteur touristique en Algérie: quelle stratégie ;*, 2ème Journée de recherche sur le tourisme ; Groupe Sup de Co La Rochelle, Université Aboubakr Belkaid-Tlemcen (Algérie) ; 3 Avril 2009.

Chartes et conventions :

- Association citoyens de la terre ; Charte EVEIL tourisme et loisirs responsables et solidaires, France 2004.
- Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C. ; octobre 1987
- Charte internationale du tourisme culturel, *La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.
- Charte internationale sur *la conservation et la restauration des monuments et des sites* ; Ile Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques ; adoptée par ICOMOS ; Venise 1964.
- Convention cadre Culture-Tourisme, le ministère de la culture et de communication et Le secrétariat d'état chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation ; vendredi 06 Novembre 2009.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade, octobre 1985.
- La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ; conseil de l'Europe ; 27 octobre 2005.

Revue :

- AMENHIS : Aménagement et histoire ; Revue bimestrielle N0 01. Septembre - Octobre 2004.
- BMCE BANK ; Industrie du tourisme au Maroc ; revue d'information BMCE ; septembre-octobre 2001
- BONAL Isabelle, *le patrimoine architectural: un marché en construction* ; CEREQ (centre d'études et de recherches sur les qualifications) ; direction de la publication : Hugues Bertrand Commission paritaire n° 1063 ADEP, CéreqBref n° 183 - FÉVRIER 2002.
- BONARD Yves et FELLI Romain ; *Patrimoine et tourisme urbain : la valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin* ; revue de sciences humaines ; 2008
- BOUCHAOUR Mohamed Hariri ; *Impact de la mondialisation culturelle sur le tourisme en Algérie* ; Revue académique des Sciences humaines et sociales, N°6, 2011.
- CLAVAL Paul, Culture et territoires en Inde, revue Géographie et cultures n°35, Editions L'Harmattan, 2000
- DUPRONT. A. ; « l'histoire après Freud » ; Revue de l'enseignement supérieur ; 1968
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources, Revue d'Economie Régionale et Urbaine SENIL N., 2006.
- KURZAC-SOUALI Anne-Claire; *Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où l'on ne l'attendait pas* ; HÉRODOTE revue de géographie et de géopolitique, 127 - Géopolitique du tourisme (quatrième trimestre 2007).
- Revue : Algérie Tourisme n 33 ; Publication d'information ; Editée par l'ONT « Office National du Tourisme ».
- Syndicat d'initiative de Tlemcen ; *Tlemcen et sa région* ; livret-guide ; Tlemcen1921.
- TOSELLI Ugo; *agir ensemble pour un tourisme durable : Un guide pour informer, sensibiliser, encourager et passer à l'action* ; Comité 21 ; Directrice de publication : Dorothee Briaumont Août 2008

Thèses et Mémoires:

- ABOURMANE El Moutia ; la gestion de l'eau et le tourisme durable, cas de la ville de Marrakech ; DESS : Université Cadi Ayyad (Maroc) ; 2005.
- BERTELOOT Laura, *comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir* ; master 2 tourisme & développement ; université de Toulouse le Mirail département du CETIA, 2007/2008.
- BONNAMY Céline ; *la mise en œuvre du tourisme durable en Allemagne* ; D.E.S.S. Etudes Germaniques ; institut des hautes études européennes, Université Robert Schuman Strasbourg ; 2004 / 2005.
- BOUKERCHE Djamel ; *Évolution de la médina de Tlemcen durant la période coloniale* ; Thèse de magistère en urbanisme ; EPAU ; 1989.
- GOURIJA Seloua ; *Tourisme et développement durable: quelles conjugaisons? Cas du Maroc* ; DOCTEUR Es Sciences Economiques ; Université du Littoral Côte d'Opale 11janvier 2007.
- HAMMA Walid ; *Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen* ; Mémoire de magister, Université Aboubakr Belkaid ; Tlemcen, 2011.
- KASSAB BABA AHMED Tsouria ; *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen*, Thèse de doctorat : EPAU ; 2007.
- SAÏGH-BOUSTA Rachida ; *Tourisme, interactions culturelles et développement durable (exemple d'espaces francophones)* ; École doctorale internationale de tourisme ; Université Cadi Ayyad (Maroc).

Sites internet :

- http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf
- http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180
- <http://dictionnaire.sensagent.com/Conservation-restauration>
- http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/.../ter2010_20_ma.pdf

- <http://www.tourismeculturel.net>
- www.tourisme.info/dossiers/tourisme_durable.pdf
- <http://www.webjournal.unior.it>
- <http://fr.allafrica.com/stories/201105190506.html>
- <http://www.tlemcen2011.org/les-nouvelles-realizations-structurantes/71/1.html>
- <http://www.tlemcen2011.org/restauration-du-patrimoine-culturel-de-tlemcen/72/1.html>
- <http://www.djazairess.com/fr/infosoir/53760>
- <http://www.petitfute.com>
- <http://dzairinfos.com/article/tlemcen-r-hiba-une-medina-clochardisee>

Emissions et presse écrite :

- BOUHIRED H., *La sauvegarde de la Casbah d'Alger, entre mythe et réalité* ; Quotidien El watan ; du 24 février 2004.
- DJOUZI Radia ; *Tourisme : L'Algérie, quatrième destination en Afrique* ; La Tribune ; le 21 novembre 2006.
- Emission française « *des racines et des ailes* », « *le gout du Maroc : de Fès à Casablanca* », Film écrit et réalisé par : Frédéric Wilner, Production : ECLECTIC Production avec la participation de France TELEVISION, Reportage 2010.
- JEBABI Nazim, KERRI N, *La casbah renoue avec le tourisme* ; Quotidien El watan ; 4 juin 2005.
- Le Quotidien d'Oran : La restauration de la Casbah attend son décret, Mardi 08 novembre 2011.
- SAÏDOUN Nabila; *Tourisme en Algérie: Les onze péchés capitaux du secteur* ; Liberté Algérie publiée le : 12/11/2007.
- SARI Djilali ; *Tlemcen: la cité-patrimoine à sauvegarder : la Tachfinya à reconstruire impérativement* ; le Quotidien d'Oran ; le 03/12/2006.
- ZENASNI. M ; *TLEMEN R'hiba, la clochardisation d'une médina* ; Le soir : Régions Ouest ; Mercredi 26 Avril 2006.

ANNEXES

Annexe n°1 : Fiche du projet Route des Ksour

Source : N.BRAHIMI, Le Sahara des cultures et des hommes : les routes des ksour En Algérie Sites d'intervention : WILAYA DE BECHAR, ADRAR, GHARDAIA, Taghit, Beni Abbes, Timimoun, Guentour, Aghlad, El Atteuf, Nesma BRAHIMI, UNESCO avril 2003.

TITRE DU PROJET: Les routes des Ksour	PRIORITES:
	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la pauvreté. • Promouvoir la gouvernance locale. • Sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel • Promouvoir un tourisme responsable et durable
DUREE DU PROJET: 3 ans (septembre 2004/septembre 2007)	
AGENCE D'EXECUTION: UNESCO	
PARTENAIRES: Etats membres, Organisation et Agences des Nations Unies: (ALECSO, PNUD, PNUE, UNIBITS, réseaux des programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO, MAB et MOST, OIG, ONG du patrimoine mondiale, Ambassades des pays du Sahara concernés, Fondations publics et privées, Entreprises de tourisme, etc.	
RESPONSABLE DU PROGRAMME: M. Hervé BARRE	
COORDINATRICE DU PROJET Mlle. Nesma BRAHIMI	
OBJECTIFS IMMEDIATS:	
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des acteurs locaux et assurer des formations pluridisciplinaires. • Sauvegarder, réhabiliter et revitaliser le patrimoine culturel matériel et immatériel. • Améliorer les conditions de sauvegarde du patrimoine naturel oasien. • Renforcer les coopérations nationale, sous-régionale et internationale. 	
STRATEGIE:	
De façon générale la stratégie du projet repose sur :	
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'activités dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté. • L'implication de la population, en particulier des femmes, des jeunes et des chômeurs, dans la gestion et l'orientation des activités. • Le développement d'une pédagogie active, basée sur le principe de la formation-action dans les différents domaines du projet (environnement, patrimoine, tourisme). • Le renforcement des coopérations par la mise en place de mécanismes d'échanges pluridisciplinaires au niveau national, sous-régional et international. 	
La stratégie est basée sur trois approches interdépendantes :	
Approche patrimoniale:	
<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser la construction en terre, dans un souci d'authenticité et de contemporanéité. • Créer et soutenir des coopératives de construction et des associations locales. • Reconnaître et transmettre les savoir-faire des Maalmine - Maîtres maçons traditionnels- 	
Approche environnementale:	
<ul style="list-style-type: none"> • Conserver les ressources et augmenter les productions d'eau non conventionnelles. • Utiliser les énergies renouvelables. • Informer, former et promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement. • Éduquer et sensibiliser à la protection de l'environnement. 	
Approche touristique:	
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et former la population à la gestion et l'orientation des activités touristiques. • Mettre en réseau les sites à travers les programmes d'échanges et de formation sur le tourisme. • S'assurer d'un choix adapté des sites et y introduire l'activité touristique de façon mesurée et durable. • Favoriser les coopérations par la création de circuits culturels touristiques transfrontaliers. 	

RESULTATS:

- 22 habitations traditionnelles sont réhabilitées en hébergements et attractions touristiques dans les Ksour de Taghit, Beni Abbés, Timimoun, Gunetour, Aglad, Kali et Ghardaïa, dont 3 restaurants traditionnels, 3 hammams traditionnels, 1 Bibliothèque (Aghlad), 6 sièges d'associations (Ksar de Timimoun, Guentour, Aghlad), 1 maison de l'eau (Timimoun), 1 ferme pédagogique, 5 bassins d'élevages de poisson, 1 lavoir collectif (Timimoun).
- Les conditions de sauvegarde de l'écosystème oasien (palmeraies) sont définies.
- L'autonomie énergétique du Ksar de Guentour, des hammams traditionnels et de quelques habitations, est assurée (chauffage solaire).
- Le système des latrines sèches traditionnelles est amélioré (fosses septiques/ filtres à sable).
- 2 foggaras sont renforcées, un comité de sauvegarde est créé, un atelier sous-régional et un film sont réalisés.
- 120 personnes /jeunes sont formés aux énergies propres (environnement).
- 80 techniciens sont formés dans l'assainissement écologique et un atelier régional de formation est organisé.
- 100 agriculteurs sont formés, un atelier est organisé (40 personnes dont des agriculteurs et des techniciens).
- 200 enfants/jeunes sont sensibilisés et formés à la protection de l'environnement.
- 3 concours interscolaires et 2 classes vertes sont organisés et un journal de l'environnement est produit.
- 150 jeunes sont formés dans la construction, la réhabilitation et l'entretien des structures patrimoniales/ chantiers écoles patrimoine.
- 6 coopératives de construction en terre sont mises en place.
- 250 jeunes (locaux) bénéficient de formations pluridisciplinaires lors de stages de volontariat.
- 80 opérateurs sont formés aux principes sanitaires élémentaires, dont 2 jeunes en musicothérapie et 2 jeunes en psammothérapie, un film est réalisé.
- Des réseaux des Ksour touristiques et des circuits thématiques sahariens sont mis en place.
- 300 personnes (jeunes et femmes) sont formées aux métiers du tourisme.
- Un Eductour pour Tours Opérateurs nationaux et internationaux sur le tourisme durable est réalisé.
- 3 inventaires sont réalisés sur le patrimoine immatériel.
- 1 festival oral itinérant sur les sites du projet est mis en place.
- 1 exposition vente est organisée à Alger.
- 100 personnes (jeunes/femmes) sont formés aux nouvelles technologies de l'information et la communication.
- 80 femmes sont formées aux techniques de montage, gestion et de coordination de projets.
- 5 coopératives de femmes sont créées.
- Le financement de micro-projets et des entreprises familiales est soutenu.
- Un séjour est organisé au profit d'acteurs des pays de la sous-région.
- Un réseau de coopération national, sous régional et international est mis en place.
- La communication du projet est assurée : un film, un documentaire, un rush vidéo numérique, des plaquettes et des brochures.
- Un atelier international sur les résultats du projet est organisé.

LES BENEFICIAIRES:

Les populations pauvres, les chômeurs, les femmes, les jeunes locaux, nationaux et internationaux, les étudiants, les Maalmine, les agriculteurs, les techniciens de services locaux et les représentants des institutions locales.

EVALUATION:

- Un rapport d'évaluation par activité
- Une évaluation semestrielle par le Directeur National du Projet faisant le point sur l'état d'avancement des activités (6 rapports semestriels).
- Un Rapport annuel de projet par le DNP, en vue d'évaluer le degré de réalisation des objectifs, relever les problèmes rencontrés et identifier les solutions.
- Un audit annuel.
- Une évaluation finale effectuée selon les procédures des Nations Unies.

BUDGET TOTAL DU PROJET/ 3ANS

1.732.619 US \$

Annexe n°2 : les sources thermales exploitées**Source** : Direction de Tourisme et de l'Artisanat - Tlemcen

Hamman	Localisation	Débit	Température	Propriété des eaux	Indications Thérapeutiques
Capacité					
BOUGHRARA 20 Ch + 14 Bung. 135 Lits	11 Km N.E MAGHNIA	15 L/S	43° C	Bicarbonatée	Affections: Rhumatismales Neurologiques Gynécologiques Peau et Muqueuse Digestives.
CHIGUER 12 Bung 48 Lits	5 km Nord MAGHNIA	40 L/S	30° C	Chlorurée Sodiques Bicarbonatée	Affections : Veineuses Rhumatismales Peau et Muqueuse Psychiatrique
SIDI ABDELLI	40 Km N.E de TLEMEN	200 L/S	34° C	Bicarbonatée Calcique et Magnésienne	Affections : Veineuses Gynécologiques Digestives Urinaires

Annexe n°3 : les sources thermales non exploitées**Source** : Direction de Tourisme et de l'Artisanat - Tlemcen

Hamman	Localisation	Débit	Tempé.	Propriété des eaux	Indications Thérapeutiques
SIDI BELKHEIR	6 km de MAGHNIA	120/ Mn	36° C	Chlorurée Bicarbonatée	Affections : Rhumatismales Veineuses - Peau
TAHAMAMINT	6 Km de TLEMEN	40 L/S	29° C	Bicarbonatée	Affections : Digestives - Artères Veineuses - Peau Urinaires
SIDI RAHOU	40 Km O/ HENNAYA	3 L/S	30° C	Bicarbonatée	Affections : Artères - Urinaires Veineuses
SIDI BERKABI	7 Km N OULED MIMOUN	5 L/Mn	23° C	Bicarbonatée Calcique	Affections : Artères - Digestives Muqueuses
AIN EL HAMAM	6 Km N.U de Sebdou	2,5 L/S	25° C	Bicarbonatée Calcique et Magnésienne	Affections : Artères - Veineuses Peau et Muqueuses

Annexe n°4 : Les hôtels classés à Tlemcen -2011-

Source : Direction de Tourisme et de l'Artisanat - Tlemcen

Dénomination	Localisation	Catégorie Etoiles	Hébergement				Restauration		Gestion
			Chamb	Lits	Bung	Dont Suites	Tables	Couv	
<u>Les Zianides</u>	Tlemcen	4	149	257	-	21	60	200	EGT Tlemcen
<u>Agadir</u>		1	30	60	-	-	14	58	PRIVE
<u>El Menzeh</u>		1	12	18	-	-	-	-	PRIVE
<u>La Tafna</u>	Maghnia	3	46	92	-	02	20	80	EGT Tlemcen
<u>Er- Riad</u>		2	51	102	-	-	20	80	PRIVE
<u>Hamam Boughrara</u>	Hamam Boughrara	3	30	147	30	04	32	115	EGT Tlemcen
<u>Ziri</u>	Ghazaouet	1	34	45	-	01	14	120	PRIVE
<u>Fellaoucen</u>		1	16	22	-	-	17	68	PRIVE
<u>Tafraoua</u>	Sebdou	1	26	52	-	-	07	28	PRIVE
TOTAL			394	795	30	28	184	749	

Annexe n°5 : Les hôtels en voie de classement à Tlemcen -2011-

Source : Direction de Tourisme et de l'Artisanat - Tlemcen

LOCALISATION	DENOMINATION	HEBERGEMENT			GESTION
		CHAMB	LITS	COUVERTS	
TLEMCCEN	IBIS	125	167	-	privé
	STAMBOULI	39	58	-	"
	BAB SIDI BOUMEDIENE	14	44	-	"
	MAJESTIC	22	22	-	"
	MODERNE	17	26	-	"
	EL MANSOUR	24	45	-	"
	TLEMCCEN	14	28	-	"
	CENTRAL	9	13	-	"
	MERIEH	11	22	-	"
MAGHNA	EL -IZZA	73	129	-	"
	EL QUOUDS	51	109	-	"
	EL WIAM	49	102	-	"
	LALLA MAGHNA	36	60	-	"
	EN-NADJEH	30	60	-	"
	ASFOUR 1	23	47	-	"
	ASFOUR 2	28	66	-	"
	MARCHE	24	60	-	"
	STARS	58	111	-	"
	ES -SALEM	30	90	-	"
	EN-NACER	42	83	-	"
	LES PALMIERS	25	36	-	"
	EL MOUAHIDINE	25	25	-	"
	AFRICA	49	100	-	"
	MAGHREB	23	51	-	"
EN-NASSIM	15	36	-	"	
MARSAT BEN M'HIDI	ZIANI KHALIFA	50	200	-	"
	EL MOUSTAKBEL	28	58	-	"
	FRERES SAIM	42	84	-	"
	Meuble de Tourisme MAAMAR	08	40	-	"
OULED MIMOUN	ESSAFIR	10	20	-	"
HAMMAM BOUGHRARA	EL AMEL	19	34	-	"
BENI BOUS SAID	RAS ASFOUR	08	20	-	"
MAN SOURAH	RENAISSANCE	204	294	-	SIH
	POMARIA	49	76	-	"
	NADJMA	22	49	-	"
	ABLA YASMINE	19	51	-	"
TOTAL	36 hôtels non classés	1315	2516	-	